

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Les régimes providentiels à l'ère post-industrielle:  
reconfiguration ou résilience ?

Par  
Guillaume Boucher

Département de sociologie  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
En vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) en sociologie  
Décembre 2007

©Guillaume Boucher, 2007



## **Identification du jury**

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé  
Les régimes providentiels à l'ère post-industrielle: reconfiguration ou résilience ?

Présenté par  
Guillaume Boucher

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Deena White  
Président-rapporteur

Paul Bernard  
Directeur de recherche

Axel van den Berg  
Membre du jury

## Sommaire

---

L'approche des régimes providentiels élaborée par Esping-Andersen dans les années 1990 présente un grand intérêt dans l'appréhension des lignes directrices de la protection sociale : elle met en relief le jeu d'interrelations entre différents piliers de bien-être (l'État, le marché et la famille) dans la production et la distribution du bien-être. Esping-Andersen a identifié à cet effet trois types de régimes providentiels : les régimes social-démocrate, libéral et conservateur (qui correspondent respectivement aux pays nordiques, anglo-saxons et d'Europe continentale) auxquels certains observateurs ont rajouté le type latin, qui correspond aux pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie, Portugal). Ces régimes se sont consolidés dans un contexte industriel d'après-guerre et on peut se demander s'ils peuvent tenir la route à l'ère post-industrielle. En effet, le jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille est appelé à connaître des reconfigurations, pour répondre plus adéquatement aux divers risques nouveaux qu'encourent les individus. La résilience des régimes providentiels est donc mise à l'épreuve et doit composer avec de nouvelles réalités sociales et économiques qui peuvent l'amener vers des terrains qui lui étaient jusque là inconnus.

Notre examen s'intéresse à l'évolution des régimes providentiels à l'ère post-industrielle. Nous cherchons à caractériser et à différencier vingt pays de l'OCDE sur la base d'indicateurs quantitatifs de dépenses publiques et de situations socio-économiques couvrant la période de 1985 aux années 2000. Au moyen de l'analyse factorielle des correspondances et de l'analyse de classification hiérarchique, nous avons pu dégager des regroupements de pays qui correspondent assez fidèlement à la typologie d'Esping-Andersen et à ses développements subséquents et à mettre en relief différentes formes de protection sociale à l'ère post-industrielle : soit «l'activation par l'investissement social» dans les pays nordiques, «l'activation laissée au marché» dans les pays anglo-saxons, «l'activation comme projet en devenir» dans les pays d'Europe continentale et, finalement, «la faible référence à l'activation» dans les pays d'Europe du Sud.

**Mots-clés : régimes providentiels, piliers de bien-être, État, marché, famille, résilience**

## Abstract

---

The welfare regime approach introduced by Esping-Andersen in the 1990s is of great interest in the field of social protection: it is based on the interplay between welfare pillars (the state, the market and the family) in the production and distribution of welfare. Esping-Andersen identified three welfare regimes: a social-democratic regime (Nordic countries), a liberal regime (Anglo-Saxon countries) and a conservative regime (Continental European countries). Some researchers pushed for the addition of another regime to Esping-Andersen's typology: the Latin regime, which corresponds to Southern European countries (Greece, Italy, Portugal and Spain.) The foundations of welfare regimes were established in a post-war industrial context and one can wonder if they can hold their ground in the post-industrial era. The interplay between regime pillars is subject to change, to cope more efficiently with various new risks encountered by individuals. Thus, the resilience of welfare regimes is challenged in the post-industrial era and must deal with new social and economic realities.

Our research focuses on the evolution of welfare regimes in the post-industrial era. Using factorial correspondence analysis and cluster analysis, we seek to characterize and differentiate 20 OECD countries using quantitative indicators of public spending and socioeconomic situations from 1985 to the 2000s. Our results show groupings of countries similar to Esping-Andersen's typology and its subsequent developments. Our results also demonstrate different ways of dealing with social protection in the post-industrial era: "activation through social investment" in the Nordic countries, "activation through the market" in the Anglo-Saxon countries, "activation as a work in progress" in the Continental European countries and "low-key activation" in the Southern European countries.

**Key words: welfare regimes, welfare pillars, state, market, family, resilience**

## Table des Matières

<b>Identification du jury</b> .....	<b>ii</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>iii</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>iv</b>
<b>Table des Matières</b> .....	<b>v</b>
<b>Liste des Tableaux</b> .....	<b>vii</b>
<b>Liste des Figures</b> .....	<b>viii</b>
<b>Liste des Sigles et des Abréviations</b> .....	<b>x</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>xi</b>
<b>Introduction : l'État-providence à la croisée des chemins</b> .....	<b>1</b>
Plan du mémoire .....	5
<b>Chapitre 1 – Les repères historiques des régimes providentiels</b> .....	<b>6</b>
1.1 La typologie d'Esping-Andersen et ses développements.....	7
1.1.1 Les droits de démarchandisation .....	10
1.1.2 La stratification sociale.....	11
1.1.3 Les critiques féministes et la défamilialisation .....	11
1.2 Le régime social-démocrate.....	14
1.3 Le régime libéral.....	16
1.4 Le régime conservateur .....	18
1.5 Le régime latin .....	20
1.6 La résilience des régimes providentiels.....	23
<b>Chapitre 2 – La reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la famille à l'ère post-industrielle</b> .....	<b>26</b>
2.1 L'évolution des rapports entre les piliers de bien-être .....	26
2.2 Les rapports entre les régimes providentiels et les régimes de production .....	34
2.3 Étudier l'évolution des régimes providentiels .....	39
<b>Chapitre 3 – Problématique de recherche</b> .....	<b>40</b>
3.1 Les régimes providentiels.....	42
3.2 Les piliers de bien-être .....	45
3.2.1 L'État.....	46
3.2.2 Le marché .....	47
3.2.3 La famille.....	47
3.3 La résilience des régimes providentiels.....	48
<b>Chapitre 4 – Revue de littérature sélective d'études quantitatives sur l'évolution de la protection sociale</b> .....	<b>50</b>
4.1 Obinger et Wagschal.....	51
4.2 Hicks et Kenworthy.....	54
4.3 Powell et Barrientos .....	58
4.4. Huber et Stephens .....	61
<b>Chapitre 5 – Données et méthodes d'analyse</b> .....	<b>66</b>
5.1 Le choix de la période et des points d'observation.....	67
5.2 Le choix des pays .....	69
5.3 Le choix des variables .....	71

5.4 Les difficultés rencontrées dans la construction de la base de données.....	77
5.5 L'analyse factorielle des correspondances.....	78
5.6 L'analyse de classification hiérarchique .....	81
5.7 Les types-idéaux .....	82
<b>Chapitre 6 – Les régimes providentiels dans les années 2000 .....</b>	<b>84</b>
6.1 Le choix du nombre d'axes factoriels .....	84
6.2 Le positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels.....	86
6.3 Les regroupements de pays à l'épreuve de la classification hiérarchique...	87
6.4 Présentation et interprétation du premier axe factoriel .....	89
6.5 Présentation et interprétation du deuxième axe factoriel .....	95
6.6 Discussion.....	98
<b>Chapitre 7 – L'évolution des régimes providentiels de 1985 aux années 2000 .....</b>	<b>113</b>
7.1 L'évolution du classement des pays de 1985 aux années 2000.....	114
7.2 L'activation et le poids des transferts sociaux : deux axes structurants des régimes providentiels dans le temps .....	121
7.2.1 L'activation : de l'investissement social à la solution du marché.....	122
7.2.2 La part des transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale ..	128
7.3 Les pays nordiques : l'activation par l'investissement social.....	129
7.4 Les pays anglo-saxons : l'activation laissée au marché .....	131
7.5 Les pays d'Europe continentale : l'activation, un projet en chantier.....	132
7.6 Les pays d'Europe du Sud : l'activation, l'inaccessible étoile .....	134
7.7 Recul ou reconfiguration des régimes providentiels depuis 1985 ? .....	136
<b>Conclusion.....</b>	<b>140</b>
La protection sociale réexaminée l'ère post-industrielle .....	144
<b>Bibliographie.....</b>	<b>147</b>
Annexe 1 – Description et sources des variables utilisées pour les analyses.....	i
Annexe 2 – Présentation des données utilisées pour les analyses en 1985.....	vi
Annexe 3 – Présentation des données utilisées pour les analyses en 1990.....	ix
Annexe 4 - Présentation des données utilisées pour les analyses en 1995 .....	xii
Annexe 5 - Présentation des données utilisées pour les analyses en 2000 .....	xv
Annexe 6 – Présentation des points de coupure pour les modalités de variables dans les années 2000.....	xviii

## Liste des Tableaux

---

Tableau 1 – Variables utilisées pour les analyses .....	73
---	----

## Liste des Figures

---

Figure 1 – Les caractéristiques des régimes providentiels.....	8
Figure 2 - Histogramme des valeurs propres dans les années 2000 .....	85
Figure 3 – Positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels dans les années 2000 .....	87
Figure 4 – Classification hiérarchique sur l'ensemble des axes factoriels dans les années 2000 .....	88
Figure 5 – Classification hiérarchique sur les deux premiers axes factoriels dans les années 2000.....	89
Figure 6 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000: les dépenses sociales .....	101
Figure 7 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses en éducation.....	102
Figure 8 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses en santé.....	103
Figure 9 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses actives sur le marché du travail .....	104
Figure 10 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : la participation des femmes au marché du travail.....	105
Figure 11 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les situations sur le marché du travail .....	106
Figure 12 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : la pauvreté dans les familles avec enfant(s) .....	107
Figure 13 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les dépenses sociales .....	108
Figure 14 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000: les dépenses passives sur le marché du travail .....	109
Figure 15 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les performances de littéracie des élèves de 15 ans .....	110
Figure 16 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les situations sur le marché du travail .....	111

Figure 17 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les situations d'inégalités sociales .....	112
Figure 18 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1985.....	115
Figure 19 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1990.....	116
Figure 20 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1995.....	116
Figure 21 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 2000.....	117
Figure 22 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1985....	118
Figure 23 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1990....	118
Figure 24 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1995...	119
Figure 25 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 2000:..	119

## Liste des Sigles et des Abréviations

---

AF – Analyse factorielle

AFC – Analyse factorielle des correspondances

ALL – Allemagne

AUS – Australie

AUT – Autriche

BEL – Belgique

CAN – Canada

DAN – Danemark

ESP – Espagne

FIN – Finlande

FRA – France

GRE – Grèce

IRL – Irlande

ITA – Italie

NOR – Norvège

N.Z. – Nouvelle-Zélande

P.-B. – Pays-Bas

POR – Portugal

R.-U. – Royaume-Uni

SUE – Suède

SUI – Suisse

USA – États-Unis

## Remerciements

---

Je tiens à d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Paul Bernard, qui m'a guidé tout au long de l'écriture de ce mémoire par ses conseils, ses idées et ses intuitions. Il a fait preuve de beaucoup de patience à mon égard et a su me transmettre sa passion de la sociologie et faire de moi un meilleur chercheur. Je tiens également à remercier mes parents, Marie-Claire et Michel, et ma sœur Geneviève pour leur présence et leur soutien qui sont des plus précieux pour moi. J'aimerais aussi remercier quelques membres de ma famille et des amis : Jean-Philip, Baptiste, David, Guillaume, Liz, Jacinthe, Nico, Louis, Joël, Albert, Michel et Béatrice.

Enfin, je voudrais remercier tous les professeurs qui m'ont donné le goût de la sociologie, particulièrement Jocelyn Routhier au Collège Ahuntsic, Jeronimo Jerkovic et Gilles Houle, qui nous a quitté récemment.

Je dédie ce mémoire à mon oncle Daniel Ménard, qui lutte contre le cancer et qui fait preuve d'un courage remarquable.

## **Introduction : l'État-providence à la croisée des chemins**

---

En ce début de vingt-et-unième siècle, l'architecture de l'État-providence connaît certains remodelages pour qu'elle puisse être en mesure de répondre aux défis et aux risques que posent les sociétés post-industrielles : une économie largement globalisée et tertiarisée qui commande une qualification accrue de la main-d'œuvre ; le chômage chronique et les épisodes de pauvreté affligeant les travailleurs qui peinent à s'intégrer dans cette économie ; la diversité des risques et des besoins qui touchent les familles modernes et leur bien-être ; le vieillissement de la population qui pèse lourd sur les coffres de l'État et qui alimente des débats autour de la réforme des systèmes publics de retraite, etc. Les logiques d'assistance propres aux États-providence sont appelées à être remaniées, sans pour autant se dénaturer complètement, pour qu'elles puissent tenir la route face à la pluralité et la complexité des risques caractéristiques des sociétés post-industrielles. À la croisée des chemins, l'État-providence est confronté à une série de questions épineuses qui remettent en question les compromis historiques entre acteurs et groupes sociaux sur lesquels il repose.

Le passage à l'ère post-industrielle implique une série de nouveaux compromis avec lesquels l'État-providence doit jongler pour consolider ses repères identitaires dans un contexte économique marqué notamment par l'éclatement des frontières nationales, une croissance de la part des services dans le marché du travail et une flexibilité dans la production et le procès de travail. La configuration actuelle de l'économie apparaît plus contraignante pour l'État-providence, ce qui entraîne des conséquences notables dans l'univers des possibles en matière de protection sociale. À cet effet, Iversen et Wren<sup>1</sup> ont noté que la poursuite des objectifs de création d'emplois, d'égalité dans le traitement salarial et d'équilibre budgétaire est problématique dans des économies tertiarisées; tout au plus deux de ces objectifs peuvent être atteints simultanément, d'où le trilemne des économies de services :

« A combined emphasis on the goals of equality and budgetary restraint will tend to constrain both private and public sector

---

<sup>1</sup> Voir T. Iversen et A. Wren (1998) «Equality, employment and budgetary restraint : the trilemma of the service economy», dans *World Politics*, 50, pp.507-546

employment expansion, entailing increasing costs in terms of overall employment in the context of de-industrialisation. By contrast, the simultaneous pursuit of the goals of equality and employment creation requires high levels of spending, and with it higher levels of debt and/or taxation. Meanwhile, the cost of private service sector expansion (the alternative strategy for combining budgetary restraint with employment creation) is the relaxation of the welfare state protection at the lower end of the wage scale and increased levels of income inequality.»<sup>2</sup>

Au-delà de ce trilemme d'ordre macroéconomique, certains observateurs estiment que l'État-providence subit des contraintes économiques importantes reliées à la globalisation, qui constituerait une force capable de réorganiser en profondeur l'architecture de la protection sociale et d'ébranler ses fondations. Sous le poids de l'économie mondiale, les pays occidentaux seraient engagés dans une «course vers l'abîme» («*race to the bottom*») qui les ferait converger vers un modèle néolibéral de protection sociale.

Si cette perspective ne s'est toujours pas manifestée empiriquement, c'est que les pressions de la globalisation se font ressentir différemment dans les pays occidentaux et qu'elles s'accommodent dans chaque cas à une logique institutionnelle historiquement construite. En ce sens, la globalisation ne peut être appréhendée comme une force exogène déterminante dans l'évolution des systèmes de protection sociale. Mais à l'inverse, il serait tout aussi trompeur de croire à la pérennité des systèmes de protection sociale en regard du poids historique que portent leurs institutions. Les institutions représentent certes une force endogène contraignante dans l'évolution des lignes directrices de la protection sociale, mais elles ne peuvent être complètement imperméables à l'influence de facteurs extérieurs. Comme le notent Hassenteufel et Palier, il ne faut pas tomber dans le piège des déterminismes dans l'analyse des systèmes de protection sociale et des facteurs qui peuvent leur donner forme :

«Chacune de ces approches semble trop fonctionnaliste, en affirmant que tous les États-providences doivent converger du fait des forces de la globalisation, ou bien que chaque régime de

<sup>2</sup> A. Wren (2001) «The challenge of de-industrialisation: Divergent ideological responses to welfare state reform», dans B. Ebbinghaus et P. Manow (eds.) *Comparing Welfare Capitalism: Social policy and political economy in Europe, Japan and the USA*, London/New York, Routledge, p.246-247

protection sociale reste le même quand il s'ajuste, du fait de la dépendance institutionnelle. Que ce soit pour dire qu'il n'y a qu'une bonne voie (*one best way*) pour s'adapter à la globalisation, ou bien qu'il n'existe qu'une voie historique (*the historical path*) pour répondre à la globalisation au sein d'un même régime d'État-providence, on reste dans le monde de TINA (*there is no alternative*).»<sup>3</sup>

Cette rhétorique autour des facteurs endogènes et exogènes qui donnent forme à des systèmes de protection sociale pose inéluctablement la question de la résilience institutionnelle de l'État-providence : celui-ci peut-il tenir la route dans des économies de services ? Et, surtout, comment peut-il être redéployé sans renier pour autant l'héritage qu'il porte ? Pour plusieurs observateurs, la résilience de l'État-providence en Occident est sérieusement mise à l'épreuve depuis quelques années : inadapté aux réalités des économies post-industrielles, il n'aurait pas passé l'épreuve du temps et représenterait, à la limite, un boulet pour le développement économique. Ce genre de critiques a notamment contribué à l'émergence de nouveaux paradigmes sur des formes de gouvernance qui permettraient de mettre à jour les formes que revêt la protection sociale. On peut noter à cet effet la perspective des politiques actives sur le marché du travail.

Les politiques actives ont graduellement gagné du terrain en Occident pour faire face sous un autre angle au problème du chômage ou, plus largement, de la non-intégration en emploi : contrairement aux mesures traditionnelles de soutien (dites passives) qui s'articulent sur la base de transferts aux prestataires, les politiques actives cherchent explicitement à créer des ponts vers le marché du travail et prennent essentiellement la forme de services axés sur l'employabilité des prestataires. Ces politiques redéfinissent quelque peu le rôle du prestataire : celui-ci a maintenant l'obligation de s'engager dans une démarche de réinsertion à travers laquelle il aura l'occasion de mettre à jour ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Elles en viennent aussi à redéfinir le rôle de l'État, qui se fait maintenant le promoteur de l'activité, dans un nouveau partenariat avec les prestataires. L'émergence des politiques actives marque sans doute un tournant dans l'évolution des systèmes de protection sociale, dans la mesure où elles

<sup>3</sup> P. Hassenfeutel et B. Palier (2001) «Le social sans frontières ? Vers une analyse transnationale de la protection sociale», dans *RIAC – Lien social et politiques*, 45, p.19-20

renvoient à une manière plus proactive d'adresser le problème du chômage. Si ce genre de politiques connaît des développements inégaux d'un pays à l'autre, il n'en demeure pas moins qu'elles suscitent beaucoup d'intérêt tant chez les décideurs politiques que dans la communauté scientifique : le terme « politiques actives » est pour ainsi dire à la mode. L'attrait de ce terme réside sans doute dans le fait qu'il marque une rupture par rapport à une approche dite passive : en ce sens, il est porteur de changement. Les politiques actives constituent un exemple parmi tant d'autres perspectives de réorientation de la protection sociale qui ont été mises de l'avant ces dernières années.

En somme, la période actuelle est considérée comme un moment charnière dans l'évolution de l'État-providence, ce dernier étant à la croisée des chemins quant à sa façon de mettre en œuvre des mesures de protection sociale. Une des questions centrales que pose l'évolution de l'État-providence concerne la voie sur laquelle il est engagé à l'ère post-industrielle : est-il soumis à un régime minceur qui pave la voie à un retrait de la protection sociale, ou bien demeure-t-il attaché à un parcours institutionnel résilient, qui est plus ou moins apte à répondre aux réalités des économies de services ? Cette question nous servira de fil conducteur dans notre examen et nous tenterons de la mettre à l'épreuve tant sur le plan théorique qu'empirique.

Dans le cadre du présent mémoire, nous analyserons l'évolution de la protection sociale dans vingt pays de l'OCDE de 1985 à 2000 à l'aide d'indicateurs quantitatifs. Notre approche comparative est construite sur la base des travaux d'Esping-Andersen sur les régimes providentiels et de leurs développements subséquents. Comme nous le verrons subséquemment, la particularité de l'approche des régimes providentiels tient au fait qu'elle permet d'appréhender la protection sociale sous un angle global, à travers le jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être. D'un point de vue méthodologique, notre examen repose sur une approche inductive : les méthodes que nous privilégions, soit l'analyse factorielle des correspondances et l'analyse de classification hiérarchique, permettent de dégager de grandes dimensions sur la base desquelles nous pourrions rapprocher et

différencier les cas de notre analyse. La particularité de notre approche tient aussi à la conjugaison de deux dimensions d'indicateurs, les dépenses publiques et les situations socio-économiques, que nous posons dans une relation de causalité mutuelle : les dépenses publiques contribuent à façonner des situations socio-économiques qui, à leur tour, influencent l'orientation des dépenses publiques, en les amenant à s'ajuster au besoin. Comme nous le verrons plus loin, en considérant simultanément les dimensions institutionnelle et socio-économique des régimes providentiels plutôt que les poser en opposition, nous enrichissons notre contexte interprétatif en dépassant certaines querelles qui prévalent quant à la façon d'appréhender l'univers de la protection sociale.

### **Plan du mémoire**

Les deux premiers chapitres sont consacrés aux bases théoriques de notre examen : dans le premier, nous camperons notre perspective des régimes providentiels en mettant en relief leurs réponses classiques aux risques sociaux et économiques, alors que dans le second, nous examinerons les implications du passage à l'ère post-industrielle en ce qui concerne les rapports entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être. Dans le troisième chapitre, nous formulerons de façon synthétique notre problématique de recherche à partir des bases théoriques que nous aurons dégagées préalablement. Le quatrième chapitre consiste en une revue de littérature sélective de travaux quantitatifs dont l'orientation méthodologique se rapproche de la nôtre, qui nous permettra de mettre en perspective et de camper la spécificité de nos décisions méthodologiques. Le cinquième chapitre est consacré aux bases méthodologiques de notre examen : nous y présenterons entre autres nos variables ainsi que les méthodes d'analyse que nous avons retenues, à savoir l'analyse factorielle des correspondances et l'analyse de classification hiérarchique. Les deux derniers chapitres portent sur nos résultats d'analyse : dans le premier, nous examinerons de façon exhaustive la situation des régimes providentiels dans les années 2000, alors que dans le second, nous décrirons l'évolution des régimes depuis 1985 en dégagant les éléments de continuité ou de changement qui s'affirment dans le temps.

## Chapitre 1 – Les repères historiques des régimes providentiels

«Contemporary debate has been too focused on the state. The real crisis, if there is any, lies in the interaction between composite parts of that, in unison, form contemporary welfare 'regimes': labour markets, the family, and, as a third partner, the welfare state. We should not forget that the sum-total of societal welfare derives from how inputs from these three institutions are combined.»

G. Esping-Andersen (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, p.5-6

L'État-providence est actuellement confronté à une série de nouveaux défis qui l'amènent à revoir ses repères historiques. En effet, le passage de l'État-providence à l'ère post-industrielle implique une série d'adaptations et de remaniements qui peuvent l'amener vers des terrains qui lui étaient jusque là inconnus. L'appréhension de la reconfiguration des logiques providentielles pose d'emblée une double question analytique : d'une part, si elles connaissent effectivement une reconfiguration, quelle direction prend-elle et quels sont ses principes directeurs ? et, d'autre part, comment les piliers de bien-être adaptent-ils et accommodent-ils leur logique historiquement construite à travers cette reconfiguration ? Notre examen tentera de faire le pont entre ces deux perspectives analytiques et portera sur la période allant de 1985 aux années 2000, qui correspond à une période de transition dans l'évolution de l'État-providence.

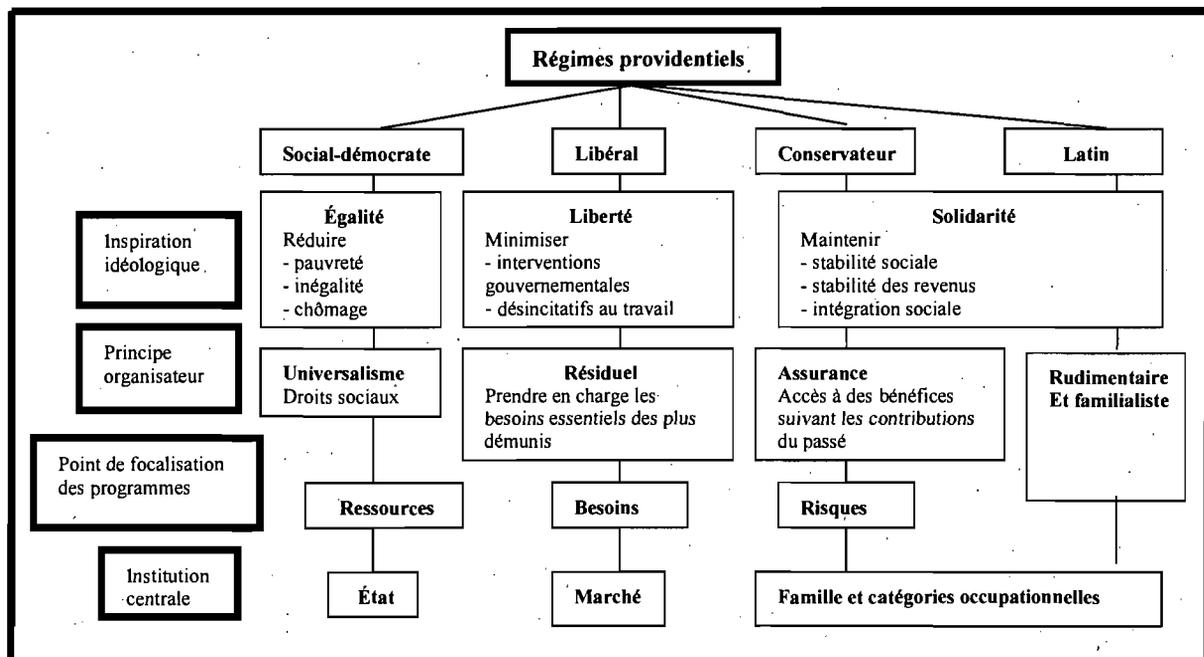
Mais avant même d'aborder les transformations de l'État-providence et des institutions qui lui sont rattachées, notre analyse commande un retour sur les réponses providentielles classiques en regard des risques et des problèmes sociaux et sur les compromis historiques qui ont consolidé des mécanismes particuliers de protection sociale. Cette étape nous permettra de camper la perspective de «régimes providentiels», qui sera le fil conducteur de notre analyse, et de jeter les bases théoriques nécessaires à l'appréhension des défis auxquels sont confrontés les régimes providentiels et leur résilience historique.

### 1.1 La typologie d'Esping-Andersen et ses développements

La protection sociale revêt différentes formes dans les démocraties occidentales, qui renvoient à des logiques institutionnelles reposant sur la mise à contribution de différents piliers de bien-être. À cet effet, la perspective des «régimes providentiels» proposée par Esping-Andersen présente un grand intérêt dans l'appréhension des éléments constitutifs de la protection sociale : l'articulation des piliers de bien-être et des systèmes d'échanges qui leur sont rattachés est inscrite au sein des arrangements institutionnels qui définissent les régimes providentiels. Ainsi, le champ de la protection sociale ne saurait se réduire simplement à des politiques et des mécanismes mis en oeuvre par l'État : l'action structurante de ce dernier doit être saisie par un jeu d'interrelations et de rétroactions avec les autres piliers de bien-être que sont le marché et la famille. La perspective des régimes providentiels est donc à même de mettre en relief le poids relatif des piliers de bien-être dans l'articulation des logiques institutionnelles qui sont au fondement de la protection sociale.

Dans *The Three Worlds of Welfare Capitalism* (1990), Esping-Andersen jette les bases d'une typologie des régimes providentiels dans les démocraties occidentales avancées. Il distingue trois régimes : un régime social-démocrate auquel appartiennent les pays nordiques ; un régime libéral qui prévaut essentiellement dans les pays anglo-saxons ; et un régime conservateur s'appliquant à l'Europe continentale (France, Belgique, Allemagne, Autriche, Pays-Bas). Certains observateurs ont proposé l'ajout d'un quatrième type, le régime latin, qui regroupe des pays du sud de l'Europe (Italie, Grèce, Espagne, Portugal) et qui est en fait une variante plus rudimentaire et familialiste du régime conservateur. La figure ci-dessous présente les principales caractéristiques des régimes providentiels qui se dégagent de la littérature : leur inspiration idéologique, leur principe organisateur et l'institution centrale sur laquelle ils misent.

Figure 1 – Les caractéristiques des régimes providentiels



Source : S. Saint-Arnaud et P. Bernard (2003) «Convergence ou résilience? Une analyse de classification hiérarchique des-régimes providentiels des pays avancés», dans *Sociologie et sociétés*, vol. 35, no 1, p.69

Le régime social-démocrate est attaché à des valeurs d'égalité qui se traduisent par une approche universaliste de la protection sociale. L'État, par son interventionnisme prononcé, est l'institution centrale dans la production et la distribution des ressources nécessaires au bien-être des individus : il donne forme à une protection sociale construite sur la base de la citoyenneté et qui se veut la plus étendue et la plus inclusive possible. L'État est garant de l'articulation des droits sociaux et engage des efforts soutenus pour lutter contre diverses formes d'exclusion sociale : déficit de scolarisation et de littéracie, retraits momentanés ou prolongé du marché du travail, exclusion des femmes sur le marché du travail, épisodes de pauvreté, etc. En somme, l'État dans le régime social-démocrate constitue une institution centrale dans la mise en œuvre des ressources nécessaires à l'articulation du bien-être des individus et dans la consolidation d'un modèle inclusif de protection sociale.

Le régime libéral mise d'abord et avant tout sur les forces du marché pour la production et la distribution du bien-être. Dans une optique de résidualité, l'État affiche une présence plutôt effacée dans l'univers de la protection sociale : les

dépenses publiques sont perçues comme une entrave au développement et à la production économique. Les individus sont donc davantage appelés à se tourner vers le marché pour se procurer les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins. Les individus qui, faute de moyens, ne peuvent souscrire à cette option peuvent bénéficier de programmes gouvernementaux, mais qui sont résiduels dans la mesure où ils n'assurent qu'un minimum de ressources aux prestataires. En somme, la primauté du marché dans le régime libéral exerce une action structurante sur l'organisation de la protection sociale et concourt à ériger la liberté en tant que fondement idéologique du régime.

La protection sociale dans le régime conservateur gravite principalement autour de schèmes d'assurance sociale dont peuvent bénéficier les travailleurs (et leur famille) sur la base de leurs contributions passées. La prise en charge des individus qui échappent à l'assurance sociale revient à la famille, ce qui conforte sa centralité en tant que pilier de bien-être. L'importance du pôle familial se voit d'autant plus renforcée par un éventail plutôt maigre de services publics : la famille est sollicitée pour fournir gratuitement des services au sein de la sphère domestique. La configuration de la protection sociale dans le régime conservateur concourt donc à cultiver des solidarités à l'intérieur des schèmes assuranciers et à l'intérieur de la sphère familiale.

Dans le régime latin, l'assurance sociale constitue aussi le principe organisateur de la protection sociale, mais les schèmes qui lui sont rattachés sont plus dualistes que dans les pays conservateurs. L'architecture de la protection sociale est plutôt rudimentaire et sa construction semble encore inachevée. Dans les pays latins, la famille est fortement sollicitée en tant que pilier de bien-être : ces pays ont adopté des politiques familialisantes qui confèrent aux familles (et surtout aux femmes) la responsabilité des personnes dépendantes et qui freinent le développement des services sociaux.

De façon plus spécifique, Esping-Andersen distingue les régimes providentiels sur la base de l'étendue des droits sociaux de démarchandisation qu'ils présentent ainsi que de la stratification et des inégalités sociales induites par les mécanismes

de protection sociale. Il a récemment intégré au sein de son cadre analytique, suite à des critiques féministes, l'empreinte familialisante ou défamilialisante des politiques sociales dans les régimes providentiels. Avant d'examiner en détail les caractéristiques des régimes providentiels, nous tenterons d'explicitier les concepts qui leur confèrent leur spécificité, à savoir la démarchandisation, la stratification et la défamilialisation.

### 1.1.1 Les droits de démarchandisation

Les droits de démarchandisation rendent compte de la «marge de liberté que détiennent les acteurs sociaux, selon les systèmes, par rapport à la nécessité de vendre leur force de travail sur le marché pour atteindre des conditions de vie acceptables.»<sup>4</sup> La démarchandisation de la force de travail est centrale dans l'atteinte du bien-être des individus : elle en vient à tempérer à différents degrés les effets désintégrateurs et atomisants du marché comme le souligne Esping-Andersen :

«As commodities, people are captive to powers beyond their control; the commodity is easily destroyed by even minor social contingencies, such as illness and by macro-events, such as the business cycle. If workers actually do behave as discrete commodities, they will by definition compete, and the fiercer the competition, the cheaper the price. As commodities, workers are replacable, easily redundant, and atomized. De-commodification is therefore a process with multiple roots. It is, as Polanyi argued, necessary for system survival. It is also a precondition for a tolerable level of individual welfare and security. (...)»<sup>5</sup>

En somme, les droits de démarchandisation confèrent aux individus une certaine indépendance vis-à-vis le marché : ils leur permettent de bénéficier de transferts et de services sociaux indépendamment de la force de leur lien d'emploi. Les droits de démarchandisation sont donc à la mesure de l'éligibilité des individus à des mesures de protection sociale.

<sup>4</sup> C. Martin (1997) «La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe : de la classification à l'analyse des trajectoires d'État-providence», dans RIAC – Lien social et politiques, no. 37, printemps, p.146

<sup>5</sup> G. Esping-Andersen (1991) *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, p.37

Le concept de démarchandisation doit être mis en relation avec de la mobilisation au sein du mouvement ouvrier. L'étendue de la démarchandisation est à la mesure de cette mobilisation et exerce une action structurante sur les potentialités d'actions et de revendications du mouvement ouvrier :

«When workers are completely market-dependent, they are difficult to mobilize for solidaristic action. Since their resources mirror market inequalities, divisions emerge between the «ins» and the «outs», making labour-movement formation difficult. De-commodification strengthens the worker and weakens the absolute authority of the employer.»<sup>6</sup>

Dans les États où les droits de démarchandisation sont les plus développés, le mouvement ouvrier a réussi à obtenir des gains considérables par son action mobilisatrice et fût un acteur central dans la construction historique des mécanismes de protection sociale.

### 1.1.2 La stratification sociale

Les régimes providentiels façonnent aussi un système de stratification sociale à travers les mécanismes de protection sociale : «The organizational features of the welfare state help determine the articulation of social solidarity, divisions of class, and status differentiation.»<sup>7</sup> La protection sociale étant dirigée vers divers groupes sociaux (travailleurs, chômeurs, femmes, personnes âgées, jeunes, etc.), elle en vient à en privilégier certains plutôt que d'autres, ce qui concourt à cultiver des solidarités ou des relations conflictuelles entre ces groupes. En somme, les régimes providentiels jouent un rôle important dans la construction et la reproduction d'un système de stratification.

### 1.1.3 Les critiques féministes et la défamilialisation

L'approche adoptée par Esping-Andersen, bien qu'innovatrice à plusieurs égards dans l'appréhension de l'État-providence, a fait l'objet de moult critiques, notamment de la part de chercheurs féministes (Orloff, O'Connor, Lewis, Sainsbury, Anttonen et Sipila). Les critiques féministes reprochaient à Esping-

<sup>6</sup> Ibid., p.22

<sup>7</sup> G. Esping-Andersen (1991), *op. cit.*, p.55

Andersen d'entretenir un certain biais masculin dans ses travaux et de laisser dans l'ombre tout un pan de l'articulation du bien-être des femmes et, plus largement, l'implication de l'État-providence dans la production et la reproduction de relations et d'inégalités de genre, comme le note Orloff :

«His citizens are implicitly male workers; his dimensions tap into states' impact on class relations and the relationship between states and markets without considering gender differences within classes or the relations between states and families; he leaves invisible women's work on behalf of societal welfare (i.e. unpaid caring/domestic labor); and his framework fails to consider states' effects on gender relations, inequalities, and power.»<sup>8</sup>

Ces critiques ont notamment mis de l'avant que le concept de démarchandisation a une toute autre signification en ce qui concerne les femmes, elle passe notamment par des mesures de conciliation travail/famille :

«Decommodification, as a dimension of policy regimes, must be understood in the context of gender relations and also must be supplemented by a new analytic dimension: the extent to which states guarantee women access to paid employment and services that enable them to balance home and work responsibilities, and the mechanisms and institutions that implement these guarantees.»<sup>9</sup>

Au delà de la tangente familiale de la démarchandisation, les chercheurs féministes ont plus largement souligné l'importance du travail gratuit effectué au sein de la sphère domestique, notamment en ce qui a trait aux soins apportés aux personnes dépendantes. Le bien-être des familles est tout aussi tributaire de ce travail gratuit que des rétributions de ses membres sur le marché du travail. O'Connor note que cette interdépendance est souvent laissée pour compte et que le travail de soins aux dépendants jouit d'une assez faible reconnaissance sociale :

«There is usually a layering of dependency relations: the physical and social dependence of children and adults with disabilities on social care-givers if often associated with the dependence of these care-givers on paid labour-force participants or on public assistance. But paid labour is dependent on care work within family/private sphere units. This side of the interdependence of unpaid care-giving work and paid

<sup>8</sup> A. Orloff (1996) «Gender in the Welfare State», dans *Annual Review of Sociology*, vol.22, p.65

<sup>9</sup> A. Orloff (1993) «Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states», dans *American Sociological Review*, vol. 58, juin, p.317

work is rarely recognized. (...) Non-commodified work, including care-giving work, is not highly valued – at least from an economic point of view – in any country.»<sup>10</sup>

Même s'il ne semble pas pleinement reconnu, le travail gratuit de «caring» effectué dans la sphère domestique pèse lourd sur les responsabilités des familles. Le concept de défamilialisation a été mis de l'avant par les chercheurs féministes pour appréhender le partage du poids des responsabilités familiales entre les familles et l'État dans la prise en charge du bien-être des individus, particulièrement les personnes dépendantes. Plus précisément, des politiques défamilialisantes renvoient à une collectivisation des responsabilités familiales dans le but de donner une plus grande marge de manœuvre aux familles: « (...) policies that lessen individuals' reliance on the family; that maximize individuals' command of economic resources independently of familial or conjugal reciprocities.»<sup>11</sup>

La défamilialisation des politiques sociales ne discréditent aucunement l'importance et la centralité du pôle familial en tant que pilier de bien-être: « (...) the term conjures up associations of weakening or abolishing the family ; but what is at stake is remaking the patterns of family relationships and bestowing social rights upon family members.»<sup>12</sup>

Les mesures défamilialisantes permettent notamment aux parents de concilier plus facilement le travail et la vie familiale, peut-être davantage pour les femmes. À cet effet, les systèmes de garderies publiques et les prestations de congé parental constituent deux mesures défamilialisantes qui sont à même de maintenir le lien d'emploi des parents ayant de jeunes enfants.

À l'inverse, des politiques familialisantes renforcent le poids des responsabilités familiales dans la prise en charge du bien-être des individus et s'articulent dans

<sup>10</sup> J. O'Connor (1996) «From Women in the Welfare States to Gendering Welfare State Regimes», dans *Current Sociology*, vol.44, no.2, p.13-14

<sup>11</sup> G. Esping-Andersen (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press, p.45

<sup>12</sup> D. Sainsbury (1996) *Gender, Equality and Welfare States*, Cambridge, Cambridge University Press, p.75

une large mesure autour du principe de subsidiarité : sur la base de ce principe, l'État offre un soutien à la famille seulement si cette dernière a épuisé les ressources nécessaires pour assurer le bien-être de ses membres. Les politiques familialisantes ralentissent le développement de services sociaux dans la mesure où ces derniers sont appelés à être offerts gratuitement au sein de la sphère domestique et familiale. Des politiques familialisantes freinent plutôt que d'encourager l'accès des femmes au marché du travail : elles tendent à conforter le modèle de l'homme gagne-pain et de la femme-ménagère.

### 1.2 Le régime social-démocrate

Le régime social-démocrate présente des droits de démarchandisation très développés et universels qui sont construits sur la base de la citoyenneté. L'ensemble des citoyens, y compris ceux qui n'ont aucun ou de très faibles liens avec le marché du travail, voient leurs droits de démarchandisation être consolidés :

«Scandinavian welfare states are 'decommodifying' in Esping-Andersen's terms, that is, citizenship rather than market participation and market positions forms the basis for entitlement to income or publicly provided goods and services, and individuals suffer relatively small losses of income from exiting paid work temporarily or permanently.»<sup>13</sup>

L'État offre de généreux soutiens à ceux qui doivent se retirer momentanément du marché du travail, sans toutefois encourager leur dépendance financière vis-à-vis les prestations étatiques. L'architecture de la protection sociale repose sur des objectifs de plein-emploi qui commandent la mise en activité d'un maximum d'individus et des efforts soutenus pour limiter le chômage. Dans les pays nordiques, l'approche active de l'État à l'égard du chômage témoigne entre autre de l'apport des mécanismes de protection sociale à l'atteinte du plein-emploi:

«It is a trademark of contemporary welfare policy in Scandinavia to advocate a so-called active approach to dealing with unemployment. The idea is to change the balance from passive income support to active job and skill creation through

<sup>13</sup> J. Stephens (1996) «The Scandinavian Welfare States: Achievements, Crisis, and Prospects», dans G. Esping-Andersen (ed.) *Welfare States in Transition: national adaptations in global economies*, London, Sage Publications, p.36

mandatory and voluntary training, education, sheltered employment and job subsidies. »<sup>14</sup>

L'universalité de la protection sociale dans le régime social-démocrate se traduit par un large éventail de prestations et de services financés par l'État. Les programmes de transferts, comme l'assurance-chômage et les régimes de pensions, présentent des conditions d'éligibilité accessibles à une grande majorité des individus et des taux de remplacement généreux. Cet important appareil de transferts se double d'un imposant système de services qui confère à l'État une dimension active dans l'articulation du bien-être de ses citoyens: la santé, l'éducation (du niveau pré-scolaire au niveau universitaire), la formation professionnelle, les services aux personnes dépendantes (enfants et aînés), services aux personnes handicapées, etc. L'approche universaliste et égalitaire au fondement de la protection sociale dans le régime social-démocrate contribue à construire des relations de solidarité entre classes sociales: «All citizens are endowed with similar rights, irrespective of class or market position. In this sense, the system is meant to cultivate cross-class solidarity, a solidarity of the nation.»<sup>15</sup> L'État engage donc un effort soutenu pour amenuiser les inégalités sociales.

Le régime social-démocrate est celui qui présente l'éventail le plus développé de politiques sociales défamilialisantes. L'État offre une vaste gamme de prestations qui sont à même de collectiviser le poids des responsabilités familiales et de faciliter la conciliation travail/famille. À cet effet, les allocations familiales et les congés parentaux constituent des mesures importantes pour améliorer les ressources financières des familles et compenser les sorties temporaires du marché du travail des parents avec de jeunes enfants. Les congés parentaux peuvent être pris par la femme ou l'homme et présentent des taux de remplacement assez élevés: en Suède par exemple, ils représentent 90% du salaire et sont octroyés pendant une période de 94 semaines. Il faut aussi souligner que l'instauration de congés parentaux réservés exclusivement aux hommes constitue une mesure défamilialisante avant-gardiste, dans la mesure où elle cherche à rompre avec un modèle traditionnel de division sexuelle du travail au sein de la sphère

<sup>14</sup> P. Abrahamson (1999) «The Scandinavian Model of Welfare: Comparing Social Welfare Systems in Nordic Europe and France», dans *Rencontres et recherches*, vol. 4, p.45

<sup>15</sup> G. Esping-Andersen (1991), *op. cit.*, p.23

domestique : «En réservant une partie des congés aux pères, on fait un effort réel pour influencer le partage du travail à domicile et pour modifier l'équilibre entre les sexes dans le partage des responsabilités de la prise en charge familiale.»<sup>16</sup>

L'État finance aussi un vaste réseau de services à la famille dont les services à la petite enfance (garderies) constituent la pierre angulaire. Les services de garderie sont reconnus pour leur qualité et leur rôle formateur dans le développement des jeunes enfants :« (...) child-care institutions are not just car parks for children during parents' work hours, but also have strong elements of socialization.»<sup>17</sup> Au-delà du bien-être des jeunes enfants, ces services facilitent la conciliation travail/famille pour les parents, et particulièrement pour les mères. À cet effet, la création d'un système de garderies publiques cherchait en partie à consolider l'intégration sur le marché du travail des femmes ayant des enfants « (...) on peut également avancer que la nécessité d'une prise en charge publique de la petite enfance découlait de la présence des mères sur le marché du travail.»<sup>18</sup>

### 1.3 Le régime libéral

Dans le régime libéral, la primauté du marché dans l'articulation des mécanismes de protection sociale est à la base de la faible étendue des droits de démarchandisation. L'État intervient dans une optique de résidualité en ciblant les acteurs et les groupes sociaux dont les liens avec le marché sont les plus effrités ou dissous. L'État consent à octroyer une assistance minimale à ceux qui sont en périphérie du marché du travail et qui sont le plus dans le besoin, exigeant dans bien des cas une démonstration des besoins et des ressources des prestataires. La protection sociale s'inscrit à cet effet dans une tradition de *means-testing* selon laquelle les prestations octroyées sont ajustées proportionnellement aux besoins des prestataires: «Means-testing implies that the claimant of a benefit may be disqualified for the benefit if her or his property or wealth exceeds a certain limit,

<sup>16</sup> A. Leira (1999). « Cash-for-childcare and daddy leave », dans P. Moss et F. Deven (éd.) *Parental Leave : Progress or Pitfall ? Research and Policy Issues in Europe*. Bruxelles, NIDI CBGS Publications, p.275

<sup>17</sup> J. Kvist (1999) «Welfare Reform in the Nordic Countries in the 1990s: Using Fuzzy-Set Theory to Assess Conformity to Ideal Types», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 9, no.3, p.240

<sup>18</sup> G.B. Eydal (2003) «Politiques de la petite enfance dans les pays nordiques», dans *RIAC – Lien social et politiques*, 50, p.167

or receive the benefit at a reduced rate if the property or wealth is small.»<sup>19</sup>  
 L'architecture de la protection sociale est plutôt minimaliste : les taux de remplacement des transferts publics (assurance-chômage, pensions, etc.) sont très faibles et assurent un minimum de sécurité aux prestataires qui y ont accès.

L'État encourage le recours à des mesures de protection sociale privées et a une présence relativement effacée. La confiance dans le marché propre à ce régime s'inscrit dans la pensée libérale qui conforte l'individualisme, comme le souligne Esping-Andersen :

« The general assumption in liberalism is that the market is emancipatory, the best possible shell for self-reliance and industriousness. If not interfered with, its self-regulatory mechanisms will ensure that all who want to work will be employed, and thus be able to secure their own welfare. Private life may be wrought with insecurity, danger, and poverty and helplessness is in principle not unlikely to occur. Yet, this is not a fault of the system, but solely a consequence of an individual's lack of foresight and thrift.»<sup>20</sup>

L'importance des mesures privées de protection sociale dans le régime libéral tend à renforcer les inégalités sociales et donne forme à une stratification sociale qui est à la mesure de la stratification dans le marché :

« Bargained or contracted private welfare will logically replicate market inequalities, but is also guaranteed to prevail mainly among the more privileged strata in the labour force; it will certainly not address the welfare needs of the most precariously-placed workers.»<sup>21</sup>

En somme, le régime libéral est associé à une stratification fondée essentiellement sur les inégalités du marché.

Dans les pays libéraux, les politiques sociales relatives à la famille sont plutôt passives. Dans une optique de résidualité, l'État accorde de maigres prestations aux familles les plus nécessiteuses et met très peu (ou pas du tout) de services à la disposition des familles et des aînés. La plupart des familles sont appelées à se

<sup>19</sup> W. Korpi et J. Palme (1998) «The Paradox of Redistributing and Strategie of Equality : Welfare State, Institutions, Inequality, and Poverty in the Western Countries», dans American Sociological Review, vol.63, no.5, p.662

<sup>20</sup> G. Esping-Andersen (1991), *op. cit.*, p.42

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.64

tourner vers le marché, notamment pour les services de garde et les centres d'hébergement pour personnes âgées. Le peu de mesures destinées à la famille pèse lourd sur les inégalités sociales : les familles monoparentales et celles dont les revenus se situent tout juste au dessus des seuils requis pour l'octroi de prestations doivent composer avec très peu de ressources pour assurer leur bien-être. La primauté et la centralité du marché dans les pays libéraux font de l'intégration au marché du travail le vecteur de l'intégration sociale. Ceci peut expliquer que malgré le peu de mesures offertes aux familles, les femmes sont largement présentes sur le marché du travail, au même titre que dans les pays sociaux-démocrates. Sans pour autant renforcer le modèle de l'homme gagne-pain et de la femme-ménagère, la résidualité et la passivité des politiques familiales ne tendent pas à collectiviser le poids des responsabilités domestiques des familles, notamment celles des femmes. En ce sens, l'articulation travail/famille se fait plus difficilement que dans les pays sociaux-démocrates, du moins pour les familles qui ne disposent pas de revenus suffisants.

#### **1.4 Le régime conservateur**

La protection sociale dans le régime conservateur s'articule essentiellement autour des risques sociaux encourus par les travailleurs (et leurs familles) pendant et après leur vie active. Ces risques sont pris en charge par des schèmes assuranciers qui sont financés à même les contributions des travailleurs et des employeurs. En ce sens, la protection sociale s'inscrit dans un héritage bismarckien d'assurance sociale :

«Bismarckian social policies are based on social insurance: provide earnings-related benefits for employees; entitlement is conditional upon a satisfactory contribution record; and financing is mainly based on employer/employee contributions.»<sup>22</sup>

Les droits de démarchandisation dans le régime conservateur sont à la mesure de la contribution financière des travailleurs dans des schèmes d'assurance reliés à

---

<sup>22</sup> G. Bonoli (1997) «Classifying Welfare States: a Two-dimension Approach», dans Journal of Social Policy, vol. 26, no. 3, p.357

leur emploi et ne concernent que ceux qui souscrivent à de tels schèmes (et leur famille).

L'importance des systèmes d'assurance sociale donne forme à une stratification sociale basée essentiellement sur l'emploi (catégories professionnelles). La solidarité se construit dans un cadre corporatiste qui consolide les positions, le statut des groupes professionnels : «corporatism was typically built around occupational groupings to uphold traditionally recognized status distinctions and used these as the organizational nexus for society and economy.»<sup>23</sup> Comme le notent Palier et Bonoli, les systèmes d'assurance sociale renforcent les inégalités sociales en laissant pour compte les non-assurés : « dans un système d'assurances sociales fondées sur le travail, l'exclusion du marché du travail se trouve redoublée par une exclusion du système de protection sociale.»<sup>24</sup> La famille constitue également un catalyseur de solidarité dans le régime conservateur. Suivant un principe de subsidiarité, l'État confère à la famille une place centrale dans l'articulation du bien-être de ses membres: l'assistance étatique dont elle peut bénéficier est souvent conditionnelle à un épuisement de ses ressources.

L'intervention étatique dans les pays d'Europe continentale mise beaucoup sur des prestations et des transferts octroyés à des personnes assurées et/ou dépendantes : « the direct influence of the state is restricted to the provision of income maintenance benefits related to occupational status.»<sup>25</sup> L'action étatique peut être à bien des égards appréhendée sous une optique de réparation qui tend, d'une part, à conforter la position des individus dans la stratification sociale en maintenant leur niveau de revenu et, d'autre part, à maintenir une certaine dépendance chez les prestataires, notamment les chômeurs. Les pays conservateurs ont de très lourds appareils étatiques qui sont en quelque sorte prisonniers de cette perspective de réparation et qui peuvent plus difficilement répondre aux nouvelles exigences de l'économie en termes de capital humain, comme le notent Leibfried et Obinger :

<sup>23</sup> G Esping-Andersen (1991), *op. cit.*, p.60

<sup>24</sup> B. Palier et G. Bonoli (1999) «Phénomène de Path Dependence et réforme des systèmes de protection sociale», dans *Revue française de science politique*, vol. 49, no. 3, p.406

<sup>25</sup> W. Arts et J. Gelissen (2002) «Three Worlds of Welfare Capitalism or More? A state-of-the-art report», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 12, no. 2, p.142

«Backward-looking public expenditure devoted to repairing damages – the compensatory machinery of routine welfare state politics – limits expenditure on public education and research, which are of utmost importance in a more competitive global economy.»<sup>26</sup>

Dans le régime conservateur, les politiques sociales sont plutôt familialisantes. Un accord tacite entre l'État et la famille confère à cette dernière une place importante dans la prise en charge du bien-être des dépendants, qui limite quelque peu l'étendue que peuvent prendre les services sociaux. Par exemple, en Allemagne, les services de garde sont organisés de façon telle que les deux parents peuvent difficilement concilier le travail à temps plein et leurs responsabilités familiales dans la mesure où leurs enfants sont appelés à dîner à la maison, comme le notent Huber et Stephens :

« (...) preschool care is typically offered for few hours a day, and children are expected to eat lunch at home. The pattern of lunch at home is for the most part valid for elementary school as well, which makes it all but impossible for both parents to have full-time jobs.»<sup>27</sup>

L'intervention étatique dans la sphère familiale se résume essentiellement à l'octroi de prestations, mesures qui ne collectivisent que partiellement le poids des responsabilités familiales et domestiques.

### 1.5 Le régime latin

Plusieurs chercheurs (Leibfried, Ferrera et Bonoli notamment) ont reproché à Esping-Andersen d'avoir omis de mettre en exergue la configuration particulière de la protection sociale dans les pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie, Grèce) en les assimilant au régime providentiel conservateur. Certes, il est vrai que les pays d'Europe du Sud affichent plusieurs proximités avec les pays d'Europe continentale, mais leurs mécanismes de protection sociale présentent certaines particularités qui permettent de les distinguer de ces derniers. À l'instar

<sup>26</sup> S.Leibfried et H. Obinger (2003), «The State of the Welfare State: German Social Policy between Macroeconomic Retrenchment and Microeconomic Recalibration», dans *West European Politics*, vol 26, no 4, p.203

<sup>27</sup> E. Huber et J. Stephens (2001) *Development and Crisis of the Welfare State : Parties and Policies in Global Markets*, Chicago and London, University of Chicago Press, p.268

du régime conservateur, les droits de démarchandisation dans le régime latin sont conditionnels aux contributions des travailleurs à des schèmes d'assurance sociale reliés à l'emploi, mais ces derniers sont nettement plus fragmentaires et dualistes. Le contenu des mesures de protection sociale n'est pas le même dans tous les secteurs d'emploi, ce qui contribue à polariser les inégalités sociales entre les travailleurs assurés :

«On the one hand, the schemes of these countries provide generous protection (at least in principle : e.g. pensions) to the core sectors of the labour force located within the regular institutional labour market; on the other hand, they only provide weak subsidization to those located in the so-called irregular or non-institutional market (a fairly large occupational sector).»<sup>28</sup>

Les droits de démarchandisation sont donc à la mesure d'un système de protection sociale qui revêt un caractère doublement polarisateur : d'une part, la protection sociale est dirigée vers des travailleurs (et leur famille) dont la relation d'emploi est assurée et laisse pour compte les individus dont les liens avec le marché du travail sont faibles ou inexistants ; et, d'autre part, sa générosité inégale privilégie des travailleurs appartenant à certains secteurs d'activité.

Les systèmes de protection sociale dans les pays latins sont davantage rudimentaires que dans les pays d'Europe continentale. Le filet de sécurité sociale est assez mince dans les pays latins : les minima sociaux accordés aux individus qui ne sont pas dans la mire de l'assurance sociale ne s'adressent seulement qu'à une poignée de catégories sociales. Le système de protection sociale ne semble pas avoir encore atteint sa pleine maturité dans les pays latins : le passage à l'État-providence moderne demeure une « promesse institutionnelle » comme le note Leibfried :

« (...) many of these countries have made strong promises pointing towards a « modern welfare state » in their constitutions; it is the legal, institutional, and social implementation of which seems to be lacking in the Latin Rim, the welfare state of institutionalised promise.»<sup>29</sup>

<sup>28</sup> M. Ferrera (1996) «The Southern Model of Welfare in Social Europe», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 6, no. 1, p.19.

<sup>29</sup> S. Leibfried (1993) «Towards a European Welfare State?» dans C. Jones (ed.), *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, Grande-Bretagne, Routledge, p.142

Les pays appartenant au régime latin présentent un éventail de politiques familialisantes qui cherchent à consolider les ressources financières des familles, par l'entremise de transferts, pour qu'elles soient à même d'exercer un rôle de premier plan dans le bien-être de leurs membres. L'État n'engage pas d'effort soutenu pour collectiviser le poids des responsabilités familiales, ce qui se traduit notamment par un sous-développement de services sociaux : la famille (et particulièrement les femmes) est appelée à fournir gratuitement l'essentiel des services. L'empreinte familialiste est beaucoup plus marquée dans les pays latins, d'autant plus que les mécanismes de protection sociale contribuent à renforcer les rôles sociaux et familiaux des hommes et des femmes. Les femmes se voient octroyer des prestations sur la base de leur rôle de dispensatrice de soins aux membres de leur famille et peuvent plus difficilement bénéficier d'une protection suffisante sur la seule base de leur lien avec le marché du travail :

«If the state treats women (and other family members) principally on the basis of family roles as regards their duties but sends them unprotected onto the labour market in case of economic need, in a sense it exerts control over their paid and unpaid work because of the lack of minimum provisions and because care work is taken for granted.»<sup>30</sup>

Le poids des responsabilités familiales porté par les femmes leur permet difficilement de concilier le travail et la famille. Le peu de femmes qui choisissent de mener des carrières professionnelles doivent faire moult sacrifices pour remplir leurs responsabilités familiales : elles sont en quelque sorte des «*superwomen*», suivant l'expression de Moreno :

«As unpaid carers superwomen have greatly contributed to the well-being of families while pursuing professional careers. (...) superwomen have too often managed to accomplish two working days in one throughout a good deal of their lives. The absence of shared domestic work by other family members has meant sacrifices and long hours of commitments both inside and outside the home.»<sup>31</sup>

<sup>30</sup> R. Trifiletti (1999) «Southern European Welfare Regimes and the Worsening Position of Women», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 9, no. 1, p.54

<sup>31</sup> L. Moreno (2001) «Mediterranean Welfare and "Superwomen"», paper prepared for the ISA RC19 Conference *Old and New Social Inequalities What Challenges for Welfare States*, University of Oviedo, Spain, September, p.5

### 1.6 La résilience des régimes providentiels

Les régimes providentiels sont des types résilients, qui sont le fruit d'une construction historique : leur parcours présent et celui qui les attend porte le poids des compromis historiques qui ont structuré leurs institutions. À cet effet, l'approche néo-institutionnaliste historique présente un intérêt dans l'appréhension de la résilience des régimes providentiels et des mécanismes de protection sociale qui les caractérisent :

« (...) les institutions politiques formelles et l'étendue des capacités administratives de l'État (*state capacities*) affectent directement l'histoire des politiques sociales. En fait, ces facteurs permettraient d'expliquer, au moins en partie, les différences entre les systèmes nationaux de protection sociale : les institutions politiques, qui exercent une contrainte incontournable sur les réformateurs et les acteurs sociaux, structureraient leurs stratégies et leurs institutions.»<sup>32</sup>

Les fondations des régimes providentiels reposent donc sur une histoire institutionnelle qui concourt à délimiter le terrain des politiques sociales. L'agenda des politiques sociales porte aussi le poids de la culture politique établie, de l'empreinte idéologique qu'ont laissé les partis politiques sur les institutions. À cet effet, Huber et Stephens notent que de nombreuses réformes sociales ont survécu à un changement important de la garde politique, elles se sont institutionnalisées malgré l'accession au pouvoir de partis politiques qui s'y opposaient d'un point de vue idéologique. Ainsi, l'institutionnalisation des réformes sociales a transcendé dans bien des cas l'action politique et l'orientation idéologique des partis qui les ont mises en branle :

«Until the era of retrenchment, it was rare for secular conservative parties to roll back welfare states reforms instituted by social democratic or Christian democratic parties. Indeed, they generally accepted each new reform after it had been instituted, and the new center of gravity of the policy agenda became defined by the innovations proposed by the progressive forces of society. The reason for this change in posture of the conservative parties was that the reforms were popular with the mass public, especially the broad-based policies in the areas of pensions, education, and health care (...)»<sup>33</sup>

<sup>32</sup> D. Béland (2002) «Néo-institutionnalisme historique et politiques sociales : une perspective sociologique», dans *Politique et sociétés*, vol. 21, no. 3, p.36

<sup>33</sup> E. Huber et J. Stephens (2001), *op. cit.*, p.28-29

Étant subordonnées à un parcours institutionnel et politique, les fondations des régimes providentiels ne sont pas complètement inébranlables, mais ne peuvent toutefois s'écrouler du jour au lendemain. Si la résilience des régimes providentiels est acquise dans l'approche néo-institutionnaliste historique, cette dernière demeure toutefois énigmatique dans l'appréhension de perspectives de changement. Comme le notent Palier et Bonoli, les thèses néo-institutionnelles insistent souvent davantage sur l'empreinte du passé portée par les institutions politiques que sur l'identification de processus potentiellement porteurs de changement :

«Montrer que les systèmes ne changent pas permet donc de prouver la validité des thèses néo-institutionnelles dans le domaine de la protection sociale : ils ne changent pas car les variables importantes sont les variables liées aux passés, facteurs de résistance ; les variables économiques ou sociétales ont beau avoir changé depuis vingt ans, la stabilité des systèmes souligne que celles-ci pèsent peu au regard du poids des politiques passées. Dès lors, ces approches cherchent parfois surtout à vérifier leurs hypothèses, en minimisant l'importance d'évolutions marginales ou de faible ampleur financière, qui pourtant peuvent se révéler fondamentales.»<sup>34</sup>

Cette critique rejoint celle de Béland qui reproche au néo-institutionnalisme de négliger l'importance des variables socio-économiques dans l'articulation de la protection sociale et des réformes auxquelles elle est sujette :

«Malgré ses qualités indéniables, le néo-institutionnalisme rend toutefois difficilement compte des choix techniques et idéologiques qui donnent leur forme spécifique aux politiques sociales. Or, ces choix sont largement déterminés par des facteurs socio-économiques qui restent trop souvent à la marge des analyses néo-institutionnalistes. Pour comprendre le contenu des réformes adoptées dans le domaine de la protection sociale, il convient en effet de réintégrer certaines variables socio-économiques dans l'analyse institutionnelle.»<sup>35</sup>

Comme nous le verrons subséquemment, la construction méthodologique de notre modèle d'analyse est en partie inspirée de ces critiques du néo-institutionnalisme. Nous appréhendons la résilience de régimes providentiels à deux niveaux : d'une part, sur la base de variables de dépenses publiques rendant compte des grandes lignes de l'institutionnalisation de la protection sociale et, d'autre part, sur la base

<sup>34</sup> B. Palier et G. Bonoli (1999), op. cit., p.410

<sup>35</sup> D. Béland (2002), op. cit., p.29

de variables socio-économiques, qui représentent des retombées des dépenses publiques en même temps qu'elles structurent leur orientation.

À l'ère postindustrielle, l'appréhension de la résilience des régimes providentiels pose des défis intéressants dans la mesure où cette résilience fût historiquement construite pour faire face et répondre aux réalités et aux risques propres aux sociétés industrielles. Cette résilience pourra-t-elle s'accommoder avec les nouvelles exigences d'économies tertiarisées qui misent sur le capital humain et sur la flexibilité ? Comment l'articulation des piliers de bien-être que sont l'État, le marché et la famille tiendra-elle la route face à la pléthore de nouveaux risques qui pèsent sur les sociétés post-industrielles (chômage, pauvreté, monoparentalité, santé, etc.) ? Pour saisir le déploiement des nouvelles réalités qui posent des défis à la résilience des régimes providentiels, nous tenterons de mettre en exergue les éléments centraux de la matrice des risques propre aux sociétés post-industrielles et les changements qu'elle implique au niveau de l'articulation entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être bien-être.

## **Chapitre 2 – La reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la famille à l'ère post-industrielle**

---

Nous avons mis en relief jusqu'ici les réponses classiques des régimes providentiels aux problèmes et aux risques sociaux ainsi que l'articulation des piliers de bien-être sur laquelle s'appuient ces réponses. Ces réponses résilientes recourent approximativement la période de consolidation de l'État-providence dans la période d'après-guerre et il y a lieu de se demander si elles survivront aux économies post-industrielles et à la nouvelle matrice de risques qui leur est spécifique. Pour saisir les remaniements qui guettent les régimes providentiels et leur résilience, nous nous proposons de brosser un portrait schématique d'une part, de la configuration des rapports entre l'État, le marché et la famille pendant l'Âge d'or de l'État-providence (1945-1975 approximativement) et, d'autre part, de la reconfiguration de ces rapports à l'ère post-industrielle.

### **2.1 L'évolution des rapports entre les piliers de bien-être**

Pendant la période de l'Âge d'or de l'État-providence, les rapports entre l'État, le marché et la famille étaient plus clairs et étaient empreints d'une relative stabilité. Le régime de production industrielle qui donnait forme à la sphère marchande reposait sur le plein-emploi, sur des contrats à durée indéterminée garantissant une certaine stabilité financière aux travailleurs (principalement des hommes, les femmes étant confinées à la sphère domestique et familiale) tout au long de leur vie active, et enfin sur une productivité économique essentiellement nationale. Dans ce contexte, la qualification et le capital humain n'étaient pas à proprement parler les vecteurs du plein-emploi. Les risques de chômage relevaient alors davantage de la conjoncture que d'un problème économique structurel et les chômeurs pouvaient espérer que leur force de travail soit rapidement absorbée par l'économie. Les travailleurs pouvaient en général tirer la majeure partie de leurs ressources financières du marché et subvenir aux besoins de leurs familles dans un contexte où le modèle de l'homme gagne-pain et de la femme-ménagère était socialement renforcé et où une bonne partie des services aux personnes dépendantes (enfants et personnes âgées) était prise en charge dans la sphère familiale.

Les éléments constitutifs d'un régime de production industrielle sont difficilement transposables aux réalités économiques des économies post-industrielles. Le marché du travail est plus que jamais transnational, pluriel et segmenté, et il commande une certaine flexibilité dans la production, le temps et les horaires de travail. L'emploi apparaît aujourd'hui comme un filet de sécurité plus fragile, perméable aux risques du marché. Le marché et l'organisation du travail se sont passablement transformées dans leur passage à l'ère post-industrielle, si bien que la terminologie employée pour rendre compte des institutions, des processus et des rapports sociaux dans le monde du travail industriel peut difficilement saisir les changements et les reconfigurations du travail qui se déroulent dans les sociétés post-industrielles, comme le souligne Beck :

«Les catégories de base en vigueur jusqu'alors – entreprise, profession, travail salarié – ne correspondent plus à la réalité de cette organisation du travail qui, parce qu'elle est morcelée, devient socialement invisible. Elles s'adaptent à peu près aussi mal au système de sous-emploi naissant que les catégories héritées de la société féodale au cadre des conditions de travail de la société industrielle. Cela ne veut pas dire que le travail salarié est purement et simplement aboli par cette évolution, au contraire : ces nouvelles formes de sous-emploi flexibles et plurielles représentent à la fois *plus* de travail salarié que jamais et *plus du tout* de travail salarié – ce qui signifie simplement que nos catégories héritées de la société industrielle sont incapables d'appréhender la réalité du travail qui s'esquisse aujourd'hui.»<sup>36</sup>

Si la réalité du travail s'est passablement transmuée, les prémisses de l'intervention étatique sur le marché se sont aussi déplacées. La qualification et le capital humain constituent désormais les catalyseurs de l'intégration en emploi dans les sociétés post-industrielles et deviennent aussi un enjeu crucial dans les rapports entre le marché et l'État. Comme le soulignent Allmendinger et Leibfried, les performances des économies post-industrielles reposent largement sur les ressources éducatives et formatrices mises à la disposition des citoyens pour bonifier leurs qualifications : «(...) a service and knowledge society will

<sup>36</sup> U. Beck (2001) *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, Champs, p.305

depend on the qualifications of the average citizen and not just of the elite; on her or his productive and integrative capabilities.»<sup>37</sup>

Si l'intervention de l'État sur le marché du travail fût relativement passive pendant l'Âge d'or de l'État-providence, se ramenant principalement à des transferts accordés aux chômeurs et aux travailleurs devant soutenir une famille nombreuse, elle s'insère de plus en plus dans une stratégie active et intégrée visant à mettre des ressources et des services à la disposition de la main-d'œuvre inactive pour améliorer ses qualifications et faciliter sa réinsertion en emploi :

« (...) *active* policies include measures to improve the access by the inactive or unemployed to the labour market, investment in skills, and generally the functioning of the labour market. These are in contrast to the more traditional *passive* income maintenance benefits. »<sup>38</sup>

Au delà d'une stratégie active sur le marché du travail, certains États embrassent déjà une approche plus large de l'activation en inscrivant l'architecture de leur protection sociale dans une perspective d'investissement social. L'État d'investissement social s'implique activement dans plusieurs champs pour outiller la main-d'œuvre actuelle et future: l'éducation tout au long de la vie (du niveau primaire au niveau universitaire, en incluant la formation sur le marché du travail), des investissements en santé, le financement de services aux familles, etc. Il s'agit moins d'absorber les risques du marché à travers un filet de protection sociale que de renforcer les capacités des travailleurs et de futurs travailleurs à faire face à ces risques, de cultiver un «entrepreneurship» dans la gestion des risques :

« (...) l'investissement se fera sans doute moins dans le renforcement des mailles du filet de protection, que dans ceux et celles qui se balancent au dessus du filet, c'est-à-dire, pour poursuivre sur la même métaphore, les 'acrobates/travailleurs' qui sautent et volent d'un trapèze (emploi) à un autre et qui comptent sur leur seule force et talent pour ne pas tomber (sans-

<sup>37</sup> J. Allmendinger et S. Leibfried (2003) «Education and the Welfare State: the four worlds of competence production», dans Journal of European Social Policy, vol. 13, no.1, p.64

<sup>38</sup> M. Powell et A. Barrientos (2004) «Welfare Regimes and the Welfare Mix», dans European Journal of Political Research, 43, p.88

emploi). L'idée est de donner des 'ailes' aux 'trapézistes' de sorte qu'ils aient de moins en moins besoin du filet.»<sup>39</sup>

Le futur est le terrain de l'État d'investissement social : il s'agit d'investir pour obtenir des retours payants à moyen et à long terme : «la notion d'investissement social implique l'espoir d'un bénéfice, d'un gain futur.»<sup>40</sup> Dans cette optique, l'investissement dans l'enfance apparaît essentiel à la viabilité à long terme des économies postindustrielles. Il peut notamment apporter des dividendes pour l'autre pôle extrême du cycle de vie, soit la vieillesse. À cet effet, Esping-Andersen et Sarasa notent que l'articulation du bien-être des futurs retraités sera largement tributaire d'un investissement dans l'enfance :

« (...) future pensioner welfare is doubly conditional on the life chances of children now: first, their future productivity is an important precondition for financing the coming pension burden; second, the better their lives, the better will also be their welfare when, one day, they too become elderly. »<sup>41</sup>

Certains États ont déjà emboîté le pas d'une telle stratégie d'investissement social, selon laquelle les investissements devraient se payer d'eux-mêmes, puisqu'ils alimentent à court, à moyen et à long terme l'engrenage des économies tertiarisées. Qu'ils s'inscrivent faiblement ou intégralement dans cette stratégie, les États sont appelés à intervenir de façon plus marquée et explicite sur le marché en faisant le pari de la flexibilité post-industrielle. L'articulation de la protection sociale et de la flexibilité pose toutefois des défis de taille à l'État-providence quant à ses capacités à conjuguer les deux éléments sans affaiblir les fondations de la protection sociale. Ferrera, Hemerijk et Rhodes soutiennent que la protection sociale peut être aménagée autour d'une flexibilité dans la production et l'emploi, assurant ainsi non plus une sécurité, mais une 'flexicurité' :

«While there is a broad range of possible strategies for increasing labour market flexibility, they are often regarded as counterproductive in terms of equity and social security. The basic challenge for effective employment policy thus lies in

<sup>39</sup> D. Saint-Martin (2003) «De l'État-providence à l'État d'investissement social : un nouveau paradigme pour enfant-er l'économie du savoir ?» dans Leslie A. Pal. *How Ottawa spends 2000-2001 : past imperfect, future tense*, Toronto, Oxford University Press, p.49

<sup>40</sup> Ibid., p.39

<sup>41</sup> G. Esping-Andersen et S. Sarasa (2002) «The generational conflict reconsidered», dans *Journal of European Social Policy*, vol.12, no.1, p.6

reconciling labour market flexibility with measures to counter growing social exclusion and the emergence of a class of working poor. There is no inherent contradiction between these objectives. To the contrary, the general acceptance of flexible arrangements in the labour market is likely to be increased if flexibility is matched by a decent standard of social protection.»<sup>42</sup>

Qui plus est, la flexicurité se pose comme une voie possible pour faciliter l'intégration des femmes sur le marché du travail et l'articulation travail/famille, notamment si l'emploi à temps partiel fait l'objet d'une protection sociale :

« If part-time work is recognised as a normal job, supported by access to basic social security and allows for normal career development and basic economic independence, part-time jobs can generate gender equality and active security of working families.»<sup>43</sup>

Nous reviendrons subséquemment sur le concept de flexicurité dans notre discussion sur les affinités électives entre les régimes providentiels et les régimes de production.

En somme, on peut voir que la sphère marchande ne peut plus se suffire à elle-même en tant que principal pilier de bien-être : le marché ne procure plus une garantie de viabilité financière à long terme aux individus et voit son rôle altéré dans la distribution tripartite du bien-être. Le marché étant de plus en plus le catalyseur de l'intégration sociale, l'État est appelé à tisser des liens plus substantiels avec lui et à diriger davantage son intervention vers des mesures qui sont à mêmes de consolider la productivité et la santé des économies post-industrielles.

À l'instar du marché, la sphère familiale en vient à représenter des risques, plutôt que de les absorber comme elle le faisait à l'Âge d'or de l'État-providence. Le modèle familial qui était au fondement des sociétés industrielles d'après-guerre reposait sur la famille nucléaire, les modèles d'homme gagne-pain et de la femme-

<sup>42</sup> M. Ferrera, A. Hemerijck et M. Rhodes (2001) «The Future of Social Europe: Recasting Work and Welfare in the New Economy», dans A. Giddens (ed.) *The Global Third Way Debate*, London, Polity, p.120

<sup>43</sup> Ibid., p.121

ménagère et sur une prise en charge des personnes dépendantes au sein de la sphère familiale. Les rapports qu'entretenait l'État avec la famille se ramenaient essentiellement à une assistance financière visant à renforcer la famille en tant que pilier de bien-être, l'État s'inscrivant à divers degrés dans une logique de subsidiarité qui confère à la famille un rôle primordial dans l'articulation du bien-être des personnes dépendantes :

«The prevailing family was integral to the post-war risk structure. Social policy both assumed, and actively encouraged, the male bread-winner, female housewife norm. The perceived risks had less to do with divorce or lone motherhood, and more with the possibility that the bread-winner would lose his capacity to furnish an adequate family wage. Hence the accent on income maintenance and job protection. Social services or 'women friendly' programmes, such as parental leave and daycare, were very underdeveloped because women were assumed to withdraw from employment at childbirth.»<sup>44</sup>

S'il était autrefois socialement convenu qu'il revenait aux familles de s'occuper des dépendants, les familles d'aujourd'hui ne peuvent assumer à elles seules ces responsabilités et la logique de subsidiarité qui était à la base de l'intervention de plusieurs États à l'endroit des familles survit difficilement aux nouvelles réalités que vivent ces dernières. Les familles ne peuvent plus se suffire à elles-mêmes comme autrefois : les ressources nécessaires à leur bien-être se sont élargies et s'articulent de plus en plus autour de services sociaux, comme les services de garde. Comme le souligne Esping-Andersen, l'accès à de tels services s'avère crucial dans la prise en charge des risques familiaux :

«It is (...) evident that new risks in large measure must find their solution in access to social services. Two-earner households may embody women's desire for careers, but they may also be a response to declining male earnings, a last-ditch effort to maintain their middle-class lifestyle. Like single mothers, their ability to work (and escape poverty) depends on the availability of care services.»<sup>45</sup>

La transmutation de la sphère familiale a redessiné les rôles sociaux des femmes. Le travail des femmes dépasse aujourd'hui largement la sphère domestique et le partage des tâches domestiques tend à être un peu moins sexué qu'auparavant. Les

<sup>44</sup> G. Esping-Andersen (1999) *op. cit.*, p.148-149

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.150

femmes ont intégré massivement le marché du travail (surtout le secteur des services) et sont en quelque sorte le moteur des économies postindustrielles. Comme le soulignent Clement et Myles, les femmes sont passées d'emplois de services domestiques gratuits à des emplois de services marchands rémunérés :

«Almost all (the) growth in female employment occurred in services. Indeed, if unpaid domestic work were counted as an industry in the usual classifications, we might describe postindustrialism more in terms of the shift from unpaid to paid service work and put less emphasis on the "goods to services" metaphor.»<sup>46</sup>

L'intégration des femmes sur le marché du travail a pavé la voie à des mesures défamilialisantes comme les systèmes de garderies publiques, qui prennent le relais de la famille en ce qui concerne le développement des enfants. Le sort des femmes s'est amélioré grâce à l'introduction de politiques défamilialisantes qui leur permettent d'atteindre un meilleur équilibre entre leurs responsabilités familiales et leur vie professionnelle.

Pendant la période d'Âge d'or de l'État-providence, la prise en charge étatique des risques liés au cycle de vie concernait essentiellement les deux pôles extrêmes de ce cycle, à savoir l'enfance et la vieillesse. L'État octroyait des transferts aux familles avec des enfants (allocations familiales) et aux personnes du troisième âge (suppléments de revenus) et assumait que le bien-être de ces personnes dépendantes allait être assuré par la famille, principalement sous la forme de services gratuits. Puisque les familles pouvaient compter sur un travailleur (généralement un homme) dont les rétributions sur le marché du travail pouvait assurer une certaine sécurité financière au ménage, elles avaient les capacités de rassembler les ressources nécessaires à la prise en charge des risques et du bien-être des personnes dépendantes, d'autant plus que l'assistance financière de l'État venait tacitement renforcer le pôle familial dans la production et la distribution du bien-être. En somme, l'assistance étatique en regard des risques associés au cycle de vie reposait essentiellement sur une stratégie de soutien passif (transferts) dans laquelle la sécurité d'emploi des familles constituait la pierre angulaire de la

<sup>46</sup> W. Clement et J. Myles (1994) *Relations of Ruling: Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, p.34

protection sociale et de la viabilité économique de la famille dans la prise en charge des dépendants.

La transformation que connaît la sphère familiale depuis quelques décennies pose des défis de taille à l'État-providence, qui doit composer avec une matrice diversifiée et complexe de risques familiaux et de risques reliés au cycle de vie : la monoparentalité, la pauvreté chez les enfants, la pauvreté dans les familles à deux gagne-pain (*working poors*), les épisodes de chômage, etc. La sphère familiale ne peut plus absorber la majorité des risques associés au cycle de vie, qui touchent plus particulièrement l'enfance et l'âge adulte et dont la gestion se pose de plus en plus en termes d'accès à des services sociaux, comme le souligne Esping-Andersen :

« (...) the main welfare needs within young and aged households have less to do with improved income transfers and more to do with access to services. Among the ultra-aged in particular, the pressing need is for home-help services and care-centers. Within child families, poverty can best be stemmed by enhancing parents' labour market prospects and earnings capacity.»<sup>47</sup>

La gestion politique des risques associés au cycle de vie doit aussi reconnaître la diversité et la pluralité des parcours de vie des individus. Notons à cet effet que les parcours possibles de sortie du marché du travail sont plus que jamais diversifiés et que la retraite est loin d'être un processus qui s'articule de façon uniforme pour l'ensemble des travailleurs. Comme le souligne Kawachi, la retraite constitue une décision qui intègre plusieurs dimensions du parcours de vie des individus et de leurs proches : « (...) retirement behaviour (is) the result of the interplay between an individual's characteristics and preferences, a set of institutional rules and incentives, and a household's characteristics and marital concerns.»<sup>48</sup> Au-delà de la problématique de la retraite, force est de constater que l'enchaînement des étapes du cycle de vie est beaucoup moins linéaire qu'auparavant en raison de la multitude des parcours de vie que connaissent les individus, ce qui pose des défis de taille pour les politiques sociales.

<sup>47</sup> G. Esping-Andersen (2001) «A Welfare State for the 21<sup>st</sup> Century», dans A. Giddens (ed) *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, p.139

<sup>48</sup> J. Kawachi (2004) «Cross National Perspectives on the Life Course: A Critical Review and Suggestions for Future Research», Paper produced for Yale Comparative Workshop, p.32

Somme toute, la sphère familiale s'est passablement transformée en tant que pilier de bien-être et, à l'instar du marché, elle semble générer davantage de risques qu'auparavant. La nature des relations entre l'État et la famille s'est complexifiée et se pose de plus en plus en termes de conciliation travail/famille et d'accès à des services sociaux.

À la lumière de ce portrait sommaire des rapports entre l'État, le marché et la famille, il appert que les problèmes qui se posent pour l'État-providence ainsi que les défis qui l'attendent résultent en partie de l'ébranlement du marché et de la famille en tant que piliers de bien-être et des nouveaux risques qu'ils produisent. Il faut garder à l'esprit que l'État-providence ne saurait fonctionner sans tisser des liens avec la famille et le marché et que la crise de l'État-providence que décrivent plusieurs analystes, s'il en est une, renvoie aussi à une crise de ces deux institutions.

## **2.2 Les rapports entre les régimes providentiels et les régimes de production**

L'architecture de la protection sociale dans les régimes providentiels est largement tributaire de la configuration des régimes de production qui structurent les institutions économiques. Les rapports qu'entretient l'État avec le marché dépendent en grande partie de l'articulation de la production économique, des institutions et des acteurs impliqués dans sa régulation. Les régimes de providentiels et les régimes de production entretiennent entre eux des liens étroits et leur évolution est parallèle et interdépendante à bien des égards :

« (...) within each country, certain -though not all- aspects of its welfare state and production regimes do "fit" each other. Specifically, wage levels and benefit levels have to fit, and labor market and social policies have to be in accord such as not to create perverse incentives. In addition, the type of production for the world market has to fit with the qualification of the labor force and with wage and benefit levels.»<sup>49</sup>

---

<sup>49</sup> E. Huber et J. Stephens (1999) *Welfare State and Production Regimes in the Era of Retrenchment*, Occasional Papers, Institute for Advanced Studies, Princeton, p.7

Les affinités électives entre les régimes providentiels et les régimes de production ont été assez peu étudiées jusqu'à présent et la littérature sur le sujet est plutôt embryonnaire. La protection sociale a longtemps été appréhendée comme une contrepartie aux effets désintégrateurs du marché, se positionnant en opposition par rapport à ce dernier :

«The welfare state is merely conceived as an 'institutionalised counter-principle of capitalism' (Lepsius) and social policy is predominantly perceived as 'politics against markets' (Esping-Andersen). Thus the importance of the welfare state for a nation's social system of production has been underestimated in the past.»<sup>50</sup>

L'étude des rapports qu'entretiennent les régimes providentiels et les régimes de production permet d'introduire une perspective d'analyse plus large qui tient compte des rapports et des rétroactions entre le développement social et le développement économique. L'appréhension de ces rapports apparaît comme d'autant plus importante à une époque où les bases du développement économique sont plus que jamais sociales. Nous voudrions maintenant mettre en exergue certains rapprochements entre les régimes providentiels et les régimes de production qui ne devraient pas échapper à notre analyse.

Les régimes de production renvoient à l'aménagement de la production économique à travers le marché et les institutions qui lui sont rattachées. La perspective des régimes de production adoptée par Huber et Stephens est novatrice dans la mesure où elle met en relief, d'une part, les institutions propres aux régimes de production et, d'autre part, les politiques qui découlent de l'agencement et des interactions entre ces institutions :

«In the case of production regimes, the relevant institutions are private and public enterprises (industrial and financial), associations of capital interests (business associations and employer organizations) and labor, labor market institutions, and governmental agencies involved in economic policy making, as well as the patterns of interaction among all of them; the relevant policies are labor market policy, macroeconomic

---

<sup>50</sup> B. Ebbinghaus et P. Manow (2001) «Studying Varieties of Welfare Capitalism», dans B. Ebbinghaus et P. Manow (eds.) *Comparing Welfare Capitalism. Social Policy and Political Economy in Europe, Japan and the USA*, London, Routledge, p.11

policy, trade policy, industrial policy, and financial regulation.»<sup>51</sup>

Dans la littérature sur les régimes de production, on peut distinguer deux types de régimes sur la base de l'intensité de la coordination de leurs activités. Premièrement, les régimes coordonnés se caractérisent par des pratiques corporatistes qui structurent le fonctionnement des entreprises :

«In coordinated economies, employers are able to organize collectively in training their labor force, sharing their technology, providing export-marketing services and advice for R and D and for product innovation, setting product standards, and bargaining with employees. The capacity for collective action on the part of employees shapes stable patterns of economic governance encompassing a country's financial system, its vocational training, and its system of industrial relations.»<sup>52</sup>

Parmi les régimes coordonnés, il faut distinguer la coordination centralisée de la coordination décentralisée ou sectorielle. La première forme correspond aux pays nordiques dans lesquels les négociations tripartites se déroulent au niveau national, ce qui confère une tribune de choix pour les revendications du mouvement syndical et qui jette les bases de conditions de travail et de production uniformes au niveau national. La seconde forme de coordination semble plutôt s'appliquer aux pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud: les pratiques corporatistes se font à un niveau sectoriel ou régional et confèrent aux organisations syndicales un poids non négligeable, mais qui est loin d'être comparable au pouvoir détenu par les syndicats en Scandinavie, essentiellement parce que ces derniers ont pu compter sur des liens très forts avec des partis politiques sociaux-démocrates qui ont été conduits au pouvoir à maintes reprises, ce qui n'est pas le cas dans les pays conservateurs et latins qui ont plutôt une tradition politique marquée par la démocratie chrétienne.

Les régimes de production non coordonnés doivent quant à eux fonctionner dans un cadre décentralisé dans lequel l'organisation des activités s'articule principalement au niveau de l'entreprise. Les pratiques corporatistes sont quasi

<sup>51</sup> E. Huber et J. Stephens (2001), *op. cit.*, p.86

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.99

absentes et les syndicats ont un pouvoir restreint dans la mesure où ils ne peuvent bénéficier d'un cadre institutionnel fort leur permettant de canaliser leurs revendications : «Private sector trade unions were viewed as impediments in employer decision making, had little rôle in coordinating their activities, and were weak.»<sup>53</sup> Ce type de régime de production prévaut à différents degrés dans les pays anglo-saxons. Si la voie du marché structure l'organisation de la protection sociale dans le régime libéral, on peut en dire autant de l'organisation de la production économique, qui est soumise à peu de régulations et qui laisse une plus grande latitude aux entreprises.

L'appréhension des affinités électives entre les régimes providentiels et les régimes de production présente un nouvel intérêt à l'ère post-industrielle où les rapports entre la protection sociale et l'organisation du marché sont de plus en plus complémentaires. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les économies post-industrielles sont appelées à articuler une flexibilité à plusieurs niveaux : heures de travail, horaires de travail, mobilité en emploi, etc. Les risques économiques et sociaux associés à cette flexibilité posent des défis de taille à l'État-providence : celui-ci peut-il mettre en œuvre des mesures de protection sociale qui peuvent conjuguer flexibilité et sécurité ? À cet effet, la flexicurité peut être une voie possible pour une reconfiguration de la protection sociale :

« (...) a policy strategy that attempts, synchronically and in a coordinated way, to enhance the flexibility of labour markets, the work organisation and labour relations on the one hand, and to enhance security – employment security and social security – notably for weaker groups in and outside the labour market on the other hand»<sup>54</sup>

L'articulation politique de la flexicurité sous-tend un soutien aux individus qui connaissent des périodes transitoires en raison d'un retrait, volontaire ou non, du marché du travail :

«Both in cases of involuntary discontinuities (e.g. in the case of unemployment) and in cases of voluntary discontinuities (e.g. in the case of sabbaticals or parental leave) transitions from status to status occur. An important field for a policy oriented towards

<sup>53</sup> Ibid., p.100

<sup>54</sup> T. Wilthagen, et R. Rogowski (2002) «Legal Regulation of Transitional Labour Markets», dans Schmid et Gazier (eds). *The Dynamics of Full Employment: Social Integration through Transitional Labour Markets*. Cheltenham: Edward Elgar, p.250

flexicurity is to support these transitions and to limit the negative effects of transitions in the field of social security.»<sup>55</sup>

Qui plus est, le soutien accordé pendant des périodes transitoires doit s'inscrire dans une perspective de parcours de vie et reconnaître l'interconnexion et les allers-retours entre l'emploi rémunéré et d'autres dimensions sociales (famille et réseaux sociaux, éducation, santé, etc.) dans la vie des individus. La flexicurité suggère à cet effet que l'organisation du marché s'inscrive dans une perspective de parcours de vie, pavant ainsi la voie à des «*transitional labour markets (TLM)*»<sup>56</sup> :

«The key assumption in the TLM model (...) is that the borders between the labour market and other social systems – private households, unemployment, training and education and retirement – have to become and are indeed becoming more open for transitory states between gainful employment and productive non-market activities.»<sup>57</sup>

En somme, les régimes providentiels affichent plusieurs affinités électives avec les régimes de production et la protection sociale qu'ils mettent en œuvre repose en partie sur les paramètres qui structurent et orientent la production économique. Les défis qui se posent à la configuration traditionnelle des régimes providentiels ne sauraient être pleinement appréhendés sans considération pour les régimes de production. Notre démarche d'analyse cherchera à mettre en relief certains éléments de l'évolution des régimes de production à travers la reconfiguration des relations entre les trois piliers de bien-être que sont l'État, le marché et la famille.

<sup>55</sup> U. Klammer (2004) «Flexicurity in a Life-Course perspective», dans *Transfer*, vol.10, no.2, p.293

<sup>56</sup> Le concept de «*transitional labour markets*» a été développé par Günther Schmid. Voir à cet effet : G. Schmid (2000) «Transitional Labour Markets : A New European Employment Strategy», dans B. Marin, D. Meulders et D. Snower (éd.) *Innovative Employment Initiatives*, Aldershot, Ashgate, pp.223-253 et G. Schmid et B. Gazier (éd.) (2002) *The Dynamics of Full Employment : Social Integration Through Transitional Labour Markets*, Cheltenham (UK) and Brookfield (USA), Edward Elgar

<sup>57</sup> T. Wilthagen (2002) «The Flexibility-Security Nexus: New approaches to regulating employment and labour markets», Paper for the *British Journal of Industrial Relations* "The politics of Employment Relations" Conference, 16-17 September, p.6-7

### **2.3 Étudier l'évolution des régimes providentiels**

L'articulation des piliers de bien-être que représentent l'État, le marché et la famille connaît des reconfigurations qui risquent de déplacer quelque peu les contours des régimes providentiels. Nous avons mis en exergue précédemment les caractéristiques des régimes providentiels et les défis et nouveaux risques sociaux et économiques auxquels ils sont confrontés. Les enjeux de l'évolution des régimes providentiels ayant été identifiés, nous pouvons à présent jeter les bases de notre modèle analytique.

### Chapitre 3 – Problématique de recherche

---

Nous avons jusqu'à présent mis en relief les défis que pose le passage à l'ère post-industrielle pour les régimes providentiels. Les réponses classiques des régimes providentiels en regard des risques sociaux et du rôle assumé par les piliers de bien-être (l'État, le marché et la famille) dans la prise en charge de ces risques se sont consolidées à l'ère industrielle. La résilience des logiques institutionnelles des régimes providentiels est mise à l'épreuve par la pluralité et la diversité des risques sociaux qui sont propres aux sociétés post-industrielles. La capacité des piliers de bien-être à absorber les risques sociaux n'est plus la même, les frontières de leur champ d'action se sont déplacées quelque peu.

Les bases des économies post-industrielles sont résolument sociales et la viabilité des politiques sociales est à la mesure de l'étendue des risques et des problèmes sociaux qui sont dans leur mire. Qui plus est, l'État est appelé à se redéfinir à travers les politiques sociales qu'il met en œuvre, en passant d'une approche palliative de la gestion des risques sociaux à une approche davantage intégrée, qui s'attaque aux sources mêmes des risques sociaux et qui reconnaît explicitement l'interpénétration de ces risques. En d'autres mots, l'État peut difficilement se contenter de garantir des mesures de protection sociale pour «réparer» des problèmes sociaux ou certaines de leurs manifestations ; d'une part, parce qu'une telle stratégie pèserait lourd sur ses coffres étant donné la complexité et la diversité des problèmes sociaux et, d'autre part, parce qu'elle ne ferait qu'attaquer les problèmes sociaux en surface. Les stratégies actives de la gestion des risques sociaux risquent de gagner en importance dans l'agenda des politiques sociales, en insistant davantage sur les ressources et les services à mettre en œuvre pour outiller les individus pour qu'ils soient à même de gérer et de faire face aux risques sociaux.

Comme nous l'avons vu précédemment, la configuration du marché s'est passablement transmutée à l'ère post-industrielle : les qualifications et les compétences des travailleurs reposent plus que jamais sur leur formation scolaire ; les frontières des marchés dépassent le cadre national ; le processus de production,

les statuts d'emploi et les heures de travail font l'objet de diverses formes de flexibilité; etc. En marge de ces évolutions, la sécurité rattachée à l'emploi s'est quelque peu effritée. Si l'emploi n'est plus un gage de sécurité financière comme autrefois et qu'il est plus perméable aux risques du marché, c'est que la réalité même du travail a passablement évoluée dans le passage à l'ère post-industrielle. Les trajectoires de vie active se sont diversifiées et ne sont plus aussi uniformes qu'autrefois où la plupart des travailleurs pouvaient espérer occuper un emploi à durée indéterminée. Le nombre d'emplois assortis de contrats permanents a chuté ; les travailleurs sont sujets à une plus grande mobilité dans leur trajectoire professionnelle et sont appelés à occuper divers statuts d'emploi au cours de leur vie active. La sécurité financière que confère le marché aux travailleurs étant à la mesure de leur statut d'emploi, l'accommodement de la sécurité d'emploi et de la diversité des trajectoires et des statuts d'emploi constitue un enjeu important à l'ère post-industrielle. En ce sens, les débats autour de la sécurité d'emploi risquent de se poser de plus en plus en termes de flexicurité.

Les besoins des familles quant à la prise en charge du bien-être de leurs membres se sont élargis et commandent des ressources qui vont au-delà de ce que la sphère familiale peut fournir à elle seule. Le travail des femmes n'est plus exclusivement confiné à la sphère domestique ; l'intégration des femmes sur le marché du travail a changé la donne dans la production et la distribution du bien-être des familles, qui s'articule de plus en plus sur la base d'un équilibre entre le travail et la famille. Si, par le passé, les politiques familiales ont privilégié les transferts aux familles, c'est que ces dernières avaient à leur disposition l'essentiel des ressources et, surtout, du temps pour assurer pleinement le bien-être de leurs membres. Les besoins des familles s'articulent désormais davantage autour de services sociaux (les services à la petite enfance et aux aînés notamment) qui viennent prendre le relais de la famille dans des fonctions qu'elle était jadis en mesure d'assumer pleinement. Il faut aussi ajouter que les familles peuvent plus difficilement se suffire à elles-mêmes dans la prise en charge des risques liés au cycle de vie, et plus particulièrement en ce qui a trait aux deux pôles extrêmes du cycle de vie: l'enfance et la vieillesse. L'articulation du bien-être des individus

appartenant à ces deux pôles ne repose plus exclusivement sur la famille et se pose de plus en plus en termes de services sociaux.

Au-delà des défis qui attendent l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être, la configuration classique des rapports entre ces trois piliers de bien-être est mise à l'épreuve par la réalité des sociétés post-industrielles. Comme nous l'avons évoqué précédemment, notre objet de recherche consiste à analyser les régimes providentiels de 1985 jusqu'à aujourd'hui pour mettre en relief leurs possibles reconfigurations ou la persistance de leur résilience dans leur passage à l'ère post-industrielle. Notre objet pose une double question analytique : d'une part, si les régimes connaissent une réarticulation, quels sont ses principes directeurs et quelles conséquences entraîne-t-elle dans le partage des responsabilités dans la production et la distribution du bien-être entre les piliers que sont l'État, le marché et la famille ?; et, d'autre part, si les régimes présentent une relative stabilité dans le temps, comment aménagent-ils les défis des sociétés post-industrielles à leur résilience historiquement construite ? Après avoir jeté les bases théoriques que commande notre examen, nous voudrions maintenant mettre en relief plus formellement les concepts qui structureront notre problématique, en soulignant le jeu d'interrelations qui les unit. Nous chercherons donc à expliciter notre objet de recherche en définissant les concepts suivants: les régimes providentiels, la démarchandisation, la stratification, la défamilialisation, l'État, le marché, la famille et la résilience.

### **3.1 Les régimes providentiels**

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'architecture de la protection sociale ne peut se résumer à des arrangements politico-institutionnels ; la construction même de ces arrangements repose implicitement sur le rôle et les responsabilités assumés par le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être. Le concept de régime providentiel permet d'embrasser une vision plus large de la protection sociale, qui va au-delà de la sphère étatique et qui cherche à mettre en exergue le jeu d'interrelations entre différents piliers de bien-être :

«The 'welfare regime' is a broad concept that covers the state-market-family nexus. Contemporary debate 'has been far too focused on the *state*' and we should bring market and social (especially familial) production of welfare clearly into focus.»<sup>58</sup>

La configuration des piliers de bien-être est au fondement des différentes logiques institutionnelles qui animent les régimes providentiels ; ces logiques revêtent une dimension politique ou étatique, mais leurs assises sont profondément sociales. L'originalité du concept de régime providentiel réside dans le fait qu'il rend compte de cette construction sociale qui est au fondement de la protection sociale.

Plus spécifiquement, les régimes providentiels peuvent être définis sur la base de trois critères : l'étendue des droits de démarchandisation qu'ils présentent, le système de stratification sociale auxquels ils donnent forme et, finalement, la tangeante familialiste ou défamiliasante qu'y prennent les politiques sociales.

Les droits de démarchandisation rendent compte de la mesure dans laquelle les individus peuvent avoir accès à des prestations et des services sociaux indépendamment de la force de leur lien d'emploi. L'étendue des droits de démarchandisation est inégale d'un régime providentiel à l'autre et reflète les conditions d'éligibilité à des mesures de protection sociale. Dans le régime social-démocrate, les droits de démarchandisation sont très larges et sont au fondement d'un système de protection sociale qui revêt un caractère universel. Dans le régime libéral, ces droits sont plutôt limités et rendent compte du caractère résiduel de l'État : ce dernier cible les individus dont la force du lien d'emploi les rend inéligibles à des mesures privées de protection sociale et leur confère un soutien minimal, en exigeant une démonstration des besoins des prestataires («*means testing*»). Dans les régimes conservateur et latin, les droits de démarchandisation sont assez étendus, mais ne concernent que ceux qui souscrivent et contribuent à des schèmes d'assurance sociale à travers leur emploi, ainsi que leur famille.

---

<sup>58</sup> D. Wincott (2001) «Reassessing the Social Foundations of Welfare (State) Regimes», dans New Political Economy, vol.6, no.3, p.412

Les régimes providentiels concourent à construire et à renforcer un système de stratification sociale à travers les mécanismes de protection sociale qu'ils mettent en œuvre. L'étendue de la clientèle admissible à des formes de protection sociale reflète des approches qualitativement différenciées pour s'attaquer aux inégalités sociales et pour cultiver des solidarités entre classes sociales. Dans le régime social-démocrate, le caractère universel de la protection sociale tend à construire des solidarités entre les différentes classes sociales et à amenuiser les inégalités sociales. Dans le régime libéral, la primauté du marché dans l'articulation de la protection sociale donne forme à une stratification sociale qui reflète les inégalités du marché. Dans les régimes conservateur et latin, l'assurance sociale trace les contours d'une stratification qui se cristallise à travers les catégories professionnelles et qui mise aussi largement sur les solidarités dans la sphère familiale.

La défamilialisation des politiques sociales peut être définie comme étant une collectivisation des responsabilités et de la charge familiale qui confère une certaine indépendance aux parents vis-à-vis leur famille, leur permettant notamment d'atteindre un meilleur équilibre entre leur vie active et leur vie familiale. À l'inverse, des politiques familialisantes tendent à renforcer le poids des responsabilités des familles dans la prise en charge du bien-être de leurs membres et constituent un frein au développement de services sociaux puisque la plupart d'entre eux sont assumées par la sphère familiale. Le régime social-démocrate est celui qui présente le plus large éventail de mesures défamilialisantes : congés parentaux, garderies publiques, services de soins aux aînés, etc. Dans le régime libéral, les politiques familiales sont plutôt passives et le caractère résiduel de l'intervention étatique incite les familles à se tourner vers le marché pour être dégagées du poids de leurs responsabilités. Dans les régimes conservateur et latin, les politiques sociales sont plutôt familialisantes et s'inscrivent à divers degrés dans une logique de subsidiarité qui place la famille au centre de l'articulation du bien-être de ses membres et qui confère à l'État un rôle effacé, secondaire vis-à-vis la famille.

### 3.2 Les piliers de bien-être

Nous avons passé en revue précédemment les caractéristiques qui structurent et différencient les régimes providentiels en soulignant le jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être. Le portrait que nous avons brossé des régimes providentiels en regard des piliers de bien-être se veut schématique dans la mesure où, pour chaque régime, nous avons mis en exergue le rôle prépondérant qu'exerce un pilier particulier : l'État dans le régime social-démocrate, le marché dans le régime libéral et la famille dans les régimes conservateur et latin. La centralité d'un pilier particulier de bien-être n'enlève cependant rien à l'importance des autres piliers : la construction des régimes providentiels renvoie à la jonction de l'État, du marché et de la famille et non à la marginalisation d'un ou plusieurs de ces piliers au profit d'un autre.

Prenons par exemple la famille. Dans les régimes conservateur et latin, elle constitue un pivot central autour duquel s'articule la protection sociale, et plus particulièrement en ce qui a trait au bien-être des personnes dépendantes. La famille est sans doute moins fortement sollicitée dans les autres régimes providentiels, mais est tout de même centrale dans la production et la distribution du bien-être. Dans le régime libéral, l'éventail plutôt restreint de prestations et de services aux familles incite ces dernières à se tourner vers le marché pour trouver des ressources qui leur confèrent un soutien. La solution du marché n'est cependant pas envisageable pour l'ensemble des familles : celles qui, faute de revenu, ne peuvent se tourner vers le marché doivent s'en remettre à elles seules pour assurer le bien-être de leurs membres, ce qui pèse lourd sur les soutiens de famille qui doivent conjuguer d'importantes responsabilités familiales avec un horaire de travail souvent chargé. Dans le régime social-démocrate, le soutien étatique aux familles est nettement plus manifeste. Dans une optique de défamilialisation, le poids des responsabilités familiales est pris en charge collectivement, ce qui se traduit par une gamme généreuse de prestations et, surtout, de services aux familles (les services de garde par exemple). Il serait trompeur de voir dans cette défamilialisation un délaissement des responsabilités assumées par les familles dans la prise en charge du bien-être de leurs membres : le soutien de l'État cherche à renforcer le pôle familial à travers la consolidation

d'un équilibre travail/famille. À cet effet, les congés parentaux constituent à cet effet une mesure de soutien qui peut témoigner de ce renforcement : ils permettent aux parents de se retirer temporairement du marché du travail, sans perdre leurs rétributions, pour se consacrer exclusivement aux soins de leur enfant. De plus, certaines prestations de congé parental sont destinées exclusivement aux hommes, les incitant ainsi à s'investir occuper une place

L'État, le marché et la famille contribuent inégalement à la production et la distribution du bien-être d'un régime providentiel à l'autre, mais la contribution de chaque pilier ne peut être comprise isolément et doit être mise en relation avec celle des autres. En somme, la dynamique des régimes providentiels est le produit du jeu d'interrelations entre les piliers de bien-être. Nous voudrions maintenant traiter plus explicitement de ce que représentent l'État, le marché et la famille en tant que piliers de bien-être, plus spécifiquement en tant que systèmes d'échanges animés par une logique propre et qui engagent une contribution en regard de la production et de la distribution du bien-être.

### 3.2.1 L'État

La logique qui anime l'État en tant que pilier de bien-être est celle de l'égalité. Dans le cas de la protection sociale, cette logique s'incarne dans le rôle que joue l'État dans la redistribution de la richesse : il perçoit des revenus à travers la fiscalité et les redistribue sous forme de transferts et de services sociaux pour consolider les ressources des individus et réduire les inégalités sociales. En contrepartie de leur contribution fiscale, les individus ont ainsi accès à des transferts et des services sociaux qui s'inscrivent plus largement dans des droits sociaux acquis. L'action redistributive qu'exerce l'État dans les démocraties occidentales est certes inégale d'un pays à l'autre, mais elle ne pourrait être négligée même dans les États-providence les plus minimalistes.

Si l'État et les politiques qui lui sont rattachées ont longtemps été perçus essentiellement comme une contrepartie aux effets désintégrateurs du marché, il faut reconnaître que l'État entretient des liens plus étroits que jamais avec le marché comme peut en témoigner l'importance que prennent les politiques

relatives à l'emploi dans l'agenda politique. Dans notre examen, nous nous intéresserons aux politiques dirigées vers le marché du travail, pour dégager un portrait plus complet de la contribution de l'État à la production et la distribution du bien-être.

### **3.2.2 Le marché**

Le marché constitue un système d'échange dans lequel les individus, en l'occurrence des travailleurs, vendent leur force de travail à un employeur en échange d'une rétribution, qui prend la forme de salaires et aussi d'avantages sociaux. Les ressources que confère le marché aux individus s'articulent sur une base individuelle : la rétribution de chaque travailleur est à la mesure de ses qualifications, de ses compétences et de la place qu'il occupe dans la division sociale du travail (ou du prestige social associé à son emploi). Cette dimension individuelle de la rétribution est au fondement de l'inégalité des ressources que confère le marché du travail aux travailleurs.

### **3.2.3 La famille**

Au-delà de son rôle premier de socialisation, la famille constitue un système d'échanges qui peut être appréhendé sous une logique de don, comme le note Godbout : «Qualifions de don toute prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir et ou recréer le lien social entre les personnes.»<sup>59</sup> Plus spécifiquement, la production et la distribution du bien-être à l'intérieur des familles s'articulent autour de services et de soins qui peuvent avoir un équivalent dans la sphère marchande, mais qui sont offerts sur une base gratuite dans la sphère familiale. Cette gratuité est rendue possible par une redistribution des ressources que les familles peuvent tirer du marché et de l'État. En ce sens, les ressources qui sont à la disposition des familles sont à la mesure de ce qu'elles obtiennent des autres piliers de bien-être, ce qui leur donne plus ou moins de latitude.

---

<sup>59</sup> J. Godbout (1992) *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, p.32

### 3.3 La résilience des régimes providentiels

L'objet de recherche que pose notre examen ne peut échapper à des considérations sur la résilience des régimes providentiels. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les régimes providentiels sont des types résilients dont l'héritage est empreint de compromis historiques entre acteurs et groupes sociaux. L'héritage du parcours institutionnel des régimes providentiels définit l'univers des possibles en matière de protection sociale et pose des balises pour d'éventuelles réformes. Le cadre institutionnel dans lequel doivent travailler les décideurs politiques est contraignant dans la mesure où il porte la marque du passé, de la culture politique établie, des partis politiques qui se sont succédés au pouvoir et qui ont laissé un héritage institutionnel marquant.

Si l'approche néo-institutionnaliste historique présente un intérêt quant à sa prédisposition à mettre en relief la résilience du cadre institutionnel dans lequel s'articule la protection sociale, on peut lui reprocher de négliger la dimension socio-économique dans la construction et l'évolution des systèmes de protection sociale. À certains égards, l'approche néo-institutionnaliste en vient à surdéterminer le poids de la dimension institutionnelle de la protection sociale, ce qui tend à conférer une certaine immuabilité ou imperméabilité aux systèmes de protection sociale. Notre examen cherchera plutôt à rendre compte du jeu d'interrelations entre les dimensions politico-institutionnelle et socio-économique de la protection sociale, sans privilégier une dimension au détriment de l'autre. Comme nous le verrons subséquemment dans la construction méthodologique de notre modèle, les situations socio-économiques reflètent dans une certaine mesure les politiques publiques en même temps que leur configuration infléchit, jusqu'à un certain point, les politiques publiques et les amène à rectifier le tir au besoin.

La résilience des régimes providentiels est mise à l'épreuve à l'ère post-industrielle : les compromis historiques qu'elle porte répondent à une matrice de risques et de problèmes sociaux propre aux sociétés industrielles et qui est nettement plus complexe et diversifiée à l'ère post-industrielle. En ce sens, les reconfigurations possibles des régimes providentiels à l'ère post-industrielle impliquent non seulement un changement au niveau de la forme que prennent les

mesures de protection sociale, mais, surtout, au niveau de leur contenu. Qui plus est, elles impliquent un nouveau partage des responsabilités entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être. En somme, les régimes providentiels sont appelés à se redéfinir à l'ère post-industrielle, en se dégageant plus ou moins de leurs repères identitaires, de leur résilience historiquement construite.

Maintenant que nous avons balisé notre objet de recherche en spécifiant les liens entre les concepts qui lui donnent corps, nous pouvons maintenant traiter des avenues méthodologiques que nous emprunterons pour mener à terme notre examen.

## **Chapitre 4 – Revue de littérature sélective d'études quantitatives sur l'évolution de la protection sociale**

---

Dans notre examen, nous chercherons à mettre en relief les éléments de structuration et de différenciation des régimes providentiels de 1985 au début des années 2000 et à évaluer dans quelle mesure ils demeurent attachés à un parcours institutionnel résilient qui oriente l'univers des possibles dans le champ de la protection sociale. La période que nous avons retenue pour notre analyse a été témoin du passage des régimes providentiels à l'ère post-industrielle et, en ce sens, elle nous permettra de rendre compte des reconfigurations possibles qu'implique ce passage dans la constitution des régimes providentiels, et plus spécifiquement dans le partage des responsabilités entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être.

Pour étudier l'évolution sur vingt ans des régimes providentiels, nous privilégions une approche inductive ; nous nous appliquerons à mettre en exergue les correspondances possibles entre des variables socio-économiques et de dépenses publiques pour caractériser et différencier des regroupements homogènes de cas (pays), en conférant un poids identique à chacune des variables. Nous posons les deux dimensions de variables de notre examen (dépenses publiques et situations socio-économiques) dans une relation de causalité mutuelle, où la configuration des situations socio-économiques est à la mesure des dépenses publiques en même temps qu'elle peut modifier l'orientation de ces dernières. Nous posons donc les dimensions politique et socio-économique des régimes providentiels non pas comme deux réalités distinctes, mais bien dans une relation synchronique où chaque dimension est en quelque sorte le miroir de l'autre, la reflétant avec plus ou moins d'acuité. Comme nous le verrons subséquemment, cette perspective présente plusieurs attraits analytiques comme celui de permettre d'identifier des cas qui présentent des situations socio-économiques similaires en dépit de niveaux divergents de dépenses publiques ou, à l'inverse, des cas affichant une proximité au niveau de leurs dépenses publiques, mais qui diffèrent en regard des retours socio-économiques de ces dépenses. L'analyse factorielle des correspondances et l'analyse de classification hiérarchique nous permettront d'établir une cartographie des éléments structurants des régimes providentiels.

Avant d'entrer dans le détail des décisions et des choix méthodologiques qui structureront notre démarche analytique, nous voudrions d'abord souligner sa spécificité et ses proximités par rapport à d'autres études dans le champ de la protection sociale qui ne peuvent échapper à notre attention, de par la méthodologie et le cadre interprétatif qu'elles proposent. La présente section se veut donc une mise en contexte des principes généraux et des lignes directrices de notre démarche méthodologique à la lumière de quelques études analogues à la nôtre.

#### 4.1 Obinger et Wagschal

Inspirés des travaux de Castles sur la différenciation des «familles de nations» quant à leur façon de mettre en œuvre des politiques publiques, Obinger et Wagschal<sup>60</sup> ont cherché à mettre en relief les processus qui concourent à structurer et à différencier des ensembles de pays sur une période de trente-cinq ans, soit de 1960 à 1995. À l'instar de Castles, leur perspective analytique repose sur des parcours différenciés de politiques publiques après la seconde guerre mondiale et qui renvoient plus largement à une «modernité fragmentée.» La période retenue pour leur analyse peut témoigner d'un passage à une forme de modernité dans les politiques publiques, qui s'exprime par une maturation et une cristallisation d'un système de protection sociale et une extension des droits sociaux (Obinger et Wagschal, 2001). Si leur attention est principalement dirigée vers les politiques sociales et économiques, leur analyse dépasse le seul champ des politiques publiques ; leur ensemble de variables recoupe aussi les dimensions politico-institutionnelle et socio-économique de la protection sociale. En ce sens, leur perspective analytique est pluridimensionnelle et est à la jonction de différentes écoles théoriques.

Obinger et Wagschal ont mené des analyses de classification hiérarchique pour la période allant de 1960 à 1995; une analyse pour l'ensemble de la période, ainsi que pour celles allant de 1960 à 1973 et de 1974 à 1995. Les variables de leurs

---

<sup>60</sup> H. Obinger et U. Wagschal (2001) «Families of Nations and Public Policy», dans West European Politics, vol.24, no.1, pp.99-114

analyses sont métriques et sont exprimées sous forme de moyenne annuelle (valeurs z) pour chaque période retenue.

À l'instar de Castles, quatre regroupements se dégagent des résultats de Obinger et Wagschal: un ensemble nordique, anglo-saxon, continental européenne et, finalement, un regroupement «périphérique.» Si ce dernier peut partager certaines caractéristiques du regroupement continental (ou, dans le cas de l'Irlande, de la famille anglo-saxonne), ses assises sont toutefois spécifiques: « (...) a strong Catholic cultural impact, relative economic backwardness and (...) a peripheral geographical location.»<sup>61</sup> Si la dimension périphérique de ce regroupement est d'ordre géographique, elle renvoie également à un retard économique manifeste en regard du niveau global de richesses: « (...) a cleavage between poor peripheral and rich centrist countries.»<sup>62</sup>

Les quatre regroupements pays identifiés par Obinger et Wagschal présentent une stabilité relative dans le temps, à l'exception de quelques pays (l'Irlande, l'Italie, le Japon et la Suisse) qui ne se classent pas de la même façon selon la période étudiée<sup>63</sup>. Le regroupement continental est sans doute plus hétérogène que les autres d'une période à une autre, mais présente néanmoins un noyau dur stable formé de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France et les Pays-Bas. Force est de constater que les regroupements qui se dégagent des résultats de Obinger et Wagschal présentent de fortes similitudes avec la perspective des régimes providentiels d'Esping-Andersen: mis à part l'ensemble périphérique (ou «latin») qui échappe aux travaux de ce dernier, les trois autres blocs de pays correspondent assez fidèlement aux régimes providentiels social-démocrate, libéral et conservateur.

---

<sup>61</sup> Ibid., p.103

<sup>62</sup> Ibid., p.111

<sup>63</sup> La Suisse et l'Italie font partie de la famille continentale de 1960-1973 et de 1974-1995, mais appartiennent respectivement aux familles anglo-saxonne et périphérique pour l'ensemble de la période. Le Japon appartient à la famille périphérique de 1960 à 1973, mais rejoint la famille anglo-saxonne de 1974 à 1995 et pour l'ensemble de la période. Quant à l'Irlande, son classement est différent pour toutes les périodes étudiées: elle appartient à la famille anglo-saxonne de 1960 à 1973, à la famille continentale de 1974 à 1995 et à la famille périphérique pour l'ensemble de la période.

Deux trajectoires se dégagent de leurs résultats et sont à la mesure de l'importance que revêtent l'État et le marché dans l'articulation des politiques publiques :

« (...) The Scandinavian countries and the Continental countries merge to a common cluster pointing to a public policy path which reflects an important role of state-interventionism. (...) In contrast, the liberal English-speaking countries (plus Switzerland and Japan) stay isolated. This cluster mirrors a primarily market-oriented trajectory of public policy with lean state intervention in social and economic affairs.»<sup>64</sup>

Le regroupement périphérique échappe quant à lui à l'une ou l'autre de ces deux trajectoires en raison du retard économique qu'il affiche : «Both paths to modernity have equally resulted in unprecedented wealth. In contrast to these rich countries at the centre, the countries located at the European periphery remain grouped in a separate cluster.»<sup>65</sup>

Pour mettre à l'épreuve la robustesse de leur modèle, Obinger et Wagschal ont mené des analyses complémentaires pour vérifier si les regroupements qu'ils ont dégagés ne sont pas surdéterminés par une dimension de variables : ils ont ainsi donc mené des analyses de classification uniquement sur la base des variables de politiques publiques et seulement sur la base des variables socio-économiques et politico-institutionnelles. Les regroupements de pays qui se dégagent de leurs analyses complémentaires confirment leurs résultats initiaux, même si certains regroupements sont légèrement plus hétérogènes lorsque classés sur la base de variables socio-économiques ou politico-institutionnelles.

D'un point de vue méthodologique, l'examen d'Obinger et Wagschal est assez similaire au nôtre, de par son approche inductive, sa méthode d'analyse et son ensemble de données. Qui plus est, les épreuves de robustesse auxquelles ils soumettent leur modèle d'analyse démontrent une bonne connaissance et un bon contrôle des risques et des aléas que pose l'articulation d'un ensemble pluridimensionnel de données et d'une approche inductive. En ce sens, leur examen peut servir d'inspiration méthodologique pour la construction de notre modèle. À l'instar de Obinger et Wagschal, nous chercherons à consolider notre

<sup>64</sup> Ibid., p.105-106

<sup>65</sup> Ibid., p.106

modèle d'analyse par des épreuves de robustesse qui nous serviront à mettre en perspective le poids relatif de chacune des dimensions de notre ensemble de données dans l'articulation des régimes providentiels. Finalement, nous tenterons d'aller un peu plus loin qu'Obinger et Wagschal dans nos analyses : nous ne limiterons pas à l'identification de regroupements de pays sur la base d'un jeu de variables, nous chercherons aussi à situer plus systématiquement ces regroupements dans une perspective historique qui nous permettra de tester plusieurs hypothèses concurrentes quant à l'évolution des régimes providentiels, notamment en ce qui concerne la convergence, la résilience ou la reconfiguration des régimes providentiels à l'ère post-industrielle.

#### 4.2 Hicks et Kenworthy

S'inspirant des travaux d'Esping-Andersen et de leurs développements subséquents, Hicks et Kenworthy cherchent à identifier les dimensions qui confèrent aux régimes providentiels leur spécificité et les conséquences de ces dimensions sur la redistribution du revenu, l'emploi et l'égalité des sexes. Si leur analyse s'inspire des travaux d'Esping-Andersen, elle cherche aussi à s'en démarquer en proposant une conceptualisation plus large des régimes providentiels qui dépasse les dimensions d'universalité, de résidualité et de corporatisme qui caractérisent la protection sociale dans les régimes social-démocrate, libéral et conservateur. Qui plus est, ils suggèrent que la spécificité des régimes providentiels peut être ramenée à deux dimensions plutôt que trois : la configuration différenciée de la protection sociale dans les régimes social-démocrate et libéral représenterait en fait deux pôles opposés sur un même continuum :

«Most notably, countries that provide universal benefits are, almost by definition, the least likely to make extensive use of means testing. Furthermore, nations with a universalistic, egalitarian orientation toward benefits tend to be strongly oriented toward government, as opposed to private, provision of pensions and health insurance. This suggests that Esping-Andersen's social democratic and liberal worlds may actually represent opposing poles of a single dimension.»<sup>66</sup>

<sup>66</sup> A. Hicks et L. Kenworthy (2003) «Varieties of Welfare Capitalism», dans *Socio-Economic Review*, 1, p.32

Au-delà de ces trois (ou deux) dimensions dans le champ de l'assurance sociale, Hicks et Kenworthy portent une attention particulière aux politiques relatives au marché du travail et à la famille dans l'articulation des régimes providentiels. Leur examen repose sur neuf indicateurs de politiques : quatre dans le champ de l'assurance sociale (les échelles sociale-démocrate, libérale et conservatrice d'Esping-Andersen et un indicateur, le «*decom-effort*», construit sur la base de l'échelle de démarchandisation d'Esping-Andersen et de la générosité des dépenses dans les programmes de protection du revenu) ; trois en regard du marché du travail et qui renvoient aux politiques actives, à l'emploi public («*government employment*») et à la protection étatique des droits des travailleurs («*state labourism*») ; et, finalement, deux indicateurs se rapportant à la famille, en l'occurrence les politiques d'allocations familiales et les politiques familiales destinées à une activation sur le marché du travail («*family labour force participation policies*»).

Leur ensemble de données est le produit d'un traitement pré-analytique visant à réduire le nombre d'indicateurs au moyen d'analyses en composantes principales. Ainsi, la majorité de leurs indicateurs sont composites dans la mesure où leur valeur exprime une interaction entre une série de variables. Par exemple, leur indicateur des politiques d'allocations familiales est construit sur la base des scores factoriels de deux variables, soit les allocations familiales et l'indice d'Esping-Andersen sur les allocations pour enfants. Pour mettre en relief les dimensions constitutives des régimes providentiels, Hicks et Kenworthy ont recours à deux séries d'analyses en composantes principales : une première qui porte sur l'ensemble des variables et une seconde construite uniquement sur la base de variables qui sont destinées à des analyses de régression sur les conséquences des dimensions des régimes providentiels.

Deux dimensions se dégagent des analyses de Hicks et Kenworthy, ce qui confirme leur intuition initiale quant aux axes structurants des régimes providentiels. Le premier oppose sur un même continuum les pays anglo-saxons et scandinaves et suggère ainsi que la différenciation entre les régimes social-

démocrate et libéral d'Esping-Andersen peut être ramenée à une seule et même dimension. Hicks et Kenworthy confèrent à ce premier axe l'étiquette de «libéralisme progressif» parce que les politiques des pays scandinaves et anglo-saxons s'inscrivent toutes, dans une certaine mesure, dans une tradition libérale, mais prennent une tangente spécifique dans chacun de deux cas : d'une part, une approche universaliste qui commande une intervention marquée de l'État et, d'autre part, une approche résiduelle qui confère à l'État un rôle secondaire par rapport au marché dans l'articulation de la protection sociale.

Les pays fortement associés au premier axe factoriel présentent des patterns significatifs d'association avec les indicateurs suivants : les échelles sociale-démocrate et libérale d'assurance-sociale, *decom-effort*, les politiques actives sur le marché du travail, l'emploi public, les politiques d'allocations familiales. Le pôle positif de cette dimension met en relief des caractéristiques propres aux pays nordiques : des prestations étendues et universelles, des politiques actives sur le marché du travail qui s'articulent notamment autour d'emplois à la solde de l'État, et, finalement, des politiques familiales généreuses en termes de transferts (allocations familiales) et dont les mécanismes cherchent à consolider l'intégration des parents sur le marché du travail. À l'inverse, les pays anglo-saxons affichent une corrélation négative avec les indicateurs de la première dimension, ce qui met en exergue la résidualité et le recours à une démonstration des besoins des prestataires (*means-testing*) dans la configuration des politiques relatives à l'assurance sociale, au marché du travail et à la famille.

Le deuxième axe de l'analyse de Hicks et Kenworthy renvoie aux caractéristiques de la protection sociale dans les pays d'Europe continentale. Les indicateurs constitutifs de cet axe sont, par ordre d'importance, l'échelle conservatrice d'Esping-Andersen dans le champ de l'assurance sociale, la protection étatique des droits des travailleurs, l'emploi public et les politiques d'allocations familiales. Cette dimension, à laquelle Hicks et Kenworthy apposent l'étiquette de «conservatisme traditionnel», correspond assez fidèlement au régime conservateur d'Esping-Andersen et peut être définie sur la base des caractéristiques suivantes : des schèmes d'assurance sociale différenciés selon les catégories

socioprofessionnelles et dont le financement engage des contributions importantes de la part des employeurs et des syndicats, ainsi que des prestations étendues et généreuses octroyées aux chômeurs. (Hicks et Kenworthy, 2003)

Après mis en exergue les dimensions constitutives des régimes providentiels, Hicks et Kenworthy cherchent à mesurer leurs effets sur la redistribution du revenu, l'emploi et l'égalité des sexes sur la base de six indicateurs : la réduction des inégalités de revenu (*inequality reduction*) et de la pauvreté (*poverty reduction*) à travers la fiscalité et les transferts, le pourcentage de la population active occupant un emploi ainsi que l'évolution de ce pourcentage d'une période à l'autre, la part des revenus totaux du marché qui reviennent aux femmes et, finalement, la part des femmes dans la population active. Au terme de leurs analyses de régression, il appert que le pôle nordique du libéralisme progressif a des effets positifs sur la réduction des inégalités et de la pauvreté ainsi que sur l'égalité hommes/femmes en termes de partage des revenus totaux du marché. Pour ce qui est du conservatisme traditionnel, ses effets se sont principalement sentir dans le domaine de l'emploi, alors qu'il exerce un impact négatif sur le taux d'activité et sur son évolution dans le temps.

Nous verrons subséquemment que nos résultats convergent dans une bonne mesure avec ceux de Hicks et Kenworthy, mais que notre approche méthodologique diffère de la leur, qui s'inscrit à la fois dans une perspective inductive et causale. Notre approche est résolument inductive : nous cherchons à dégager des grandes dimensions des régimes providentiels sur la base de leurs dépenses publiques et de leurs situations socio-économiques. Si nous avons décidé de ne pas nous engager sur le terrain de la causalité, c'est que nous avons choisi de ne pas séparer analytiquement la dimension politique des régimes des retours socio-économiques que celle-ci peut entraîner. Nous pensons que les régimes providentiels ne peuvent être réduits seulement à des dépenses publiques et que leur logique institutionnelle repose sur une jonction de dépenses publiques et de situations socio-économiques. Il se peut que des pays atteignent les mêmes résultats socio-économiques avec différentes configurations de leurs dépenses publiques, ce qui nous amène à considérer une pluralité de mécanismes causaux

au fondement de la protection sociale. Cette pluralité sera davantage mise en relief si nous permettons à des indicateurs de dépenses publiques et de situations socio-économiques de s'apparier selon différentes modalités, qui seront révélées dans des axes factoriels construits sur la base de ces deux types de variables.

Finalement, notre approche méthodologique diffère de celle qu'ont adoptée Hicks et Kenworthy en ce qui concerne la construction de nos variables. Nous travaillons directement sur nos indicateurs plutôt que de les réduire à de grandes dimensions analytiques au moyen de l'analyse factorielle, procédure qui suppose une identification préalable de ces dimensions. Nous préférons explorer le nombre et la nature de ces dimensions, de même que la façon dont elles peuvent être associées aux pays que nous avons retenus pour notre analyse. D'ailleurs, le caractère inductif de notre démarche se verrait quelque peu compromis si nous transformions nos indicateurs en ayant recours à un traitement pré-analytique sur nos indicateurs.

#### **4.3 Powell et Barrientos**

Powell et Barrientos s'intéressent aux éléments structurants des régimes providentiels à travers le jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille dans la production du bien-être («*welfare mix*»). Si cette perspective de «*welfare mix*» a progressivement gagné en importance dans les travaux d'Esping-Andersen, les auteurs soulignent que les droits sociaux constituent toujours le point d'ancrage de la perspective d'Esping-Andersen, ce qui ne permet pas de saisir pleinement la réalité empirique de la production tripartite du bien-être dans les sociétés avancées. À cet effet, Powell et Barrientos notent que les indicateurs de démarchandisation et de défamilialisation utilisés par Esping-Andersen rendent compte essentiellement du rôle assumé par l'État dans la production du bien-être, ce qui leur confère un caractère unidimensionnel (Powell et Barrientos, 2004).

L'examen qu'ils proposent cherche à arrimer empiriquement une perspective tripartite du bien-être pour établir une typologie des régimes providentiels au milieu des années 1980 et 1990. Leur modèle est construit sur la base de cinq

indicateurs : les dépenses publiques en regard de la sécurité sociale, de l'éducation et des politiques actives sur le marché du travail, les primes privées d'assurances et, finalement, un indicateur de la rigidité de la protection de l'emploi. Leur démarche analytique se construit en deux temps ; d'une part, ils mènent des analyses de classification hiérarchique dans le milieu des années 1980 et 1990 pour identifier des regroupements de pays et, d'autre part, ils mènent des analyses de classification pour les années 1990 sur la base des moyennes affichées par les pays sur chacun des indicateurs (*k-means clustering*). Powell et Barrientos accordent une attention toute particulière aux dépenses actives sur le marché du travail, qui constituent un élément central dans la construction de leur modèle de *welfare mix*. Ils cherchent à mettre en relief l'impact de ces dépenses dans la constitution des régimes providentiels dans les années 1990, en mesurant les changements qu'occasionne leur intégration au modèle.

Leur analyse de classification hiérarchique au milieu des années 1980 affiche des résultats plutôt diffus : des pays nordiques, anglo-saxons et d'Europe continentale se retrouvent au sein de mêmes regroupements, tandis que les pays d'Europe du sud (Espagne, Grèce, Portugal) ne forment un regroupement distinct que vers le milieu des années 1990. Si leurs résultats d'analyses de classification hiérarchique pour les années 1980 sont assez peu probants, ceux pour les années 1990 sont beaucoup plus nets, surtout lorsque sont intégrées au modèle les dépenses actives sur le marché du travail : les pays nordiques, anglo-saxons et d'Europe continentale forment des regroupements plus homogènes et se différencient plus clairement.

Leurs résultats de classification sur la base des moyennes affichées par les pays sont très proches de ceux qu'ont dégagés leurs analyses initiales de classification hiérarchique. L'introduction des dépenses d'activation sur le marché du travail permet de distinguer plus clairement les ensembles social-démocrate, libéral et conservateur. Il ressort aussi que les dépenses actives renforcent la différenciation entre les pays sociaux-démocrates et conservateurs et entre les pays sociaux-démocrates et libéraux, si on en juge par leur effet sur la distance entre les centroïdes des regroupement ou *clusters*. Leur examen des centroïdes des

regroupements sur la base de chacun des indicateurs met en relief l'importance des dépenses de sécurité sociale, d'éducation et d'activation sur le marché du travail dans le regroupement social-démocrate, des primes privées d'assurance dans les pays libéraux et de la protection de l'emploi dans les pays conservateurs.

Si la typologie de Powell et Barrientos dans les années 1990 se rapproche de celle d'Esping-Andersen, elle suggère aussi que les dépenses actives sur le marché du travail constituent non seulement une composante essentielle du *welfare mix*, mais aussi une dimension discriminante des régimes providentiels. Nous partageons le point de vue de Powell et Barrientos sur l'importance des dépenses actives et des ponts qu'elles cherchent à construire sur le marché du travail. Comme nous le verrons subséquemment, notre ensemble de données comporte plusieurs variables représentant des politiques actives sur le marché du travail, mais notre propos sur l'activation cherchera à dépasser la dichotomie actif/passif en regard des dépenses sur le marché du travail. Nous estimons qu'au-delà des dépenses actives sur le marché du travail, qui sont essentiellement dirigées vers des individus dont le lien d'emploi est affaibli ou carrément inexistant, les régimes providentiels portent en leur germe un ensemble plus vaste de ressources pouvant consolider le maintien en activité des individus sur le marché du travail : des investissements en éducation, en formation sur le marché du travail, des services de santé et des mesures de conciliation travail/famille. À travers notre examen, nous chercherons à évaluer comment et dans quelle mesure ces ressources sont engagées dans les régimes providentiels et, plus précisément, dans une production et une distribution tripartite du bien-être (État, marché, famille).

Notre examen se rapproche beaucoup de celui de Powell et Barrientos. La période sur laquelle porte leur étude est sensiblement la même que la nôtre, à la différence près que nous disposons de données pour le début des années 2000. Si leurs indicateurs couvrent plusieurs champs de protection sociale sur lesquels porteront nos analyses, nous disposons d'un plus grand nombre de variables touchant des mesures de protection sociale, en plus d'avoir à notre disposition une série d'indicateurs socio-économiques qui contribuera à élargir notre cadre interprétatif des régimes providentiels. À l'instar de Powell et Barrientos, nous aurons recours

à l'analyse de classification hiérarchique dans nos analyses, mais dans une optique complémentaire : l'analyse de classification hiérarchique nous servira à mettre à l'épreuve la robustesse des regroupements de pays dégagés précédemment au moyen de l'analyse factorielle des correspondances.

#### 4.4. Huber et Stephens

Huber et Stephens se sont intéressés au développement de l'État-providence dans sa période d'Âge d'or ainsi qu'à son adaptation ou ses reculs à l'ère post-industrielle. Leur examen repose sur une approche théorique des relations de pouvoir au fondement de la protection sociale, plus précisément en ce qui a trait à la redistribution de la richesse collective et à la clientèle visée par cette redistribution : «The struggle over welfare states is a struggle over distribution, and thus the organizational power of those standing to benefit from redistribution, the working and middle classes, is crucial.»<sup>67</sup> Si l'action des partis politiques et leur empreinte idéologique sur l'État-providence constituent la pierre angulaire de leur approche, ils considèrent plusieurs autres facteurs dans les jeux de pouvoir autour de l'articulation de la protection sociale, notamment la mobilisation des travailleurs à travers les organisations syndicales et la structure constitutionnelle (et ses points de veto), qui balise l'univers des possibles en matière de protection sociale.

L'originalité de l'approche de Huber et Stephens réside dans le fait qu'elle en vient à conjuguer plusieurs avenues théoriques, comme la question du genre dans la construction de l'État-providence. À l'instar de plusieurs chercheurs féministes, ils sont d'avis que l'intégration des femmes sur le marché du travail constitue une force majeure pour un élargissement de l'État-providence, si l'aménagement de cette intégration s'articule autour d'un équilibre travail/famille qui engage des services publics défamilialisants. Mais encore faut-il que les intérêts et revendications des femmes aient un support institutionnel (par l'entremise des partis politiques et des organisations syndicales par exemple) pour se matérialiser et s'inscrire au cœur de l'État-providence. La particularité de leur démarche

---

<sup>67</sup> E. Huber et J. Stephens (2001) *op. cit.*, p.17

repose aussi sur un effort pour mettre en relief les caractéristiques des régimes de production dans lesquels s'articulent les régimes providentiels.

L'analyse de Huber et Stephens pour la période d'Âge d'or de l'État-providence porte sur la période allant de 1960 à 1985 et procède d'abord par deux séries de régressions multiples : une première pour laquelle les variables dépendantes portent essentiellement sur la générosité de l'État au niveau des transferts et des services sociaux et une seconde à laquelle sont intégrées des variables dépendantes se rapportant aux mesures de conciliation travail/famille offertes aux femmes et à divers retours socio-économiques de l'État-providence (redistribution à travers la fiscalité, pauvreté et inégalités sociales). Leurs variables indépendantes renvoient quant à elles aux années de gouvernance des partis social-démocrate et chrétien-démocrate, à la représentation syndicale, à la participation des femmes sur le marché du travail, à la structure constitutionnelle (et ses points de veto), au chômage et à l'ouverture économique. Pour chaque point d'observation dans le temps, Huber et Stephens tiennent compte des niveaux affichés par les variables dépendantes et non de leur évolution par rapport au point d'observation précédent (changement annuel). Leurs résultats mettent en relief l'effet distinct des années de gouvernance sociale-démocrate et chrétienne-démocrate sur le développement de l'État-providence. La gouvernance sociale-démocrate s'articule autour de principes d'égalité qui commandent un élargissement de l'État-providence : des transferts généreux, un financement public de services sociaux, une redistribution à caractère universelle qui cherche à amenuiser la pauvreté et les inégalités sociales. La gouvernance chrétienne-démocrate est aussi associée à une générosité de l'État-providence, mais essentiellement au niveau des transferts sociaux : elle va de pair avec une offre assez faible de services sociaux. Leurs analyses de régression démontrent aussi que le chômage, l'intégration des femmes sur le marché du travail et une structure constitutionnelle limitée en regard de ses points de veto exercent une action influente sur la générosité de l'État-providence.

Suite à ces analyses, le propos de Huber et Stephens se tourne vers les affinités électives entre les régimes providentiels et les régimes de production dans la

période d'Âge d'or. Ils jettent d'abord les bases d'une typologie des régimes providentiels qui s'apparente à celle d'Esping-Andersen à quelques différences près : ils étiquettent les pays d'Europe continentale comme chrétiens-démocrates plutôt que conservateurs pour mettre en relief la couleur politique qu'y revêt l'État-providence et ils distinguent l'Australie et la Nouvelle-Zélande des pays libéraux en leur conférant l'étiquette de *wage-earner states*. Les arrangements corporatistes sont au cœur de leur propos sur les régimes de production : la protection sociale s'articule dans un cadre corporatiste coordonné au niveau national dans les pays scandinaves et au niveau sectoriel dans les pays d'Europe continentale, tandis qu'elle est associée à un cadre dérégulé des relations de travail dans les pays libéraux ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ayant recours à une série d'analyses historiques comparatives, les auteurs approfondissent leur propos sur l'interrelation entre le développement des régimes providentiels et des régimes de production pendant la période d'Âge d'or, à travers un examen de neuf pays : les quatre pays nordiques, trois pays chrétiens-démocrates (Allemagne, Autriche et Pays-Bas) ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Huber et Stephens procèdent ensuite à des analyses de régressions pour la période allant de 1973-1995, sur la base des mêmes variables que leurs régressions pour la période d'Âge d'or de l'État-providence. Une tendance centrale se dégage de leurs résultats : au tournant des années 1980, la plupart des 18 pays de leur examen connaissent des reculs au chapitre de la générosité de leurs dépenses publiques (prestations, transferts, pensions publiques, services publics). Si le développement de l'État-providence était surtout dirigé par des effets partisans (sociaux-démocrates ou chrétiens-démocrates) pendant sa période d'Âge d'or, il en va tout autrement par après, la seule exception concernant le bloc scandinave pour lequel la gouvernance sociale-démocrate a eu comme effet de stimuler une croissance dans les services publics. Cette croissance est aussi attribuable à une mobilisation des femmes :

«Pressures from mobilized women pushed the social democratic parties to extend their commitment to equality between classes to include equality between genders, to relieve women from private caregiving responsibilities through the expansion of

social services, and to pass legislation enabling parents to combines work with child rearing.»<sup>68</sup>

Leurs résultats démontrent aussi que les coupures que connaît l'État-providence peuvent être attribuables en large partie à la montée du chômage à partir de la fin des années 1970 et qui a pesé lourd sur les coffres de l'État.

Pour approfondir leur examen du retrait de l'État-providence, Huber et Stephens se tournent de nouveau vers une analyse historique comparative, sur les mêmes neuf pays. Il en ressort notamment que les pays nordiques ont su sauver les meubles en investissant dans des services publics et dans des politiques actives sur le marché du travail, que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont connu d'importantes coupures dans leurs programmes sociaux en raison de leur nombre limité de points de veto constitutionnels.

Le travail de Huber et Stephens représente une vaste entreprise, tant sur le plan méthodologique que théorique, pour mettre en relief l'évolution de l'État-providence sur plusieurs décennies et son adaptation aux défis des économies post-industrielles. Si notre examen diffère à divers niveaux de celui de Huber et Stephens, plusieurs variables de notre ensemble de données s'apparentent aux leurs, de sorte que le contexte interprétatif qu'ils proposent quant à l'évolution et aux remaniements de l'État-providence au tournant des années 1980 ne peut échapper à notre attention et nous sera d'une grande utilité pour mettre en lumière nos propres résultats. Contrairement à Huber et Stephens qui cherchent à mettre en relief les effets de facteurs politiques (particulièrement les années de gouvernance des partis politiques) dans l'évolution de la protection sociale, notre modèle n'est pas à même d'évaluer systématiquement des mécanismes causaux, dans la mesure où les variables que nous avons retenues sont mises à profit dans une approche inductive. L'orientation globale de notre modèle nous permet toutefois d'évaluer dans quelle mesure les régimes providentiels demeurent attachés à un parcours institutionnel résilient ou dans quelle mesure ils sont l'objet de reconfigurations. La plus grande souplesse que nous confère notre approche inductive n'affaiblit donc en rien notre capacité à dégager des éléments

---

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.316

significatifs de l'évolution de la protection sociale : au contraire, elle nous donne plus de latitude dans l'interprétation de nos résultats.

## Chapitre 5 – Données et méthodes d'analyse

---

«On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène (einheitlich) On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie.»

M. Weber (1965) «L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales». *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon p.181

L'objet du présent mémoire est de mettre en relief l'évolution des régimes providentiels depuis les vingt dernières années et d'examiner la réarticulation possible des piliers de bien-être (l'État, le marché et la famille) qui sont au fondement de ces régimes. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'appréhension de la reconfiguration des régimes providentiels dans les démocraties post-industrielles pose d'emblée une double question analytique : si ces régimes connaissent une reconfiguration, d'une part, dans quel sens va-t-elle et quels sont ses principes directeurs et, d'autre part, comment les piliers de bien-être adaptent-ils et accommodent-ils leur logique historiquement construite pour faire face à cette reconfiguration ? Dans le présent chapitre, nous prendrons en compte une série de considérations méthodologiques qui s'avèrent essentielles à la conjugaison de ces deux perspectives analytiques et nous exposerons les choix et les décisions méthodologiques qui structureront notre modèle d'analyse. Mais avant d'entrer dans le détail de notre méthodologie, nous voudrions d'abord exposer son orientation générale et présenter sommairement les méthodes d'analyse qui lui donneront corps, à savoir l'analyse factorielle de correspondance et l'analyse de classification hiérarchique.

Notre démarche méthodologique est construite sur la base d'une matrice de données croisant des pays (rangées) et des variables de dépenses publiques et socio-économiques (colonnes). Le traitement de cette matrice par l'analyse factorielle des correspondances nous permettra d'identifier les grands axes qui

définissent et distinguent des regroupements de pays, de même que les modalités de variables qui structurent ces axes.

Pour évaluer plus en détail les affinités électives entre les pays qui forment des ensembles, nous soumettrons notre matrice de données à l'analyse de classification hiérarchique. Cette méthode nous permettra d'amalgamer des pays présentant des profils similaires pour constituer des regroupements qui se veulent le plus homogènes possible. Comme pour l'AFC, nos analyses de classification hiérarchique nous permettront d'évaluer si les regroupements de pays et les ensembles de variables qui leur donnent corps présentent une structure stable ou évolutive dans le temps. Nous reviendrons subséquemment sur le détail des méthodes à partir desquelles sera construit notre modèle d'analyse.

Le présent chapitre a comme point de focalisation les choix et les avenues méthodologiques que nous avons retenus pour construire notre modèle analytique des régimes providentiels de 1985 à aujourd'hui. Dans un premier temps, nous discuterons de la période de temps et des points d'observation que nous avons choisis pour analyser l'évolution récente des régimes providentiels. Nous présenterons ensuite les pays qui seront l'objet de notre examen et les variables sur la base desquelles sera construit notre modèle. Nous ferons ensuite état des difficultés méthodologiques que nous avons rencontrées dans la construction de notre base de données et des solutions que nous apportées à ces difficultés, qui renvoient essentiellement à un problème conjoint de données manquantes pour certains pays et de variables non disponibles à certains points dans le temps. Finalement, nous présenterons plus en détail les méthodes d'analyse qui donneront corps à notre démarche empirique, à savoir l'analyse factorielle de correspondances et l'analyse de classification hiérarchique.

### **5.1 Le choix de la période et des points d'observation**

Le temps est une dimension centrale de notre analyse, ce qui commande une série de considérations méthodologiques. L'examen de l'évolution des régimes providentiels que nous proposons exige d'une part que nous définissions et

délimitations une période de temps qui est susceptible de révéler des changements potentiels dans l'architecture de ces régimes et, d'autre part, que nous choissions des points d'observation appropriés à l'intérieur de cette période.

Notre analyse a comme point de focalisation l'évolution des régimes providentiels depuis vingt ans, c'est-à-dire de 1985 à aujourd'hui. Nous avons retenu cette période puisqu'elle semble correspondre à un remaniement dans les rapports qu'entretiennent les trois piliers de bien-être que sont l'État, le marché et la famille. Comme nous l'avons évoqué précédemment, la fin de l'Âge d'or de l'État-providence a certes modifié les lignes directrices de l'intervention étatique, mais elle s'est aussi accompagnée de changements notables dans la capacité du marché et de la famille à absorber bon nombre de risques sociaux.

La littérature suggère que l'Âge d'or de l'État-providence a pris fin vers le milieu des années 1970, mais nous avons plutôt choisi de nous consacrer aux vingt dernières années. D'une part, il nous était difficile de recueillir un ensemble suffisamment riche de variables pour les années précédant 1985 : la majorité de nos variables ne sont disponibles qu'à partir du début des années 1980 et sont plutôt fragmentaires avant 1985. D'autre part, certains des pays que nous avons retenus (comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce) ont connu un développement économique et social plus tardif et présentaient un système de protection sociale beaucoup plus développé en 1985 qu'en 1975, notamment en raison de leur intégration à l'Union européenne. Nous estimons qu'en nous concentrant sur la période 1985-2000, nous sommes en mesure de mettre en relief plusieurs changements que connaissent les régimes providentiels à l'ère post-industrielle et que le fait de ne pas retenir la période allant de 1975 à 1985 ne vient pas affaiblir la légitimité et le bien-fondé de nos analyses dans le temps.

La période que nous avons retenue est marquée par une récession économique en 1992-1993. Certes, une mauvaise conjoncture économique pèse sur l'agenda politique, ne serait-ce qu'en raison des besoins sociaux qui se déplacent avec une hausse du chômage, mais en ce qui concerne la récession de 1992-1993, la conjoncture n'était pas dramatique au point d'imposer des coupures importantes

dans les programmes sociaux et d'ébranler l'architecture de la protection sociale. Nous avons tout de même cherché à établir des points d'observation qui ne soient pas trop marqués par les effets de conjoncture économique de cette récession.

Nos analyses comparatives dans le temps porteront sur quatre points d'observation: en 1985, en 1990, en 1995 et en 2000 (notre ensemble de variables pour les années 2000 est en fait constitué des données les plus récentes qui sont à notre disposition, la plupart se ramenant à l'année 2002 ou 2003) Les variables que nous intégrerons à notre modèle d'analyse ne sont pas toutes disponibles aux années précises correspondant à nos points d'observation. Le cas échéant, nous nous assurerons que l'année de référence de ces variables se situe à l'intérieur d'un intervalle de deux ans par rapport aux points d'observation définis.

Nous avons choisi de mesurer la configuration des régimes providentiels aux cinq ans de 1985 à aujourd'hui. Bien qu'une période de cinq ans est souvent trop courte pour révéler des changements profonds dans l'architecture de la protection sociale, elle peut néanmoins mettre en exergue des processus de changements qui tendent à prendre forme. En découpant la période que nous avons retenue en lustres plutôt qu'en décennies, nous estimons que nous produirons un portrait plus détaillé et plus fin de l'évolution des régimes providentiels.

## **5.2 Le choix des pays**

Le choix des pays à intégrer dans notre analyse est décisif d'un point de vue méthodologique. L'appréhension de la reconfiguration des régimes providentiels que nous nous proposons de faire n'est pertinente que si elle concerne des pays dont les fondations de la protection sociale étaient historiquement établies au début de la période que nous souhaitons étudier. Dans ces pays, il faut que les frontières de la protection sociale aient passé l'épreuve du temps à l'ère industrielle, qu'elles soient institutionnalisées pour que l'on puisse juger adéquatement de l'ampleur de leur déplacement à l'ère post-industrielle. En ce sens, notre choix s'est principalement arrêté sur des pays dont les assises providentielles se sont développées et consolidées après la Seconde Guerre

mondiale. Nous avons sélectionné des pays membres de l'OCDE<sup>69</sup> (Organisation de coopération et de développement économique), organisation internationale qui regroupe les pays affichant de hauts niveaux de développement économique et qui recueille périodiquement des statistiques diverses et variées sur ces pays (croissance économique, dépenses publiques, éducation, santé, marché du travail, politiques sociales, etc.)

La similarité des conditions de vie et des performances économiques dans les pays de l'OCDE rend ces derniers comparables sur le plan analytique. Cette similarité s'accompagne néanmoins d'approches différentes quant à la production et la distribution du bien-être, ce que nous tenterons de mettre en relief dans notre examen. Nous n'intégrons cependant pas tous les pays de l'OCDE à notre analyse : certains pays produisent des séries statistiques assez limitées et/ou sont en queue de peloton à l'OCDE quant au niveau de développement économique et social qu'ils affichent (Hongrie, Mexique, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Turquie). Nous écartons donc ces pays de notre analyse, pour nous assurer que les pays retenus, si différents soient-ils dans leur logique providentielle, présentent des conditions sociales et économiques qui les rendent comparables empiriquement.

Nous avons aussi laissé de côté le Japon, essentiellement pour des raisons théoriques : sans entrer dans les détails, l'architecture de la protection sociale est très particulière et est assez peu documentée. On présente souvent le système de protection sociale japonais comme un modèle hybride, difficile à rattacher aux arrangements institutionnels caractéristiques des pays occidentaux. En somme, l'intégration du Japon à notre modèle d'analyse pourrait être problématique dans la mesure où nous n'aurions pas tous les outils théoriques nécessaires pour analyser adéquatement sa situation.

---

<sup>69</sup> L'OCDE compte 30 pays membres: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie

Les pays que nous avons retenus sont au nombre de vingt : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. La protection sociale est très bien documentée dans ces pays et a fait l'objet de plusieurs travaux comparatifs. Ces pays correspondent d'ailleurs à ceux qu'ont retenus Esping-Andersen, Castles, Ferrera, Bonoli, Leibfried pour leurs analyses. Comme nous l'avons vu précédemment, ces auteurs alimentent l'inspiration théorique et empirique à la base de notre examen et le choix de ces pays nous permettra de faire plus facilement le pont entre les bases théoriques des régimes providentiels et leur réalité empirique. De plus, nous pensons améliorer nos perspectives comparatives en intégrant un plus grand nombre de cas dans notre modèle. La grande majorité des analyses comparatives sur les régimes providentiels portent sur une douzaine de pays tout au plus et, à cet effet, la taille de notre échantillon de pays nous permet d'élargir notre horizon interprétatif de l'articulation des régimes providentiels dans les démocraties occidentales.

### 5.3 Le choix des variables

Comme nous l'avons évoqué précédemment, notre approche analytique cherche à mettre en relief la contribution de la dimension politique/institutionnelle et de la dimension socio-économique à la configuration et la reconfiguration des régimes providentiels. Nous croyons que ces deux dimensions sont en interaction et s'inscrivent dans une relation d'interdépendance. Comme le notent Saint-Arnaud et Bernard, les situations sociales et économiques

«sont déterminées, dans une mesure significative, par les dépenses publiques (que celles-ci, d'ailleurs, soient minimalistes ou plus interventionnistes). Et ces politiques elles-mêmes (la place de l'État, ses politiques éducatives, de santé, de travail, de bien-être) sont à leur tour déterminées (...) par ces situations (...) les politiques publiques s'ajustent plus ou moins efficacement aux besoins de la population.»<sup>70</sup>

<sup>70</sup> S. Saint-Arnaud et P. Bernard (2003) «Convergence ou résilience? Une analyse de classification hiérarchique des régimes providentiels des pays avancés», dans *Sociologie et sociétés*, vol. 35, no.1, p.74

Prenons par exemple le chômage. La dimension politique et institutionnelle du chômage (c'est-à-dire les prestations octroyées aux chômeurs, les services de réinsertion en emploi qui sont mis à leur disposition et, plus largement, l'approche globale de lutte contre le chômage) a des répercussions sur le taux de chômage et est, en principe, à la mesure des caractéristiques du marché du travail (les exigences fonctionnelles des emplois, les qualifications des travailleurs, etc.). D'autre part, l'évolution du taux de chômage et des caractéristiques du marché du travail amène un réajustement dans la gestion politique des risques associés au chômage, et ce, pour au moins deux raisons : d'une part pour permettre aux travailleurs d'arrimer leurs qualifications en regard des exigences fonctionnelles des emplois et, d'autre part, parce que l'agenda politique est soumis à des pressions politiques de divers groupes d'intérêts (les centrales syndicales par exemple) dont les revendications trouvent souvent un écho dans les décisions politiques. En somme, les situations socio-économiques reflètent dans une certaine mesure les politiques publiques en même temps que leur configuration infléchit, jusqu'à un certain point, les politiques publiques et les amène à rectifier le tir au besoin.

Pour conférer aux variables de dépenses publiques et socio-économiques le même poids dans nos analyses, nous avons retenu un nombre équivalent de variables pour chacune des deux dimensions. Ainsi, nous nous assurons que notre modèle analytique ne soit pas surdéterminé par un type donné de variables et que nos analyses rendent compte du jeu d'interactions entre les dimensions politique/institutionnelle et socio-économique des régimes providentiels.

Nos variables ont été principalement tirées de séries statistiques compilées par l'OCDE et la plupart d'entre elles sont disponibles à plusieurs points dans le temps. Nos variables de dépenses publiques peuvent se décomposer en plusieurs dimensions : les dépenses sociales, les dépenses en éducation, les dépenses en santé et les dépenses publiques des programmes sur le marché du travail. La plupart des variables de dépenses publiques que nous avons retenues sont exprimées en pourcentage du PIB (Produit intérieur brut) ou en pourcentage des dépenses publiques totales. Nos variables socio-économiques renvoient quant à

elles à des situations démographiques, des situations sur le marché du travail, des situations d'inégalités sociales et aux performances de littéracie des élèves de quinze ans. Les tableaux suivants présentent l'ensemble des variables que nous avons retenues pour nos analyses.

**Tableau 1 – Variables utilisées pour les analyses**

<b>Dépenses sociales</b>
• Les dépenses publiques totales en pourcentage du PIB ( <b>DEPPUB</b> )
• Les dépenses sociales totales en pourcentage du PIB ( <b>DEPSOC</b> )
• Les prestations aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population ( <b>PRESTVIEILAJ</b> )
• Les services publics aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion de 65 ans et plus dans la population ( <b>SERVVIEILAJ</b> )
• Les prestations aux familles en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population ( <b>PRESTFAMAJ</b> )
• Les prestations d'allocations familiales en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population ( <b>ALLFAMAJ</b> )
• Les prestations de congé parental en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-4 ans dans la population ( <b>CONGEPARAJ</b> )
• Les services publics offerts aux familles en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion des 0-14 ans dans la population ( <b>SERVFAMAJ</b> )
• Les services publics de garderie (petite enfance) en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion des 0-4 ans dans la population ( <b>GARDERIESAJ</b> )
<b>Dépenses en éducation</b>
• Les dépenses publiques totales en éducation en pourcentage du PIB ( <b>DEPPUBEDU</b> )
• Les dépenses publiques en éducation aux niveaux primaire et secondaire, en pourcentage du PIB ( <b>DEPPUBEDUPS</b> )
• Les dépenses publiques en éducation au niveau tertiaire, en pourcentage du PIB ( <b>DEPPUBEDUTER</b> )
• Le pourcentage des dépenses de nature privée dans le financement des institutions scolaires ( <b>FINPRIVEDU</b> )
<b>Dépenses en santé</b>
• Les dépenses publiques en santé en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population ( <b>DEPPUBSANAJ</b> )
• Les dépenses publiques en santé en pourcentage des dépenses totales en santé ( <b>SANPUB</b> )
• Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins hospitaliers ( <b>COUVHOS</b> )
• Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins ambulatoires ( <b>COUVAMB</b> )
• Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des produits pharmaceutiques ( <b>COUVPHA</b> )
<b>Dépenses engagées dans programmes sur le marché du travail</b>
• Les dépenses d'administration et de services publics de l'emploi en pourcentage du PIB ( <b>SERVEMP</b> )
• Les mesures de formation sur le marché du travail en pourcentage du PIB ( <b>FORMPRO</b> )
• Les mesures en faveur des jeunes en pourcentage du PIB ( <b>JEUNES</b> )
• Les mesures d'aide à l'embauche en pourcentage du PIB ( <b>AIDEEMB</b> )
• Les mesures en faveur des personnes handicapées en pourcentage du PIB ( <b>HAND</b> )

• Les prestations d'assurance-chômage en pourcentage du PIB, ajustées par le taux global de chômage ( <b>PRESTCHOAJ</b> )
• Les mesures actives totales en pourcentage du PIB ( <b>TOTACT</b> )
• Les mesures passives totales (les prestations d'assurance-chômage et les mesures de retraite anticipée) en pourcentage du PIB ( <b>TOTPASS</b> )
<b>Situations démographiques</b>
• L'espérance de vie (en années) à la naissance ( <b>ESPVIE</b> )
• Le taux de mortalité infantile pour 1000 naissances ( <b>MORTINF</b> )
• L'indice synthétique de fécondité ( <b>FECON</b> )
<b>Performances de littéracie chez les élèves de 15 ans</b>
• Le score moyen de littéracie mathématique* chez les élèves de 15 ans ( <b>LITMATH</b> )
• Le score moyen de littéracie scientifique** chez les élèves de 15 ans ( <b>LITSCIEN</b> )
• Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture*** très faible (égale ou inférieure au niveau 1) ( <b>LITLECTF</b> )
• Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture faible (niveau 2) ( <b>LITLECTF</b> )
• Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture moyenne (niveau 3) ( <b>LITLECTM</b> )
• Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture élevée (niveau 4 ou 5) ( <b>LITLECTE</b> )
<b>Situations sur le marché du travail</b>
• Le taux de chômage global ( <b>CHOMAGE</b> )
• La différence relative entre le taux de chômage des hommes et des femmes (H-F/H) ( <b>DRELCHO</b> )
• Le taux de chômage de longue durée (12 mois et plus) ( <b>CHOLONG</b> )
• La différence relative entre le taux de chômage de longue durée des hommes et des femmes (H-F/H) ( <b>DRELCHOLONG</b> )
• Le taux d'activité sur le marché du travail ( <b>ACTIVITE</b> )
• La différence relative entre le taux d'activité des hommes et des femmes (H-F/H) ( <b>DRELACT</b> )
• Le taux d'activité des femmes sans enfant ( <b>ACTFEMSENF</b> )
• Le taux d'activité des femmes ayant un enfant ( <b>ACTFEM1ENF</b> )
• Le taux d'activité des femmes avec deux enfants ou plus ( <b>ACTFEM2ENF</b> )
• Le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans ( <b>55-64ACT</b> )
<b>Situations d'inégalités sociales</b>
• Le taux de pauvreté (%) dans l'ensemble des familles avec enfant(s) ( <b>PAUVENF</b> )
• Le taux de pauvreté (%) dans les familles biparentales ( <b>PAUVBIPAR</b> )
• Le taux de pauvreté (%) dans les familles monoparentales ( <b>PAUVMONO</b> )
• Le taux de pauvreté (%) chez les personnes âgées (65 ans et plus) ( <b>PAUVVIEIL</b> )
• Le ratio des gains du dernier décile (10% les plus riches) par rapport au premier décile (10% les plus pauvres) ( <b>RATIOGAINS</b> )

\* La littéracie mathématique est une notion tirée de l'enquête PISA et renvoie à plusieurs capacités mathématiques chez les étudiants:

« *students' ability to recognise and interpret mathematical problems encountered in their world, to translate these problems into a mathematical context, to use mathematical knowledge and procedures to solve the problems within their mathematical context, to interpret the results in terms of the original problem, to reflect upon the methods applied, and to formulate and communicate the outcomes.* »<sup>71</sup>

\*\* La littéracie scientifique est une notion tirée de l'enquête PISA et reflète les dimensions suivantes : « (...) *students' ability to use scientific knowledge, to recognise scientific questions and to identify what is involved in scientific investigations, to relate scientific data to claims and conclusions, and to communicate these aspects of science.* »<sup>72</sup>

<sup>71</sup> OCDE (2004) *Education at a Glance: OECD Indicators*, p.111

<sup>72</sup> *Ibid.*, p.111

\*\*\* La littéracie de lecture est une notion tirée de l'enquête PISA et est construite sur la base de trois échelles :

« A "retrieving information" scale is based on students' ability to locate information in a text. An "interpreting" scale is based on the ability to construct meaning and draw inferences from written information. A "reflection and evaluation" scale is based on students' ability to relate a text to their knowledge, ideas and experiences.»<sup>73</sup> L'enquête PISA identifie cinq niveaux de littéracie de lecture.

Nous avons apporté quelques modifications à certaines variables de dépenses publiques, en les calibrant pour une population cible. Nous estimons que les dépenses publiques gagnent à être représentées en relation avec la taille de la population qu'elles desservent. Les dépenses publiques reflètent à la fois la générosité des programmes et l'étendue de leur clientèle. Nous estimons qu'il faut contrer cette dernière influence pour mesurer la première, afin de rendre compte plus adéquatement des choix politiques desquels sont tributaires les dépenses publiques. Par exemple, si les prestations de vieillesse représentent 10% du PIB dans deux pays, mais que le poids démographique des 65 ans et plus est nettement plus important dans l'un de ces derniers, il serait imprudent d'affirmer que la générosité des prestations de vieillesse s'équivaut dans les deux pays et d'amalgamer leurs choix politiques en regard de l'assistance aux personnes âgées.

Les variables que nous avons retenues pour ajuster certaines variables de dépenses ne couvrent pas nécessairement l'ensemble de leurs clientèles cibles, mais une très large partie. Nous avons ajusté les prestations aux personnes âgées et les services aux personnes âgées par la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans chaque pays. Nous avons aussi choisi d'ajuster les dépenses de santé par la proportion de 65 ans et plus, pour mettre en relief la générosité des dépenses de santé et le poids démographique des personnes âgées, qui constituent un groupe qui pèse lourd sur le financement de la santé dans des sociétés vieillissantes. Nous avons retenu la proportion des 0-4 ans pour ajuster les prestations de congé parental et les services de garde pour la petite enfance, et la proportion des 0-14 ans pour calibrer les prestations à la famille, les allocations familiales et les services à la famille. Finalement, nous avons choisi de représenter les prestations d'assurance-chômage sur la base du taux global de chômage.

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.98

L'ensemble des variables que nous avons retenues est de type métrique et, comme nous le verrons subséquemment, nos méthodes d'analyse ne peuvent traiter que des variables de type nominal. Pour les besoins de notre analyse, il nous a donc fallu décomposer nos variables en catégories hiérarchiques, en établissant des points de coupure dans leur distribution. Nous avons tenté le plus souvent possible de construire quatre catégories par variable (très faible, assez faible, assez élevé, très élevé), mais nous avons parfois été contraint d'en établir seulement trois (faible, moyen, élevé), soit en raison de faibles écarts dans la distribution des variables ou de données manquantes.

Comme nos analyses remontent jusqu'au milieu des années 1980, certaines de nos variables ne sont pas disponibles au début de la période que nous comptons étudier. Pour surmonter ce problème méthodologique sans compromettre notre démarche, nos analyses comparatives dans le temps ne seront construites que sur la base des variables disponibles en 1985. Si nous omettions de considérer ce problème, nos analyses seraient difficiles à justifier et à soutenir d'un point de vue méthodologique : nos comparaisons dans le temps seraient faussées si des variables s'ajoutent à notre analyse d'un point d'observation à un autre. En conduisant nos analyses dans le temps sur la base des variables disponibles en 1985, nous renonçons certes à un ensemble de variables plus riche, mais nous assurons l'uniformité de notre démarche comparative.

L'ensemble de variables dont nous disposons pour les années 2000 est le plus riche parmi les quatre points d'observation que nous avons retenus. En plus de nos analyses comparatives dans le temps, nous tenterons de brosser un portrait plus détaillé des régimes providentiels dans les années 2000 à partir de cet ensemble de données. Cet examen plus détaillé des régimes providentiels dans les années 2000 devrait certes produire des résultats similaires à la situation des régimes en 2000 sur la base des variables de 1985, mais il aura l'avantage de fournir un contexte interprétatif plus riche à notre analyse de la configuration actuelle de la protection sociale dans les pays avancés.

#### **5.4 Les difficultés rencontrées dans la construction de la base de données**

Nous avons dû surmonter quelques embûches dans la cueillette de données pour construire notre modèle. Il nous a fallu répondre à problèmes de données manquantes posés par la jonction entre les points d'observation, les pays et les variables de nos analyses dans le temps. Nous avons dû composer avec le fait que l'ensemble de variables disponibles à certains points dans le temps était limité et que certains pays affichaient plusieurs données manquantes à certaines périodes. Nous avons déjà mentionné que nos analyses dans le temps allaient être construites uniquement sur la base des variables disponibles en 1985, pour assurer l'uniformité de notre démarche comparative, mais nous voudrions maintenant discuter des difficultés posées par les pays affichant des données manquantes.

Comme nous l'avons déjà mentionné, des pays affichant trop de données manquantes à certaines périodes dans le temps ne peuvent être considérés dans notre analyse puisque leur classement dépendraient d'un nombre trop restreint de variables qui ne représenterait que partiellement leur réalité empirique. Les pays affichant un nombre limité de données manquantes (sur cinq ou six variables par exemple) seront partie prenante de notre analyse, mais nous nous assurerons d'être prudents dans l'interprétation des résultats qu'ils affichent. Le cas échéant, nous effectuerons des analyses complémentaires sans incorporer ces pays pour consolider la robustesse de notre modèle, pour s'assurer que leur intégration au modèle n'altère pas le positionnement ou le classement des autres pays.

En ce qui a trait au traitement des données manquantes à proprement parler, plusieurs avenues méthodologiques s'offraient à nous. L'imputation d'une valeur aux pays affichant une donnée manquante sur une variable est un choix méthodologique plutôt discutable. En imputant par exemple la catégorie médiane de la distribution d'une variable à des pays présentant une donnée manquante sur cette variable, nous rapprochons arbitrairement ces pays du centre de la distribution et nous conférons un poids plus important à la catégorie médiane dans le positionnement et le classement des pays. Toute donnée manquante n'est pas égale et l'imputation d'une même valeur pour tous les pays affichant des données manquantes sur une variable donne l'impression que ces pays ont un profil

relativement similaire sur ladite variable et concourt ainsi à rapprocher des cas qui peuvent être hétérogènes. Nous avons donc choisi de ne pas apporter de modification majeure aux données manquantes pour mener à terme nos analyses.

### 5.5 L'analyse factorielle des correspondances

Nous aurons recours à l'analyse factorielle des correspondances (AFC) pour rapprocher et différencier des cas (pays) sur la base de variables de dépenses publiques et socio-économiques et pour mettre en relief les éléments de structuration et de différenciation de ces cas. L'objet de l'AFC consiste à réduire une matrice de données à quelques grandes dimensions (facteurs) qui rendent compte des associations entre les cas et les modalités des variables constituant cette matrice. La matrice de données traitée par l'AFC est constituée de «0» et de «1» : un cas (pays) affiche un «1» lorsqu'il affiche une caractéristique donnée dans une colonne et un «0» s'il ne possède pas cette caractéristique.

L'AFC procède à un reclassement des lignes et des colonnes de la matrice de données en attribuant à chacune d'entre elles un profil spécifique, ce qui

« (...) permet de maximiser l'association entre les deux ensembles (lignes et colonnes), association dont l'intensité est indiquée par un coefficient de corrélation (la valeur propre d'une dimension est interprétée comme un  $r$  de Pearson, le  $r^2$  (ou «lambda»)).»<sup>74</sup>

Les profils spécifiques attribués aux lignes et aux colonnes orientent leur positionnement graphique sur les facteurs : «The more similar the profiles of two rows (or two columns) are, the closer to each other will the points be placed in space. Correspondingly, two very different profiles will produce points lying away from each other.»<sup>75</sup>

Le premier facteur dégagé par l'AFC est obtenu par le produit croisé des profils des lignes et des colonnes de la matrice de données et constitue une première

<sup>74</sup> W. Doise, A. Clement et F. Lorenzi-Cioldi (1992) Représentation sociales et analyses de données, Grenoble, PUG, chapitre 3, p.72

<sup>75</sup> S.-E. Clausen (1988) *Applied Correspondance Analysis: An Introduction*, Thousand Oaks, Sage Publications, Sage University Papers Series on Quantitative Applications in the Social Sciences (series no. 07-121), p.10-11

approximation des écarts à l'indépendance dans la matrice de données. Il a une valeur propre qui est à la mesure de l'intensité de l'association entre les lignes et les colonnes et qui rend compte d'un pourcentage donné de la variance (ou inertie) totale du modèle. Le second axe factoriel est dégagé selon la même procédure, mais sur la base des résidus du premier facteur, de l'inertie dont ce dernier ne rend pas compte. Cet axe factoriel représente une seconde approximation des écarts à l'indépendance entre les lignes et les colonnes de la matrice, indépendante de celle dégagée par le premier facteur. Et il en est ainsi pour les facteurs subséquents, qui sont construits sur la base des résidus des facteurs qui les précèdent.

Nous avons aussi choisi l'AFC parce qu'elle constitue une méthode factorielle qui ne suit pas l'hypothèse de linéarité voulant que «chaque mesure (donnée ou corrélation) est exprimable comme somme des valeurs en facteurs, pondérées par des coefficients appelés « saturations » (les saturations des indicateurs dans les facteurs sont simplement les corrélations de ces indicateurs avec les facteurs.)»<sup>76</sup> La non-linéarité de l'AFC permet de limiter les effets des valeurs extrêmes contrairement à l'analyse factorielle classique qui, elle, suit une hypothèse de linéarité. Dans l'AFC, les valeurs extrêmes sont regroupées au sein de catégories et ont un poids moins déterminant dans la construction des axes factoriels. La différence entre les valeurs des variables est moins grande lorsque ces valeurs sont exprimées en catégories.

L'exploitation de la non-linéarité est certes un atout majeur de l'AFC, d'autant plus qu'elle constitue une méthode qui ne requiert pas le respect de certains postulats relatifs aux caractéristiques des distributions (normales, multi-normales, homoscédasticité, etc.) (Van Meter et al., 1994 ; Durand, 1998)

L'AFC a aussi la particularité de permettre la projection simultanée du positionnement des cas et des modalités de variables sur un même plan graphique. C'est aussi pour cette raison que nous avons choisi d'utiliser l'AFC : cette projection simultanée nous facilitera la tâche pour mettre en relief les dimensions

---

<sup>76</sup> P. Heraux et M. Novi (1974) «Une étude factorielle de l'idéologie : problèmes méthodologiques», Revue française de sociologie, 15 (2, Avril-Juin), p.221

structurantes des regroupements des pays et la contribution de différentes modalités à la construction de ces regroupements.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, toutes nos variables sont de type métrique et il nous a fallu les mettre en catégories pour qu'elles puissent être traitées par l'AFC. À cet effet, nous avons mis en oeuvre une série de règles pour établir les points de coupure dans la distribution des variables : l'étendue des catégories doit représenter environ 25% de l'intervalle minimum-maximum de la distribution pour les variables à quatre catégories et 33% dans le cas des variables à trois catégories ; les écarts entre deux valeurs qui déterminent un point de coupure doivent représenter au moins 5% de l'intervalle minimum-maximum de la distribution. Certaines variables commandaient une flexibilité au niveau des règles que nous venons d'énoncer, en raison de valeurs manquantes, des valeurs extrêmes qu'elles affichaient ou de leur distribution plutôt uniforme. Par exemple, les Etats-Unis affichent en 2000 une valeur extrême au niveau de la couverture pour les soins hospitaliers (seulement 25,3% de personnes couvertes comparativement à 90% ou plus dans la très grande majorité des pays) : il nous a donc fallu constituer une catégorie propre au cas américain. Nous présentons en annexe le détail des points de coupure dans la distribution des variables qui nous ont permis de mettre nos variables en catégories.

Même si nous avons regroupé nos données pour le besoin de nos analyses, nous avons tout de même effectué des analyses factorielles classiques (AF) à partir de nos données brutes, pour exploiter pleinement l'information contenue dans notre matrice de données et mettre en relief le positionnement de nos cas (pays) sur la base de variables à caractère numérique. La mise en catégories de nos variables sous-tend une perte d'information brute que nous tenterons de contrer en réalisant des analyses factorielles. Ces analyses que nous avons menées à titre illustratif ont en quelque sorte attesté nos résultats d'AFC, puisque la structure d'association entre les cellules de notre matrice de données et les regroupements de pays dégagés par l'AF et l'AFC présentent de grandes similitudes.

Finalement, nous tenons à préciser que la description et l'interprétation de nos résultats d'AFC ne porteront que sur les modalités de variables qui s'avèrent significatives sur les axes que nous aurons retenus et qui affichent une valeur-test d'au moins 1,96 en valeur absolue.

### 5.6 L'analyse de classification hiérarchique

L'objet de l'analyse de classification hiérarchique consiste à amalgamer en groupes (ou *clusters*) des cas présentant des affinités électives sur la base d'une série de variables et ce, sur la base de deux critères : «Criteria to establish optimal assignment of cases include maximizing within-cluster homogeneity and achieving the greatest possible separation of clusters.»<sup>77</sup> La dimension hiérarchique de cette méthode renvoie au fait que l'analyse procède en scindant les cas en deux groupes, desquels seront dégagés successivement d'autres paires de sous-groupes jusqu'à ce que tous les cas constituent un cluster en eux-mêmes.

Les analyses de classification hiérarchique que nous mènerons s'inscrivent dans une optique de complémentarité par rapport à nos analyses factorielles de correspondances. Dans un premier temps, nous fonderons nos analyses de classification hiérarchique sur la base des principaux axes dégagés par l'AFC, délaissant ainsi une partie de l'information contenue dans notre matrice de données pour nous concentrer sur les dimensions essentielles de sa structuration. Cette perte d'information s'avère en fait bénéfique puisqu'elle élimine « (...) les fluctuations aléatoires pouvant masquer les phénomènes importants. L'analyse factorielle agit alors comme un filtre préservant l'information utile.»<sup>78</sup> Qui plus est, la présélection d'un nombre restreint d'axes factoriels pour mener des analyses de classification hiérarchique confère à ces dernières une certaine stabilité, dans la mesure où

« (...) les axes de l'analyse factorielle sont très stables relativement à l'échantillonnage, ce qui n'est pas le cas des classifications (la suppression ou l'adjonction d'individus

<sup>77</sup> B. Rapkin et D. Luke (1993) «Cluster Analysis in Community Research : Epistemology and Practice», dans *American Journal of Community Psychology*, vol.21, no.2, p.254

<sup>78</sup> M. Roux (1994) *Classification des données d'enquête* dans Grangé, D. et L. Lebart (ed.) *Traitement statistique des enquêtes*, Paris, Dunod, p.104

peuvent changer notablement l'aspect d'une hiérarchie ou d'une partition).»<sup>79</sup>

En deuxième lieu, nous mènerons des analyses de classification sur l'ensemble des facteurs de notre modèle pour mettre à l'épreuve la robustesse de nos premiers résultats. Nos analyses sur l'ensemble des facteurs nous permettront d'évaluer si la solution factorielle que nous avons retenue pour nos premières analyses de classification est adéquate. Si les regroupements de pays dégagés sont similaires lorsqu'ils s'appuient sur l'ensemble des facteurs ou sur une solution factorielle à deux ou trois facteurs, on peut alors juger que la solution factorielle retenue est suffisante pour rendre compte des grandes lignes de l'inertie de notre modèle. À l'opposé, si les regroupements de pays affichent une hétérogénéité lorsqu'ils sont construits sur l'ensemble des facteurs ou sur quelques facteurs présélectionnés, la solution factorielle retenue est alors à revoir puisque certaines dimensions significatives de l'inertie totale du modèle lui échappent. En somme, nos analyses de classification hiérarchique sur l'ensemble des facteurs seront menées dans l'optique de consolider la robustesse de notre modèle d'analyse et d'évaluer la validité de la solution factorielle que nous aurons retenue.

### **5.7 Les types-idéaux**

Les méthodes d'analyse que nous avons choisies s'inscrivent dans une démarche typologique dont la finalité est de mettre en exergue des regroupements de cas sur la base de caractéristiques communes. En regard de notre objet d'analyse, nous chercherons à caractériser et à différencier des ensembles de pays sur la base des dépenses publiques et des situations socio-économiques qu'ils présentent, de sorte à faire ressortir des types-idéaux de régimes providentiels. C'est par le croisement des axes factoriels que dégageront nos analyses que nous pourrons établir les patrons généraux d'une typologie des régimes providentiels.

L'analyse typologique commande certaines mises en garde quant à l'interprétation des résultats qu'elle peut produire. Comme l'indique la citation mise en exergue au début de ce chapitre, les types-idéaux ne sont qu'une construction théorique et

---

<sup>79</sup> Ibid., p.104

ne peuvent se substituer à la réalité empirique qu'ils cherchent à rendre compte. Il faut donc se garder de voir dans des types-idéaux des miroirs d'une réalité empirique. Leur fonction est essentiellement instrumentale : ils permettent de broser un tableau synthétique, mais non exhaustif, d'une réalité donnée.

En ce qui a trait à notre analyse, nous devons reconnaître que les pays que nous étudions sont tous, d'une certaine façon, des cas hybrides quant à leur architecture sociale et leur logique providentielle, de par la spécificité de leur parcours historique, politique et institutionnel. L'appartenance d'un pays à un régime providentiel donné n'est pas univoque ; la construction d'une typologie des régimes providentiels est toutefois utile pour mettre en relief les affinités électives que partagent certains pays, si on n'entretient pas d'illusion quant à la transposition empirique de cette typologie. À cet effet, l'analogie des arbres et de la forêt résume assez bien la perspective analytique posée par une démarche typologique : « (...) it is fruitful to construct ideal-types for the sake of economy : to be able to see the forest rather than the myriad of unique trees. However, (...) the resulting forest may bear little resemblance to reality.»<sup>80</sup>

Si nous cherchons à dégager l'homogénéité de différents regroupements de pays, nous nous gardons cependant de laisser pour compte l'hétérogénéité de certains pays en regard des caractéristiques globales de leur regroupement. Nos analyses dans le temps auront nous seulement l'avantage de nous permettre de juger de l'homogénéité des regroupements de pays, mais aussi de mettre en relief d'éventuels écarts dans le classement de certains pays.

---

<sup>80</sup> W. Arts et J. Gelissen (2002) «Three Worlds of Welfare Capitalism or More? A State-of-the-art report», dans *Journal of European Social Policy*, vol.12, no.2, p.139

## Chapitre 6 – Les régimes providentiels dans les années 2000

---

Les deux prochains chapitres sont consacrés à la présentation et à l'interprétation des résultats de nos analyses sur l'évolution des régimes providentiels du milieu des années 1980 jusque dans les années 2000. Nous avons choisi de présenter dans un premier temps la situation des régimes providentiels dans les années 2000, pour mettre en relief leur configuration au terme d'une période d'adaptation (plus ou moins achevée selon les cas) aux nouveaux risques que posent les sociétés post-industrielles. En procédant ainsi, nous pourrons plus aisément donner un sens au parcours évolutif duquel est tributaire leur situation actuelle. Le présent chapitre porte donc sur les éléments de structuration et de différenciation des régimes providentiels dans les années 2000 sur la base d'une cinquantaine d'indicateurs portant à la fois sur des catégories de dépenses publiques et des situations socio-économiques. Nous traiterons d'abord du nombre d'axes factoriels qui seront retenus pour notre analyse, à travers un examen de l'histogramme des valeurs propres généré par l'analyse factorielle des correspondances. Nous aborderons ensuite le positionnement des regroupements de pays sur chacun des axes de notre analyse, après quoi nous chercherons à mettre à l'épreuve la robustesse de ces regroupements au moyen de l'analyse de classification hiérarchique. Finalement, nous nous appliquerons à interpréter les axes factoriels de notre analyse en mettant en relief les variables ayant le plus contribué à leur construction. Les figures illustrant le positionnement des pays et des modalités de variables sur les facteurs de notre analyse se retrouvent à la fin du chapitre.

### 6.1 Le choix du nombre d'axes factoriels

La première décision qui se pose pour la mise à terme de notre analyse renvoie au nombre d'axes factoriels à retenir pour la construction de notre modèle. Pour orienter notre décision à cet égard, nous nous sommes d'abord tourné vers l'histogramme des valeurs propres généré par l'analyse factorielle des correspondances, qui permet de distinguer la variance expliquée par chaque axe factoriel. La figure ci-dessous révèle d'abord une décroissance importante de la

variance expliquée entre le troisième et le quatrième facteur. En effet, les trois premiers axes rendent compte respectivement de 12,60%, 10,31% et 9,57% de la variance totale du modèle tandis que le quatrième affiche une variance de 7,89%. Sur la base de ces informations, nous pourrions être enclins à adopter une solution factorielle à trois axes. Toutefois, un examen des éléments constitutifs du troisième facteur révèle que les modalités significatives sur cet axe sont assez peu nombreuses comparativement aux deux premiers facteurs et que sa structure est en partie déterminée par des données manquantes. Pour ces raisons, nous avons choisi d'écarter le troisième axe factoriel de notre analyse parce qu'il met à notre disposition assez peu d'outils pour produire une interprétation cohérente de sa variance en regard de notre objet de recherche.

Au-delà des éléments techniques qui peuvent orienter notre décision quant au nombre d'axes à retenir, nous devons d'abord nous assurer que les axes qui seront intégrés à notre modèle soient interprétables. Nous avons donc choisis de nous en tenir aux deux premiers axes factoriels, qui rendent compte de 22,92% de la variance totale de notre modèle.

**Figure 2 - Histogramme des valeurs propres dans les années 2000**

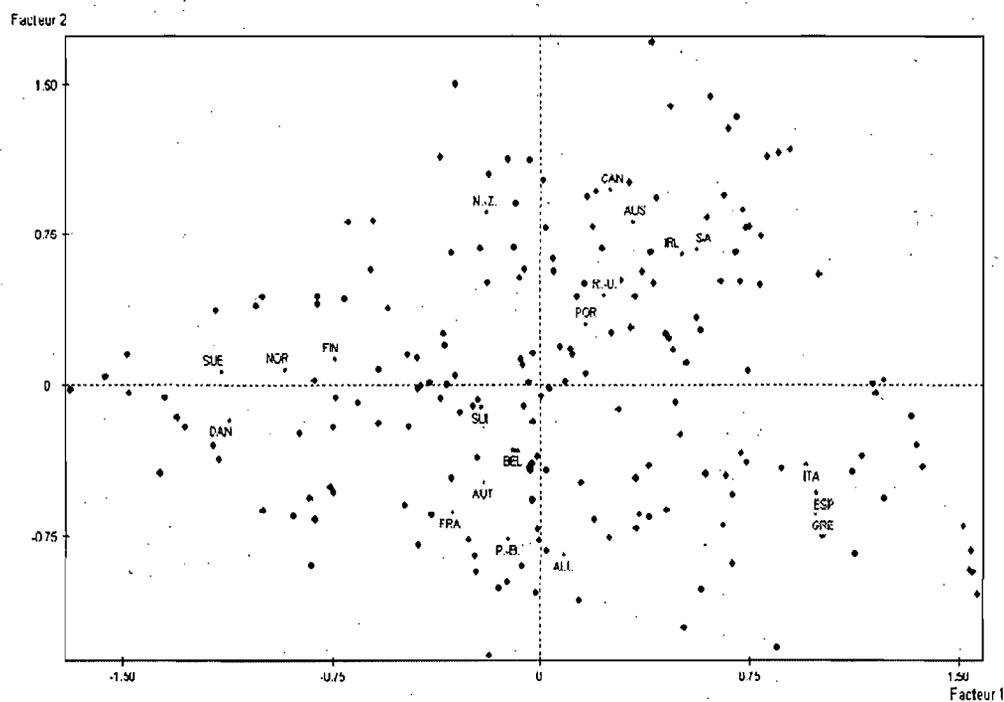
	Valeur propre	% de la variance expliquée	% cumulé	
1	0,3958	12,60	12,60	*****
2	0,3238	10,31	22,92	*****
3	0,3004	9,57	32,48	*****
4	0,2478	7,89	40,37	*****
5	0,2186	6,96	47,33	*****
6	0,1834	5,84	53,17	*****
7	0,1736	5,53	58,70	*****
8	0,1720	5,48	64,18	*****
9	0,1451	4,62	68,80	*****
10	0,1339	4,27	73,07	*****
11	0,1331	4,24	77,31	*****
12	0,1160	3,69	81,00	*****
13	0,1098	3,50	84,50	*****
14	0,0986	3,14	87,64	*****
15	0,0924	2,94	90,58	*****
16	0,0885	2,82	93,40	*****
17	0,0735	2,34	95,74	*****
18	0,0681	2,17	97,91	*****
19	0,0656	2,09	100,00	*****

## 6.2 Le positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels

Les deux premiers axes factoriels de notre analyse permettent de discerner quatre ensembles relativement homogènes de pays : un regroupement de pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède); un regroupement de pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas), un regroupement de pays anglo-saxons (Australie, Canada, Etats-Unis, Irlande et Royaume-Uni) auquel vient se greffer le Portugal et, finalement, un regroupement de pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie). La composition de ces ensembles correspond assez fidèlement à la classification quadripartite des régimes providentiels que nous avons proposé précédemment (régimes social-démocrate, conservateur, libéral et latin), à quelques exceptions près. À cet effet, il faut noter que le classement de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande est plutôt singulier même si ces pays partagent un bon nombre de caractéristiques avec les regroupements conservateur et libéral respectivement.

Comme on peut le voir sur la figure suivante, le premier facteur de notre analyse (représenté à l'horizontale) oppose les pays nordiques à l'extrémité gauche aux pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie) ainsi qu'aux pays anglo-saxons (et le Portugal) à l'extrémité droite. Les pays anglo-saxons (et le Portugal) sont en fait plus près du centre de l'axe que les pays d'Europe du Sud. Quant aux pays d'Europe continentale, ils se situent légèrement à la gauche de l'axe et leur position est intermédiaire par rapport aux regroupements nordique et anglo-saxon. La position de la Nouvelle-Zélande et la Suisse sur ce premier axe est analogue à celle des pays d'Europe continentale. Le second facteur de notre analyse (représenté à la verticale) met en opposition d'une part les pays anglo-saxons (Nouvelle-Zélande comprise) à l'extrémité supérieure et, d'autre part, les pays d'Europe du Sud (à l'exception du Portugal) et d'Europe continentale à l'extrémité inférieure. Les pays nordiques, de même que la Suisse, gravitent autour du centre du deuxième axe, ce qui leur confère une position intermédiaire.

**Figure 3 – Positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels dans les années 2000**



### 6.3 Les regroupements de pays à l'épreuve de la classification hiérarchique

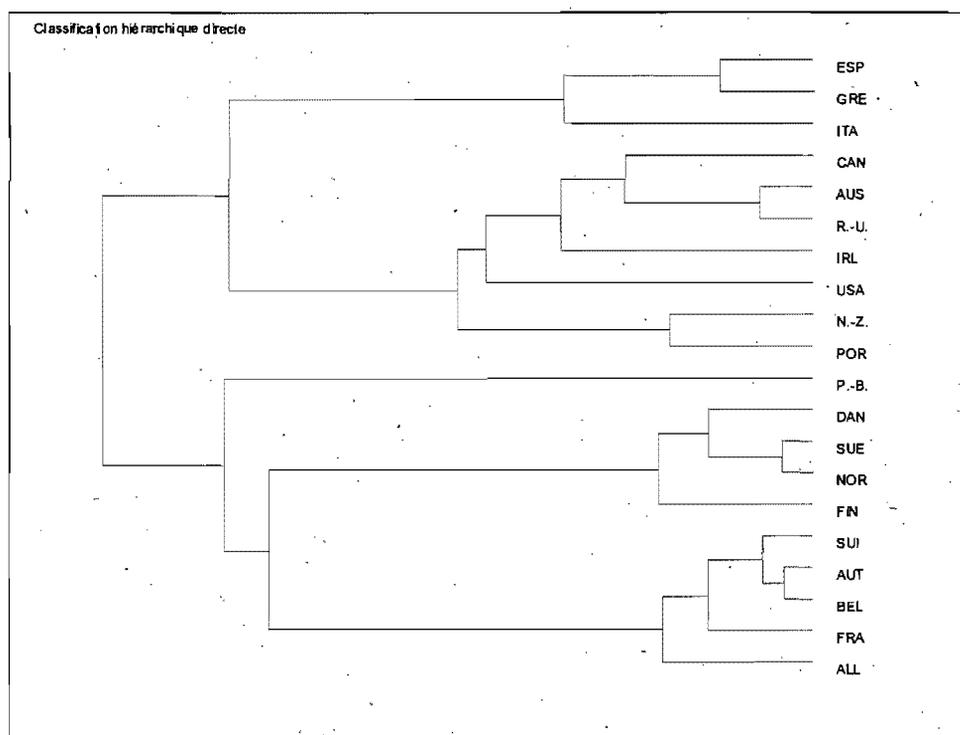
Avant de présenter plus en détail les axes factoriels de notre analyse, nous chercherons d'abord à mettre à l'épreuve les regroupements de pays qu'ils dégagent et ce, au moyen de l'analyse de classification hiérarchique. Pour tester la robustesse des regroupements de pays générés par notre analyse factorielle, nous avons recours à deux séries d'analyses de classification hiérarchique : une première sur l'ensemble des facteurs et une seconde seulement sur la base des deux premiers facteurs. Nous procédons ainsi pour évaluer dans quelle mesure les deux premiers axes de notre analyse peuvent être suffisants pour catégoriser et différencier les cas de notre analyse.

Les figures 3 et 4 rendent compte respectivement de la classification des pays sur l'ensemble des facteurs et sur les deux premiers facteurs. Un examen de ces deux figures permet de constater de fortes similitudes en regard du classement de pays qu'elles proposent. Dans les deux cas, la première subdivision de l'arbre permet

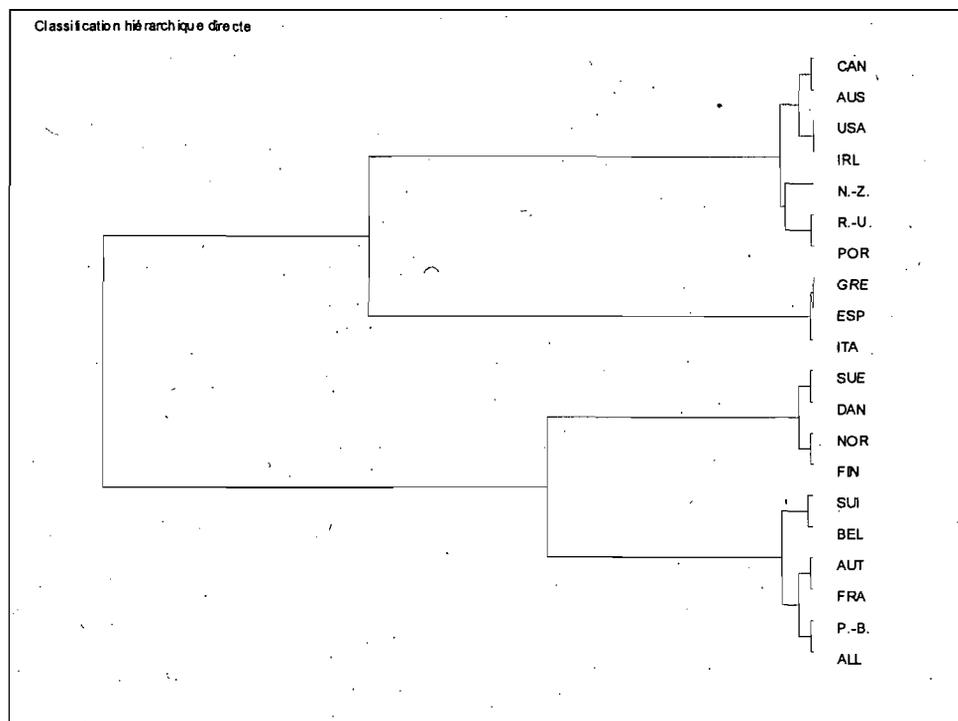
de distinguer d'une part les pays d'Europe du Sud et les pays anglo-saxons et, d'autre part, les pays nordiques et d'Europe continentale. Dans les deux cas, la composition des regroupements de pays est sensiblement la même, à l'exception des Pays-Bas dont le classement est plus sensible au nombre d'axes factoriels retenus. Sur l'ensemble des facteurs, les Pays-Bas constituent un cluster à part entière qui affiche davantage d'affinités avec les pays nordiques qu'avec les pays d'Europe continentale. Lorsque classés sur les deux premiers facteurs, les Pays-Bas s'intègrent au regroupement d'Europe continentale. Mis à part les Pays-Bas, tous les autres pays appartiennent aux mêmes regroupements lorsqu'on les classe sur la base des deux premiers facteurs ou sur l'ensemble des facteurs.

À la lumière de nos analyses de classification hiérarchique, il appert que les regroupements de pays que mettent en relief les deux premiers axes de notre analyse affichent une robustesse manifeste. Notre décision de ne retenir que les deux premiers facteurs s'avère ainsi justifiée dans la mesure où ces facteurs rendent compte de l'essentiel de la variance de notre modèle.

**Figure 4 – Classification hiérarchique sur l'ensemble des axes factoriels dans les années 2000**



**Figure 5 – Classification hiérarchique sur les deux premiers axes factoriels dans les années 2000**



#### 6.4 Présentation et interprétation du premier axe factoriel

Nous avons identifié le premier axe de notre analyse comme étant celui de l'activation: il permet de différencier les pays sur la base des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour consolider les ressources qui permettront aux individus de participer pleinement au marché du travail et de gérer les risques qui lui sont associés. Si le terme d'activation peut avoir une connotation économique, le sens que nous lui donnons va au-delà des impératifs économiques auxquels elle peut répondre : l'intégration à long terme des individus sur le marché du travail à l'ère post-industrielle repose sur des fondations sociales diverses que cherchent à consolider des paramètres de protection sociale.

À la lumière de notre analyse, les contours des différentes stratégies d'activation peuvent être représentés à travers les champs de politiques publiques suivants : les prestations et les services offerts aux familles et aux personnes âgées, les dépenses en éducation, les dépenses en santé et, finalement, les dépenses dans des

programmes sur le marché du travail. Ces stratégies sont associées à une configuration de situations socio-économiques qui renvoient essentiellement au chômage, à la participation sur le marché du travail (surtout chez les femmes), à la pauvreté des familles avec enfant(s) et à l'inégalité des gains sur le marché du travail.

Le regroupement nordique (Danemark, Finlande, Norvège, Suède) qui apparaît à la gauche du premier axe factoriel est caractérisé par une forte activation qui prend les couleurs d'un investissement social à grande échelle et qui confère à l'État un rôle central. Les pays nordiques présentent de généreuses mesures de soutien aux familles qui les distinguent des autres regroupements par l'équilibre travail/famille qu'elles cherchent à mettre de l'avant et par l'importance qu'elles confèrent à l'État dans la prise en charge des dépendants, comme en témoignent les dépenses très élevées consacrées aux congés parentaux (congeparaj04), aux services aux familles (servfamaj04), et plus particulièrement aux services de garde destinés à la petite enfance (garderiesaj04). Le troisième âge est une aussi partie intégrante des politiques défamilialisantes dans les pays scandinaves : l'État finance un large éventail de services aux personnes âgées (servvieilaj04). L'éducation et la santé constituent des pierres angulaires de l'investissement social dans les pays nordiques : l'État engage d'importantes dépenses à tous les niveaux de formation académique (deppubedu04, deppubedups03, deppubeduter04) et laisse très peu de place au secteur privé dans le financement des institutions scolaires (finprivedu01) et du système de santé (sanpub04). Les pays nordiques se démarquent aussi par la générosité de leurs dépenses actives (totact04) qui prennent la forme de services divers visant l'insertion et/ou la réinsertion en emploi, comme les services de formation professionnelle (formpro04) et les mesures d'employabilité pour les personnes handicapées (hand03). À la lumière de nos résultats, l'investissement social dans les pays nordiques se ramène à une configuration de politiques qui cherchent à renforcer les ressources des individus en regard de leur intégration (présente ou future) au marché du travail: une prise en charge collective des besoins des personnes dépendantes (aux deux pôles du cycle de vie : enfance et vieillesse) à travers un éventail de services sociaux, des mesures de conciliation travail/famille, des

investissements en éducation et en santé et, finalement, des mesures actives sur le marché du travail. La voie nordique de l'activation commande une intervention poussée de l'État surtout en ce qui a trait au financement de services publics.

Les situations socio-économiques affichées par les pays nordiques sur le premier axe factoriel peuvent témoigner des retours bénéfiques des dépenses publiques en ce qui a trait à l'intégration au marché du travail (surtout des femmes) et à des situations d'inégalités sociales. La participation des femmes au marché du travail est très élevée, indépendamment du fait qu'elles aient des enfants ou non (actfemsenf04, actfem1enf04, actfem2enf04), et affiche des niveaux voisins de ceux des hommes (drelact01). Si on en juge par le taux d'activité élevé chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (55-64activite04), la vie active des travailleurs est assez longue dans les pays nordiques et il y a lieu de croire que la retraite anticipée ne constitue pas une mesure qui prévaut en ce qui a trait à la sortie du marché du travail. Sur le plan des situations d'inégalités sociales, les pays nordiques se distinguent par les niveaux très faibles de pauvreté dans les familles avec enfant(s), dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf01) et dans les familles biparentales (pauvbipar01).

Le regroupement de pays d'Europe continentale (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse) a une position intermédiaire sur le premier facteur, légèrement à la gauche du centre de l'axe (sauf pour l'Allemagne). Si cette famille de pays se situe dans la même portion du plan factoriel que les pays nordiques, c'est qu'elle partage avec ces derniers certaines caractéristiques au chapitre des dépenses publiques. Il faut toutefois noter que ce regroupement présente une hétérogénéité interne plus importante que dans les autres regroupements. Les pays de ce regroupement affichent des dépenses publiques plutôt généreuses, mais qui semblent s'adresser à une clientèle plus restreinte que dans les pays scandinaves. Les dépenses relatives aux services publics aux familles et aux personnes âgées dans les pays d'Europe continentale affichent un niveau plus faible que dans les pays scandinaves (servfamaj02 et servfamaj03, garderiesaj01 et garderiesaj02, servvieilaj02). À l'exception peut-être de l'Allemagne et des Pays-Bas, les dépenses publiques en éducation sont assez élevées (deppubedu03 et

deppubedu04), elles sont moyennes en regard de l'éducation primaire et secondaire (deppubedups02). Le financement des institutions scolaires passe largement par les paliers publics et laisse assez peu de place au secteur privé (finprivedu02), tout comme le financement du système de santé (sanpub03). Les mesures actives sur le marché du travail sont non négligeables dans les pays d'Europe continentale (totact03 et totact04), notamment en regard des mesures de formation professionnelle (formpro03 et formpro04). Sur le plan des dépenses publiques, le regroupement d'Europe continentale partage certains traits de la générosité des pays scandinaves, mais présente des paramètres plus limités d'activation. La perspective d'activation qu'il met de l'avant semble laisser une plus grande place à la famille dans la prise en charge du bien-être des personnes dépendantes.

Les retours de l'activation dans les pays d'Europe continentale sont moins reluisants si on les compare aux pays nordiques. Sur le plan de la participation des femmes au marché du travail, les niveaux enregistrés par les pays d'Europe continentale sont légèrement inférieurs à ceux des pays nordiques (actfemsenf02 et actfemsenf03, actfem1enf03, actfem2enf02 et actfem2enf03), ce qui vaut aussi pour le taux d'activité chez les 55-64 ans (55-64act01 et 55-64act02). Au chapitre des inégalités sociales, les pays d'Europe continentale sont très près de leurs homologues nordiques : les niveaux de pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfants (pauvenf02) et dans les familles biparentales (pauvbipar01 et pauvbipar02) sont faibles, tout comme le ratio des gains sur le marché du travail (ratiogains02)

Les regroupements de pays anglo-saxons et d'Europe du Sud qui apparaissent à la droite du premier facteur s'opposent aux pays nordiques par la configuration de leurs dépenses publiques et de leurs situations socio-économiques, mais sur la base de différents critères dans chacun des cas. Les pays anglo-saxons présentent un éventail plutôt rudimentaire de dépenses sociales (depsoc01), particulièrement en ce qui a trait aux services destinés aux personnes âgées (servvieilaj01) et aux familles (servfamaj01) ainsi qu'aux prestations octroyées aux familles (prestfamaj01, allfamaj01). Tant sur le plan des prestations que des services, les

mesures publiques de soutien aux familles et aux personnes âgées dans les pays anglo-saxons sont plutôt minimalistes. Il en va de même dans le domaine de l'éducation : les dépenses publiques totales sont assez faibles (deppubedu02), les dépenses en regard de l'éducation tertiaire sont très faibles (deppubeduter01) et le secteur privé occupe une place très importante dans le financement des institutions scolaires (finprivedu04). Au chapitre des dépenses actives sur le marché du travail, le regroupement anglo-saxon s'oppose clairement aux pays nordiques par les faibles niveaux qu'il affiche : des dépenses actives totales très faibles (totact01), notamment dans les services de l'emploi (servemp01), de formation professionnelle (formpro01) et les mesures destinées aux personnes handicapées (hand01). À la lumière de nos résultats, les pays anglo-saxons se distinguent donc par le caractère résiduel de leurs dépenses publiques, à l'exception peut-être des dépenses publiques en santé (deppubsanaj02) où ils se situent (à l'exception des Etats-Unis) en milieu de peloton par rapport à l'ensemble des pays. En tenant un rôle effacé, l'État laisse davantage de place au secteur privé dans l'articulation de la protection sociale et incite les individus à se tourner vers le marché pour consolider les ressources nécessaires à leur activation : des mesures de soutien (sous forme de prestations et de services) aux familles, des mesures de conciliation travail/famille, des ressources en éducation et en santé. En ce sens, l'État pratique une faible activation sans investissement social : l'investissement qu'elle implique concerne plutôt celui des individus en regard des ressources que leur offre le marché.

Cette stratégie d'activation est associée à des situations socio-économiques similaires à celles présentées par les pays nordiques quant aux performances sur le marché du travail, mais puisqu'elle est à la mesure de la capacité financière des individus, elle va de pair avec des situations d'inégalités sociales qui sont le reflet de celles du marché. Les performances affichées par les pays anglo-saxons sur le marché du travail sont voisines de celles des pays nordiques en ce qui a trait aux faibles niveaux de chômage (chomage01 et chomage02) et de chômage de longue durée (cholong01 et cholong02), à la participation des femmes sur le marché du travail (sauf pour l'Irlande et l'Australie) (actfemsenf03 et actfemsenf04, actfem1enf03, actfem2enf03) et au taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64

ans (55-54act03 et 55-64act04). Finalement, les pays anglo-saxons présentent d'importantes situations d'inégalités sociales si on en juge par les taux élevés de pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf03 et pauvenf04) et dans les familles biparentales (pauvbipar03 et pauvbipar04).

Le regroupement de pays d'Europe du Sud partage certaines caractéristiques avec les pays anglo-saxons au chapitre des dépenses sociales : un éventail très peu développé de services aux familles (servfamaj01) et aux personnes âgées (servvieilaj01) ainsi que de faibles prestations destinées aux familles (prestfamaj01 et prestfamaj02, allfamaj01 et allfamaj02). Si les dépenses publiques en éducation des pays latins se rapprochent de celles des pays anglo-saxons (deppubedu01 et deppubedu02, deppubedups01 et deppubedups02), le financement des institutions scolaires demeure largement public et laisse assez peu de place au privé (finprivedu02). Dans le domaine de la santé, les dépenses publiques sont légèrement inférieures à celles des pays anglo-saxons (deppubsanaj01 et deppubsanaj02), mais le financement des systèmes de santé implique (à l'exception de la Grèce) un rôle plus important des paliers publics (sanpub03). Pour ce qui est des dépenses actives sur le marché du travail, elles sont faibles (totact01), notamment en ce qui a trait aux services de l'emploi (servemp01) et aux mesures en faveur des personnes handicapées (hand01). Si les pays latins présentent plusieurs similarités avec le regroupement anglo-saxon, il n'en demeure pas moins qu'ils sont nettement plus interventionnistes que ces derniers dans certains champs de dépenses. Nous reviendrons subséquemment sur cette question puisque notre second axe factoriel oppose les pays latins et les pays d'Europe continentale aux pays anglo-saxons. À l'instar des pays anglo-saxons, l'activation est faible dans les pays d'Europe du Sud, mais, comme nous le verrons subséquemment, dans un contexte où la présence étatique est non négligeable et davantage tournée vers des mesures passives de soutien, en particulier les prestations aux personnes âgées.

Au-delà des dépenses publiques, l'opposition des pays latins par rapport aux pays nordiques et leur décalage par rapport aux pays anglo-saxons semblent résider en grande partie dans une configuration différenciée de situations socio-

économiques, particulièrement en ce qui concerne les situations relatives au marché du travail. Sur le premier axe factoriel, les pays d'Europe du Sud se distinguent par leurs situations sur le marché du travail, qui témoignent d'un certain recul par rapport aux autres regroupements. D'une part, le taux de chômage est élevé (chomage03 et chomage04) comme le taux de chômage de longue durée (cholong03 et cholong04) et la différence relative entre le chômage des hommes et des femmes est considérable, au détriment des femmes (drelcho01). D'autre part, le taux global d'activité est très faible (activite01), tout comme le taux d'activité chez les 55-64 ans (55-64act01 et 55-64act02). Le taux d'activité chez les femmes est très faible, qu'elles aient des enfants ou non (actfemsenf01, actfem1enf01, actfem2enf01), et présente un important décalage par rapport à celui des hommes (drelact01). Finalement, les pays latins affichent des niveaux élevés de pauvreté chez l'ensemble des familles avec enfants (pauvenf03 et pauvenf04) et les familles biparentales (pauvenfbipar03 et pauvenfbipar04).

#### **6.5 Présentation et interprétation du deuxième axe factoriel**

Si le premier facteur de notre analyse met en opposition des regroupements de pays sur la base d'un très large ensemble d'indicateurs de dépenses publiques et de situations socio-économiques, notre second facteur fait ressortir des différences plus fines sur un nombre plus restreint d'indicateurs. Il met essentiellement en relief la résidualité des dépenses publiques dans le regroupement anglo-saxon et la générosité des dépenses publiques dans les regroupements d'Europe continentale et d'Europe du Sud, particulièrement en ce qui a trait aux prestations qu'ils octroient. Nous avons choisi d'apposer à ce second facteur l'étiquette suivante : la part des transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale. Cette étiquette nous paraît appropriée parce qu'elle renvoie à une forme particulière de générosité des dépenses publiques, plus circonscrite par rapport aux éléments dégagés par le premier axe. Si les pays nordiques affichent une position intermédiaire sur le deuxième facteur, c'est que l'essentiel de leur générosité au niveau des dépenses publiques ressort sur le premier facteur, d'autant plus que l'interventionnisme qu'ils pratiquent s'articule largement autour de services sociaux. Cette situation contraste avec les pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud où l'architecture

de la protection sociale repose plus largement sur des transferts sociaux. En somme, la générosité des dépenses publiques dans les pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud sur le deuxième facteur de notre analyse présente des contours différents que celle des pays nordiques sur le premier axe.

La polarisation des pays sur le second facteur est construite principalement sur la base des catégories de dépenses publiques suivantes : les dépenses publiques totales, les dépenses sociales totales, les prestations octroyées aux personnes âgées, les prestations de congé parental, les dépenses en regard de l'éducation tertiaire de même que les dépenses passives sur le marché du travail (dont les prestations d'assurance-chômage). Les situations socio-économiques qui se dégagent de ce facteur renvoient quant à elles aux performances de littéracie chez les élèves de quinze ans, au chômage (dont le chômage de longue durée), à la participation sur le marché du travail et à la pauvreté dans les familles avec enfant(s).

Si la résidualité des dépenses publiques dans les pays anglo-saxons les mettrait en opposition par rapport aux pays scandinaves sur le premier facteur, il en va de même sur le deuxième axe factoriel, mais cette fois-ci par rapport aux pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud. Sur cet axe, le regroupement anglo-saxon se distingue par de faibles dépenses publiques totales (deppub01 et deppub02), de très faibles dépenses sociales totales (depsoc01), ainsi que par de faibles prestations aux personnes âgées (prestvieilaj01, prestvieilaj02). Au chapitre de l'éducation, les dépenses publiques destinées à l'éducation tertiaire sont très maigres (deppubeduter01) à l'exception du Canada et le secteur privé occupe une place très importante dans le financement des institutions scolaires (finprivedu04). Si les dépenses actives totales sur le marché du travail sont faibles dans les pays anglo-saxons (totact01 et totact02), il en va de même en regard des dépenses dites passives (prestations de chômage et pour des retraites anticipées) (totpass01 et totpass02). En somme, les indicateurs de dépenses publiques associés aux pays anglo-saxons sur le second axe factoriel de notre analyse rendent compte d'une présence plutôt effacée de l'État qui semble aller de pair avec des mécanismes privés de protection sociale.

Les pays anglo-saxons se démarquent par les performances de littéracie de leurs élèves de quinze ans : à l'exception des Etats-Unis, une très forte proportion d'élèves affichent des scores élevés en regard de la littéracie mathématique (litmath03 et litmath04), scientifique (litscien03 et litscien04) et de lecture (litlece03 et litlece03). D'ailleurs, ils partagent à ce chapitre plusieurs affinités avec les pays nordiques. Comme sur le premier axe, les pays anglo-saxons se distinguent par leurs faibles niveaux de chômage (chomage01 et chomage02), de chômage de longue durée (cholong01 et cholong02), de même que par leur taux élevé d'activité (activite03), notamment chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (55-64act03 et 55-64act04). Le niveau élevé de pauvreté dans les familles biparentales (pauvbipar03 et pauvbipar04) et monoparentales (pauvmono03 et pauvmono04) et une polarisation accentuée des gains sur le marché du travail (ratiogains03 et ratiogains04) sont aussi des traits distinctifs des pays anglo-saxons sur le deuxième facteur.

Sur le deuxième axe, les pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud s'opposent au regroupement anglo-saxon par la générosité de leurs dépenses publiques. En effet, leurs dépenses publiques totales (deppub03 et deppub04) et leurs dépenses sociales totales (depsoc03 et depsoc04) sont assez élevées (à l'exception peut-être de l'Espagne qui affiche une proximité avec les pays anglo-saxons), tout comme les prestations qu'ils octroient aux personnes âgées (prestvieilaj03, prestvieilaj04). Dans le domaine de l'éducation, les deux regroupements se distinguent des pays anglo-saxons par un niveau plus élevé de dépenses publiques destinées à l'éducation tertiaire (deppubeduter02) et par une importance plutôt faible du secteur privé dans le financement des institutions scolaires (finprivedu02). Finalement, les dépenses dans les programmes sur le marché du travail s'articulent largement autour de mesures passives de soutien (totpass03 et totpass04), plus particulièrement au chapitre des prestations octroyées aux chômeurs (prestchoaj03).

Les situations socio-économiques associées aux pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud sur le second facteur ne sont pas équivalentes d'un

regroupement à l'autre et présentent un certain décalage par rapport aux pays anglo-saxons même. Sur le plan des performances de littéracie chez les élèves de 15 ans, les pays d'Europe du Sud se distinguent par d'assez faibles proportions d'élèves affichant des scores élevés de littéracie mathématique (litmath01 et litmath02) et scientifique (litscien01 et litscien02) et par une très faible proportion d'élèves ayant des aptitudes de lecture de niveau 4 ou 5 (litlece01). Les pays d'Europe continentale affichent de meilleures performances de littéracie mathématique (litmath02 et litmath03) et scientifique (litscien02) et comptent une plus forte proportion d'élèves ayant une littéracie de lecture élevée (litlece02 et litlece03). Quant aux performances sur le marché du travail, les regroupements d'Europe du Sud présentent des niveaux élevés de chômage (chomage03 et chomage04) et de chômage de longue durée (cholong03 et cholong04) ainsi qu'un taux global d'activité très faible (activite01). La situation semble moins prononcée dans les pays d'Europe continentale où les niveaux de chômage (chomage01 et chomage02) et de chômage de longue durée (cholong02 et cholong03) sont plus faibles et le taux d'activité plus élevé (activite02 et activite03). Finalement, les pays latins sont plus près des pays anglo-saxons au chapitre de la pauvreté dans les familles avec enfant(s) (pauvenf03 et pauvenf04, pauvbipar03 et pauvbipar04, pauvmono03 et pauvmono04) tandis que les pays d'Europe continentale affichent des niveaux similaires à ceux des pays nordiques (pauvenf02, pauvbipar01 et pauvbipar02, pauvmono02 et pauvmono03).

## 6.6 Discussion

Les deux premiers axes factoriels de notre analyse permettent de distinguer quatre ensembles relativement homogènes de pays qui présentent de fortes similitudes avec les quatre régimes providentiels que nous avons évoqués dans notre cadre théorique. Le choix de ces deux axes factoriels s'avère suffisant pour rendre compte de l'essentiel de la variance de notre modèle, si on en juge par les épreuves de robustesse que nous avons menées au moyen de l'analyse de classification hiérarchique.

Notre examen des variables constitutives des deux premiers facteurs suggère que le positionnement des pays est à la mesure des stratégies d'activation qu'ils

mettent de l'avant et de la part des transferts sociaux dans leur appareil de protection sociale. Les pays nordiques se distinguent par un investissement social qui met largement à profit l'État dans plusieurs catégories de dépenses publiques : le soutien aux familles et aux personnes âgées (particulièrement sous forme de services), l'éducation, la santé et les programmes sur le marché du travail. Les retours de cette stratégie d'activation sont bénéfiques si on en juge par l'intégration des individus sur le marché du travail (notamment celle des femmes et des travailleurs plus âgés), et la très faible prévalence de la pauvreté dans les familles avec enfant(s).

Les pays d'Europe continentale se révèlent assez généreux au chapitre des dépenses publiques : ils sont à cet effet légèrement décalés par rapport aux pays nordiques. Toutefois, les perspectives d'activation qui prévalent dans les pays continentaux sont moins développées que chez leurs homologues nordiques, particulièrement dans les champs de l'assistance aux familles et aux chômeurs, qui s'articulent davantage autour de transferts que de services sociaux. Si ces perspectives sont associées à d'assez bons résultats sur le marché du travail, elles s'accompagnent aussi d'une faible prévalence de la pauvreté dans les familles avec enfant(s), qui se compare à la situation dans les pays nordiques.

La spécificité des pays anglo-saxons tient au caractère résiduel de leurs dépenses publiques: le financement des ressources qui sont à même de permettre la pleine intégration des individus sur le marché du travail (soutien aux familles et aux personnes âgées, éducation, santé, mesures d'intégration au marché du travail) n'implique que très partiellement l'État et engage une contribution assez importante du secteur privé. Si cette stratégie d'activation est associée à de bonnes performances sur le marché du travail et en regard de la littéracie chez les élèves de quinze ans, elle va aussi de pair avec des niveaux d'inégalités élevés.

Si les pays d'Europe du Sud affichent des perspectives résiduelles dans certains champs de dépenses, ils sont globalement assez interventionnistes. Toutefois, l'interventionnisme qu'ils pratiquent semble être davantage tourné vers des mesures passives de soutien (comme les prestations aux personnes âgées) que des

vers des services, à l'exception peut-être de l'éducation et de la santé. En ce sens, la configuration de leurs dépenses publiques peut-être difficilement appréhendée dans une perspective d'activation. D'ailleurs, les faibles performances qu'ils enregistrent au chapitre de la participation au marché du travail (en particulier chez les femmes) et du chômage constituent des retours socio-économiques qui peuvent témoigner de cette relative absence d'activation.

Notre analyse pour les années 2000 nous aura permis de dégager des tendances similaires à celles que nous avons relatées précédemment dans notre revue de littérature sur des études quantitatives de l'évolution de la protection sociale. À l'instar de Hicks et Kenworthy, nos résultats mettent en relief une opposition marquée entre les pays nordiques et anglo-saxons qui se joue sur une seule et même dimension, comme quoi les approches résiduelle et interventionniste qui orientent les dépenses publiques constituent non pas deux dimensions séparées des régimes providentiels, mais bien deux pôles distincts d'un continuum. Nos résultats suggèrent aussi que les dépenses actives sur le marché du travail constituent un élément important dans la structuration et la différenciation des régimes providentiels, comme le soutiennent Powell et Barrientos. Si ces dépenses contribuent à façonner notre axe d'activation, elles ne peuvent toutefois rendre compte à elles seules de la variance de cet axe, dont la structure dépend de diverses configurations de dépenses publiques et de situations socio-économiques. Finalement, nos résultats en ce qui concerne les pays d'Europe du Sud rejoignent à plusieurs niveaux ceux de Obinger et Wagschal. Ces derniers apposent l'étiquette «périphérique» aux pays d'Europe du Sud, en raison de leur position géographique, mais aussi en raison du retard économique qu'ils affichent par rapport à d'autres pays. À la lumière de nos résultats, les pays d'Europe du Sud semblent effectivement afficher un retard économique par rapport aux autres pays de notre analyse : les situations qui les caractérisent sur le marché du travail témoignent d'un important manque à gagner sur le plan de l'intégration en emploi. Qui plus est, ce manque à gagner ne semble pas être contrebalancé par des paramètres d'activation, ce qui contribue à isoler les pays d'Europe du Sud par rapport aux autres cas de notre analyse.

Figure 6 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000: les dépenses sociales

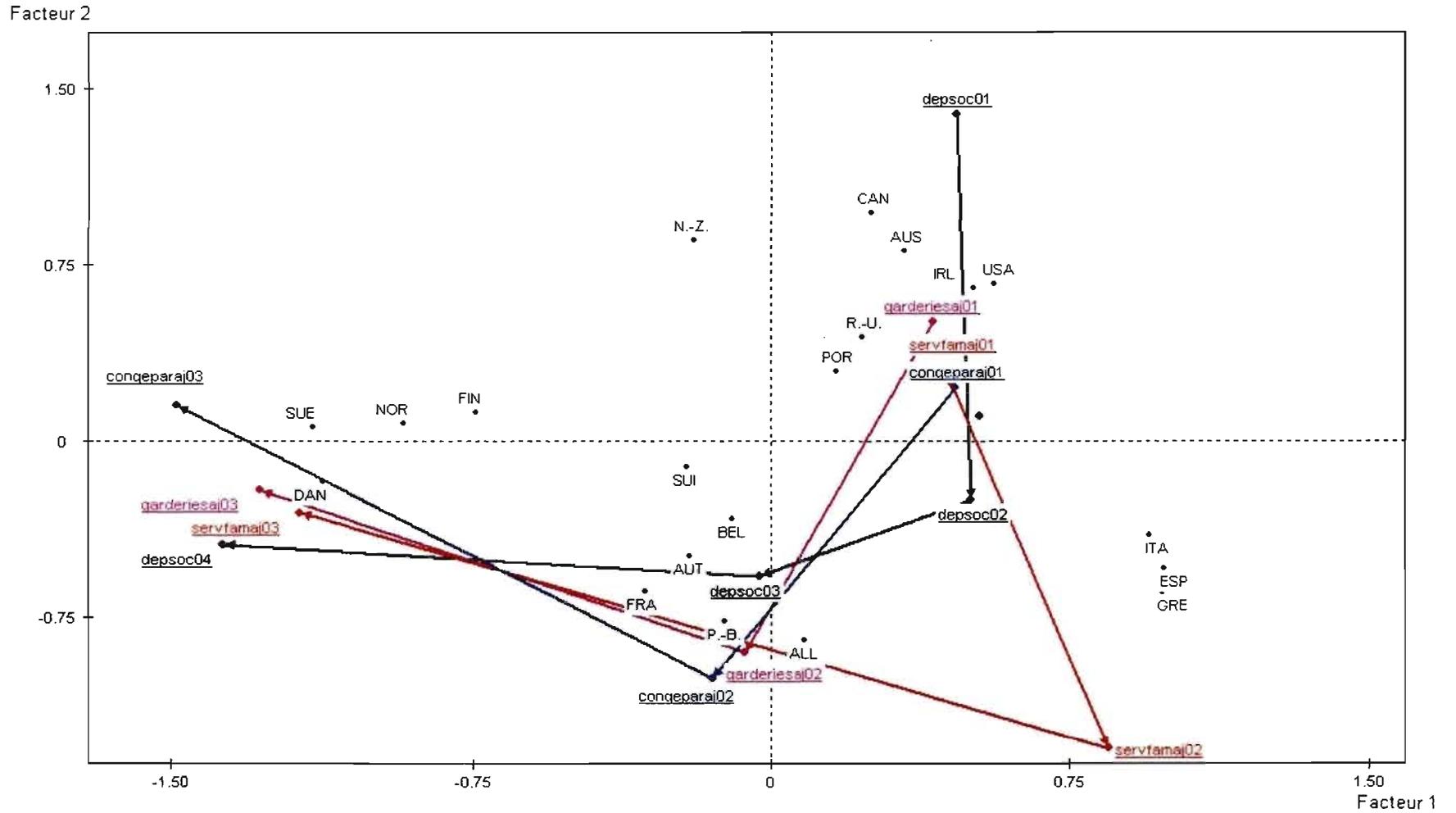


Figure 7 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses en éducation

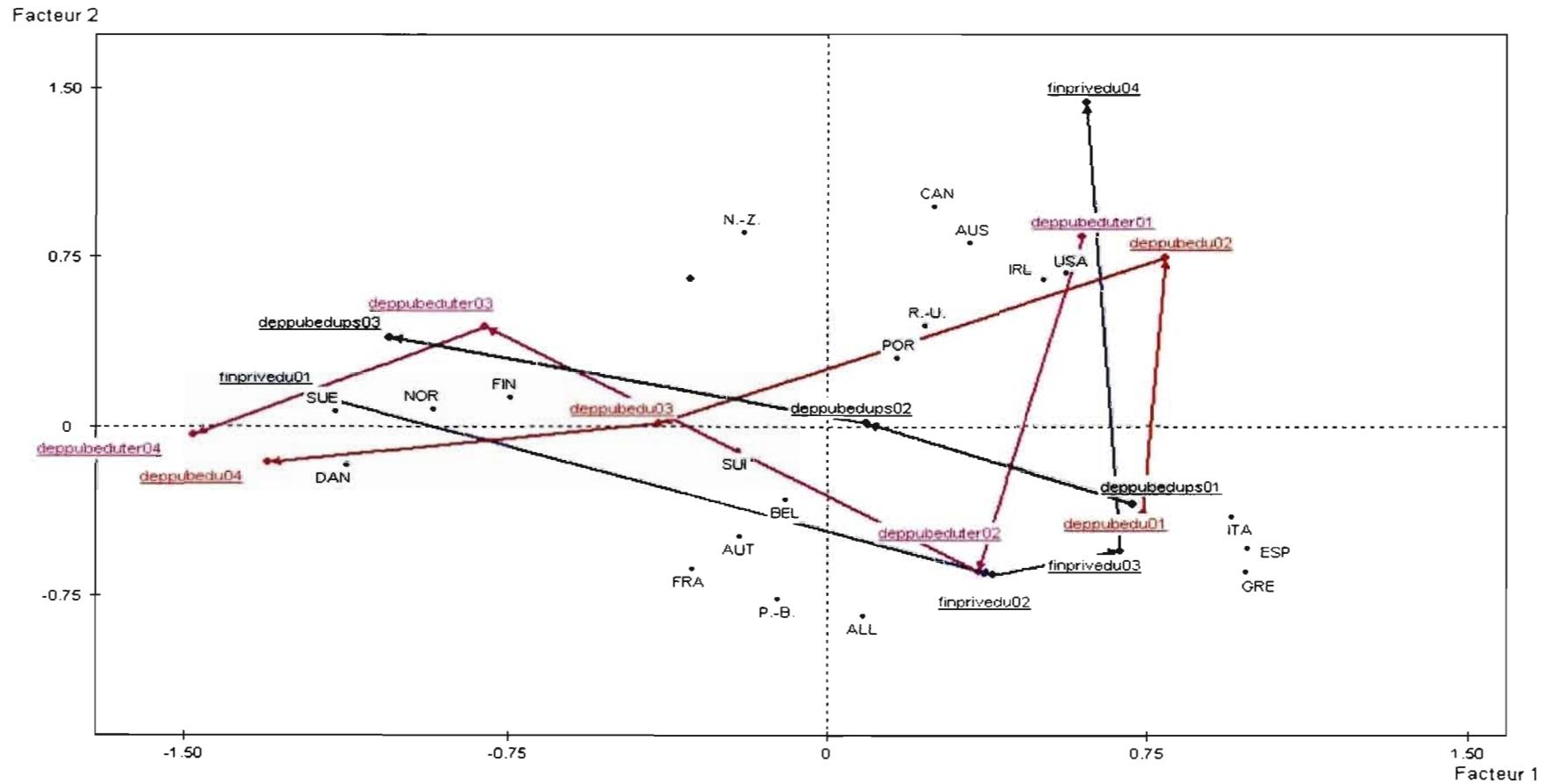


Figure 8 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses en santé

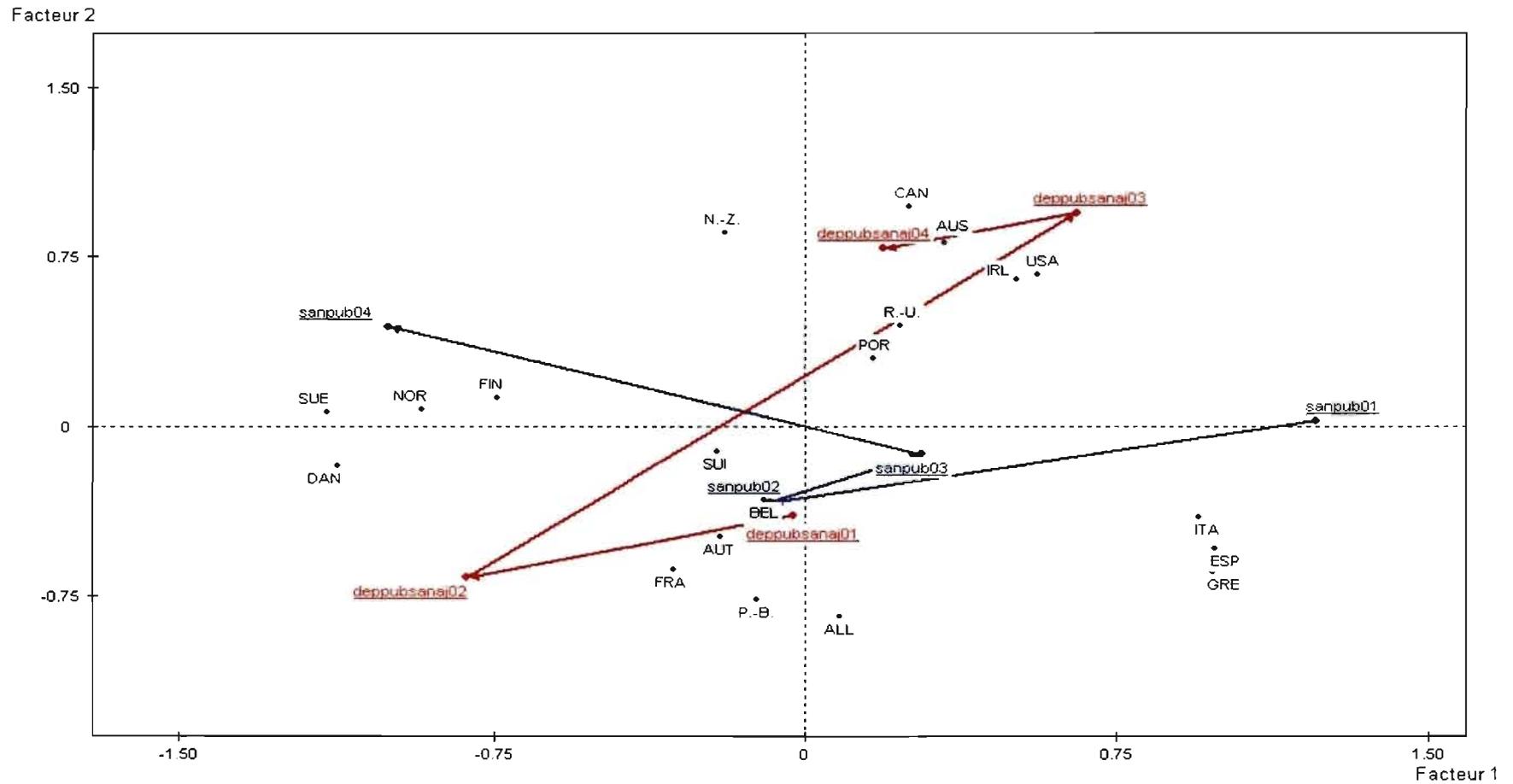


Figure 9 – Positionnement des variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les dépenses actives sur le marché du travail

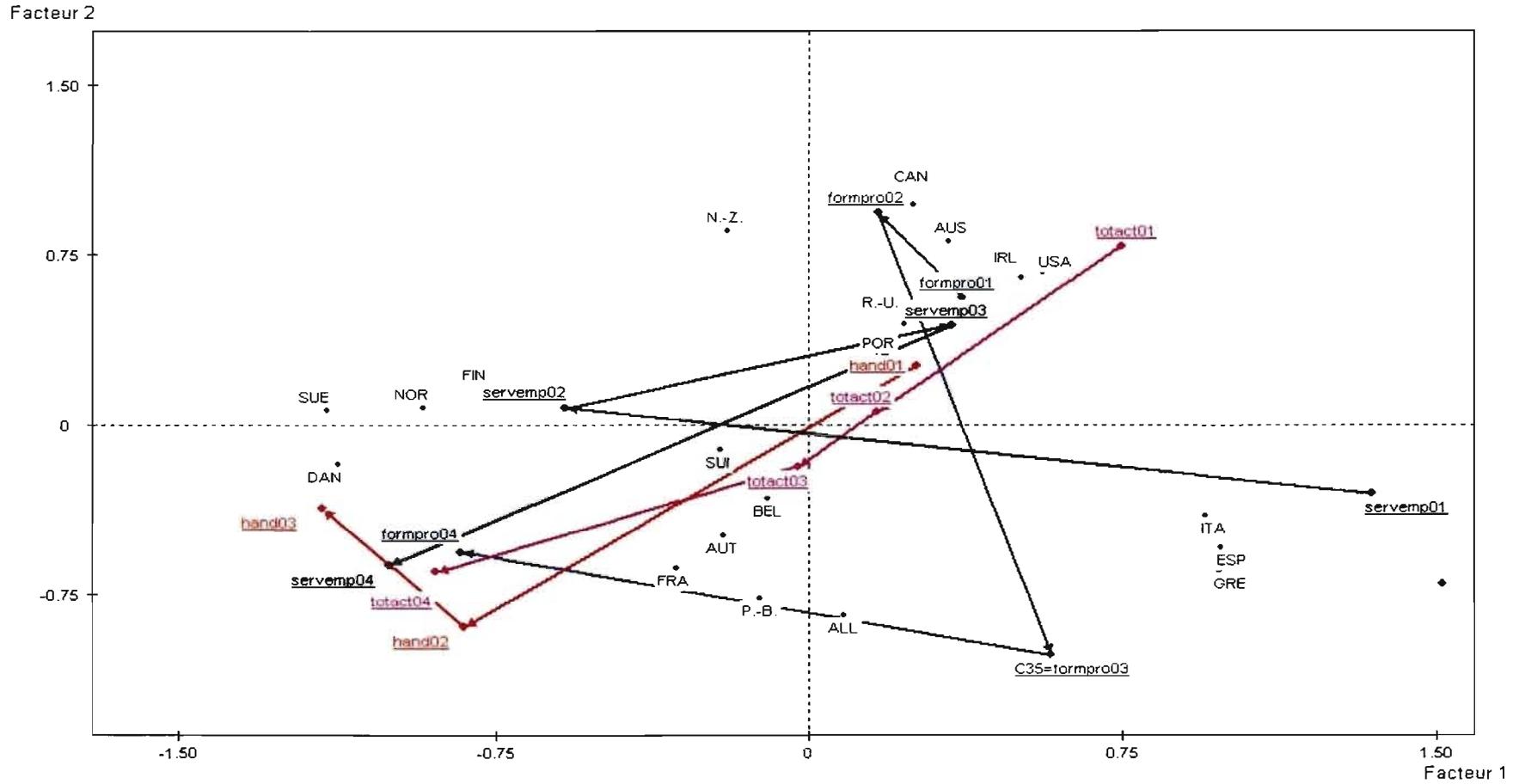


Figure 10 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : la participation des femmes au marché du travail

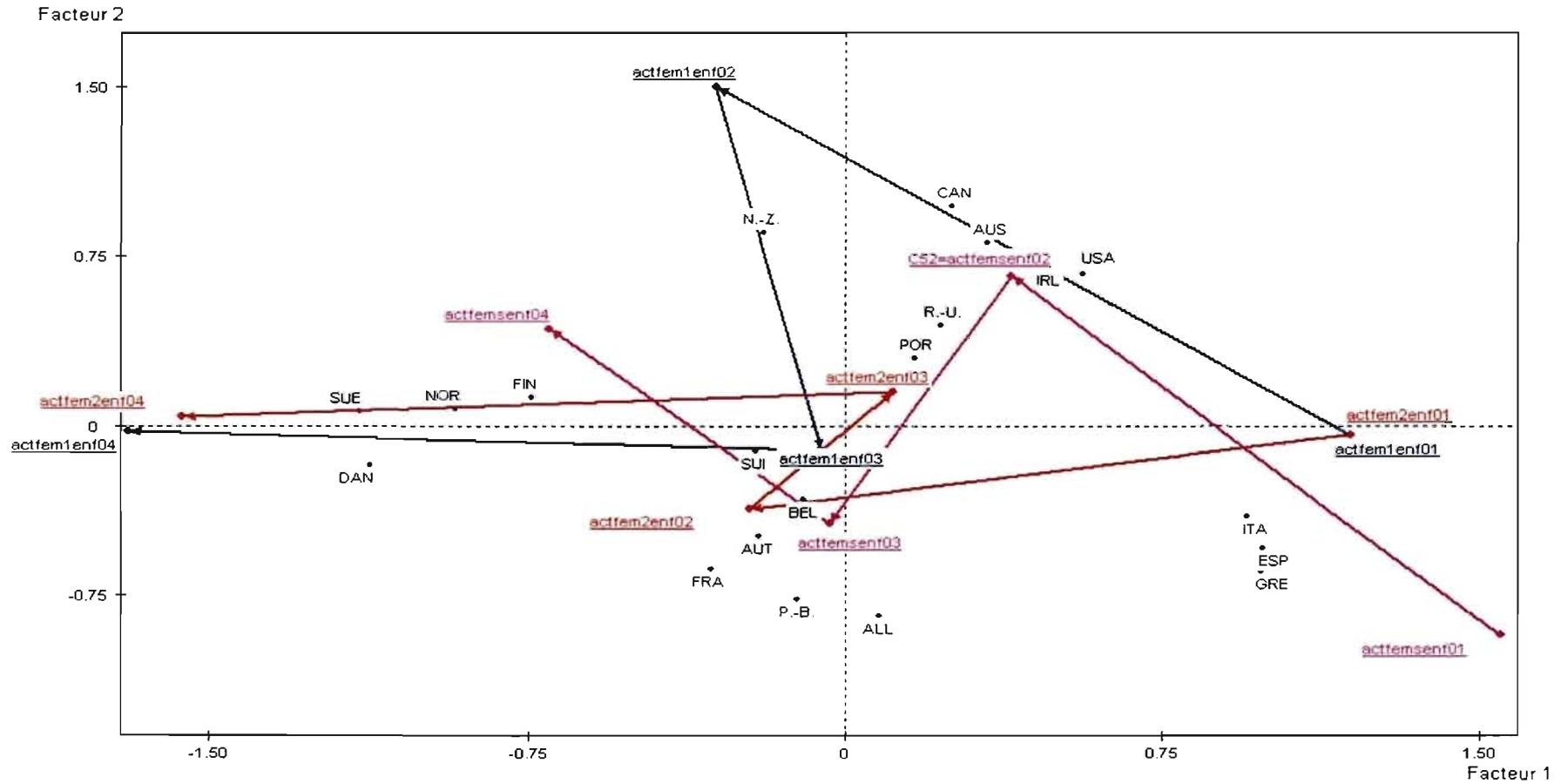


Figure 11 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : les situations sur le marché du travail

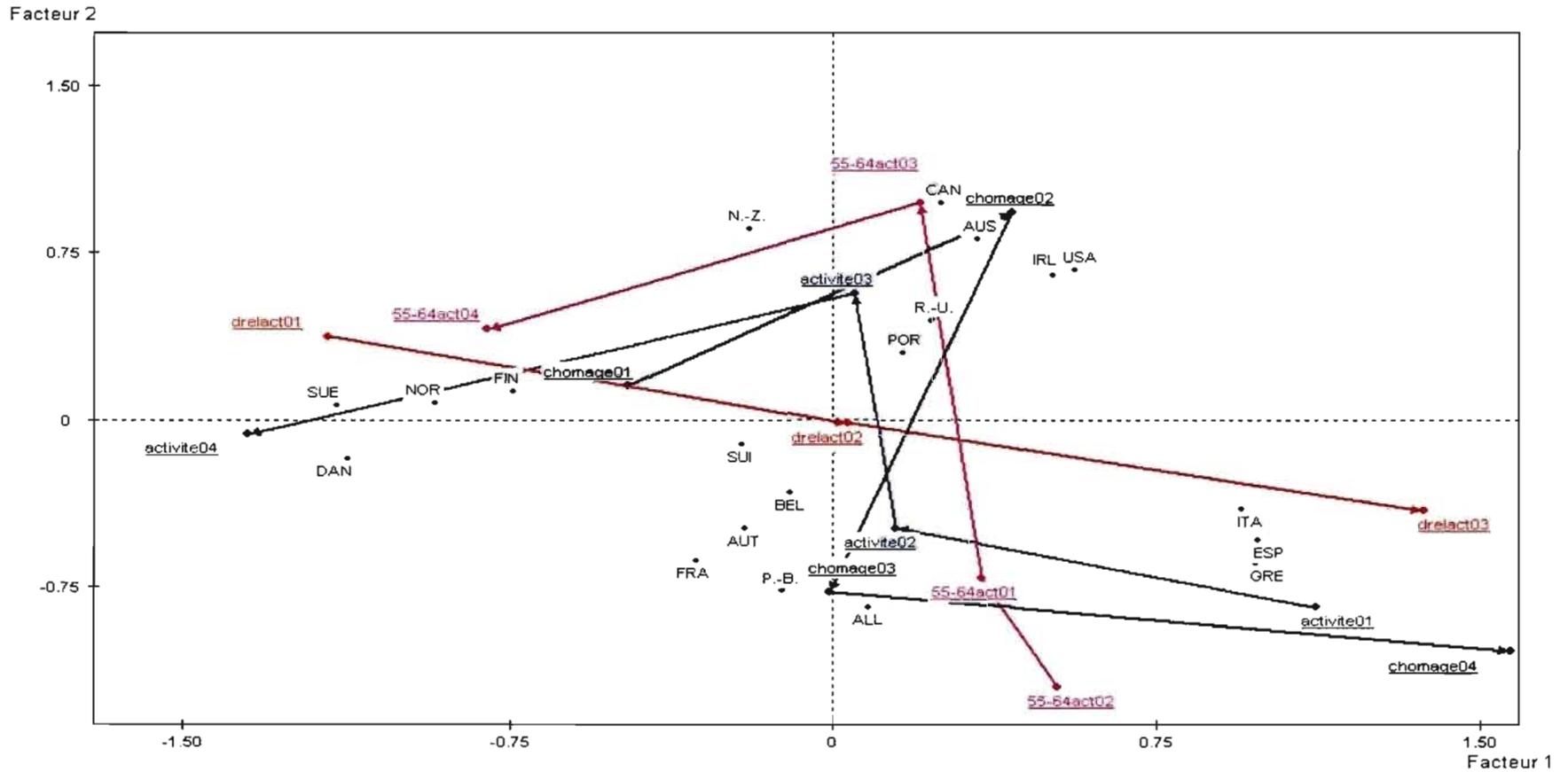


Figure 12 – Positionnement de variables significatives sur le premier facteur en 2000 : la pauvreté dans les familles avec enfant(s)

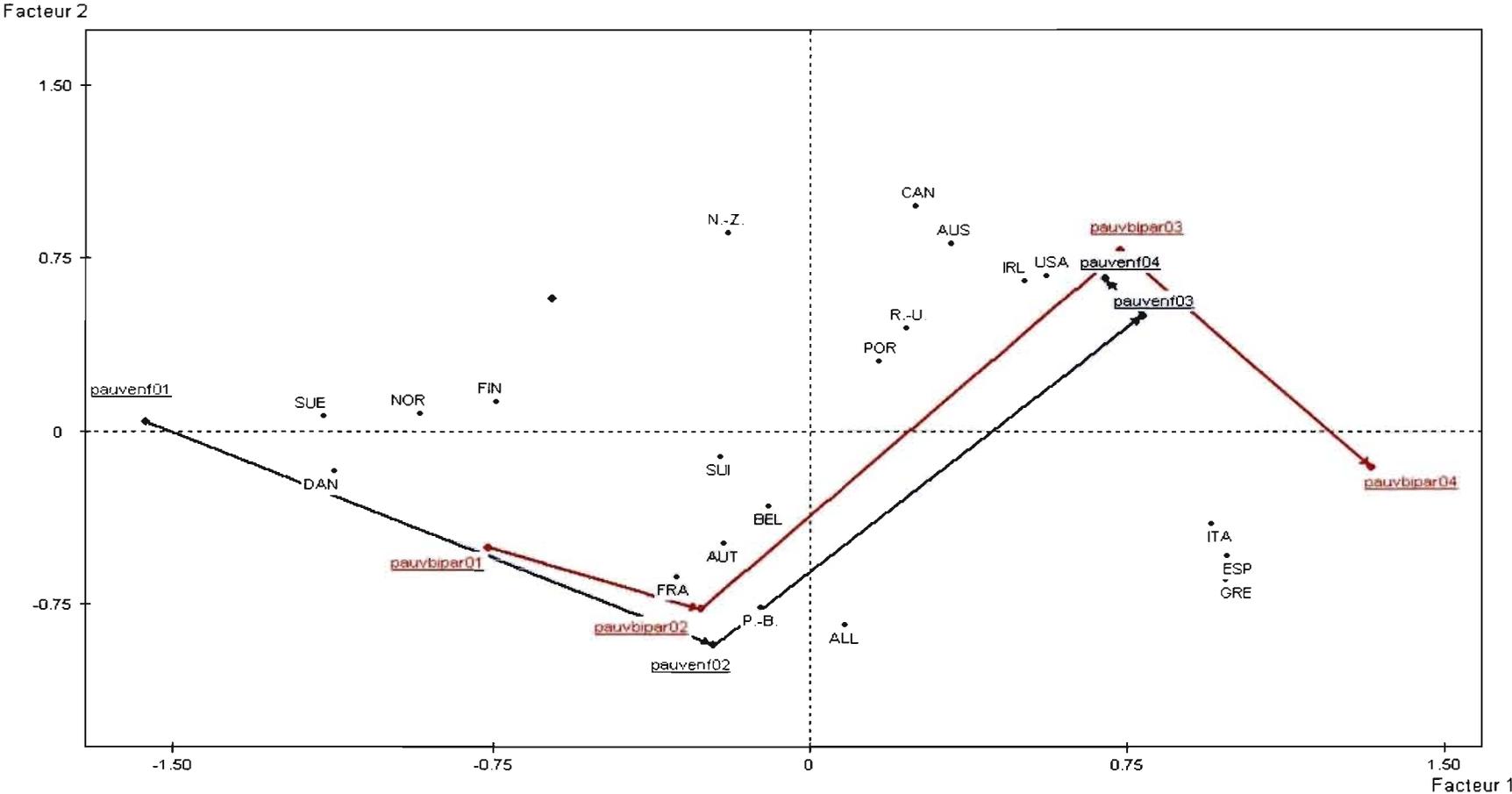


Figure 13 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les dépenses sociales

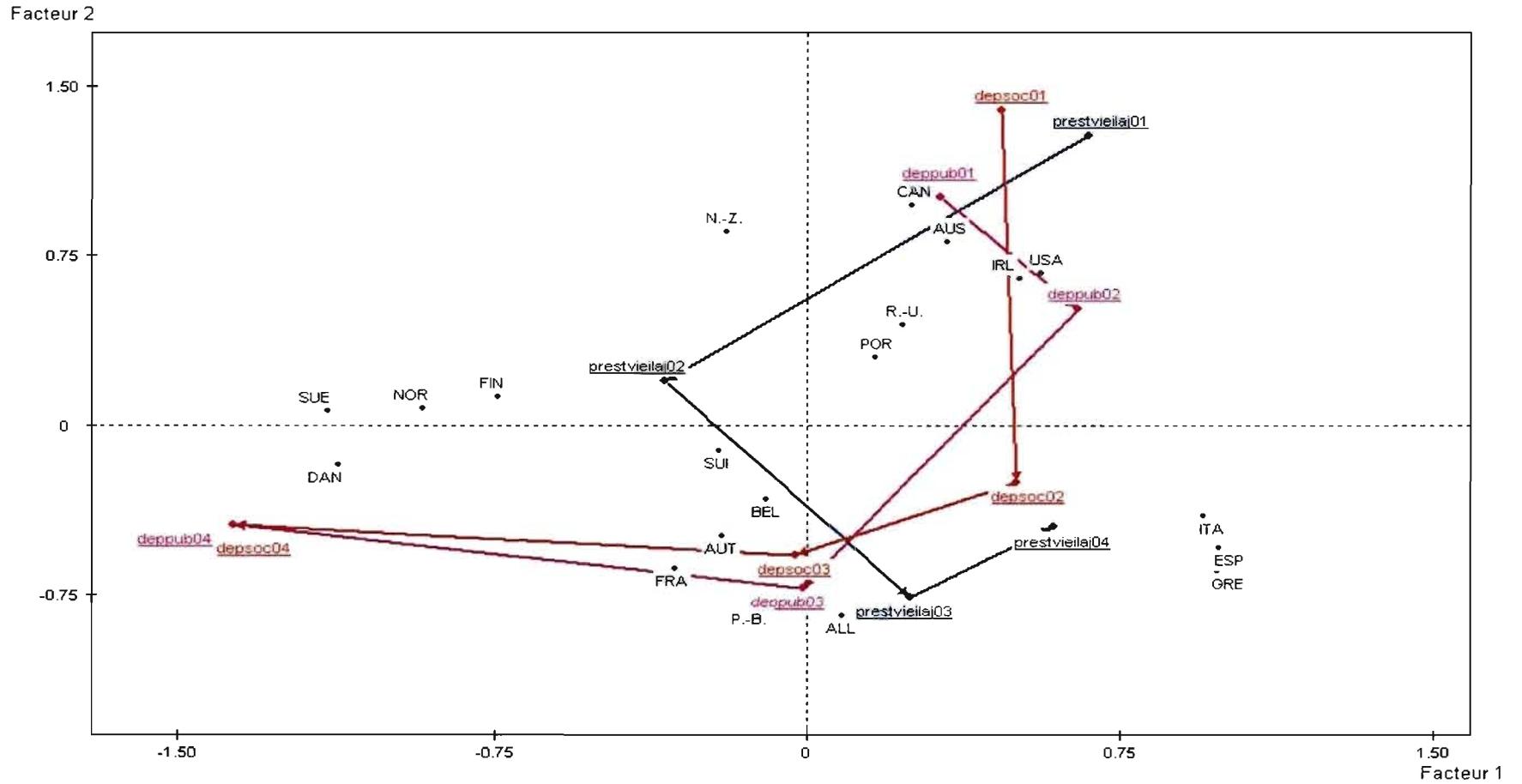


Figure 14 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000: les dépenses passives sur le marché du travail

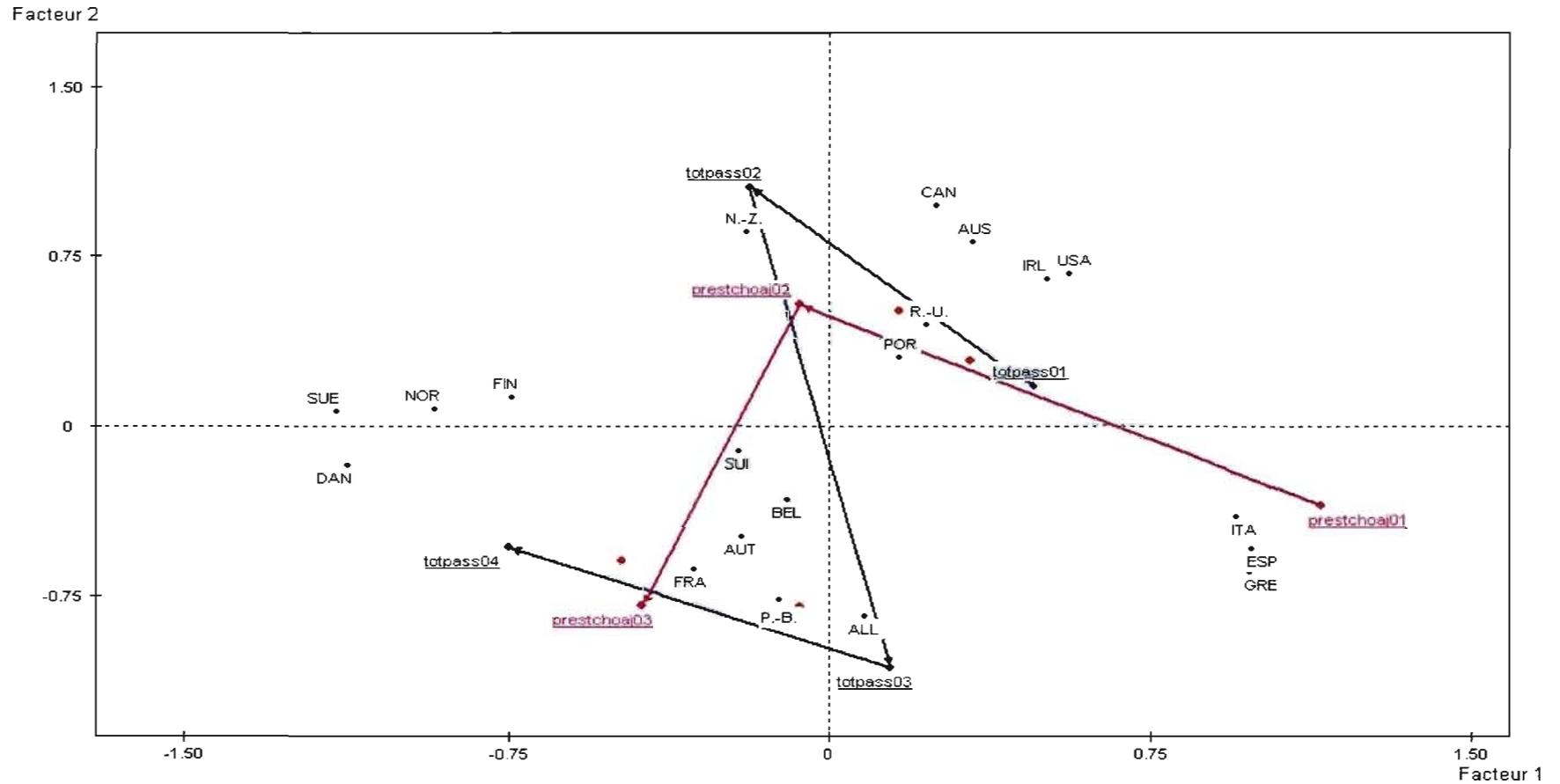


Figure 15 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les performances de littéracie des élèves de 15 ans

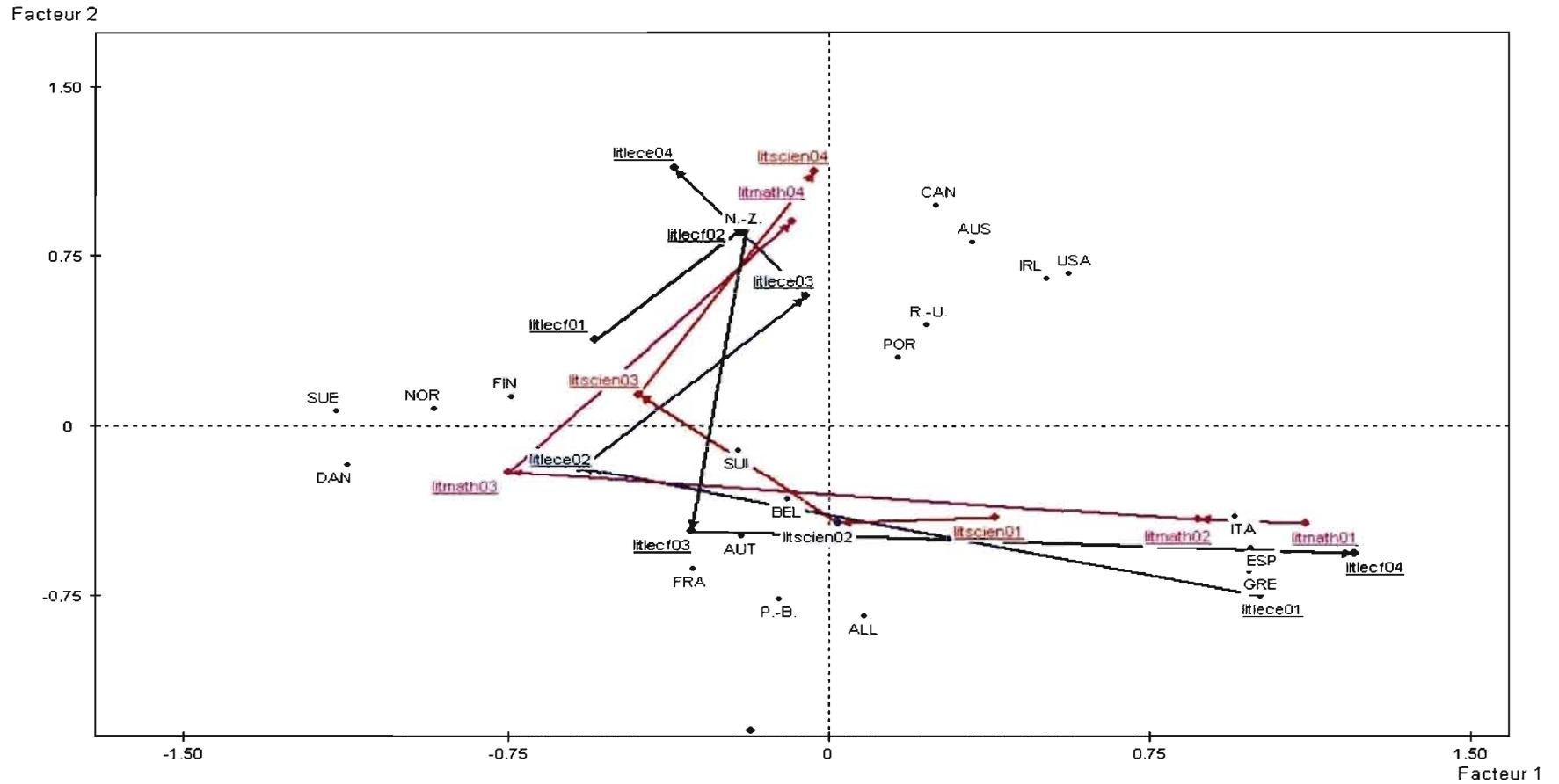


Figure 16 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les situations sur le marché du travail

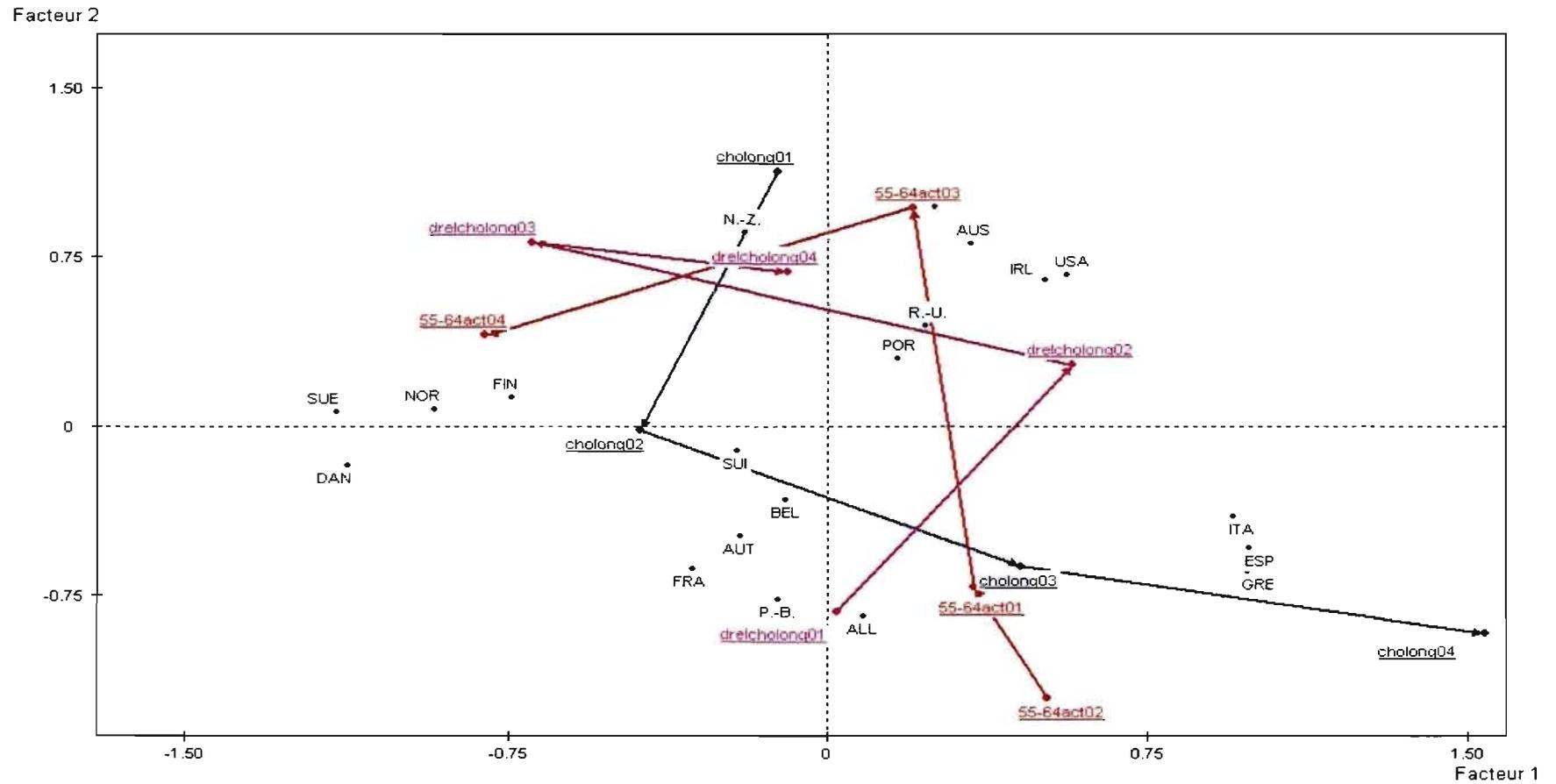
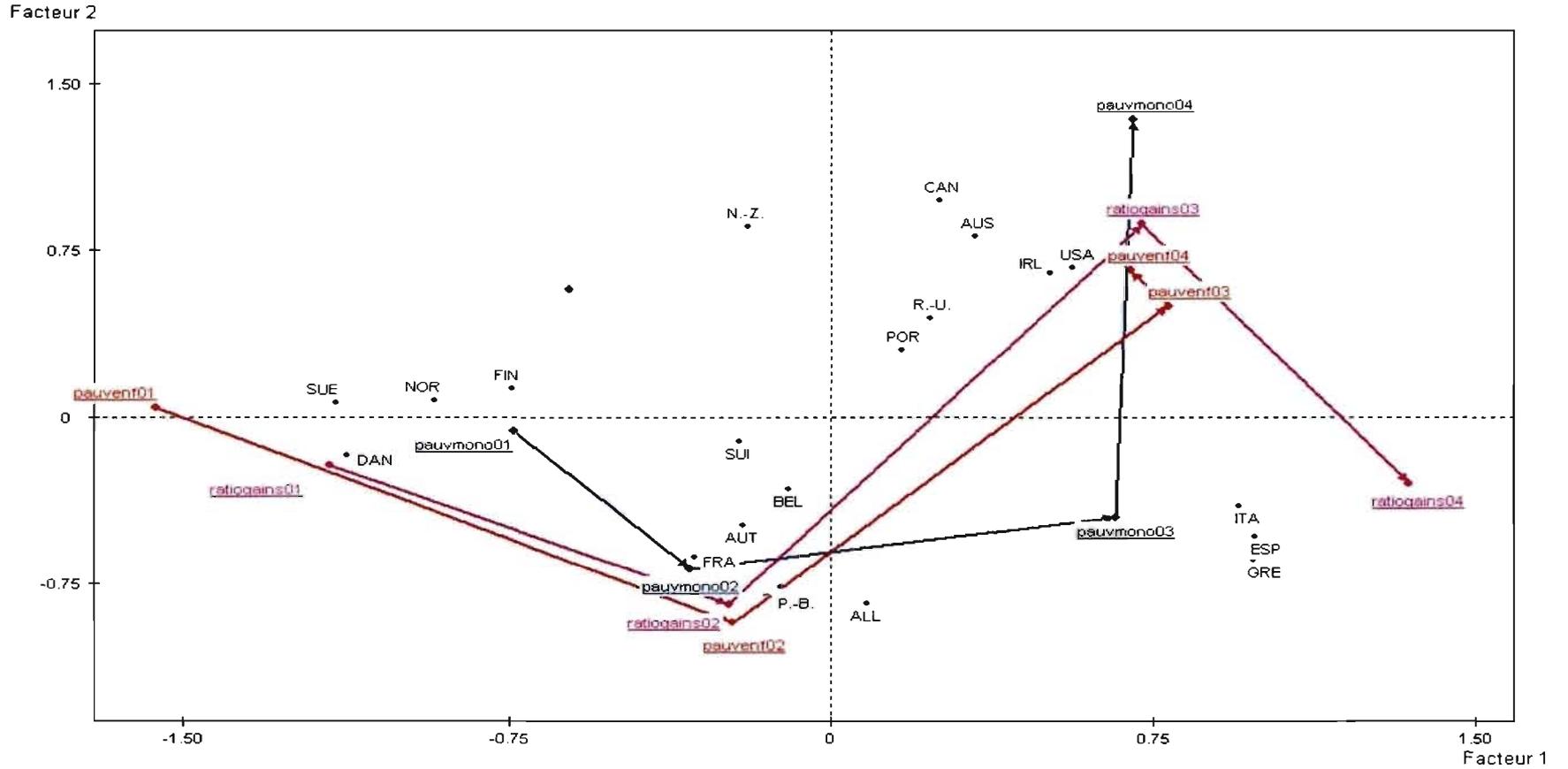


Figure 17 – Positionnement de variables significatives sur le second facteur en 2000 : les situations d'inégalités sociales



## **Chapitre 7 – L'évolution des régimes providentiels de 1985 aux années 2000**

---

Dans le chapitre précédent, nous avons brossé un portrait des éléments de structuration et de différenciation des régimes providentiels dans les années 2000. À la lumière de nos résultats, nous avons suggéré que l'activation et le poids des transferts sociaux dans les dépenses publiques constituent deux axes discriminants des régimes providentiels et que leur croisement permet de mettre en relief des formes différenciées de protection sociale.

Dans le présent chapitre, nous chercherons à mettre en relief le parcours évolutif des régimes providentiels depuis le milieu des années 1980 pour évaluer les jalons qui ont conduit à la forme qu'ils revêtent dans les années 2000. Comme nous l'avons évoqué précédemment, cette seconde série d'analyses sera construite sur un nombre plus restreint d'indicateurs (une quarantaine) : nous ne retenons que les indicateurs qui sont disponibles à chacun des points d'observation que nous comptons étudier, soit en 1985, en 1990, en 1995 et en 2000.

Dans la première partie de ce chapitre (sections 7.1 et 7.2), nous chercherons à dégager les tendances lourdes de nos analyses dans le temps et ce, à trois niveaux : la composition des regroupements de pays, les éléments constitutifs des axes factoriels et, par le croisement des deux premiers niveaux, la caractérisation des regroupements de pays sur les axes factoriels. Dans un premier temps, nous analyserons l'évolution du classement des pays et des regroupements qu'ils forment d'un point à l'autre dans le temps. Nous aurons entre autres recours à l'analyse de classification hiérarchique pour évaluer la composition des regroupements et leur relative constance dans le temps. Ensuite, nous examinerons les éléments constitutifs des axes retenus de même que les continuums qu'ils représentent, après quoi nous commenterons sommairement l'évolution du positionnement des pays sur chacun de ces axes. Cette première partie propose donc une vision sommaire de l'évolution des régimes providentiels, qui saura mettre en perspective leur situation à chaque point dans le temps. La seconde partie (sections 7.3 à 7.6) se veut une synthèse du parcours évolutif des quatre regroupements de pays qui se dégagent de nos analyses, à savoir les

regroupements nordique, anglo-saxon, d'Europe continentale et d'Europe du Sud. Pour chacun d'entre eux, nous chercherons à mettre en perspective l'évolution de l'architecture de leur protection sociale et du contexte socio-économique avec lequel ils auront eu à composer. Finalement, nous proposerons une réflexion sur l'aménagement des paramètres de protection sociale des régimes providentiels dans le contexte des risques des sociétés post-industrielles. Cette réflexion nous permettra de départager ce qui relève d'un retrait ou d'une reconfiguration dans l'évolution de ces régimes.

Avant d'entrer plus en détail dans nos résultats d'analyse dans le temps, quelques précisions s'imposent en regard de leur similitude avec nos résultats dans les années 2000. Les deux axes factoriels que nous avons identifiés dans le chapitre précédent s'avèrent plutôt stables dans le temps : ils constituent deux axes discriminants des régimes providentiels depuis 1985 et leur croisement permet d'établir une typologie quadripartite des régimes providentiels. Cela dit, nous avons choisi de présenter les tendances lourdes de nos analyses dans le temps plutôt que de scruter à la loupe la situation des régimes providentiels à chaque point dans le temps. En ce sens, la présentation de nos résultats d'analyse de 1985 aux années 2000 se veut plus succincte et moins systématique que dans le chapitre précédent. Nous avons toutefois pris le soin de mettre en annexe le détail des associations entre les modalités de variables et les axes de nos analyses à chaque point dans le temps.

### **7.1 L'évolution du classement des pays de 1985 aux années 2000**

Si les regroupements de pays que nous avons identifiés dans le chapitre précédent étaient assez homogènes de l'intérieur et hétérogènes vis-à-vis les autres regroupements, nos analyses dans le temps révèlent un certain flou dans le classement de quelques pays jusque dans les années 1990, qui s'estompera graduellement. Dans les années 2000, les blocs de pays qui émergent de nos analyses sont sensiblement les mêmes que ceux que nous avons présentés dans le chapitre précédent et leur structure présente une distribution fortement marquée géographiquement et/ou linguistiquement (à la seule exception du Portugal, qui

figure au sein du regroupement anglo-saxon). Les figures suivantes illustrent le positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels à chaque point dans le temps

**Figure 18 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1985**

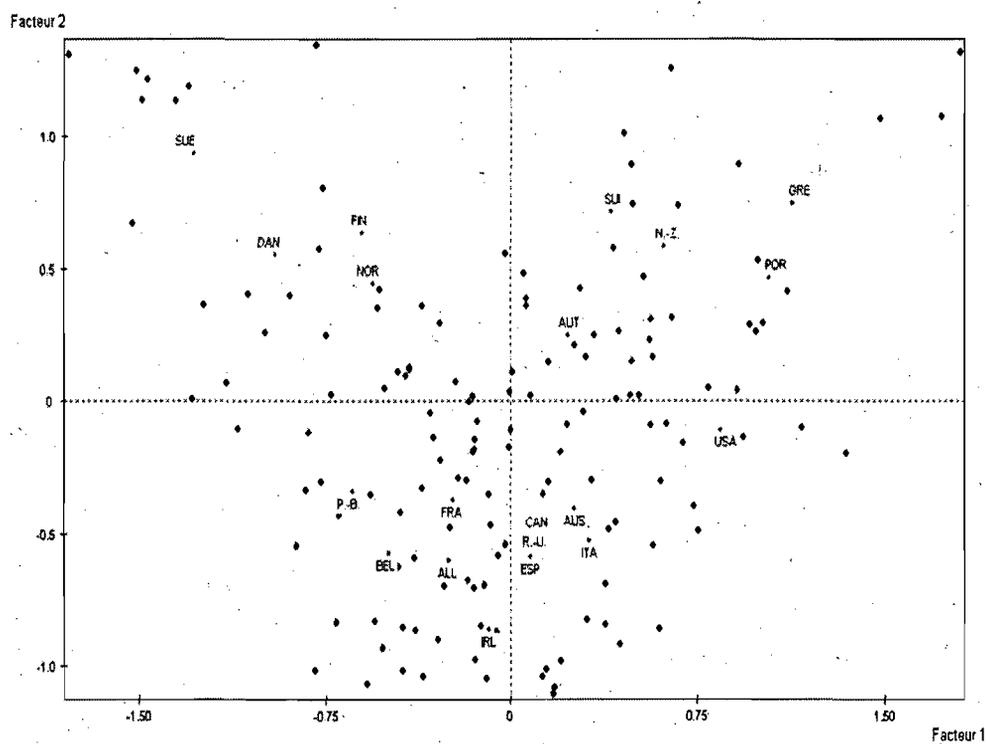


Figure 19 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1990

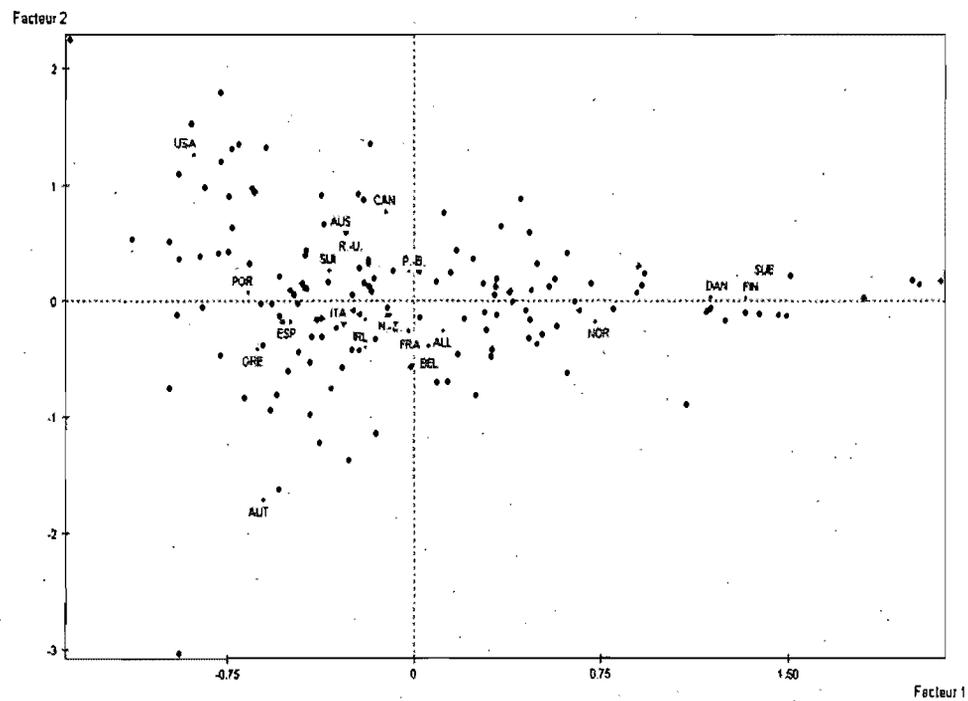
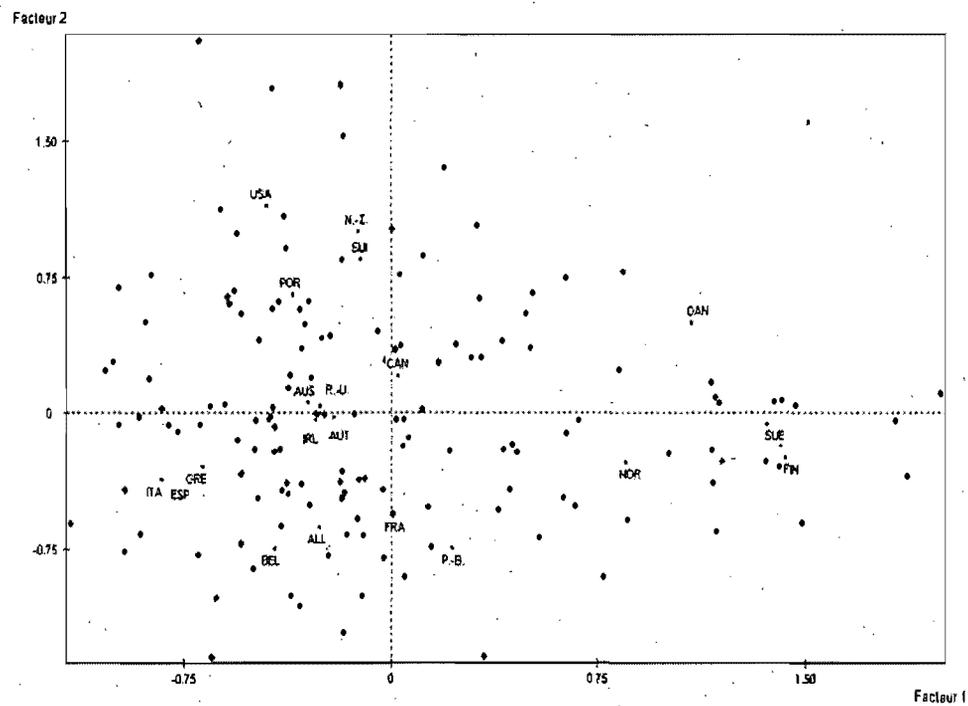
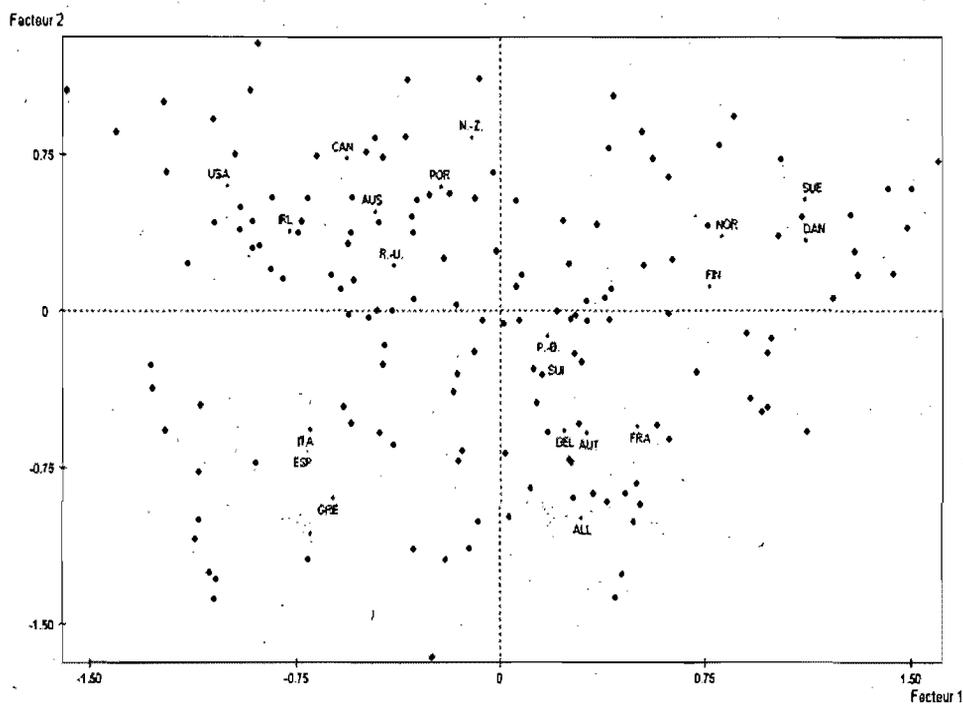


Figure 20 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 1995

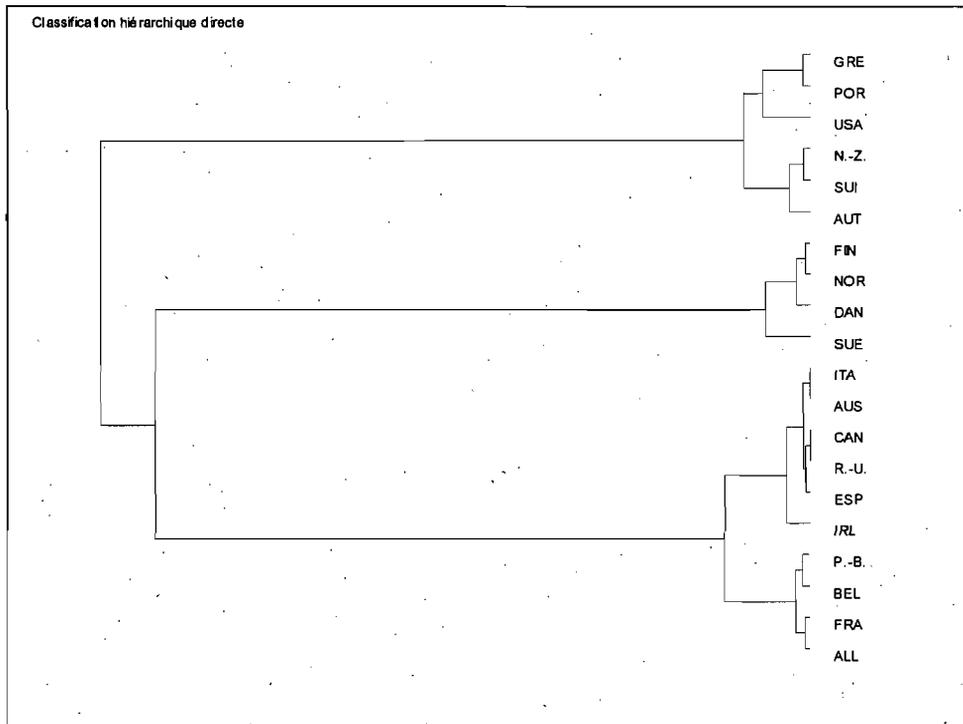


**Figure 21 - Positionnement des pays sur les deux premiers facteurs, 2000**

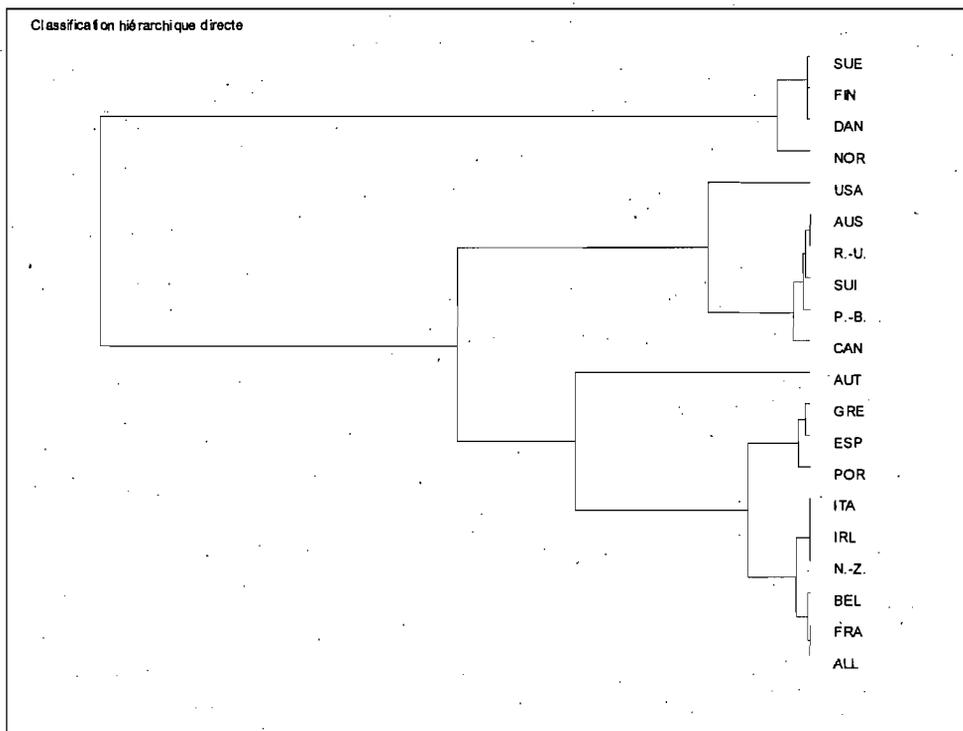


Les figures suivantes rendent compte des regroupements de pays que mettent en relief nos analyses de classification hiérarchique à chaque point dans les temps. Leur examen nous permet d'emblée de dégager quelques tendances lourdes en ce qui a trait aux affinités électives entre les cas de notre analyse.

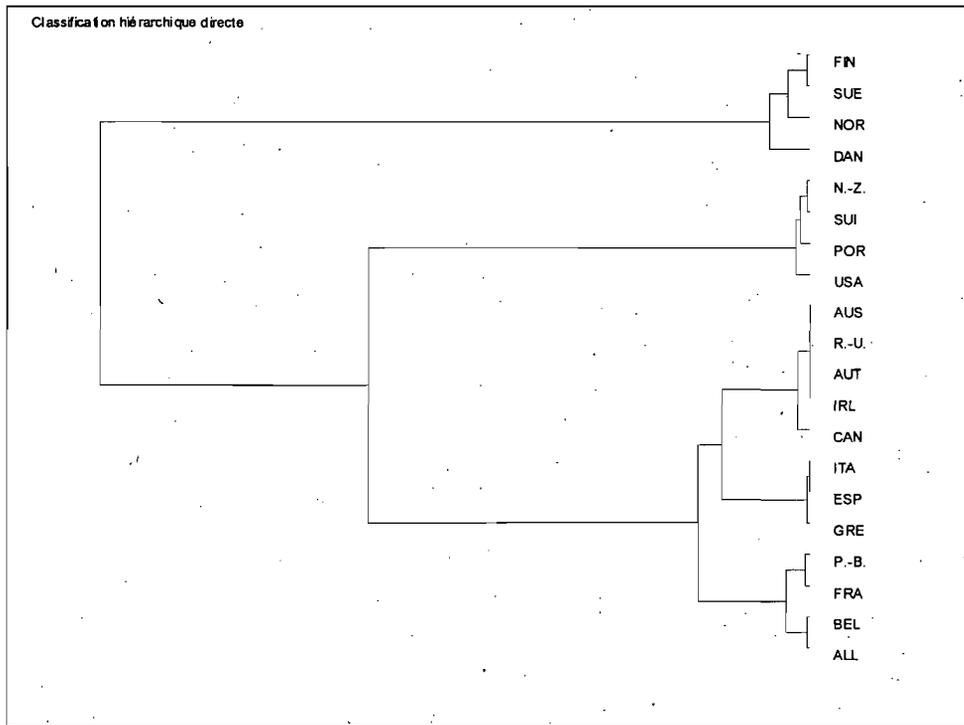
**Figure 22 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1985**



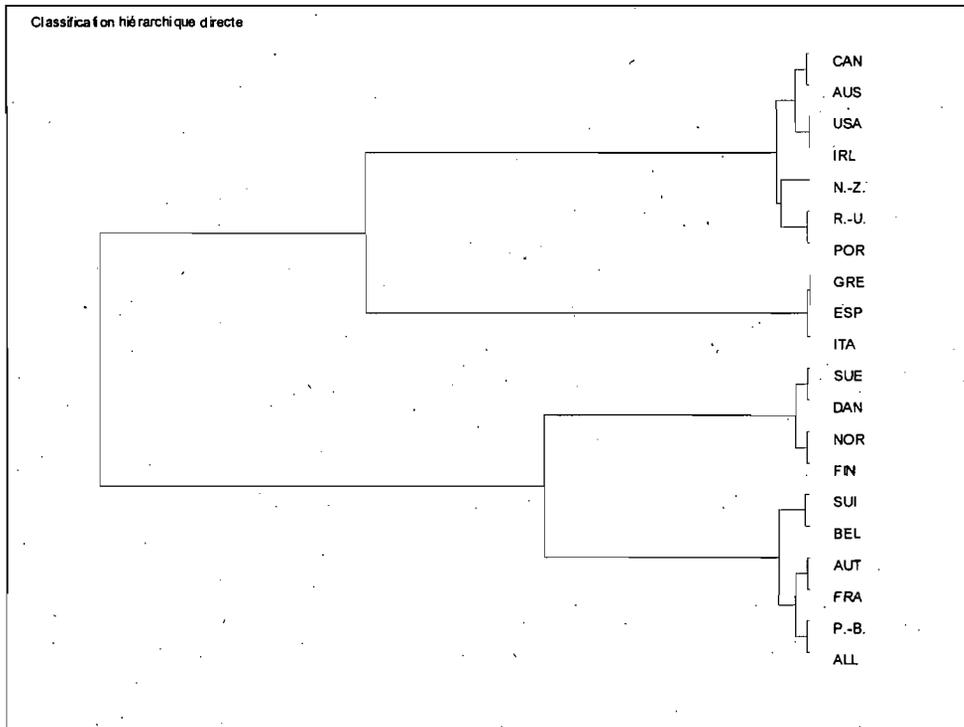
**Figure 23 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1990**



**Figure 24 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 1995**



**Figure 25 – Classification hiérarchique sur les deux premiers facteurs, 2000**



Le bloc que forment les pays nordiques s'avère très stable dans le temps, plus que tout autre regroupement. De 1985 à 2000, sa composition demeure inchangée et sa différenciation vis-à-vis les autres regroupements est très marquée. En 1990 et 1995, la première coupure dans l'arbre hiérarchique met en opposition les pays nordiques et tous les autres pays en bloc, ce qui permet de révéler une spécificité qui n'a pas d'équivalent au sein de l'OCDE. Comme nous le verrons subséquemment, cette stabilité dans le classement des pays nordiques va de pair avec une stabilité au chapitre des lignes directrices de la protection sociale et des situations socio-économiques qui sont leur corollaire.

On peut noter un enchevêtrement dans le classement des pays anglo-saxons, d'Europe continentale et d'Europe du Sud jusqu'en 1995. Le classement de ces trois blocs de pays est particulièrement flou en 1985 : à l'exception du regroupement continental formé de l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas, tous les autres pays forment des blocs hétéroclites. Les choses se précisent déjà à partir de 1990, qui marque l'émergence d'un bloc d'Europe du Sud qui demeurera plutôt stable par la suite. Si la distinction entre les pays anglo-saxons et les pays continentaux ne devient nette que dans les années 2000, elle est tout de même déjà plus marquée en 1995 qu'elle ne l'était en 1990, ce qui témoigne d'une différenciation progressive entre les deux regroupements. Voyons maintenant plus en détail les mouvements dans le classement des pays anglo-saxons, d'Europe continentale et d'Europe du Sud depuis 1985.

En dépit de leur classement légèrement enchevêtré jusqu'en 1995, les pays continentaux forment sans doute un bloc plus homogène que les pays anglo-saxons ou d'Europe du Sud sur l'ensemble de la période. En effet, on retrouve un noyau «dur» continental, formé de l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas, qui émerge de nos analyses à chaque point dans le temps (sauf les Pays-Bas en 1990). L'Autriche et la Suisse sont sans doute les pays continentaux qui connaissent le plus de mouvement avant de rejoindre définitivement ce noyau dans les années 2000 : le premier se déplace entre les pays d'Europe du Sud et les pays anglo-saxons, alors que le second met du temps à se distinguer des pays anglo-saxons.

Du côté des pays anglo-saxons, la situation paraît plus floue que dans les pays continentaux : jusqu'en 1995 inclusivement, on les retrouve dans deux regroupements différents, dont la composition varie d'un point d'observation à un autre (les pays anglo-saxons marquent une certaine proximité avec les pays d'Europe du Sud, de même qu'avec la Suisse et l'Autriche, tout dépendamment du point d'observation considéré). En 1995, les pays anglo-saxons se retrouvent toujours au sein de deux regroupements, mais ces derniers ont pour la première fois depuis 1985 une position voisine dans l'arbre hiérarchique, ce qui témoigne d'un certain rapprochement, qui se concrétisera dans les années 2000 alors que tous les pays anglo-saxons se retrouvent au sein du même regroupement.

Quant aux pays d'Europe du Sud, le flou dans leur classement s'estompe plus rapidement que dans les pays continentaux et anglo-saxons. En 1985, on les retrouve dans deux regroupements : l'Espagne et l'Italie forment un bloc avec des pays anglo-saxons alors que la Grèce et le Portugal affichent une proximité avec les Etats-Unis. En 1990, ils occupent tous des positions voisines dans l'arbre hiérarchique : l'Espagne, le Portugal et la Grèce forment un regroupement à part entière alors que l'on retrouve l'Italie tout près, dans un bloc qui rassemble des pays continentaux et anglo-saxons. En 1995 et en 2000, on peut distinguer nettement un regroupement composé de l'Espagne, de la Grèce et de l'Italie. Quant au Portugal, il n'affiche des affinités électives marquées avec ses voisins d'Europe du Sud qu'en 1990 : pour tous les autres points d'observation, il se greffe à des regroupements anglo-saxons.

## **7.2 L'activation et le poids des transferts sociaux : deux axes structurants des régimes providentiels dans le temps**

Nos résultats permettent de dégager une relative constance dans le temps des deux axes factoriels que nous avons identifiés précédemment : l'activation et la part des transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale constituent deux dimensions discriminantes des régimes providentiels depuis une vingtaine

d'années, si bien qu'ils constitueront la trame narrative du présent chapitre<sup>81</sup>. Le premier axe, celui de l'activation, est sans doute plus stable que le second en regard des modalités qui lui donnent forme et, comme nous le verrons subséquemment, il peut rendre compte de l'essentiel des mouvements enregistrés dans le classement des pays depuis 1985. L'étiquette que nous avons apposée au deuxième axe factoriel tient tout de même la route malgré une plus grande hétérogénéité dans sa composition d'un point à l'autre dans le temps. Si le second facteur met en opposition des pays presque exclusivement sur la base de l'étendue de leurs transferts sociaux à certains points dans le temps, les contrastes s'articulent davantage autour de services sociaux à d'autres points. Toutefois, cet axe permet toujours de rendre compte de l'ampleur relative que peuvent revêtir les transferts sociaux dans des champs de protection sociale qui s'articulent aussi autour de services sociaux. En somme, l'axe de la part des transferts sociaux permet de mettre en perspective la relation d'équilibre entre les transferts et des services sociaux dans les régimes providentiels.

### **7.2.1 L'activation : de l'investissement social à la solution du marché**

Si le positionnement de certains pays sur l'axe d'activation varie d'un point d'observation à un autre, la structure même de l'axe demeure relativement stable : elle correspond à un continuum relatif au partage des responsabilités entre les piliers de bien-être dans la mise en œuvre des ressources requises pour l'activation. Au chapitre des dépenses publiques, quatre champs de dépenses permettent de rendre compte de l'engagement (ou du désengagement) de l'État vis-à-vis l'activation des individus : l'éducation, la santé, le soutien aux familles et aux personnes âgées et les politiques actives relatives au marché du travail. Sur le plan socio-économique, les rendements des politiques d'activation se manifestent à deux niveaux : d'une part, l'intégration en emploi (taux de chômage et de chômage de longue durée, taux d'activité) et, d'autre part, l'ampleur que revêtent les inégalités sociales (principalement en termes de mortalité infantile et de pauvreté dans les familles avec enfants).

---

<sup>81</sup> Par souci d'économie, nous présentons dans cette section les principaux éléments structurants de chacun des deux axes de notre analyse. Nous ne présentons pas systématiquement toutes les modalités de variables significatives sur les axes.

Le pôle positif de l'axe (sauf en 1985 où les pôles des axes sont inversés sur le plan graphique) représente une activation forte et prise en charge par l'État sous forme d'investissement social. Règle générale, les modalités de dépenses publiques reliées à ce pôle d'activation prennent des valeurs de 3 ou 4 (soit les plus élevées possible), ce qui révèle une très forte générosité de l'État à plusieurs niveaux: les dépenses publiques totales, les dépenses sociales totales, les transferts aux familles et aux personnes âgées, les services aux familles et aux personnes âgées, les dépenses engagées en éducation et en santé, de même que les mesures d'activation sur le marché du travail. La particularité de l'activation par l'investissement social tient surtout à un engagement dans les services sociaux, qui constituent un rouage important de l'architecture de la protection sociale. Le pôle d'investissement social est aussi associé à des situations socio-économiques qui témoignent d'une forte intégration au marché du travail (faibles taux de chômage et de chômage de longue durée et taux d'activité élevés, notamment chez les femmes et les personnes de 55-64 ans) et d'une très faible prévalence de situations d'inégalités sociales (taux de mortalité infantile très faibles, taux de pauvreté très faibles dans l'ensemble des familles avec enfant(s)). En somme, l'activation à travers l'investissement social met l'État à l'avant scène dans la production et la distribution du bien-être, avec des résultats assez probants au chapitre socio-économique.

Contrairement au pôle d'investissement social, le pôle négatif de l'axe d'activation permet de dégager deux formes d'activation. La première, celle de l'activation laissée au marché, se caractérise par une résidualité des dépenses publiques, à presque tous les niveaux: les dépenses publiques totales, les transferts aux familles et aux personnes âgées, les services aux familles et aux personnes âgées, les dépenses en éducation et en santé, ainsi que les mesures d'activation sur le marché du travail. La faible étendue des dépenses publiques laisse la voie libre au marché dans plusieurs champs de protection sociale, notamment en éducation et en santé où les dépenses de nature privée sont élevées. Les situations socio-économiques associées à ce pôle d'activation sont contrastées: les résultats en termes d'intégration sur le marché du travail sont

similaires à ceux du pôle d'investissement social (faibles taux de chômage et de chômage de longue durée et taux d'activité élevés, notamment chez les femmes et les personnes de 55-64 ans), mais le bât blesse aux inégalités sociales (taux de mortalité infantile élevés, taux de pauvreté élevés dans l'ensemble des familles avec enfant(s)).

La deuxième forme d'activation que met en relief le pôle négatif du premier axe factoriel s'appuie aussi sur une résidualité des dépenses publiques, mais qui n'est pas aussi prononcée que dans les pays anglo-saxons. Les modalités de dépenses associées à cette stratégie prennent généralement des valeurs de 1 ou 2, du moins en ce qui concerne les mesures de soutien (transferts et services) aux familles et aux personnes âgées, ainsi que les dépenses engagées en éducation, en santé et les mesures actives sur le marché du travail. Si le soutien sous forme de transferts sociaux constitue un terrain où la générosité étatique se bonifie quelque peu dans le temps, l'engagement de l'État dans des champs d'activation (notamment les services sociaux) demeure assez faible, si bien que l'activation par le biais des politiques publiques ne semble pas trouver d'écho dans les lignes directrices de la protection sociale. Au chapitre socio-économique, cette stratégie d'activation restreinte est associée à des résultats qui témoignent d'un déficit d'intégration en emploi : les taux de chômage et de chômage de longue durée sont élevés, les taux d'activité sont faibles, notamment chez les femmes et les personnes âgées de 55 à 64 ans. Elle se caractérise aussi par une prévalence plutôt élevée de la mortalité infantile et de la pauvreté dans les familles avec enfants, ainsi que par un fossé assez important dans la distribution des gains du marché.

En somme, cette seconde perspective confère à l'État un rôle pour le moins effacé dans la mise en œuvre des ressources d'activation et, contrairement à l'activation laissée au marché, elle n'engendre pas des résultats socio-économiques probants. À la lumière de ces observations, on peut penser que le désengagement de l'État vis-à-vis l'activation n'est pas contrebalancé par le marché et qu'il contribue à augmenter la part des responsabilités assumées par les familles dans la prise en charge du bien-être de leurs membres. À cet effet, il faut noter que la faible intégration des femmes sur le marché du travail est intrinsèquement reliée au

sous-développement des services sociaux destinés aux familles : plutôt que d'être l'objet d'une prise en charge collective, ces services s'articulent essentiellement sur la base du travail gratuit au sein de la sphère familiale, qui est plus souvent qu'autrement assumé par des femmes.

Entre ces deux pôles, on retrouve une perspective intermédiaire d'activation qui met largement à contribution l'État et la famille dans la production et la distribution du bien-être. Cette stratégie, à laquelle nous avons apposé l'étiquette «d'activation en chantier», repose d'abord sur une générosité étatique assez forte: les modalités de dépenses publiques qui lui sont associées prennent généralement des valeurs de 3, parfois 4 dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transferts aux familles, aux personnes âgées et aux chômeurs. Le support étatique sous forme de services sociaux gagne en importance dans le temps en ce qui concerne les services aux familles et aux personnes âgées, de même que les mesures actives sur le marché du travail. Au terme de la période que nous avons retenue, la relation d'équilibre entre les transferts et les services sociaux est beaucoup moins disproportionnée qu'avant, même si les transferts sociaux constituent toujours le rouage central de l'appareil de protection sociale. Cette configuration des dépenses publiques confère aux familles un rôle prépondérant, mais ces dernières ont à leur disposition davantage de ressources pour assurer le bien-être de leurs membres, tant sur le plan des transferts que des services sociaux. D'ailleurs, l'ampleur du support étatique aux familles se traduit par des indicateurs socio-économiques plus enviables que dans la stratégie d'activation restreinte. Sur le plan de l'intégration en emploi, l'activation en chantier est légèrement décalée par rapport aux stratégies d'investissement social et d'activation via le marché : elle se distingue par des taux moyennement faibles de chômage et de chômage de longue durée et par des taux d'activité assez élevés. Toutefois, elle est très près du pôle d'investissement social en regard de la prévalence de la mortalité infantile et de la pauvreté dans les familles avec enfant(s), qui sont très faibles.

Lorsqu'on examine l'évolution du positionnement des pays sur l'axe d'activation, on peut d'emblée constater que le regroupement formé par les pays nordiques est

de loin le plus stable : il demeure fortement attaché à une perspective d'investissement social. En dépit des pressions fiscales associées à une activation menée par l'État, le modèle d'investissement social semble tenir la route sans trop d'anicroches depuis 1985. S'il en coûte cher à l'État pour mettre en oeuvre des ressources d'activation, l'investissement qu'il pratique est loin d'être vain dans la mesure où il engendre des retours bénéfiques sur le marché du travail et en regard de la prévalence d'inégalités sociales.

Les pays anglo-saxons demeurent quant à eux attachés à la stratégie du marché. Si l'homogénéité du regroupement qu'ils forment est plus ou moins claire au début de la période que nous avons retenue, c'est que la spécificité de leur position sur l'axe d'activation s'affirme plus nettement à partir des années 1990. Si le parcours des pays nordiques est bien campé dans une perspective d'investissement social, celui des pays anglo-saxons se précise avec le temps. Il reste néanmoins qu'à chaque point dans le temps, les pays anglo-saxons se caractérisent par un faible engagement de l'État, qui laisse la voie libre au marché pour mettre en oeuvre les ressources d'activation. La protection sociale dont peuvent bénéficier les individus implique donc davantage le secteur privé, à travers des avantages sociaux reliés à leur emploi ou à leurs propres contributions financières. Sur le plan socio-économique, les pays anglo-saxons affichent tous d'excellents résultats en termes d'intégration au marché du travail, mais aussi des problèmes d'inégalités sociales. Sur ce dernier aspect, les Etats-Unis se démarquent fortement du lot avec des taux de mortalité infantile et de pauvreté très élevés alors que la situation est beaucoup moins aigue un pays plus égalitaire comme le Canada.

Les pays d'Europe du Sud affichent des perspectives d'activation très limitées. Sur l'ensemble de la période, ils se distinguent par des dépenses publiques plutôt résiduelles et qui ne sont résolument pas tournées vers des mesures actives : les services sociaux sont sous-développés par rapport aux transferts sociaux, qui sont eux-mêmes moins généreux que dans les pays d'Europe continentale. Les situations socio-économiques associées aux pays d'Europe du Sud peuvent aussi témoigner d'un retard manifeste sur le plan de l'activation : l'intégration en

emploi est pour le moins problématique (surtout chez les femmes et les personnes âgées de 55 à 64 ans), tout comme la prévalence d'inégalités sociales. La spécificité des pays latins sur l'axe d'activation émerge assez tôt dans nos analyses : déjà en 1990, le regroupement qu'ils forment est assez homogène et le sera d'autant plus par la suite, à l'exception du Portugal qui semble afficher davantage d'affinités avec les pays anglo-saxons. Lorsqu'on considère que la configuration des dépenses publiques et des situations socio-économiques dans les pays d'Europe du Sud demeure inchangée au terme de la période que nous avons retenue, il y a lieu de penser que l'inscription de l'activation dans l'agenda des politiques sociales est loin d'être acquise.

Sur l'axe d'activation, les pays d'Europe continentale se situent entre les pays anglo-saxons et les pays nordiques. Leur position intermédiaire sur l'axe est perceptible sur l'ensemble de la période : on retrouve un noyau dur formé par l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas à chaque point dans le temps alors que l'Autriche et la Suisse ne rejoignent définitivement ce noyau que vers la fin des années 1990. La différenciation progressive des pays continentaux par rapport aux autres pays sur l'axe d'activation s'explique essentiellement de deux façons : d'une part, la croissance de leurs dépenses publiques permet de les distinguer des pays anglo-saxons et d'Europe du Sud et, d'autre part, l'augmentation des dépenses qu'ils engagent dans des services sociaux concourt à les rapprocher des pays nordiques dans les années 1990 et 2000. Au terme de la période que nous avons retenue, les pays d'Europe continentale n'ont jamais été aussi près des pays nordiques au chapitre de l'activation : en considérant d'où ils sont partis, on peut donc affirmer que l'activation est pour eux un projet en construction, qui gagne progressivement en importance. Il faut toutefois noter que cette activation en devenir ne porte pas encore tout ces fruits en regard de l'intégration en emploi dans les pays continentaux. Par contre, au chapitre de l'intensité des inégalités sociales, les pays d'Europe continentale peuvent aisément se comparer aux pays nordiques.

### 7.2.2 La part des transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale

Le deuxième facteur de nos analyses s'avère un peu moins stable dans le temps que l'axe d'activation. Les modalités constitutives de cet axe sont d'une part moins nombreuses et, d'autre part, elles changent quelque peu d'un point d'observation à un autre. Cependant, cet axe permet toujours d'exprimer la part occupée par les transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale, dans une relation d'équilibre avec les services sociaux. Il faut aussi noter que la position des regroupements de pays sur cet axe est parfois déterminée soit par des modalités de dépenses publiques ou par une configuration donnée de situations socio-économiques. En ce sens, l'axe des transferts sociaux est moins «total» que celui d'activation, dont la structure repose simultanément sur les dépenses publiques et les situations socio-économiques.

Règle générale, l'axe des transferts sociaux met en relief la générosité étatique dans les pays d'Europe continentale et du Sud par rapport aux pays anglo-saxons. À chaque point dans le temps, cette générosité ressort de nos analyses, au niveau des dépenses totales et des transferts sociaux (prestations aux familles, aux personnes âgées et aux chômeurs). La particularité de ces deux regroupements de pays sur le deuxième facteur implique aussi une configuration de situations socio-économiques qui recèlent un déficit au chapitre de l'intégration en emploi et, en ce qui concerne spécifiquement les pays latins, une carence au niveau de la lutte à la pauvreté.

À l'autre pôle de cet axe (pôle positif), on retrouve les pays anglo-saxons qui présentent une perspective résiduelle de dépenses publiques, tant sur le plan des transferts que des services sociaux. D'un point de vue socio-économique, ces pays peuvent compter sur une bonne intégration en emploi de leurs travailleurs (toutes catégories confondues), mais doivent composer avec d'importantes inégalités sociales.

Le deuxième facteur de notre analyse présente certaines particularités en 1985 et en 2000. En 1985, il met aussi à l'avant-scène la générosité des pays nordiques au niveau des services sociaux. La même situation prévaut en 2000, à la différence

près que les pays d'Europe continentale affichent davantage d'affinités avec les pays nordiques sur le plan des services sociaux. D'ailleurs, cette proximité entre les pays continentaux et nordiques est déjà perceptible en 1995, surtout en ce qui a trait aux services destinés aux chômeurs.

Nous avons vu jusqu'à présent les grandes tendances qui se dégagent de nos résultats au niveau du classement des pays sur les axes factoriels, des éléments constitutifs de axes factoriels et des caractéristiques des regroupements de pays sur ces axes. Nous voudrions maintenant traiter de l'évolution de la protection sociale dans chacun des regroupements de pays que nous avons identifiés, en présentant une synthèse de leur parcours depuis 1985. Cette partie se veut une réflexion sur le passage des régimes providentiels à l'ère post-industrielle, dans laquelle nous chercherons à mettre en relief le jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille dans la production et la distribution du bien-être.

### **7.3 Les pays nordiques : l'activation par l'investissement social**

De tous les regroupements de pays qui se dégagent de nos analyses, l'ensemble formé par les pays nordiques est de loin le plus homogène et ce, à chaque point dans le temps. L'évolution de la configuration des dépenses publiques dans les pays nordiques est marquée par une générosité de l'État dont la spécificité s'affirme tout particulièrement dans le financement de services publics. Ces caractéristiques s'avèrent très stables dans le temps, ce qui suggère d'une part que les assises de la protection sociale sont solidement ancrées et, d'autre part, que la pratique d'une stratégie d'investissement social n'est pas une chose récente puisque ses paramètres sont déjà présents au milieu des années 1980. En ce sens, nos analyses dans le temps ne permettent pas d'identifier un point tournant quant à l'émergence d'une telle stratégie, ce qui donne à penser que la genèse de l'investissement social est antérieure à cette période. Si l'évolution des dépenses publiques dans les pays nordiques est empreinte de constance et de stabilité, il en va de même pour la configuration de leurs situations socio-économiques. À chaque point dans le temps, ils sont en tête de peloton d'une part en regard des situations qu'ils affichent sur le marché du travail et, d'autre part, quant à la

situation des inégalités sociales. À la lumière de nos résultats, l'évolution des caractéristiques des dépenses publiques et des situations socio-économiques dans les pays scandinaves s'inscrit dans la continuité.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'interventionnisme de l'État est teinté d'un parti pris manifeste à l'égard des services sociaux. Si l'appareil de transferts sociaux s'inscrit dans une optique d'universalité, il en va de même pour le système de services sociaux si on en juge par l'étendue et la diversité de sa clientèle : la petite enfance, les jeunes familles, les personnes âgées et les travailleurs sur le marché du travail pour ne nommer que celles-là. L'éducation et la santé constituent deux pierres angulaires des services publics dans les pays scandinaves : à chaque point dans le temps, les dépenses publiques en éducation (de l'éducation préscolaire à l'éducation tertiaire) et en santé figurent parmi les plus élevées de tous les pays de notre examen et laissent très peu de place au financement privé. Qui plus est, l'éducation et la santé constituent des pivots de la protection sociale dans la mesure où ils sous-tendent un éventail de services sociaux analogues ; les services de garde destinés à la petite enfance, au-delà des objectifs de conciliation travail/famille qu'ils peuvent servir, ont une fonction importante d'éducation et de socialisation ; un bon nombre de ressources mises à la disposition des chômeurs prennent la forme de services éducatifs appliqués aux réalités du marché du travail ; et les services aux personnes âgées représentent dans une large mesure un prolongement du système de soins de santé.

À la lumière des résultats affichés par les pays nordiques au chapitre des dépenses publiques et des situations socio-économiques, on peut penser que l'architecture de la protection sociale dans ces pays est empreinte de liens horizontaux forts. D'ailleurs, nous estimons que cette dimension horizontale est au cœur de l'investissement social pratiqué dans ce regroupement de pays ; des mesures de protection sociale qui poursuivent simultanément plusieurs objectifs recoupant différents champs d'intervention, notamment l'intégration des individus (particulièrement celle des femmes) dans le marché du travail, la conciliation travail/famille, l'éducation et la santé. Les garderies publiques constituent un excellent exemple de cette dimension horizontale : pour les jeunes enfants, elles

représentent un lieu de socialisation première alors que pour les parents, elles constituent un relais des responsabilités familiales et permettent d'harmoniser la vie active et la vie familiale. En somme, les dépenses publiques dans les pays nordiques sont non seulement généreuses, mais elles s'épaulent l'une et l'autre.

#### **7.4 Les pays anglo-saxons : l'activation laissée au marché**

Les pays anglo-saxons forment un bloc un peu moins homogène que celui des pays nordiques, mais leurs caractéristiques centrales demeurent sensiblement les mêmes du milieu des années 1980 jusqu'aux années 2000. La spécificité de ces pays par rapport aux autres pays de notre analyse s'affirme davantage à partir du milieu des années 1990 ; en 1985 et en 1990, on les distingue un peu moins clairement des regroupements de pays d'Europe continentale et d'Europe du Sud.

Si les pays nordiques sont engagés sur la voie de l'activation à travers l'investissement social, les perspectives d'activation qui semblent prévaloir dans les pays anglo-saxons reposent sur des prémisses fort différentes. Dans les pays anglo-saxons, l'État affiche une présence relativement effacée dans la plupart des champs de dépenses publiques, ce qui lui confère une dimension résiduelle dont les individus doivent s'accommoder, en se tournant vers le marché pour combler leurs besoins de protection sociale. Ainsi, des ressources préalables à l'activation telles l'éducation, la santé et les mesures de conciliation travail/famille sont plus largement financées privément par les individus et, parfois, par leurs employeurs, ce qui restreint leur accessibilité dans la mesure où celle-ci repose davantage sur la capacité financière des individus que sur leur statut de citoyen. D'ailleurs, le caractère résiduel des dépenses publiques dans les pays anglo-saxons les distingue clairement des regroupements nordique et d'Europe continentale. Si la différenciation des pays anglo-saxons par rapport aux pays nordiques est si saillante à chaque point dans le temps, c'est que ce regroupement forme un pôle distinct sur le continuum d'activation que met en relief le premier facteur de nos analyses. Si l'investissement social prévaut dans les pays nordiques, l'investissement de nature privée prime dans les pays anglo-saxons : l'accès aux ressources d'activation passe principalement par le marché, il s'articule autour des

avantages sociaux conférés par la situation d'emploi et, ultimement, par la capacité financière des individus.

Cette particularité de la protection sociale dans les pays anglo-saxons semble paver la voie à des situations inégalitaires. En effet, l'inscription de principes marchands au sein des schèmes de protection sociale tend à reproduire les inégalités du marché; les individus dont l'emploi n'est pas assorti d'un salaire et d'avantages sociaux suffisants pour combler leurs besoins via le marché doivent souvent s'en remettre à eux-mêmes pour assurer leur bien-être et celui de leurs proches. Nos résultats semblent aller dans le sens de cette affirmation : les pays anglo-saxons figurent en queue de peloton quant à la prévalence de la pauvreté dans les familles avec enfant(s) et, ce à chaque point dans le temps. Ces pays (mais plus particulièrement les États-Unis) se démarquent aussi par des niveaux élevés de mortalité infantile, ce qui témoigne de situations inégalitaires se manifestant au plan de la santé. Toutefois, les pays anglo-saxons font bonne figure quant à l'intégration sur le marché du travail, si on en juge par les taux élevés d'activité (notamment chez les femmes) et les faibles niveaux de chômage et de chômage de longue durée, qui, à chaque point dans le temps, sont comparables à ceux des pays nordiques.

#### **7.5 Les pays d'Europe continentale : l'activation, un projet en chantier**

Les pays d'Europe continentale forment sans doute le plus hétérogène des regroupements de pays de notre analyse et ce à plusieurs points dans le temps. Leur hétérogénéité est plus prononcée en 1985 et en 1990 : leur regroupement est alors non seulement plus diffus, mais il présente aussi une plus grande proximité avec les pays anglo-saxons. À partir de 1995, la spécificité des pays d'Europe continentale ressort plus clairement de nos analyses. Qui plus est, on peut noter entre 1995 et 2000 un certain rapprochement avec les pays nordiques. En effet, les pays continentaux sont beaucoup plus près de ces derniers sur l'axe d'activation en 2000 qu'en 1995 : pour la première fois depuis 1985, ils se situent tous dans la même partie du plan que les pays nordiques et ne gravitent plus autour du centre de l'axe comme c'était le cas auparavant.

Les caractéristiques de la protection sociale dans les pays continentaux ont légèrement évolué depuis 1985, sans toutefois perdre leur caractère initial. Globalement, ces pays se distinguent par la générosité de leurs dépenses publiques, qui les place en tête de liste (non loin des pays nordiques) à chaque point dans le temps. Cette générosité s'étend à plusieurs champs de dépenses : l'éducation, la santé, l'assistance aux personnes dépendantes, mesures de conciliation travail/famille, l'assistance aux chômeurs. Toutefois, les assises de la générosité étatique reposent plus largement sur des transferts sociaux, ce qui confère implicitement à la famille un rôle plus important dans la prise en charge du bien-être des personnes dépendantes (petite enfance et personnes âgées) : si l'offre de services publics est limitée, la famille est appelée à prendre le relais en conférant gratuitement ces services dans la sphère domestique. Cette particularité de la protection sociale affecte inévitablement la conciliation travail/famille, dont le soutien étatique n'est pas aussi complet que dans les pays nordiques. En somme, la forme que revêt la protection sociale dans les pays continentaux implique un plus grand partage des responsabilités entre l'État et la famille dans la prise en charge du bien-être des individus.

À la lumière de nos résultats, on peut toutefois penser que ce partage de responsabilités a évolué : la plus grande proximité avec les pays nordiques sur l'axe d'activation en 2000 est sous-tendue entre autre par des affinités électives au chapitre des services sociaux. L'articulation transferts sociaux/services sociaux n'est plus tout à fait ce qu'elle était dans les pays continentaux : si les transferts revêtent toujours une importance centrale, les services sociaux ne représentent plus le «parent pauvre» de l'appareil de protection sociale. L'importance qu'ont acquise les services sociaux au fil des années témoigne d'une reconfiguration de la protection sociale vers une activation plus forte. Par contre, cette reconfiguration ne semble pas avoir porté tous ses fruits sur le plan socio-économique : les pays continentaux affichent toujours un léger retard vis-à-vis leurs homologues nordiques et anglo-saxons en regard de l'intégration au marché du travail.

En effet, à la lumière de nos analyses dans le temps, il appert que le versant socio-économique de l'activation tarde à se matérialiser dans les pays d'Europe continentale : comparativement à leurs homologues nordiques et anglo-saxons, la prévalence du chômage et du chômage de longue durée est plus élevée alors que les taux d'activité sont légèrement inférieurs. Qui plus est, les taux d'activité des femmes et des personnes âgées de 55 à 64 ans sont nettement plus faibles et témoignent d'une carence au chapitre de l'activation. Dans le cas des femmes, on peut penser que leur plus faible intégration en emploi renvoie à un manque de soutien institutionnel à la conciliation travail/famille, alors que la situation des personnes de 55-64 ans semble sous-tendue par des mesures de retraite anticipées qui ont réduit les effectifs de travailleurs dans cette catégorie d'âge. Si l'intégration en emploi constitue une ombre au tableau socio-économique des pays d'Europe continentale, ces derniers affichent néanmoins des perspectives égalitaires qui les rapprochent des pays nordiques : une faible prévalence de la mortalité infantile et de la pauvreté dans les familles avec enfant(s).

#### **7.6 Les pays d'Europe du Sud : l'activation, l'inaccessible étoile**

Les pays d'Europe du Sud forment un regroupement assez homogène dans le temps, même si on les distingue moins bien des pays continentaux et anglo-saxons en 1985 et en 1990. Leurs caractéristiques ont assez peu évolué sur vingt ans : en 1985 comme en 2000, ils affichent une certaine générosité étatique, mais qui n'est résolument pas orientée vers des perspectives d'activation. Le soutien étatique à l'éducation et la santé est similaire à celui des pays d'Europe continentale, mais l'assistance aux personnes dépendantes et aux chômeurs est moins généreuse et elle est nettement plus orientée vers des transferts sociaux. En fait, sur le plan de l'étendue des dépenses publiques, on pourrait situer les pays d'Europe du Sud entre les pays d'Europe continentale et anglo-saxons. S'ils semblent avoir davantage d'affinités avec les pays anglo-saxons en 1985, leur parcours après ce point d'observation met en relief des gains quant aux dépenses engagées par l'État et ce, dans plusieurs champs de protection sociale.

Une des caractéristiques centrales des pays d'Europe du Sud concerne les dépenses engagées dans les services sociaux, qui sont assez faibles, voire même comparables à celles des pays anglo-saxons. D'ailleurs, à chaque point dans le temps, la proximité des pays d'Europe du Sud par rapport aux pays anglo-saxons sur l'axe d'activation s'articule en partie autour d'une faible générosité au chapitre des services sociaux. À l'instar des pays d'Europe continentale, les pays d'Europe du Sud misent plus largement sur des transferts sociaux dans leurs schèmes de protection sociale : à la seule différence près que l'étendue de ces transferts est moins importante, ce qui fait notamment croître les responsabilités des familles (en particulier celles des femmes) dans la prise en charge des personnes dépendantes. En somme, la protection sociale dans les pays d'Europe du Sud depuis 1985 se veut généreuse à certains égards, mais très faiblement engagée sur le terrain de l'activation. Si l'évolution du classement des pays d'Europe continentale dans les années 1990 laisse croire que l'activation est un projet déjà en chantier, dans les pays d'Europe du Sud, l'activation semble plutôt un projet lointain, dont les assises restent à être définies. Si cette orientation ressort clairement au chapitre des dépenses publiques, il en va de même au niveau des situations socio-économiques.

À chaque point dans le temps, les pays d'Europe du Sud constituent le regroupement qui enregistre les moins bonnes performances socio-économiques. Sur le marché du travail, ils se distinguent par une forte prévalence du chômage et du chômage de longue durée et par de faibles taux d'activité, notamment chez les femmes et les personnes âgées de 55 à 64 ans. L'intégration en emploi des femmes est peu poussée : elle est significativement plus faible que celle des hommes, qui est elle-même assez faible. On peut penser que cette situation a tout à voir avec le peu de mesures de conciliation travail/famille et le peu de services sociaux pour appuyer les familles, qui ajoutent aux responsabilités des femmes dans la sphère domestique, les rendant moins disponibles pour occuper un emploi. À la lumière de cette configuration de situations sur le marché du travail, l'étiquette de « *welfare states without work* » qu'Esping-Andersen<sup>82</sup> appose aux pays d'Europe continentale peut certainement s'appliquer aux pays d'Europe du

---

<sup>82</sup> Voir Esping-Andersen (1996), op. cit.

Sud. À chaque point dans le temps, les pays d'Europe du Sud affichent des niveaux d'inégalités sociales comparables à ceux des pays anglo-saxons : une forte prévalence de la pauvreté dans les familles avec enfants, d'importantes inégalités au chapitre des gains sur le marché du travail et une prévalence élevée de la mortalité infantile. En somme, les situations socio-économiques dans les pays d'Europe du Sud peuvent non seulement témoigner d'un manque à gagner en terme d'activation, mais aussi au niveau d'un déficit dans la lutte aux inégalités sociales.

### **7.7 Recul ou reconfiguration des régimes providentiels depuis 1985 ?**

À l'instar du chapitre précédent, nos analyses dans le temps mettent en relief la centralité des axes d'activation et du poids des transferts sociaux dans la structuration et la différenciation des régimes providentiels. Par le croisement de ces deux axes, nous avons pu jeter les bases d'une typologie quadripartite des régimes providentiels, qui n'a pas connu de transformations majeures depuis 1985. À l'instar du chapitre précédent, les regroupements de pays que mettent en relief nos analyses à chaque point dans le temps correspondent assez fidèlement à la typologie d'Esping-Andersen et à ses développements subséquents. Notre examen nous aura permis d'identifier différentes formes de protection sociale à l'ère post-industrielle : soit «l'activation par l'investissement social» dans les pays nordiques, «l'activation laissée au marché» dans les pays anglo-saxons, «l'activation comme projet en devenir» dans les pays d'Europe continentale et, finalement, «l'activation comme projet lointain» dans les pays d'Europe du Sud. Ces différentes formes de protection sociale s'avèrent résilientes dans le temps dans la mesure où elles tiennent la route sans altération majeure depuis 1985.

À la lumière de nos résultats, les régimes providentiels n'ont pas connu des transformations profondes pour avoir perdu leurs fondations institutionnelles, sociales et économiques. Nous pouvons d'emblée affirmer que le passage des régimes providentiels à l'ère post-industrielle n'a pas été aussi brutal que ce que décrivent certains observateurs : ils ont su s'ajuster pour être à même de répondre aux risques des sociétés post-industrielles, avec plus ou moins de succès selon le

régime. La perspective d'une course vers l'abîme («*race to the bottom*») n'apparaît pas plausible à la lumière de nos résultats : le soit disant rouleau-compresseur néo-libéral n'a pas ébranlé les fondations des régimes providentiels. Nos résultats ne pointent pas dans la direction d'un retrait généralisé de la protection sociale. Sur ce point, notre interprétation de l'évolution des régimes providentiels diverge de celle que proposent Huber et Stephens. Ces derniers affirment que la protection sociale a connu des reculs dans les pays occidentaux reconnus pour la générosité de leurs dépenses publiques, principalement en raison de la croissance du chômage :

«The turning point toward serious efforts at cutting entitlements came when politicians began to perceive that they were confronting permanently higher unemployment levels that made changes in welfare state financing and benefits unavoidable. Identifying unemployment as the Achilles' heel of generous welfare states helps us asses the contributing causes of its problems.»<sup>83</sup>

Dans leur examen du recul de l'État-providence, Huber et Stephens ne mettent pas à l'avant plan l'évolution des services sociaux dans l'architecture de la protection sociale. Pourtant, leurs résultats laissent croire que cette forme de protection sociale est loin d'avoir connu d'importants reculs depuis les années 1980<sup>84</sup>. À la lumière de nos résultats, il appert que les services sociaux constituent non seulement une dimension discriminante des régimes providentiels, mais aussi un nouveau terrain d'investissement dans lequel peut se déployer la générosité de l'État. Si ce redéploiement de la générosité de l'État paraît évident en ce qui concerne les pays nordiques, il est loin d'être absent dans les pays d'Europe continentale. Malgré l'hétérogénéité de ceux-ci, leur parcours évolutif représente un rapprochement par rapport aux pays nordiques quant aux dépenses engagées dans des services sociaux. Dans les pays anglo-saxons et latins, par contre, les

<sup>83</sup> Huber et Stephens (2001), *op. cit.*, p.226

<sup>84</sup> Huber et Stephens (2001), *op. cit.*, p.356-357. Le tableau A.6 en annexe présente l'évolution des niveaux de dépenses en services sociaux (*Civilian nontransfer expenditure*) dans quatre regroupements de pays de 1958 à 1996 : les pays sociaux-démocrates (pays nordiques), les pays libéraux (pays anglo-saxons), les pays chrétiens-démocrates (pays Europe continentale) et les *wage earner welfare states* (Australie et Nouvelle-Zélande). De 1980 à 1996, on peut constater un recul important dans les pays libéraux, mais la majorité des autres pays présentent en 1996 des niveaux de dépenses en services sociaux égaux ou supérieurs à ceux qu'ils affichaient en 1980. Si Huber et Stephens font état d'un retrait de l'État dans plusieurs champs de protection sociale, cette situation ne semble pas prévaloir en regard des services sociaux.

services sociaux n'ont pas connu de croissance significative depuis 1985 : dans les cas des pays anglo-saxons, cette situation renvoie à une orientation résiduelle établie alors que pour les pays latins, elle renvoie plutôt à l'importance marquée de certains transferts sociaux dans l'architecture de la protection sociale.

Sur la base de nos résultats, nous pourrions émettre l'hypothèse que la croissance du chômage dans les années 1980 n'a pas entraîné de reculs majeurs de la protection sociale, comme l'affirment Huber et Stephens, mais qu'elle a plutôt pavé la voie au développement de services destinés à la réinsertion en emploi des chômeurs. Si on regarde les données brutes quant aux dépenses engagées dans des programmes relatifs au marché du travail, on constate que ces dépenses ont cru de façon significative dans presque tous les pays (sauf les pays anglo-saxons) de 1985 jusque dans les années 1990. Si elles peuvent avoir stagné ou régressé quelque peu entre 1995 et 2000, elles affichent des niveaux qui sont encore loin d'être négligeables.

En fait, les transferts et les services sociaux sont souvent utilisés en tandem. Dans aucun pays, à aucun point dans le temps, ne peut-on affirmer que soit les transferts ou les services sociaux dominant l'appareil de protection sociale. Comme le souligne Kautto, les deux coexistent dans une relation dont l'équilibre varie d'un pays à l'autre :

« (...) the distinction between the transfer and service approaches does not suggest a choice between either services or transfers. The crux of the distinction is that countries have chosen different emphases in combining these two major options in their policy toolbox.»<sup>85</sup>

Cela dit, on peut penser que les services sociaux constituent un terrain d'investissement privilégié pour répondre aux risques des sociétés post-industrielles. Les pays nordiques ont fait appel à ces mesures depuis le milieu des années 1980, et avec des résultats probants alors que les pays d'Europe continentale semblent s'être engagées plus fermement dans cette voie depuis quelques années. Dans les pays anglo-saxons et d'Europe du Sud, les services

<sup>85</sup> M. Kautto (2002) «Investing in services in West European welfare states», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 12, no.2, p.53-54

sociaux représentent le parent pauvre d'un appareil de protection sociale dont la base est plutôt limitée : leur développement semble être freiné par une résilience institutionnelle, qui renvoie à l'importance que revêt le marché dans les pays anglo-saxons, et la famille dans les pays d'Europe du Sud.

## Conclusion

---

Si l'univers de la protection sociale est en constante évolution, les vingt dernières années auront été particulièrement marquantes dans le cheminement des régimes providentiels à l'ère post-industrielle. Héritiers d'un parcours historique dont la construction remonte à la période industrielle d'après-guerre, les régimes providentiels ont dû composer avec de nouvelles réalités : l'éclatement des frontières économiques nationales, l'émergence du secteur des services et d'une catégorie de «travailleurs du savoir», l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la diversification des formes familiales, pour ne nommer que celles-là. Comme nous l'avons vu précédemment, ces nouvelles réalités ont déplacé les bases sur lesquelles s'articulent les rapports entre l'État, le marché et la famille qui sont au fondement des régimes providentiels. En somme, le contexte social et économique dans lequel s'articule la protection sociale a considérablement évolué et a conduit les régimes providentiels à camper leurs repères identitaires face aux risques que posent les sociétés post-industrielles.

Nous avons cherché à mettre en relief les reconfigurations des régimes providentiels depuis le milieu des années 1980 en les comparant sur une série d'indicateurs quantitatifs. Suivant une approche inductive, nous avons cherché à dégager les affinités électives des régimes providentiels à deux égards : d'une part, au niveau des dépenses publiques engagées dans des schèmes de protection sociale et, d'autre part, au niveau des situations socio-économiques relatives à l'intégration sur le marché du travail et à la prévalence de la pauvreté. Dans un premier temps, nous avons eu recours à l'analyse factorielle des correspondances (AFC) pour identifier de grandes dimensions qui caractérisent et différencient des regroupements de pays. À chaque point que nous avons retenu dans le temps, deux principaux facteurs se dégageaient de nos analyses et permettaient de rendre compte de l'essentiel des différences entre les regroupements de pays. Par la suite, nous avons mis à l'épreuve, au moyen de l'analyse de classification hiérarchique, la teneur de ces regroupements sur la base des deux facteurs dégagés précédemment : cette épreuve de robustesse a confirmé la centralité de ces

Notre examen nous aura permis d'apporter un éclairage nouveau sur l'évolution des régimes providentiels dans le temps. Si la composition des regroupements de pays qui émergent de nos analyses est assez fidèle à la typologie d'Esping-Andersen et à ses développements subséquents, notre interprétation des éléments de structuration et de différenciation de ces regroupements se distingue quelque peu des arguments classiques évoqués dans la comparaison des systèmes de protection sociale.

Le principal axe factoriel de nos analyses, celui de l'activation, révèle non seulement des distinctions importantes au niveau de la générosité des systèmes de protection sociale, mais aussi, et surtout, au niveau de l'orientation de ces dépenses. L'activation telle que nous la concevons renvoie à des champs de protection sociale destinés à consolider les bases, de plus en plus sociales, des économies de services : principalement l'éducation, la santé, l'assistance aux familles et aux personnes dépendantes, de même que les mesures actives sur le marché du travail<sup>86</sup>. La spécificité de chaque stratégie d'activation est à la mesure des dépenses publiques engagées dans chacun de ces champs, mais aussi de l'investissement de ces champs par le marché et la famille. En ce sens, la structure même de notre axe d'activation permet de mettre en relief un jeu d'interrelations entre l'État, le marché et la famille. D'un point de vue théorique, l'activation est un outil plus large pour appréhender les régimes providentiels, qui permet d'ailleurs de recouper et d'élargir encore l'univers conceptuel d'Esping-Andersen (démarchandisation, stratification, défamilialisation.)

Le deuxième axe factoriel de nos analyses nous ramène à des distinctions «classiques» entre les régimes providentiels. En effet, cet axe mesure le poids des transferts sociaux dans des champs de protection sociale. Si la relation d'équilibre entre les transferts et les services sociaux a souvent été mise à l'avant-scène pour comparer des systèmes de protection sociale, elle apparaît comme secondaire dans notre examen. En effet, nos résultats suggèrent que la relation d'équilibre entre les

---

<sup>86</sup> Voir à cet effet (2007) Bernard, Paul et Guillaume Boucher, « Institutional competitiveness, social investment, and welfare regimes », dans *Regulation and Governance*, vol. 1, pp.213-229

comparer des systèmes de protection sociale, elle apparaît comme secondaire dans notre examen. En effet, nos résultats suggèrent que la relation d'équilibre entre les transferts et les services sociaux ne constitue pas une dimension suffisante pour caractériser et différencier des pays et que l'articulation de cette relation dépend d'abord et avant tout des perspectives d'activation qu'ont adoptées ces pays.

Le croisement de deux axes de nos analyses nous a permis de jeter les bases d'une typologie des régimes providentiels à travers leur cheminement à l'ère post-industrielle. La relative homogénéité de chacun des types dans le temps nous permet d'avancer que la résilience institutionnelle des régimes providentiels semble toujours tenir la route et que leurs fondations demeurent plutôt solides. À la lumière de nos résultats, le passage des régimes providentiels à l'ère post-industrielle n'aura pas été aussi brutal que ce que décrivent certains observateurs. Qui plus est, ce passage aura représenté davantage une occasion qu'une contrainte pour les régimes providentiels, l'occasion de se redéfinir sur d'autres bases : si certains ont été proactifs face à cette occasion, d'autres semblent avoir manqué le rendez-vous ou tout simplement confirmé leur approche libérale de la protection sociale. Ceci nous ramène à notre question de départ : les régimes providentiels ont-ils connu des reconfigurations et, le cas échéant, dans quel sens ont-elles été dirigées ? Nos résultats d'analyses ne suggèrent pas une réponse simple à cette question.

On peut sans doute parler de reconfiguration en ce qui concerne les pays nordiques. Leurs caractéristiques centrales sont sensiblement les mêmes depuis le milieu des années 1980, mais ils ont adopté très tôt (dans les années 1970 ou au tournant des années 1980) une stratégie spécifique pour répondre aux risques des sociétés post-industrielles. Celle-ci a passé l'épreuve du temps jusqu'ici. Sur l'ensemble de la période que nous avons retenue, les pays nordiques sont engagés dans la voie de l'activation à travers l'investissement social, qui confère à l'État un rôle pivot dans la production et la distribution du bien-être.

Les pays d'Europe continentale constituent sans doute le regroupement qui a connu le plus de différenciation depuis les années 1980. Leur reconfiguration va

dans le sens d'un gain progressif, mais modéré, au chapitre de l'activation, qui peut être attribuable à une présence accrue de l'État dans des champs spécifiques d'activation, notamment dans les services aux familles, aux personnes dépendantes et aux chômeurs. Si la famille demeure toujours un pilier de bien-être incontournable dans les pays d'Europe continentale, il y a lieu de penser que l'État relaie maintenant davantage les familles dans leurs responsabilités vis-à-vis leurs membres. En ce sens, les reconfigurations qu'ont pu connaître les pays continentaux ne sont pas étrangères à une perspective défamilialisante. Si les pays d'Europe continentale se sont rapprochés des pays nordiques sur l'axe d'activation, leurs caractéristiques centrales ressortent toutefois davantage sur le deuxième axe. Finalement, il faut noter que leur parcours depuis les années 1980 va aussi dans le sens d'une différenciation progressive par rapport aux pays anglo-saxons.

Les pays anglo-saxons et d'Europe du Sud ont quant à eux connu assez peu de mouvements. À la lumière de nos résultats, il y a lieu de penser que le jeu d'interrelations entre les piliers de bien-être dans ces deux regroupements de pays est demeuré sensiblement le même depuis les années 1980. Dans les pays anglo-saxons, le marché occupe toujours, à divers degrés, un caractère particulièrement central dans la configuration de la protection sociale. C'est principalement par son intermédiaire que s'articule l'activation dans ces pays, avec des effets assez bénéfiques sur le plan de l'intégration en emploi, mais beaucoup moins reluisants sur le plan de la prévalence des inégalités sociales.

Dans les pays d'Europe du Sud, la famille semble toujours jouer un rôle de premier plan dans les arrangements institutionnels au fondement de la protection sociale, et ce même si l'État a vu sa présence s'accroître légèrement au fil des années. L'articulation des piliers de bien-être dans les pays d'Europe du Sud est sans doute plus problématique qu'ailleurs dans la mesure où elle plutôt déséquilibrée : la famille n'a peut-être pas en mains tous les outils pour répondre aux attentes qui lui sont formulées. C'est du moins ce que l'on peut conclure en analysant les résultats socio-économiques affichés par les pays d'Europe du Sud, qui, rappelons-le, témoignent d'un manque considérable à gagner au chapitre de

l'intégration en emploi et de la prévalence de la pauvreté. Le poids des responsabilités portées par la famille dans la production et la distribution du bien-être est peut-être trop important pour ce qu'elle peut effectivement assumer, d'où un certain essoufflement de ce pilier de bien-être.

En somme, l'évolution de la protection sociale depuis le milieu des années 1980 n'a pas connu la même ampleur d'un régime providentiel à un autre. À la lumière de nos résultats, le passage à l'ère post-industrielle peut être appréhendé non pas comme un facteur de convergence, mais bien comme un facteur de différenciation progressive des régimes providentiels dans leur façon d'aménager la protection sociale. Si nous avons identifié différentes tendances à cet effet, seul le temps nous dira si elles tiendront la route à plus long terme.

#### **La protection sociale réexaminée l'ère post-industrielle**

Nous avons précédemment avancé qu'une des particularités de la protection sociale à l'ère post-industrielle concerne les liens plus étroits qu'elle entretient avec le marché du travail. Notre examen nous aura permis d'apporter un nouvel éclairage à cet effet : les perspectives d'activation que nous avons décrites renvoient à des mesures mises de l'avant pour consolider les bases sociales des économies de services. Ces mesures impliquent plusieurs sphères de bien-être (l'éducation, la santé, la famille, l'intégration sur le marché du travail, etc.) qui se recoupent et dont la coordination est vitale pour le bon fonctionnement des économies tertiarisées. La protection sociale à l'heure de l'activation va donc au-delà des simples mesures visant à pallier les effets désintégrateurs du marché («*policies against markets*»), elle cherche surtout à outiller les individus pour qu'ils soient à même de faire face aux risques divers des économies post-industrielles. En somme, l'activation est construite non pas par opposition par rapport au marché, mais bien en partenariat implicite avec celui-ci.

Partant de ces considérations sur la reconfiguration des rapports entre l'État et le marché, nous pouvons avancer que la protection sociale peut constituer, à proprement parler, un facteur de production dans les économies post-industrielles.

Nous avons vu que la nature des arrangements institutionnels au sein des régimes providentiels contribue à façonner des situations socio-économiques, notamment en ce qui concerne l'intégration sur le marché du travail. Si les performances sur le marché du travail ne peuvent être entièrement imputables aux formes que peut revêtir la protection sociale, force est d'admettre que certaines de ces formes sont plus enclines à y engendrer de bons résultats. Dans ce contexte, il y a lieu de penser que des mesures de protection sociale peuvent contribuer largement à la vitalité des économies post-industrielles et que la viabilité à long terme de ces dernières se jouera de plus en plus sur ce terrain.

Si les pays nordiques se distinguent quant à l'importance qu'ils accordent au développement social et à la façon dont ils le mettent à profit pour servir le développement économique, les pays d'Europe continentale semblent engagés dans une voie similaire depuis quelques années, même si elle ne porte pas encore tous ses fruits en termes d'intégration au marché du travail. On peut donc penser qu'un modèle européen alliant développement social et développement économique est en train de se dessiner et que ce modèle se distinguera de plus en plus de ceux qui prévalent ailleurs. Toutefois, il faudra voir jusqu'où ira la construction de ce modèle européen et dans quelle mesure il pourra échapper aux pressions du libéralisme.

Les pays anglo-saxons font figure d'exception quant à leur capacité à assurer la vitalité de leurs économies malgré une approche résiduelle de la protection sociale. Cette approche, qui repose largement sur le secteur privé, produit certes de bons résultats sur le marché du travail, mais elle contribue aussi à la croissance des inégalités sociales. La principale question qui émerge en regard de l'avenir du modèle anglo-saxon concerne précisément cet aspect : la viabilité à long terme de ce modèle sera-t-elle éventuellement compromise par son caractère inégalitaire ?

Enfin, la protection sociale dans les pays d'Europe du Sud ne semble pas pleinement servir le développement économique et les assises sociales sur lesquelles il repose. Cette situation, qui a beaucoup à voir avec une approche palliative de la protection sociale, risque d'être problématique à plus long terme,

dans la mesure où les pays d'Europe du Sud affichent déjà un retard manifeste en ce qui concerne leurs performances sur le marché du travail : si la protection sociale arrive difficilement à stimuler l'économie, d'où proviendra le nouveau souffle économique dont ont tant besoin ces pays ?

## Bibliographie

ABRAHAMSON, Peter (1999) «The Scandinavian Model of Welfare: Comparing Social Welfare Systems in Nordic Europe and France», dans Rencontres et recherches, vol. 4, pp.31-60.

ALLMENDINGER, Jutta et Stephan LEIBFRIED (2003) «Education and the Welfare State: the four worlds of competence production», dans Journal of European Social Policy, vol. 13, no.1, pp.63-81.

ANTTONEN, Anneli et Jorma SIPILA (1996) «European Social Care Services : is it possible to identify models ?», dans Journal of European Social Policy, vol.6, no.2, pp.87-100.

ARTS, Wil et John GELISSEN et (2002) «Three Worlds of Welfare Capitalism or More? A state-of-the-art report», dans Journal of European Social Policy, vol. 12, no. 2, pp.137-158.

BECK, Ulrich (2001) *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, Champs, 521p.

BÉLAND, Daniel (2002) «Néo-institutionnalisme historique et politiques sociales : une perspective sociologique», dans Politique et sociétés, vol. 21, no. 3, pp.21-39.

BERNARD, Paul et Guillaume BOUCHER (2007), « Institutional competiveness, social investment, and welfare regimes », dans Regulation and Governance, vol.1, pp.213-229

BONOLI, Giuliano (1997) «Classifying Welfare States: a Two-dimension Approach», dans Journal of Social Policy, vol. 26, no. 3, pp.351-372.

CASTLES, Francis (1996) «Needs-based Strategies of Social Protection in Australia and New Zealand», dans G. Esping-Andersen (ed.) *Welfare States in Transition: national adaptations in global economies*, London, Sage Publications, pp.88-115.

CLAUSEN, Sten-Erik (1988) *Applied Correspondance Analysis: An Introduction*, Thousand Oaks, Sage Publications, Sage University Papers Series on Quantitative Applications in the Social Sciences (series no. 07-121), 69p.

CLEMENT, Wallace et John MYLES (1994) *Relations of Ruling: Class and Gender in Postindustrial Societies*, Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, 303p.

DOISE, W., A. CLEMENT et F. LORENZI-CIOLDI (1992) Représentations sociales et analyses de données, Grenoble, PUG, chapitre 3, pp.71-83.

DURAND, Claire (1998) *L'analyse des correspondances, notes de cours et exemple (avec SPSS)*, disponible au <http://fas.umontreal.ca/socio/durandc>

EBBINGHAUS, Bernhard et Philip MANOW (2001) «Studying Varieties of Welfare Capitalism», dans B. Ebbinghaus et P. Manow (eds.) *Comparing Welfare Capitalism. Social Policy and Political Economy in Europe, Japan and the USA*, London, Routledge, pp.1-22.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta (1991) *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press, 248p.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta (1996) «Welfare States without Work: the Impasse of Labour Shedding and Familialism in Continental European Social Policy», dans Esping-Andersen (ed.) *Welfare States in Transition: National Adaptations in Global Economies*, London, Sage Publications, pp.66-87.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta (1999) *Social Foundations of Postindustrial Economies*, Oxford, Oxford University Press, 207p.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta (2001) «A Welfare State for the 21<sup>st</sup> Century», dans A. Giddens (ed) *The Global Third Way Debate*, Cambridge, Polity Press, pp.134-156.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta et Sebastian SARASA (2002) «The generational conflict reconsidered», dans Journal of European Social Policy, vol.12, no.1, pp.5-21.

EYDAL, Gudny Bjork (2003) «Politiques de la petite enfance dans les pays nordiques», dans RIAC – Lien social et politiques, 50, pp.165-184.

FERRERA, Maurizio (1996) «The Southern Model of Welfare in Social Europe», dans Journal of European Social Policy, vol. 6, no. 1, pp.17-37.

FERRERA, Maurizio, Anton HEMERIJCK et Martin RHODES (2001) «The Future of Social Europe: Recasting Work and Welfare in the New Economy», dans A. Giddens (ed.) *The Global Third Way Debate*, London, Polity, pp.114-133.

GIDDENS, Anthony et Tony BLAIR (2002) *La troisième voie : le renouveau de la social-démocratie*, Paris, Éditions du Seuil, La Couleur des Idées, 267p.

GODBOUT, Jacques (1992) *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 345p.

GOODIN, Robert E. et Martin REIN (2001) «Regimes on Pillars: Alternative Welfare State Logics and Dynamics», dans Public Administration, vol.79, no.4, pp.769-801.

HASSENFEUTEL, P. et B. PALIER (2001) «Le social sans frontières ? Vers une analyse transnationale de la protection sociale», dans RIAC – Lien social et politiques, 45, pp.13-27.

HERAUX, Pierre et Michel NOVI (1974) «Une étude factorielle de l'idéologie : problèmes méthodologiques», Revue française de sociologie, 15 (2, Avril-Juin), pp.217-235.

HICKS, A. et L. KENWORTHY (2003) «Varieties of Welfare Capitalism», dans Socio-Economic Review, 1, pp.27-61

HUBER, Evelyn et John D. STEPHENS (1999) *Welfare State and Production Regimes in the Era of Retrenchment*, Occasional Papers, Institute for Advanced Studies, Princeton, 35p.

HUBER, Evelyn et John D. STEPHENS (2001) *Development and Crisis of the Welfare State: Parties and Policies in Global Markets*, Chicago and London, University of Chicago Press, 407p.

IVERSEN, T. et A. WREN (1998) «Equality, employment and budgetary restraint: the trilemma of the service economy», dans *World Politics*, 50, pp.507-546.

KATZENSTEIN, M.F. et C. McC. MUELLER (1987) *The Womens' Movements of the United-States and Western Europe*, Philadelphia, Temple University Press.

KAUTTO, M. (2002) «Investing in services in West European welfare states», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 12, no.2, pp.55-65.

KAWACHI, Janette (2004) «Cross National Perspectives on the Life Course: A Critical Review and Suggestions for Future Research», Paper produced for Yale Comparative Workshop, 49p.

KLAMMER, Ute (2004) «Flexicurity in a Life-Course Perspective», dans *Transfer*, vol.10 , no.2, pp.282-299.

KORPI, Walter et Joakim PALME (1998) «The Paradox of Redistributing and Strategies of Equality: Welfare State, Institutions, Inequality, and Poverty in the Western Countries», dans *American Sociological Review*, vol.63, no.5, pp.661-687.

KVIST, Jon (1999) «Welfare Reform in the Nordic Countries in the 1990s: Using Fuzzy-Set Theory to Assess Conformity to Ideal Types», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 9, no.3, pp.231-252.

LEIBFRIED, Stephan (1993) «Towards a European Welfare State?» dans C. Jones (ed.), *New Perspectives on the Welfare State in Europe*, Grande-Bretagne, Routledge, pp.133-156.

LEIBFRIED, Stephan et Herbert OBINGER (2003), «The State of the Welfare State: German Social Policy between Macroeconomic Retrenchment and Microeconomic Recalibration», dans West European Politics, vol 26, no 4, pp.199-218.

LEIRA, Arnlaug (1999). « Cash-for-childcare and daddy leave », dans P. Moss et F. Deven (éd.) *Parental Leave : Progress or Pitfall ? Research and Policy Issues in Europe*. Bruxelles, NIDI CBGS Publications.

Luxembourg Income Study, *LIS Key figures database*, disponible au [http://www.lisproject.org/keyfigures/full\\_kf.xls](http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls)

MARTIN, Claude (1997) «La comparaison des systèmes de protection sociale en Europe : de la classification à l'analyse des trajectoires d'État-providence», dans RIAC – Lien social et politiques, no. 37, printemps, pp.144-155.

MARTIN, John P. (1998) *What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience*, OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35, 33p.

MATHIEU, Sophie (2003) *Droits, démarchandisation et défamilialisation: une typologie des régimes de genre*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

MORENO, Luis (2001) « Mediterranean Welfare and "Superwomen" », paper prepared for the ISA RC19 Conference *Old and New Social Inequalities What Challenges for Welfare States*, University of Oviedo, Spain, September, 16p.

MYLES, John et Paul PIERSON (1999) «La réforme des États-providence libéraux au Canada et aux États-Unis, ou la revanche de Friedman», dans RIAC – Lien social et politiques, 42, pp.25-36.

OBINGER, H. et U. WAGSCHAL (2001) «Families of Nations and Public Policy», dans West European Politics, vol.24, no.1, pp.99-114.

OCDE (1989). *L'enseignement dans les pays de l'OCDE, 1986-87 : recueil d'informations statistiques*, Paris.

OCDE (1990). *L'enseignement dans les pays de l'OCDE, 1987-88 : recueil d'informations statistiques*, Paris.

OCDE (1993). *Employment Outlook*, Paris.

OCDE (1997). *Employment Outlook*, Paris.

OCDE (1998a). *Education at a glance: OECD indicators*, Paris.

OCDE (1998b). *Employment Outlook*, Paris.

OCDE (2001). Base de données sur les dépenses sociales.

OCDE (2002). *Panorama de la société : indicateurs sociaux*, Paris.

OCDE (2003a). *Education at a glance: OECD indicators*, Paris.

OCDE (2003b). *Employment Outlook*, Paris.

OCDE (2004a). *Education at a glance: OECD indicators*, Paris

OCDE (2004b). *Employment Outlook*, Paris.

O'CONNOR, Julia (1996) «From Women in the Welfare States to Gendering Welfare State Regimes», dans Current Sociology, vol.44, no. 2, pp.1-124.

Organisation des Nations Unies, *statistiques démographiques*, disponibles au <http://unstats.un.org/unsd/demographic/default.htm>

ORLOFF, Ann (1993) «Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states», dans American Sociological Review, vol. 58, juin, pp.303-328.

ORLOFF, Ann (1996) «Gender in the Welfare State», dans Annual Review of Sociology, vol.22, pp.51-78.

PALIER, Bruno et Giuliano BONOLI (1999) «Phénomène de Path Dependence et réforme des systèmes de protection sociale», dans Revue française de science politique, vol. 49, no. 3, p.399-420.

POWELL, Martin et Armando BARRIENTOS (2004) «Welfare Regimes and the Welfare Mix», dans European Journal of Political Research, 43, pp.83-105.

RAPKIN, Bruce et Douglas LUKE (1993) «Cluster Analysis in Community Research: Epistemology and Practice», dans American Journal of Community Psychology, vol.21, no.2, pp.247-277.

ROUX, M. (1994) Classification des données d'enquête dans Grangé, D. et L. Lebart (ed.) *Traitement statistique des enquêtes*, Paris, Dunod, pp.91-112.

SAINSBURY, Diane (1996) *Gender, Equality and Welfare States*, Cambridge, Cambridge University Press, 258p.

SAINT-ARNAUD, Sébastien et Paul BERNARD (2003) «Convergence ou résilience? Une analyse de classification hiérarchique des régimes providentiels des pays avancés», dans Sociologie et sociétés, vol. 35, no 1, pp.65-93.

SAINT-MARTIN, Denis (2003) «De l'État-providence à l'État d'investissement social : un nouveau paradigme pour enfant-er l'économie du savoir ?» dans Leslie A.

Pal. *How Ottawa spends 2000-200 : past imperfect, future tense*, Toronto, Oxford University Press, pp.33-57.

SCHMID, Günter (2000) «Transitional Labour Markets: A New European Employment Strategy», dans B. Marin, D. Meulders et D. Snower (éd.) *Innovative Employment Initiatives*, Aldershot, Ashgate, pp.223-253.

SCHMID, Günter et B. GAZIER (éd.) (2002) *The Dynamics of Full Employment : Social Integration Through Transitional Labour Markets*, Cheltenham (UK) and Brookfield (USA) , Edward Elgar, 443p.

SOSKICE, David (1999) «Divergent Production Regimes: Coordinated and Uncoordinated Market Economies in the 1980s and 1990s», dans Kitschelt et al (ed) *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, New York, Cambridge University Press, pp.101-134.

STEPHENS, John (1996) «The Scandinavian Welfare States: Achievements, Crisis, and Prospects», dans G. Esping-Andersen (ed.) *Welfare States in Transition: national adaptations in global economies*, London, Sage Publications, pp.32-65.

TRIFILETTI, Rossana (1999) «Southern European Welfare Regimes and the Worsening Position of Women», dans *Journal of European Social Policy*, vol. 9, no. 1, pp.49-64.

VAN METER, K., M.-A. SCHILTZ, P. CIBOIS ET L. MOUNIER (1994) «Correspondence Analysis: a History of French Sociological Perspective», dans M. Greenace et M. Blais *Correspondence Analysis in the Social Sciences*, Londres, Academic Press, pp.128-137

WEBER, Max (1965) «L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales». *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon pp.172-213.

WILTHAGEN, Ton (2002) «The Flexibility-Security Nexus: New approaches to regulating employment and labour markets», Paper for the *British Journal of Industrial Relations* "The politics of Employment Relations" Conference, 16-17 September, 32p.

WILTHAGEN, Ton et R. ROGOWSKI (2002) «Legal Regulation of Transitional Labour Markets», dans Schmid et Gazier (eds). *The Dynamics of Full Employment: Social Integration through Transitional Labour Markets*. Cheltenham: Edward Elgar, pp. 233-273.

WINCOTT, D.(2001) «Reassessing the Social Foundations of Welfare (State) Regimes», dans New Political Economy, vol.6, no.3, pp.409-425

WREN, A. (2001) «The challenge of de-industrialisation: Divergent ideological responses to welfare state reform», dans B. Ebbinghaus et P. Manow (eds.) *Comparing Welfare Capitalism: Social policy and political economy in Europe, Japan and the USA*, London/New York, Routledge, 352p.

### Annexe 1 – Description et sources des variables utilisées pour les analyses

Variables	Description	Sources
1. DEPPUB	Les dépenses publiques totales en pourcentage du PIB	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
2. DEPSOC	Les dépenses sociales totales en pourcentage du PIB	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
3. PRESTVIEILAJ	Les prestations aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
4. SERVVEILAJ	Les services publics aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion de 65 ans et plus dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
5. PRESTFAMAJ	Les prestations aux familles en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
6. ALLFAMAJ	Les prestations d'allocations familiales en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
7. CONGEPARAJ	Les prestations de congé parental en pourcentage du PIB, Ajustées par la proportion des 0-4 ans dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
8. SERVFAMAJ	Les services publics offerts aux familles en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion des 0-14 ans dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
9. GARDERIESAJ	Les services publics de garderie (petite enfance) en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion des 0-4 ans dans la population	OCDE (2001) – Base de données sur les dépenses sociales
10. DEPPUBEDU	Les dépenses publiques totales en éducation en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Education at a glance</i> (éditions 1998 et 2003) et OCDE – <i>L'enseignement dans les pays de l'OCDE : recueil d'informations statistiques</i> (éditions 1986-87 et 1987-88)
11. DEPPUBEDUPS	Les dépenses publiques en éducation aux niveaux primaire et secondaire, en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Education at a glance</i> (éditions 1998 et 2003) et OCDE – <i>L'enseignement dans les pays de l'OCDE : recueil d'informations statistiques</i> (éditions 1986-87 et 1987-88)

12. DEPPUBEDUTER	Les dépenses publiques en éducation au niveau tertiaire, en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Education at a glance</i> (éditions 1998 et 2003) et OCDE - <i>L'enseignement dans les pays de l'OCDE : recueil d'informations statistiques</i> (éditions 1986-87 et 1987-88)
13. FINPRIVEDU*	Le pourcentage des dépenses de nature privée dans le financement des institutions scolaires	OCDE (2003) - <i>Education at a glance</i>
14. DEPPUBSANAJ	Les dépenses publiques en santé en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population	OCDE (2004) - Base de données <i>Eco-Santé</i>
15. SANPUB	Les dépenses publiques en santé en pourcentage des dépenses totales en santé	OCDE (2004) - Base de données <i>Eco-Santé</i>
16. COUVHOS	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins hospitaliers	OCDE (2004) - Base de données <i>Eco-Santé</i>
17. COUVAMB	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins ambulatoires	OCDE (2004) - Base de données <i>Eco-Santé</i>
18. COUVPHA	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des produits pharmaceutiques	OCDE (2004) - Base de données <i>Eco-Santé</i>
19. SERVEMP	Les dépenses d'administration et de services publics de l'emploi en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
20. FORMPRO	Les mesures de formation sur le marché du travail en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
21. JEUNES	Les mesures en faveur des jeunes en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
22. AIDEEMB	Les mesures d'aide à l'embauche en pourcentage du PIB	OCDE - <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et

		2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
23. HAND	Les mesures en faveur des personnes handicapées en pourcentage du PIB	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
24. PRESTCHOAJ	Les prestations d'assurance-chômage en pourcentage du PIB, ajustées par le taux global de chômage	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
25. TOTACT	Les mesures actives totales (variables 19 à 23) en pourcentage du PIB	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
26. TOTPASS	Les mesures passives totales (les prestations d'assurance-chômage et les mesures de retraite anticipée) en pourcentage du PIB.	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1997, 1998, 2003 et 2004) et John P. Martin (1998) <i>What works among active labour market policies: evidence from OECD countries' experience</i> , OCDE, Labour market and social policy occasional papers no.35
27. ESPVIE	L'espérance de vie (en années) à la naissance	Nations Unies – statistiques démographiques
28. MORTINF	Le taux de mortalité infantile pour 1000 naissances	Nations Unies – statistiques démographiques
29. FECON	L'indice synthétique de fécondité	Nations Unies – statistiques démographiques
30. LITMATH*	Le score moyen de littéracie mathématique chez les élèves de 15 ans	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
31. LITSCIEN*	Le score moyen de littéracie scientifique chez les élèves de 15 ans	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
32. LITLECTF*	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans

	lecture très faible (égale ou inférieure au niveau 1)	OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
33. LITLECF*	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture faible (niveau 2)	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
34. LITLECM*	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture moyenne (niveau 3)	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
35. LITLECE*	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture élevée (niveau 4 ou 5)	Résultats de l'étude <i>PISA</i> cités dans OCDE – <i>Employment Outlook 2003</i>
36. CHOMAGE	Le taux de chômage global	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
37. DRELCHO	La différence relative entre le taux de chômage des hommes et des femmes (H-F/H)	Calculs établis sur la base des variables présentées dans OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
38. CHOLONG	Le taux de chômage de longue durée (12 mois et plus)	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
39. DRELCHOLONG	La différence relative entre le taux de chômage de longue durée des hommes et des femmes (H-F/H)	Calculs établis sur la base des variables présentées dans OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
40. ACTIVITE	Le taux d'activité sur le marché du travail	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
41. DRELACT	La différence relative entre le taux d'activité des hommes et des femmes (H-F/H)	Calculs établis sur la base des variables présentées dans OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1992, 1997, 1998, 2003 et 2004)
42. ACTFEMSENF*	Le taux d'activité des femmes sans enfant	OCDE (2002) - <i>Panorama de la société : indicateurs sociaux</i>
43. ACTFEM1ENF*	Le taux d'activité des femmes ayant un enfant	OCDE (2002) - <i>Panorama de la société : indicateurs sociaux</i>
44. ACTFEM2ENF*	Le taux d'activité des femmes avec deux enfants ou plus	OCDE (2002) - <i>Panorama de la société : indicateurs sociaux</i>
45. 55-64ACT	Le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans	OCDE – <i>Employment Outlook</i> (éditions 1993, 1997, 1998, 2003 et 2004)
46. PAUVENF	Le taux de pauvreté (%) dans l'ensemble des familles avec enfant(s) – seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des familles concernées	Luxembourg Income Study - <i>Key figures database</i> , disponible au <a href="http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls">http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls</a>
47. PAUVBIPAR	Le taux de pauvreté (%) dans les familles biparentales - seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus	Luxembourg Income Study - <i>Key figures database</i> , disponible au <a href="http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls">http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls</a>

	des familles concernées	
48. PAUVMONO	Le taux de pauvreté (%) dans les familles monoparentales - seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des familles concernées	Luxembourg Income Study - <i>Key figures database</i> , disponible au <a href="http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls">http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls</a>
49. PAUVVIEIL	Le taux de pauvreté (%) chez les personnes âgées (65 ans et plus) – seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des personnes âgées de 65 ans et plus	Luxembourg Income Study - <i>Key figures database</i> , disponible au <a href="http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls">http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls</a>
50. RATIOGAINS	Le ratio des gains du dernier décile (10% les plus riches) par rapport au premier décile (10% les plus pauvres)	Luxembourg Income Study - <i>Key figures database</i> , disponible au <a href="http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls">http://www.lisproject.org/keyfigures/full_kf.xls</a> ( <i>percentile ratio 90/10</i> )

\* Variables disponibles seulement dans les années 2000

## Annexe 2 – Présentation des données utilisées pour les analyses en 1985

## Données brutes avec moyennes par regroupements de pays, 1985

	Pays d'Europe continentale						Pays d'Europe du Sud					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P-B.	SUI	Moy.	ESP	GRE	ITA	POR	Moy.
DEPPUB	45,8	54,4	57,0	51,9	58,4		53,5	41,0	45,1	50,8	40,0	44,2
DEPSOC	23,6	24,1	26,9	26,6	27,3	15,1	23,9	18,2	17,2	21,3	11,1	17,0
PRESTVIEILAJ	0,60	0,66	0,48	0,67	0,55	0,41	0,56	0,48	0,60	0,72	0,30	0,53
SERVVIEILAJ	0,02	0,06	0,01	0,05	0,04	0,01	0,03	0,01		0,01	0,01	0,01
PRESTFAMAJ	0,07	0,13	0,14	0,11	0,09	0,06	0,10	0,01	0,02	0,04	0,03	0,02
ALLFAMAJ	0,06		0,13	0,06	0,09	0,06	0,08	0,01	0,01	0,03	0,02	0,02
CONGEPARAJ	0,01	0,04	0,01	0,04	0,01	0,00	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01
SERVFAMAJ	0,03	0,03	0,01	0,02	0,02		0,02	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
GARDERIESAJ	0,04	0,08	0,02	0,03			0,04	0,00		0,02	0,01	0,01
DEPPUBEDU	4,4	5,8	5,9	5,7	6,7	5,2	5,6		2,6	5,1	4,1	3,9
DEPPUBEDUPS	3,31	4,72	4,83	4,78	4,58	4,12	4,39		1,97	4,22	3,50	3,23
DEPPUBEDUTER	1,09	1,08	1,07	0,92	2,12	1,08	1,23		0,63	0,89	0,60	0,71
DEPPUBSANAJ	0,52	0,36		0,49	0,43	0,28	0,42	0,33	0,34	0,47	0,27	0,36
SANPUB	77,4	75,6		78,5	70,8	50,3	70,5	81,1	59,9		54,6	65,2
COUVHOS	91,2	99,0	98,0	99,2	66,4	98,0	92,0	95,0	100,0	100,0	100,0	98,8
COUVAMB	91,2	99,0	93,0	99,2	71,0	98,0	91,9	92,0	100,0	100,0	100,0	98,0
COUVPHA	91,2	99,0	93,0	99,2	66,5	98,0	91,2	92,0	100,0	100,0	100,0	98,0
SERVEMP	0,21	0,11	0,17	0,13	0,08	0,08	0,13	0,08	0,06	0,08	0,08	0,08
FORMPRO	0,20	0,09	0,11	0,25	0,20	0,01	0,14	0,07	0,14	0,06	0,19	0,12
JEUNES	0,05	0,03		0,17	0,03		0,07	0,15	0,04	0,32	0,04	0,14
AIDEEMB	0,17	0,03	0,85	0,06	0,07		0,24	0,41	0,08		0,04	0,18
HAND	0,19	0,03	0,15	0,05	0,74	0,08	0,21	0,01	0,01		0,04	0,02
PRESTCHOAJ	0,18		0,23	0,15	0,31		0,22	0,15		0,10	0,05	0,10
TOTACT	0,82	0,29	1,28	0,66	1,11	0,17	0,72	0,71	0,34	0,45	0,39	0,47
TOTPASS	1,41	0,96	3,37	2,44	3,04	0,28	1,92	2,58	0,44	1,04	0,41	1,12
ESPVIE	74,8	73,8	74,6	75,4	76,4	76,8	75,3	76,4	76,0	75,5	72,9	75,2
MORTINF	9,1	11,2	9,8	8,3	8,0	6,9	8,9	8,9	14,1	10,5	17,8	12,8
FECON	1,37	1,47	1,51	1,81	1,51	1,52	1,53	1,64	1,67	1,42	1,72	1,61
CHOMAGE	7,7		11,1	8,1	9,7		9,2	17,5		7,7	7,8	11,0
DRELCHO	0,21	0,46	1,20	0,71	0,26		0,57	0,31	1,02	1,55	1,63	1,13
CHOLONG	41,6		64,2	42,2	47,8		49,0	52,4	33,1	57,1		47,5
DRELCHOLONG	-0,06		0,19	0,15	0,04		0,08	0,20	0,85	0,09		0,38
ACTIVITE	67,5	65,6	62,8	66,4	59,0	74,5	66,0	56,7	59,9	60,1	71,4	62,0
DRELACT	-0,36	-0,40	-0,42	-0,30	-0,48		-0,39	-0,59	-0,53	-0,51	-0,35	-0,49
55-64ACT	41,8		30,6	42,6	33,3		37,1	44,6	47,5	22,9	50,2	41,3
PAUVENF	8,5	4,8	4,0	7,4	5,2	4,3	5,7	12,7		11,4		12,1
PAUVBIPAR	4,8	0,9	3,1	6,4	5,0	2,3	3,8	12,3		11,1		11,7
PAUVMONO	49,3	29,8	19,9	23,5		24,4	29,4	21,5		18,6		20,1
PAUVVIEIL	14,0	18,5	10,9	4,8	0,3	19,3	11,3	18,8		13,1		16,0
RATIOGAINS	3,20	2,89	2,73	3,46	2,94	3,39	3,10	4,37		4,05		4,21

Suite...

	Pays nordiques					Pays anglo-saxons						
	DAN	FIN	NOR	SUE	Moy.	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA	Moy.
DEPPUB	55,0	48,5	50,5	62,3	54,1	38,9	46,1	52,0	53,6	43,6	37,0	45,2
DEPSOC	27,9	23,0	19,1	30,0	25,0	13,5	17,4	22,1	18,1	21,1	13,0	17,5
PRESTVIEILAJ	0,38	0,52	0,30	0,40	0,40	0,30	0,38	0,40	0,72	0,37	0,45	0,44
SERVVIEILAJ	0,17	0,08	0,09	0,10	0,11	0,01		0,05	0,00	0,03	0,01	0,02
PRESTFAMAJ	0,05	0,08	0,07	0,10	0,07	0,05	0,03	0,05	0,10	0,10	0,02	0,06
ALLFAMAJ	0,01	0,04	0,05	0,05	0,04	0,03	0,02	0,03		0,07	0,06	0,04
CONGEPARAJ	0,07	0,10	0,03	0,14	0,09		0,01	0,01		0,01		0,01
SERVFAMAJ	0,09	0,06	0,03	0,14	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01	0,01
GARDERIESAJ	0,28	0,13	0,07	0,35	0,21	0,01		0,01	0,00			0,00
DEPPUBEDU	7,1	5,0	6,3	7,7	6,5	5,6	6,5	5,7	4,5	5,2	4,5	5,3
DEPPUBEDUPS	5,81	4,00	5,31	6,47	5,40	3,83	4,41	4,73	3,72	3,92	3,52	4,02
DEPPUBEDUTER	1,29	1,01	0,99	1,23	1,13	1,78	2,09	0,97	0,78	1,29	0,98	1,31
DEPPUBSANAJ	0,55	0,44	0,45	0,60	0,51	0,43	0,49	0,47	0,35	0,37	0,33	0,41
SANPUB	85,6	78,6	85,8	90,4	85,1	71,4	75,5	75,7	87,0	85,6	39,9	72,5
COUVHOS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	23,3	87,2
COUVAMB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	37,0	100,0	100,0	23,3	76,7
COUVPHA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		40,0	100,0	100,0		85,0
SERVEMP	0,10	0,07	0,12	0,25	0,14	0,12	0,24	0,15	0,05	0,14	0,07	0,13
FORMPRO	0,49	0,27	0,11	0,50	0,34	0,03	0,23	0,66	0,09	0,09	0,11	0,20
JEUNES	0,23	0,03	0,05	0,21	0,13	0,05	0,14	0,47		0,25	0,03	0,19
AIDEEMB	0,01	0,42	0,21	0,42	0,27	0,20	0,02	0,18	0,62	0,22	0,02	0,21
HAND	0,25	0,09	0,18	0,73	0,31	0,03			0,01	0,04	0,03	0,03
PRESTCHOAJ		0,16	0,14	0,17	0,16	0,13	0,16	0,27		0,18	0,06	0,16
TOTACT	1,08	0,88	0,67	2,12	1,19	0,43	0,63	1,46	0,78	0,73	0,27	0,72
TOTPASS	3,92	1,33	0,50	0,80	1,64	1,32	1,87	3,72	0,65	1,97	0,57	1,68
ESPVIE	74,5	74,4	76,0	76,8	75,4	75,6	76,5	73,9	74,2	74,7	74,7	74,9
MORTINF	7,9	6,3	8,5	6,8	7,4	9,9	8,0	8,8	10,9	9,3	10,6	9,6
FECON	1,45	1,65	1,68	1,74	1,63	1,89	1,61	2,47	1,93	1,79	1,84	1,92
CHOMAGE		5,4	3,5	3,9	4,3	9,9	11,9	14,0		11,1	9,6	11,3
DRELCHO	0,13	-0,05	0,22	0,06	0,09	0,03	-0,05	-0,27	0,23	-0,04	-0,07	-0,03
CHOLONG	43,4	19,2	4,8	10,3	19,4	25,4	9,5	36,0		45,2	13,3	25,9
DRELCHOLONG	0,26	-0,08	0,13	-0,10	0,05	-0,12	-0,31	-0,39		-0,31	-0,40	-0,31
ACTIVITE	80,9	77,4	76,5	81,3	79,0	69,3	75,3	62,7	65,3	72,4	73,2	69,7
DRELACT	-0,16	-0,11	-0,19	-0,11	-0,14	-0,39	-0,29	-0,57	-0,46	-0,30	-0,28	-0,38
55-64ACT	54,0	50,4	66,4	68,2	59,8	40,9	52,1	48,4			54,5	49,0
PAUVENF	4,7	2,8	4,3	3,5	3,8	14,0	14,8	13,8		12,5	25,0	16,0
PAUVBIPAR	4,2	2,4	1,9	3,2	2,9	9,5	10,6	12,7		11,1	16,1	12,0
PAUVMONO	7,3		23,1	5,5	12,0	62,2	50,3	35,4		21,1	62,8	46,4
PAUVVIEIL	31,5	11,9	21,7	7,2	18,1	24,3	10,8	14,4		7,0	23,5	16,0
RATIOGAINS	3,22	2,59	2,92	2,71	2,86	3,97	3,89	4,23		3,79	5,71	4,32

## Données regroupées en catégories, 1985

	Pays d'Europe continentale					Pays d'Europe du Sud					Pays nordiques				Pays anglo-saxons					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	ESP	GRE	ITA	POR	DAN	FIN	NOR	SUE	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA
DEPPUB	2	3	4	3	4		1	2	3	1	3	2	3	4	1	2	3	3	1	1
DEPSOC	3	3	4	4	4	1	2	2	3	1	4	3	2	4	1	2	3	2	3	1
PRESTVIEILAJ	4	4	2	4	3	2	2	4	4	1	1	3	1	2	1	2	4	1	2	
SERVVIEILAJ	1	2	1	2	1	1	1		1	1	3	3	3	3	1		2	1	1	
PRESTFAMAJ	2	4	4	3	3	2	1	1	1	1	2	2	2	3	2	1	2	3	3	
ALLFAMAJ	2		3	2	3	2	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1		3	2	
CONGEPARAJ	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	3	3	1	3		1	1		1	
SERVFAMAJ	2	2	1	2	2		1	1	1	1	3	3	2	3	1	1	1	1	2	
GARDERIESAJ	1	1	1	1			1		1	1	2	2	1	2	1		1	1		
DEPPUBEDU	2	3	3	3	4	2		1	2	2	4	2	4	4	3	4	3	2	2	
DEPPUBEDUPS	2	3	3	3	3	3		1	3	2	4	3	4	4	2	3	3	2	2	
DEPPUBEDUTER	2	2	2	2	3	2		1	2	1	2	2	2	2	3	3	2	2	2	
DEPPUBSANAJ	3	1		3	2	1	1	1	3	1	3	2	1	2	4	4	4	2	1	
SANPUB	3	3		3	3	1	4	2		2	4	3	4	4	3	3	3	4	1	
COUVHOS	2	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	
COUVAMB	2	3	2	3	2	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	3	1	
COUVPHA	2	3	2	3	1	3	2	3	3	3	3	3	3	3		1	3	3		
SERVEMP	3	2	3	2	1	1	1	1	1	2	1	2	3	2	3	2	1	2	1	
FORMPRO	2	1	1	2	2	1	1	1	1	2	3	2	1	3	1	2	3	1	1	
JEUNES	1	1		2	1		2	1	3	1	2	1	1	2	1	2	3		3	
AIDEEMB	2	1	3	1	1		3	1		1	1	3	2	3	2	1	2	3	2	
HAND	2	1	2	1	3	1	1	1		1	3	1	2	3	1		1	1	1	
PRESTCHOAJ	3		3	2	3		2		1	1		2	2	2	2	2	3		3	
TOTACT	2	1	3	2	3	1	2	1	1	1	3	2	2	3	1	2	3	2	1	
TOTPASS	2	1	4	3	4	1	3	1	2	1	4	2	1	1	2	2	4	1	1	
ESPVIE	2	1	2	3	4	4	4	3	3	1	2	2	3	4	3	4	1	2	2	
MORTINF	2	3	2	2	2	1	2	3	3	3	2	1	2	1	2	2	3	2	3	
FECON	1	1	1	3	1	1	2	2	1	2	1	2	2	2	3	2	3	3	3	
CHOMAGE	2		3	2	2		3		2	2		1	1	1	2	3	3		3	
DRELCHO	2	2	3	3	2		2	3	3	3	1	1	2	1	1	1	2	1	1	
CHOLONG	3		4	3	4		4	2	4		3	2	1	1	2	1	3		3	
DRELCHOLONG	2		3	3	3		3	4	3		3	2	3	2	2	1	1		1	
ACTIVITE	2	2	1	2	1	3	1	1	1	3	4	4	4	4	2	3	1	2	3	
DRELACT	3	2	2	3	2		1	1	1	3	4	4	4	4	2	3	1	2	3	
55-64ACT	2		1	2	1		2	3	1	3	3	3	4	4	2	3	3		3	
PAUVENF	2	1	1	2	1	1	3		3		1	1	1	1	3	3	3		3	
PAUVBIPAR	2	1	1	2	2	1	3		3		2	1	1	1	3	3	3		3	
PAUVMONO	4	3	2	2		2	2		2		1		2	1	4	4	3		2	
PAUVVIEIL	2	3	2	1	1	3	3		2		4	2	3	1	4	2	2		1	
RATIOGAINS	2	1	1	2	1	2	4		3		2	1	1	1	3	3	4		3	

## Annexe 3 – Présentation des données utilisées pour les analyses en 1990

## Données brutes avec moyennes par regroupements de pays, 1990

	Pays d'Europe continentale						Pays d'Europe du Sud					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	Moy.	ESP	GRE	ITA	POR	Moy.
DEPPUB	44,5	51,6	53,4	50,7	54,8	30,0	<b>47,5</b>	43,4	50,2	54,4	42,1	<b>47,5</b>
DEPSOC	22,8	24,1	26,9	26,6	27,6	17,9	<b>24,3</b>	19,5	20,9	23,3	13,9	<b>19,4</b>
PRESTVIEILAJ	0,76	0,84	0,57	0,67	0,48	0,50	<b>0,64</b>	0,53	0,66	0,77	0,28	<b>0,56</b>
SERVVIEILAJ	0,03	0,08	0,00	0,05	0,04	0,03	<b>0,04</b>	0,02	0,02	0,02	0,01	<b>0,01</b>
PRESTFAMAJ	0,07	0,12	0,13	0,11	0,06	0,04	<b>0,09</b>	0,01	0,04	0,04	0,03	<b>0,03</b>
ALLFAMAJ	0,04		0,12	0,07	0,06	0,04	<b>0,06</b>	0,00	0,02	0,03	0,02	<b>0,02</b>
CONGEPARAJ	0,04	0,04	0,03	0,06	0,01	0,01	<b>0,03</b>	0,01	0,06	0,02	0,01	<b>0,03</b>
SERVFAMAJ	0,03	0,04	0,01	0,02	0,02	0,01	<b>0,02</b>	0,00	0,04	0,02	0,01	<b>0,02</b>
GARDERIESAJ	0,05	0,11	0,01	0,04		0,01	<b>0,04</b>	0,00	0,09	0,02	0,02	<b>0,03</b>
DEPPUBEDU		5,2	4,8	5,1	6,0	5,0	<b>5,2</b>	4,2	2,5	5,8	4,2	<b>4,2</b>
DEPPUBEDUPS		3,6	3,4	3,7		3,7	<b>3,6</b>	3,2		4,1		<b>3,7</b>
DEPPUBEDUTER		1,0	0,8	0,8		1,0	<b>0,9</b>	0,7		1,0		<b>0,9</b>
DEPPUBSANAJ	0,43	0,35		0,47	0,42	0,30	<b>0,40</b>	0,38	0,29	0,42	0,31	<b>0,35</b>
SANPUB	76,2	73,5		76,6	67,1	52,4	<b>69,2</b>	78,7	53,7	79,3	65,5	<b>69,3</b>
COUVHOS	88,8	99,0	98,0	99,4	61,5	99,5	<b>91,0</b>	99,0	100,0	100,0	100,0	<b>99,8</b>
COUVAMB	88,8	99,0	93,0	99,4	72,5	99,5	<b>92,0</b>	99,0	100,0	100,0	100,0	<b>99,8</b>
COUVPHA	88,8	99,0	93,0	99,4	61,5	99,5	<b>90,2</b>	99,0	100,0	100,0	100,0	<b>99,8</b>
ADMSEV	0,22	0,11	0,19	0,13	0,14	0,07	<b>0,14</b>	0,12	0,09	0,08	0,08	<b>0,09</b>
FORMPRO	0,47	0,12	0,23	0,35	0,22	0,01	<b>0,23</b>	0,18	0,27		0,18	<b>0,21</b>
JEUNES	0,05	0,01		0,23	0,06		<b>0,09</b>	0,05	0,04	0,61	0,37	<b>0,27</b>
AIDEEMB	0,34	0,06	0,63	0,11	0,05		<b>0,24</b>	0,40	0,12		0,06	<b>0,19</b>
HAND	0,25	0,06	0,16	0,06	0,06	0,15	<b>0,12</b>	0,01	0,01		0,04	<b>0,02</b>
PRESTCHOAJ	0,31	0,25	0,30	0,17	0,42	0,12	<b>0,26</b>	0,22	0,08	0,07	0,08	<b>0,11</b>
TOTACT	1,33	0,35	1,21	0,89	1,09	0,24	<b>0,85</b>	0,76	0,51	0,70	0,73	<b>0,68</b>
TOTPASS	1,80	1,08	2,74	1,94	2,49	0,36	<b>1,74</b>	2,85	0,50	0,88	0,47	<b>1,18</b>
ESPVIE	75,2	75,5	76,1	76,9	77,4	77,4	<b>76,4</b>	76,8	77,1	76,9	73,9	<b>76,2</b>
MORTINF	7,0	7,8	8,0	7,3	7,1	6,8	<b>7,3</b>	7,6	9,7	8,2	11,0	<b>9,1</b>
FECON	1,45	1,46	1,62	1,78	1,62	1,59	<b>1,59</b>	1,36	1,39	1,33	1,57	<b>1,41</b>
CHOMAGE	4,8	4,0	6,6	8,7	5,9	3,0	<b>5,5</b>	13,1	6,3	8,9	4,8	<b>8,3</b>
DRELCHO	-0,46		-1,50	-0,73	-0,91	-1,17	<b>-0,95</b>	-1,11	-1,73	-1,24	-1,12	<b>-1,30</b>
CHOLONG	46,8		68,5	38,1	49,3	17,0	<b>43,9</b>	54,0	49,8	69,8	44,9	<b>54,6</b>
DRELCHOLONG	0,09		-0,06	-0,13	0,19	-0,12	<b>-0,01</b>	-0,35	-0,40	-0,03	-0,29	<b>-0,27</b>
ACTIVITE	64,1		58,7	66,0	66,2	79,7	<b>66,9</b>	51,8	59,1	59,5	70,9	<b>60,3</b>
DRELACT	0,30		0,35	0,24	0,34	0,25	<b>0,30</b>	0,48	0,45	0,41	0,28	<b>0,41</b>
55-64ACT	39,8		22,2	38,1	30,9	63,8	<b>39,0</b>	40,1	41,5	33,4	48,0	<b>40,8</b>
PAUVENF	4,1		4,6	8,3	8,1	10,0	<b>7,0</b>	12,2		14,0		<b>13,1</b>
PAUVBIPAR	2,2		4,2	6,2	5,7	9,3	<b>5,5</b>	12,2		13,5		<b>12,9</b>
PAUVMONO	20,6			29,9	34,2	16,0	<b>25,2</b>	25,4		22,6		<b>24,0</b>
PAUVVIEIL	11,3		12,1	14,7	3,2	8,4	<b>9,9</b>	11,3		15,7		<b>13,5</b>
RATIOGAINS	2,99		2,76	3,46	3,02	3,62	<b>3,17</b>	3,96		3,76		<b>3,86</b>

Suite...

	Pays nordiques					Pays anglo-saxons						
	DAN	FIN	NOR	SUE	Moy.	AUS	CAN	IRL	N-Z.	R.-U.	USA	Moy.
DEPPUB	57,0	48,7	54,0	63,5	<b>55,8</b>	36,2	48,8	43,2	53,3	42,2	37,0	<b>43,5</b>
DEPSOC	29,3	24,8	24,7	30,8	<b>27,4</b>	14,2	18,6	18,6	21,9	19,5	13,4	<b>17,7</b>
PRESTVIEILAJ	0,49	0,48	0,39	0,45	<b>0,45</b>	0,26	0,36	0,27	0,49	0,55	0,29	<b>0,37</b>
SERVVIEILAJ	0,24	0,09	0,20	0,13	<b>0,16</b>	0,05		0,03	0,01	0,04	0,00	<b>0,03</b>
PRESTFAMAJ	0,08	0,10	0,10	0,10	<b>0,09</b>	0,08	0,03	0,08	0,13	0,07	0,01	<b>0,07</b>
ALLFAMAJ	0,05	0,04	0,06	0,04	<b>0,05</b>	0,04	0,02	0,04		0,04	0,03	<b>0,03</b>
CONGEPARAJ	0,08	0,18	0,06	0,15	<b>0,12</b>		0,02	0,01		0,01		<b>0,01</b>
SERVFAMAJ	0,10	0,07	0,05	0,11	<b>0,08</b>	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02		<b>0,01</b>
GARDERIESAJ	0,31	0,19	0,10	0,27	<b>0,22</b>	0,01		0,01	0,00		0,00	<b>0,00</b>
DEPPUBEDU	6,2	6,4	6,2	7,4	<b>6,6</b>	4,3	5,4	4,7	5,5	4,3	5,2	<b>4,9</b>
DEPPUBEDUPS	4,4	4,3	4,1		<b>4,3</b>	3,2	3,7	3,3	3,9	3,5		<b>3,5</b>
DEPPUBEDUTER	1,3	1,2	1,1		<b>1,2</b>	1,0	1,5	0,9	1,2	0,7		<b>1,1</b>
DEPPUBSANAJ	0,45	0,47	0,39	0,42	<b>0,43</b>	0,43	0,59	0,39	0,51	0,31	0,39	<b>0,44</b>
SANPUB	82,7	80,9	82,8	89,9	<b>84,1</b>	67,1	74,5	71,9	82,4	83,6	39,6	<b>69,9</b>
COUVHOS	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,5	<b>87,4</b>
COUVAMB	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	37,0	100,0	100,0	24,5	<b>76,9</b>
COUVPHA	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0		40,0	100,0	100,0		<b>85,0</b>
ADMSEV	0,10	0,15	0,13	0,21	<b>0,15</b>	0,24	0,21	0,14	0,14	0,20	0,08	<b>0,17</b>
FORMPRO	0,36	0,34	0,29	1,01	<b>0,50</b>	0,17	0,36	0,48	0,42	0,15	0,05	<b>0,27</b>
JEUNES	0,25	0,06	0,11	0,14	<b>0,14</b>	0,09	0,02	0,43	0,03	0,17	0,03	<b>0,13</b>
AIDEEMB	0,36	0,69	0,20	0,26	<b>0,38</b>	0,21	0,02	0,28	0,15	0,02	0,01	<b>0,12</b>
HAND	0,38	0,15	0,21	0,83	<b>0,39</b>	0,05		0,15	0,05	0,02	0,04	<b>0,06</b>
PRESTCHOAJ	0,48	0,55	0,21	0,92	<b>0,54</b>	0,28	0,28	0,24	0,25	0,20	0,01	<b>0,21</b>
TOTACT	1,46	1,38	0,94	2,46	<b>1,56</b>	0,76	0,61	1,41	0,78	0,57	0,22	<b>0,73</b>
TOTPASS	4,73	2,25	1,19	1,65	<b>2,46</b>	1,85	2,28	3,25	1,95	1,41	0,66	<b>1,90</b>
ESPVIE	74,9	74,9	76,6	77,6	<b>76,0</b>	77,0	77,6	74,9	75,4	75,7	75,3	<b>76,0</b>
MORTINF	7,5	5,6	7,0	6,0	<b>6,5</b>	8,2	6,8	8,2	8,4	7,9	9,2	<b>8,1</b>
FECON	1,67	1,78	1,93	2,13	<b>1,88</b>	1,91	1,71	2,11	2,18	1,83	2,08	<b>1,97</b>
CHOMAGE	7,2	3,2	5,8	1,7	<b>4,5</b>	6,7	8,1	13,4	7,8	6,9	5,6	<b>8,1</b>
DRELCHO	-0,13	0,25	0,16	0,00	<b>0,07</b>	-0,04	0,02	-0,08	0,12	0,07	0,02	<b>0,02</b>
CHOLONG	29,9	9,2	20,4	12,1	<b>17,9</b>	21,6	7,2	66,0	20,9	34,4	5,5	<b>25,9</b>
DRELCHOLONG	-0,15	0,13	-0,18	0,04	<b>-0,04</b>	0,27	0,22	0,20	0,37	0,43	0,47	<b>0,33</b>
ACTIVITE	82,4	76,6	77,1	84,6	<b>80,2</b>	73,0	76,6	60,1	73,0	77,8	76,5	<b>72,8</b>
DRELACT	0,11	0,08	0,15	0,05	<b>0,10</b>	0,27	0,20	0,45	0,24	0,24	0,21	<b>0,27</b>
55-64ACT	57,1	43,8	63,1	70,5	<b>58,6</b>	44,1	49,3	42,1	43,8	53,0	55,9	<b>48,0</b>
PAUVENF	5,0	2,3	5,2	3,0	<b>3,9</b>	15,0	15,3			18,5	24,3	<b>18,3</b>
PAUVBIPAR	5,0	1,9	2,1	2,6	<b>2,9</b>	9,2	9,3			13,0	15,6	<b>11,8</b>
PAUVMONO	13,4	5,8	20,5	5,7	<b>11,4</b>	55,2	52,3			44,9	60,0	<b>53,1</b>
PAUVVIEIL	11,1	13,9	14,0	6,4	<b>11,4</b>	23,8	5,8			23,9	21,6	<b>18,8</b>
RATIOGAINS	2,85	2,63	2,79	2,78	<b>2,76</b>	4,19	3,78			4,67	5,65	<b>4,57</b>

## Données regroupées en catégories, 1990

	Pays d'Europe continentale						Pays d'Europe du Sud				Pays nordiques				Pays anglo-saxons					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	ESP	GRE	ITA	POR	DAN	FIN	NOR	SUE	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA
DEPPUB	2	3	4	3	4	1	2	3	4	2	4	3	4	4	1	3	2	4	2	1
DEPSOC	3	3	4	4	4	2	2	3	3	1	4	3	3	4	1	2	2	3	2	1
PRESTVIEILAJ	4	4	2	3	2	2	2	3	4	1	2	2	1	2	1	1	1	2	2	1
SERVVIEILAJ	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	3	2	3	2	1		1	1	1	1
PRESTFAMAJ	2	3	3	3	2	1	1	1	1	1	2	3	3	3	2	1	2	3	2	1
ALLFAMAJ	2		3	3	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2	1	2		2	1
CONGEPARAJ	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	2	3	2	3		1	1		1	
SERVFAMAJ	2	2	1	1	1	1	1	2	1	1	3	3	2	3	1	1	1	1	1	
GARDERIESAJ	1	2	1	1		1	1	2	1	1	3	3	2	3	1		1	1		1
DEPPUBEDU		2	2	2	3	2	2	1	3	2	4	4	4	4	2	3	2	3	2	2
DEPPUBEDUPS		2	2	3		3	1		4		4	4	4		1	3	1	3	2	
DEPPUBEDUTER		2	1	1		2	1		2		3	3	2		2	3	1	3	1	
DEPPUBSANAJ	2	1		3	2	1	2	1	2	1	3	3	2	2	2	3	2	3	1	2
SANPUB	3	3		3	3	2	3	2	4	2	4	4	4	4	3	3	3	4	4	1
COUVHOS	2	2	2	2	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
COUVAMB	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	3	3	1
COUVPHA	2	2	2	2	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3		1	3	3	
SERVEMP	4	2	4	2	3	1	2	1	1	1	2	3	2	4	4	4	3	3	4	1
FORMPRO	4	2	2	3	2	1	2	2		2	3	3	2	4	2	3	4	4	2	1
JEUNES	1	1		3	1		1	1	3	3	3	1	2	2	2	1	3	1	2	1
AIDEEMB	3	1	4	2	1		4	2		1	3	4	2	2	2	1	3	2	1	1
HAND	3	1	2	1	1	2	1	1		1	3	2	3	3	1		2	1	1	1
PRESTCHOAJ	3	2	3	2	4	2	2	1	1	1	4	4	2	4	3	3	2	2	2	1
TOTACT	4	1	3	3	3	1	2	2	2	2	4	4	3	4	2	2	4	2	2	1
TOTPASS	3	2	4	3	4	1	4	1	2	1	4	4	2	2	3	4	4	3	2	1
ESPVIE	2	2	3	3	4	4	3	3	3	1	1	1	3	4	3	4	1	2	2	2
MORTINF	2	3	3	2	2	2	3	4	3	4	3	1	2	1	3	2	3	3	3	4
FECON	1	1	2	3	2	2	1	1	1	2	2	3	4	4	4	2	4	4	3	4
CHOMAGE	1	1	2	3	2	1	4	2	3	1	2	1	2	1	2	3	4	3	2	2
DRELCHO	3		1	2	2	2	2	1	1	2	3	4	4	4	3	4	3	4	4	4
CHOLONG	3		4	2	3	1	3	3	4	3	2	1	2	1	2	1	4	2	2	1
DRELCHOLONG	3		2	2	3	2	1	1	2	1	2	3	1	3	3	3	3	4	4	4
ACTIVITE	2		1	2	2	3	1	1	1	2	4	3	3	4	2	3	1	2	3	3
DRELACT	2		2	2	2	2	3	3	3	2	1	1	1	1	2	2	3	2	2	2
55-64ACT	2		1	2	1	4	2	2	1	3	3	2	4	4	2	3	2	2	3	3
PAUVENF	1		1	2	2	2	3		3		1	1	1	1	3	3			4	4
PAUVBIPAR	1		2	2	2	3	4		4		2	1	1	1	3	3			4	4
PAUVMONO	2			3	3	2	3		2		2	1	2	1	4	4			4	4
PAUVVIEIL	2		2	2	1	1	2		2		2	2	2	1	3	1			3	3
RATIOGAINS	2		1	2	2	2	3		2		1	1	1	1	3	2			3	3

## Annexe 4 - Présentation des données utilisées pour les analyses en 1995

## Données brutes avec moyennes par regroupements de pays, 1995

	Pays d'Europe continentale						Pays d'Europe du Sud					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	Moy.	ESP	GRE	ITA	POR	Moy.
DEPPUB	49,4	56,0	52,9	55,1	51,4	34,6	49,9	45,0	51,0	53,4	45,0	48,6
DEPSOC	27,5	26,6	28,1	29,2	25,6	23,9	26,8	21,4	21,4	23,0	18,0	21,0
PRESTVIEILAJ	0,65	0,68	0,46	0,67	0,49	0,73	0,61	0,54	0,59	0,73	0,40	0,56
SERVVIEILAJ	0,04	0,05	0,00	0,04	0,22	0,01	0,06	0,02	0,20	0,00	0,12	0,08
PRESTFAMAJ	0,07	0,05	0,09	0,08	0,01	0,11	0,07	0,14	0,15	0,14	0,13	0,14
ALLFAMAJ	0,05	0,03	0,12	0,07	0,05	0,05	0,06	0,01	0,05	0,02	0,02	0,02
CONGEPARAJ	0,05	0,04	0,03	0,04		0,02	0,03	0,02	0,07	0,02	0,02	0,03
SERVFAMAJ	0,05	0,07	0,01	0,07	0,02	0,01	0,04	0,00	0,03	0,02	0,02	0,02
GARDERIESAJ	0,08	0,18	0,01	0,11		0,01	0,08	0,00	0,09		0,04	0,04
DEPPUBEDU	4,5	5,9		5,9	4,5	5,4	5,2	4,5	3,1	4,7	5,3	4,4
DEPPUBEDUPS	2,9	3,8	3,4	4,1	3,0	4,1	3,6	3,5	2,8	3,2	4,1	3,4
DEPPUBEDUTER	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,0	0,8	0,8	0,7	1,0	0,8
DEPPUBSANAJ	0,55	0,38	0,38	0,47	0,45	0,36	0,43	0,36	0,33	0,32	0,34	0,34
SANPUB	76,7	70,9	70,5	76,3	71,0	53,8	69,9			72,2		72,2
COUVHOS	90,8	99,0	99,0	99,4	62,7	99,5	91,7	99,3	100,0	100,0	100,0	99,8
COUVAMB	90,8	99,0	94,0	99,4	73,7	99,5	92,7	99,3	100,0	100,0	100,0	99,8
COUVPHA	90,8	99,0	94,0	99,4	100,0	99,5	97,1	99,3	100,0	100,0	100,0	99,8
SERVEMP	0,23	0,13	0,22	0,15	0,36	0,11	0,20	0,09	0,13	0,04	0,11	0,09
FORMPRO	0,38	0,12	0,28	0,38	0,16	0,08	0,23	0,32	0,09	0,01	0,19	0,15
JEUNES	0,06	0,01	0,08	0,25	0,09		0,10	0,09	0,03	0,39	0,35	0,22
AIDEEMB	0,41	0,05	0,68	0,42	0,11	0,09	0,29	0,31	0,07	0,69	0,09	0,29
HAND	0,26	0,06	0,14	0,09	0,55	0,20	0,22	0,01			0,05	0,03
PRESTCHOAJ	0,26	0,33	0,22	0,13	0,48	0,33	0,29	0,13	0,05	0,06	0,12	0,09
TOTACT	1,34	0,38	1,41	1,30	1,27	0,48	1,03	0,82	0,32	1,13	0,78	0,76
TOTPASS	2,15	1,44	2,81	1,79	3,18	1,16	2,09	2,47	0,44	0,87	0,96	1,19
ESPVIE	76,5	76,6	76,8	77,9	77,5	78,5	77,3	77,9	77,7	78,1	75,2	77,2
MORTINF	5,3	5,4	6,1	4,9	5,5	5,0	5,4	5,5	8,1	6,2	7,5	6,8
FECON	1,25	1,42	1,55	1,70	1,53	1,48	1,49	1,18	1,32	1,18	1,41	1,27
CHOMAGE	8,0	3,9	9,7	11,4	6,6	3,5	7,2	18,8	9,1	11,5	7,3	11,7
DRELCHO	-0,39	-0,26	-0,67	-0,42	-0,43	-0,41	-0,43	-0,68	-1,23	-0,76	-0,26	-0,73
CHOLONG	48,3	27,5	62,4	42,3	46,8	33,3	43,4	56,9	51,2	63,6	50,9	55,7
DRELCHOLONG	-0,12	-0,24	-0,03	-0,04	0,19	-0,19	-0,07	-0,23	-0,37	-0,03	-0,10	-0,18
ACTIVITE	70,7	72,4	62,4	67,2	69,8	80,7	70,5	61,3	62,0	58,1	71,6	63,3
DRELACT	0,24	0,23	0,28	0,19	0,28	0,21	0,24	0,39	0,43	0,42	0,23	0,37
55-64ACT	42,8	30,2	24,2	36,1	30,3	72,1	39,3	36,5	41,9	28,3	47,4	38,5
PAUVENF	8,5	15,0	8,1	7,9	7,9		9,5	17,8	13,4	19,0		16,7
PAUVBIPAR	5,6	11,4	7,0	6,1	6,3		7,3	16,6	12,8	18,3		15,9
PAUVMONO	41,0	44,0	18,4	25,3	28,2		31,4	34,0	21,6	32,2		29,3
PAUVVIEIL	9,7	10,3	17,2	9,8	5,3		10,5	12,5	27,3	14,3		18,0
RATIOGAINS	3,39	3,73	3,23	3,54	3,07		3,39	5,10	5,36	4,65		5,04

Suite...

	Pays nordiques					Pays anglo-saxons						
	DAN	FIN	NOR	SUE	Moy.	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA	Moy.
DEPPUB	60,3	59,5	51,5	67,6	59,7	39,1	48,5	41,5	41,9	45,0	36,9	42,2
DEPSOC	32,4	31,1	26,0	33,0	30,6	17,8	19,6	19,4	18,9	23,0	15,5	19,0
PRESTVIEILAJ	0,48	0,55	0,37	0,45	0,46	0,37	0,42	0,28	0,49	0,61	0,42	0,43
SERVVIEILAJ	0,04	0,05	0,00	0,19	0,07	0,02		0,01	0,05	0,00	0,05	0,03
PRESTFAMAJ	0,05	0,01	0,03	0,13	0,06	0,09	0,05	0,02	0,11	0,09	0,08	0,07
ALLFAMAJ	0,06	0,09	0,07	0,04	0,06	0,07	0,04	0,04		0,04	0,04	0,05
CONGEPARAJ	0,13	0,15	0,10	0,13	0,13	0,00	0,02	0,01		0,01		0,01
SERVFAMAJ	0,12	0,09	0,07	0,08	0,09	0,02		0,01	0,01	0,02	0,01	0,01
GARDERIESAJ	0,29	0,19	0,13	0,19	0,20	0,03		0,02	0,01		0,00	0,01
DEPPUBEDU	6,1	6,2	6,8	6,1	6,3	4,5	6,2	4,7	4,8	4,8	5,0	5,0
DEPPUBEDUPS	4,2	4,2	4,1	4,4	4,2	3,2	4,0	3,3	3,8	3,8	3,5	3,6
DEPPUBEDUTER	1,3	1,7	1,5	1,6	1,5	1,2	1,5	0,9	1,1	0,7	1,1	1,1
DEPPUBSANAJ	0,44	0,40	0,42	0,41	0,42	0,48	0,54	0,43	0,48	0,36	0,48	0,46
SANPUB	82,5	75,6	84,2	86,7	82,3	66,7	71,4	71,6	77,2	83,9	45,4	69,4
COUVHOS	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	26,4	87,7
COUVAMB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	35,7	100,0	100,0	26,4	77,0
COUVPHA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	44,0	40,0	100,0	100,0		76,8
SERVEMP	0,12	0,16	0,18	0,26	0,18	0,24	0,21	0,28	0,13	0,20	0,07	0,19
FORMPRO	1,02	0,45	0,23	0,55	0,56	0,15	0,25	0,22	0,33	0,10	0,04	0,18
JEUNES	0,17	0,16	0,08	0,02	0,11	0,06	0,02	0,26	0,09	0,12	0,03	0,10
AIDEEMB	0,40	0,68	0,22	0,82	0,53	0,31	0,07	0,89	0,13	0,02	0,01	0,24
HAND	0,43	0,13	0,64	0,70	0,48	0,07	0,02	0,09	0,03	0,03	0,04	0,05
PRESTCHOAJ	0,45	0,24	0,20	0,26	0,29	0,16	0,14	0,22	0,18	0,16	0,06	0,15
TOTACT	2,14	1,59	1,37	2,36	1,87	0,84	0,58	1,75	0,71	0,46	0,19	0,76
TOTPASS	4,61	4,04	1,10	2,26	3,00	1,29	1,34	2,82	0,76	1,33	0,34	1,31
ESPVIE	75,3	76,5	77,8	78,8	77,1	77,9	78,1	75,7	76,9	76,6	75,7	76,8
MORTINF	5,1	3,9	4,0	4,1	4,3	5,7	6,0	6,4	6,7	6,2	7,6	6,4
FECON	1,80	1,81	1,87	1,73	1,80	1,82	1,62	1,84	1,98	1,71	1,98	1,83
CHOMAGE	6,8	15,2	5,5	8,8	9,1	8,2	9,4	12,3	6,3	8,5	5,6	8,4
DRELCHO	-0,54	0,03	0,10	0,18	-0,06	0,12	0,06	-0,01	-0,02	0,33	0,00	0,08
CHOLONG	28,1	37,0	26,5	15,8	26,9	30,8	14,1	61,4	20,2	43,6	9,7	30,0
DRELCHOLONG	0,22	0,25	0,40	0,21	0,27	0,25	0,25	0,22	0,14	0,35	0,26	0,25
ACTIVITE	80,1	74,0	78,9	79,5	78,1	74,5	75,7	62,9	75,7	77,2	79,2	74,2
DRELACT	0,15	0,09	0,15	0,06	0,11	0,24	0,18	0,39	0,22	0,21	0,18	0,24
55-64ACT	53,6	43,2	64,8	67,1	57,2	44,7	47,4	42,5	52,1	51,4	57,2	49,2
PAUVENF		2,0	3,9	2,6	2,8	13,1	15,4	15,7		19,8	24,5	17,7
PAUVBIPAR		1,5	2,0	1,5	1,7	9,7	10,0	11,8		13,3	14,8	11,9
PAUVMONO		4,7	13,5	6,6	8,3	34,2	46,4	48,7		43,5	55,9	45,7
PAUVVIEIL		5,6	14,5	2,7	7,6	21,8	4,9	17,6		13,7	20,6	15,7
RATIOGAINS		2,58	2,83	2,61	2,67	4,02	3,87	4,39		4,57	5,85	4,54

## Données regroupées en catégories, 1995

	Pays d'Europe continentale					Pays d'Europe du Sud					Pays nordiques			Pays anglo-saxons						
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	ESP	GRE	ITA	POR	DAN	FIN	NOR	SUE	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA
DEPPUB	2	3	3	3	3	1	2	3	3	2	4	4	3	4	1	2	1	1	2	1
DEPSOC	3	3	3	3	3	2	2	2	2	1	4	4	3	4	1	1	1	1	2	1
PRESTVIEILAJ	4	4	2	4	2	4	3	3	4	2	2	3	2	2	2	2	1	2	4	2
SERVVIEILAJ	2	2	1	2	3	1	1	3	1	3	2	2	1	3	1		1	2	1	2
PRESTFAMAJ	2	2	2	2	1	3	3	3	3	3	2	1	1	3	2	2	1	3	2	2
ALLFAMAJ	2	2	3	2	2	2	1	2	1	1	2	3	2	2	2	2			2	2
CONGEPARAJ	2	2	2	2		2	2	3	2	2	4	4	3	4	1	2	1		1	
SERVFAMAJ	2	3	1	3	2	1	1	2	2	2	3	3	3	3	2		1	1	2	1
GARDERIESAJ	3	4	1	3		1	1	3		2	4	4	3	4	2		2	1		1
DEPPUBEDU	1	3		3	1	3	1	1	2	3	4	4	4	4	1	4	2	2	2	2
DEPPUBEDUPS	1	3	2	4	1	4	2	1	2	4	4	4	4	4	2	4	2	3	3	2
DEPPUBEDUTER	2	1	1	2	2	2	1	1	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2	1	2
DEPPUBSANAJ	4	1	1	3	2	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	4	2	3	1	3
SANPUB	3	2	2	3	2	1			2		4	3	4	4	2	2	2	3	4	1
COUVHOS	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
COUVAMB	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1	3	3	1
COUVPHA	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	
SERVEMP	3	1	3	2	4	1	1	1	1	1	1	2	2	4	3	3	4	1	3	1
FORMPRO	3	2	3	3	2	2	3	2	1	2	4	4	3	4	2	3	3	3	2	1
JEUNES	2	1	2	4	2		2	1	4	4	3	3	2	1	2	1	4	2	3	1
AIDEEMB	3	1	4	3	1	1	2	1	4	1	3	4	2	4	2	1	4	1	1	1
HAND	2	1	1	1	3	2	1			1	3	1	3	3	1	1	1	1	1	1
PRESTCHOAJ	3	3	2	2	4	3	2	1	1	2	4	3	2	3	2	2	2	2	2	1
TOTACT	3	1	3	3	3	1	2	1	3	2	4	4	3	4	2	1	4	2	1	1
TOTPASS	3	2	4	3	4	2	3	1	2	2	4	4	2	3	2	2	4	2	2	1
ESPVIE	2	2	2	3	3	4	3	3	4	1	1	2	3	4	3	4	1	2	2	1
MORTINF	2	2	3	1	2	1	2	4	3	4	1	1	1	1	2	3	3	4	3	4
FECON	1	2	2	3	2	2	1	1	1	2	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4
CHOMAGE	3	1	3	4	2	1	4	3	4	2	2	4	1	3	3	3	4	2	3	1
DRELCHO	2	2	1	2	2	2	1	1	1	2	1	3	4	4	4	3	2	2	4	3
CHOLONG	4	2	4	3	3	2	4	4	4	4	2	3	2	1	2	1	4	1	3	1
DRELCHOLONG	1	1	2	2	3	1	1	1	2	1	3	3	4	3	3	3	3	3	4	3
ACTIVITE	2	2	1	2	2	4	1	1	1	2	4	3	4	4	3	3	1	3	3	4
DRELACT	2	2	3	2	3	2	3	3	3	2	1	1	1	1	2	2	3	2	2	2
55-64ACT	2	1	1	1	1	4	1	2	1	3	3	2	4	4	2	3	2	3	3	4
PAUVENF	2	3	2	2	2		4	3	4			1	1	1	3	3	3		4	4
PAUVBIPAR	2	3	2	2	2		4	3	4			1	1	1	3	3	3		3	4
PAUVMONO	4	4	2	2	2		3	2	3			1	1	1	3	4	4		4	4
PAUVVIEIL	2	2	4	2	1		3	4	3			1	3	1	4	1	4		3	4
RATIOGAINS	2	2	2	2	1		3	3	3			1	1	1	2	2	3		3	3

## Annexe 5 - Présentation des données utilisées pour les analyses en 2000

## Données brutes avec moyennes par regroupements de pays, 2000

	Pays d'Europe continentale						Pays d'Europe du Sud					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	Moy.	ESP	GRE	ITA	POR	Moy.
DEPPUB	48,7	50,6	50,2	53,4	47,8	35,4	47,7	39,9	49,1	48,9	45,9	46,0
DEPSOC	27,4	26,0	27,2	28,5	21,8	26,4	26,2	19,6	24,3	24,4	21,1	22,4
PRESTVIEILAJ	0,64	0,64	0,44	0,65	0,46	0,74	0,59	0,49	0,61	0,71	0,39	0,55
SERVVIEILAJ	0,05	0,06	0,01	0,04	0,10	0,05	0,05	0,02	0,02	0,01	0,02	0,01
PRESTFAMAJ	0,12	0,12	0,12	0,08	0,04	0,07	0,09	0,02	0,08	0,04	0,04	0,04
ALLFAMAJ	0,10	0,02	0,11	0,06	0,04	0,06	0,07	0,01	0,05	0,03	0,03	0,03
CONGEPARAJ	0,05	0,03	0,03	0,06		0,02	0,04	0,03	0,07	0,03	0,02	0,03
SERVFAMAJ	0,05	0,07	0,01	0,07	0,02	0,01	0,04	0,01	0,05	0,02	0,02	0,02
GARDERIESAJ	0,09	0,19	0,01	0,11		0,01	0,08	0,01	0,11		0,03	0,05
DEPPUBEDU	4,3	5,6	6,0	5,6	4,5	5,4	5,2	4,3	3,8	4,9	5,8	4,7
DEPPUBEDUPS	2,9	3,8	4,0	4,0	3,1	3,9	3,6	3,0	2,4	3,6	4,2	3,3
DEPPUBEDUTER	1,0	1,2	1,2	1,0	1,0	1,3	1,1	1,0	1,1	0,8	1,0	1,0
FINPRIVEDU*	18,6	5,6	7,0	8,0	9,1		9,7	12,2	5,8	9,3	1,5	7,2
LITMATH*	490	505	520	517		529	512,2	476	447	457	454	458,5
LITSCIEN*	487	519	496	500		496	499,6	491	461	478	459	472,3
LITLECTF*	22,6	14,6	19,0	15,2		20,3	18,3	16,3	24,4	18,9	26,3	21,5
LITLECTF*	22,3	21,7	16,8	22,0		21,4	20,8	25,7	25,9	25,6	25,3	25,6
LITLCEM*	26,8	29,9	25,8	30,6		28,0	28,2	32,8	28,1	30,6	27,5	29,8
LITLCE*	28,2	33,7	38,3	32,2		30,2	32,5	25,3	21,7	24,8	21,0	23,2
DEPPUBSANAJ	2,5	1,5	1,8	1,9	1,7	1,6	1,8	1,5	1,6	1,6	2,0	1,7
SANPUB	75,0	69,4	72,1	75,8	63,4	55,6	68,6	72,2	52,0	73,4	62,6	65,1
COUVHOS	90,9	97,0	99,0	99,9	64,2	100,0	91,8	99,3	100,0	100,0	100,0	99,8
COUVAMB	90,9	97,0	94,0	99,9	74,5	100,0	92,7		100,0		100,0	100,0
COUVPHA	90,9	97,0	94,0	99,9	64,2	100,0	91,0		100,0		100,0	100,0
SERVEMP	0,23	0,14	0,21	0,18	0,28	0,11	0,19	0,09	0,06		0,11	0,09
FORMPRO	0,32	0,21	0,30	0,23	0,60	0,13	0,30	0,22	0,21	0,05	0,15	0,16
JEUNES	0,02	0,02	0,01	0,40	0,04	0,01	0,08	0,06	0,10	0,20	0,22	0,15
AIDEEMB	0,22	0,10	0,60	0,35	0,33	0,13	0,29	0,45	0,08	0,32	0,09	0,24
HAND	0,30	0,06	0,13	0,09	0,59	0,15	0,22	0,03	0,01		0,04	0,03
PRESTCHOAJ	0,24	0,26	0,27	0,19	0,64	0,24	0,31	0,14	0,05	0,06	0,14	0,09
TOTACT	1,18	0,53	1,25	1,25	1,25	0,53	1,00	0,87	0,46	0,57	0,61	0,63
TOTPASS	2,13	1,24	2,40	1,81	1,72	0,77	1,68	1,55	0,47	0,63	0,90	0,89
ESPVIE	78,5	78,8	78,1	79,3	78,4	80,4	78,9	79,4	78,1	79,9	77,2	78,7
MORTINF	4,3	4,1	4,9	4,2	5,0	4,5	4,5	3,4	5,9	4,7	5,0	4,8
FECON	1,31	1,40	1,62	1,89	1,73	1,40	1,56	1,25	1,25	1,26	1,47	1,31
CHOMAGE	8,6	4,3	7,3	8,8	2,7	3,2	5,8	11,3	10,0	9,0	5,1	8,9
DRELCHO	0,05	0,12	-0,24	-0,28	-0,26	-0,07	-0,11	-0,89	-1,33	-0,76	-0,44	-0,85
CHOLONG	47,9	19,2	49,6	33,8	26,7	21,8	33,2	40,2	52,4	59,2	35,5	46,8
DRELCHOLONG	-0,09	-0,42	-0,17	-0,09	0,02	-0,27	-0,17	-0,30	-0,18	-0,03	-0,04	-0,14
ACTIVITE	65,3	71,7	64,1	68,3	76,5	81,3	71,2	59,5	63,1	61,2	72,0	64,0
DRELACT	0,19	0,19	0,24	0,17	0,20	0,17	0,19	0,33	0,34	0,36	0,18	0,30
ACTFEMSENF*	77,3	76,0	65,6	73,5	75,3	84,3	75,3	54,6	53,1	52,8	72,6	58,3
ACTFEM1ENF*	70,4	75,6	71,8	74,1	69,9	75,5	72,9	47,6	53,9	52,1	78,5	58,0
ACTFEM2ENF*	56,3	65,7	69,3	58,8	63,3	65,5	63,2	43,3	50,3	42,4	70,3	51,6
55-64ACT	43,1	30,8	28,5	41,7	45,9	67,3	42,9	43,8	43,2	31,5	53,4	43,0
PAUVENF	10,2	10,2	7,7	7,5	9,8	6,8	8,7	13,3	12,4	16,6	15,6	14,5
PAUVBIPAR	4,9	5,7	4,7	5,1	7,6	8,0	6,0	14,7	12,0	16,5		14,4
PAUVMONO	37,8	21,8	24,5	28,8	35,1	22,3	28,4	32,8	34,1	19,2		28,7
PAUVVIEIL	10,1	13,7	16,4	8,5	2,4	13,1	10,7	23,4	27,0	13,7		21,4
RATIOGAINS	3,29	3,17	3,31	3,45	2,98	3,34	3,26	4,78	4,77	4,48		4,68

Suite...

	Pays nordiques				Pays anglo-saxons							
	DAN	FIN	NOR	SUE	Moy.	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA	Moy.
DEPPUB	55,8	50,1	47,4	58,2	<b>52,9</b>	36,3	40,9	33,8	38,5	41,8	36,0	<b>37,9</b>
DEPSOC	29,2	24,8	23,9	28,9	<b>26,7</b>	18,0	17,8	13,8	18,5	21,8	14,8	<b>17,5</b>
PRESTVIEILAJ	0,46	0,47	0,39	0,43	<b>0,44</b>	0,33	0,39	0,18	0,44	0,61	0,41	<b>0,39</b>
SERVVIEILAJ	0,20	0,10	0,22	0,21	<b>0,18</b>	0,06		0,03	0,00	0,05	0,00	<b>0,03</b>
PRESTFAMAJ	0,08	0,11	0,11	0,09	<b>0,10</b>	0,10	0,04	0,07	0,11	0,09	0,01	<b>0,07</b>
ALLFAMAJ	0,05	0,07	0,06	0,05	<b>0,06</b>	0,05	0,03	0,03	0,00	0,05	0,04	<b>0,03</b>
CONGEPARAJ	0,08	0,11	0,10	0,11	<b>0,10</b>	0,00	0,02	0,01		0,01		<b>0,01</b>
SERVFAMAJ	0,12	0,08	0,07	0,09	<b>0,09</b>	0,02		0,01	0,00	0,03	0,01	<b>0,01</b>
GARDERIESAJ	0,33	0,20	0,13	0,25	<b>0,23</b>	0,03		0,02	0,01		0,00	<b>0,01</b>
DEPPUBEDU	6,8	5,7	6,1	6,3	<b>6,2</b>	4,5	4,9	4,1	5,5	4,7	5,1	<b>4,8</b>
DEPPUBEDUPS	4,2	3,7	4,6	4,3	<b>4,2</b>	3,6	3,1	2,9	4,3	3,4	3,8	<b>3,5</b>
DEPPUBEDUTER	1,8	1,7	1,3	1,5	<b>1,6</b>	0,8	1,5	1,1	0,9	0,8	0,9	<b>1,0</b>
FINPRIVEDU*	3,9	2,2	4,1	3,2	<b>3,4</b>	24,4	21,8	7,8		15,3	30,8	<b>20,0</b>
LITMATH*	514	536	499	510	<b>514,8</b>	533	533	503	537	529	493	<b>521,3</b>
LITSCIEN*	481	538	500	512	<b>507,8</b>	528	529	513	528	532	499	<b>521,5</b>
LITLECTF*	17,9	6,9	17,5	12,6	<b>13,7</b>	12,4	9,6	11,0	13,7	12,8	17,9	<b>12,9</b>
LITLECF*	22,5	14,3	19,5	20,3	<b>19,2</b>	19,0	18,0	17,9	17,2	19,6	21,0	<b>18,8</b>
LITLECM*	29,5	28,7	28,1	30,4	<b>29,2</b>	25,7	28,0	29,7	24,6	27,5	27,4	<b>27,2</b>
LITLECE*	30,1	50,1	34,9	36,8	<b>38,0</b>	42,9	44,5	41,3	44,5	40,0	33,7	<b>41,2</b>
DEPPUBSANAJ	1,8	1,6	1,7	1,6	<b>1,7</b>	2,2	2,2	2,1	2,3	1,6	2,1	<b>2,1</b>
SANPUB	82,5	75,1	85,2	85,0	<b>82,0</b>	68,9	70,9	73,3	78,0	80,9	44,2	<b>69,4</b>
COUVHOS	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	25,3	<b>87,6</b>
COUVAMB	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	100,0	30,6	100,0	100,0	25,3	<b>76,0</b>
COUVPHA	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>	100,0	50,0	31,6	100,0	100,0		<b>76,3</b>
SERVEMP	0,12	0,12	0,13	0,37	<b>0,19</b>	0,20	0,20	0,24	0,12	0,17	0,04	<b>0,16</b>
FORMPRO	0,86	0,30	0,05	0,29	<b>0,38</b>	0,03	0,15	0,15	0,14	0,02	0,03	<b>0,09</b>
JEUNES	0,10	0,17	0,01	0,02	<b>0,08</b>	0,08	0,02	0,18	0,15	0,13	0,02	<b>0,10</b>
AIDEEMB	0,17	0,33	0,01	0,21	<b>0,18</b>	0,10	0,03	0,53	0,08	0,03	0,01	<b>0,13</b>
HAND	0,34	0,08	0,67	0,50	<b>0,40</b>	0,05	0,02	0,03	0,05	0,02	0,03	<b>0,03</b>
PRESTCHOAJ	0,30	0,17	0,14	0,21	<b>0,20</b>	0,16	0,10	0,14	0,19	0,07	0,10	<b>0,13</b>
TOTACT	1,58	1,01	0,87	1,40	<b>1,22</b>	0,45	0,42	1,14	0,52	0,37	0,14	<b>0,51</b>
TOTPASS	3,04	2,06	0,54	1,05	<b>1,67</b>	1,00	0,80	0,70	1,00	0,37	0,57	<b>0,74</b>
ESPVIE	77,2	78,2	79,0	79,9	<b>78,6</b>	80,0	79,7	77,8	78,5	78,1	77,1	<b>78,5</b>
MORTINF	4,4	3,0	3,9	2,8	<b>3,5</b>	5,0	5,2	5,1	6,3	5,3	6,8	<b>5,6</b>
FECON	1,72	1,72	1,75	1,65	<b>1,71</b>	1,75	1,50	1,97	1,90	1,64	2,03	<b>1,80</b>
CHOMAGE	4,6	9,1	3,9	4,9	<b>5,6</b>	6,4	7,7	4,4	5,2	5,1	5,8	<b>5,8</b>
DRELCHO	-0,02	0,00	0,12	0,18	<b>0,07</b>	0,06	0,12	0,21	-0,06	0,23	0,05	<b>0,10</b>
CHOLONG	19,7	24,4	6,4	21,0	<b>17,9</b>	22,1	9,7	29,3	14,4	23,1	8,5	<b>17,9</b>
DRELCHOLONG	-0,30	0,22	0,86	0,21	<b>0,25</b>	0,34	0,15	0,50	0,32	0,36	0,09	<b>0,29</b>
ACTIVITE	79,9	74,5	80,3	79,0	<b>78,4</b>	73,7	77,5	67,9	76,4	76,6	76,4	<b>74,8</b>
DRELACT	0,09	0,05	0,08	0,05	<b>0,07</b>	0,19	0,13	0,27	0,18	0,17	0,16	<b>0,18</b>
ACTFEMSENF*	78,5	79,2	82,9	81,9	<b>80,6</b>	68,4	76,5	65,8	80,7	79,9	78,6	<b>75,0</b>
ACTFEM1ENF*	88,1	78,5	83,3	80,6	<b>82,6</b>	55,3	74,9	51,0	66,9	72,9	75,6	<b>66,1</b>
ACTFEM2ENF*	77,2	73,5	78,0	81,8	<b>77,6</b>	43,2	68,2	40,8	58,9	62,3	64,7	<b>56,4</b>
55-64ACT	63,1	54,1	69,7	72,5	<b>64,9</b>	52,2	56,6	50,5	66,8	57,5	62,4	<b>57,7</b>
PAUVENF	2,4	2,8	3,4	4,2	<b>3,2</b>	14,7	14,9	15,7	16,3	15,4	21,9	<b>16,5</b>
PAUVBIPAR		2,1	2,0	2,3	<b>2,1</b>	10,0	10,9	11,8		10,1	14,8	<b>11,5</b>
PAUVMONO		8,1	11,3	12,9	<b>10,8</b>	35,2	40,7	52,7		34,5	49,3	<b>42,5</b>
PAUVVIEIL		8,5	11,9	7,7	<b>9,4</b>	23,0	5,9	35,8		17,3	24,7	<b>21,3</b>
RATIOGAINS		2,90	2,80	2,96	<b>2,89</b>	4,25	3,95	4,56		4,52	5,45	<b>4,55</b>

\* Variables disponibles seulement dans les années 2000

## Données regroupées en catégories, 2000

	Pays d'Europe continentale					Pays d'Europe du Sud					Pays nordiques				Pays anglo-saxons					
	ALL	AUT	BEL	FRA	P.-B.	SUI	ESP	GRE	ITA	POR	DAN	FIN	NOR	SUE	AUS	CAN	IRL	N.-Z.	R.-U.	USA
DEPPUB	3	3	3	4	3	1	2	3	3	2	4	3	3	4	1	2	1	1	2	1
DEPSOC	3	3	3	4	2	3	2	3	3	2	4	3	3	4	1	1	1	1	2	1
PRESTVIEILAJ	3	3	2	3	2	4	2	3	4	2	2	2	2	2	1	2	1	2	3	2
SERVVIEILAJ	1	2	1	1	2	1	1	1	1	1	3	2	3	3	2		1		1	1
PRESTFAMAJ	4	4	4	2	1	2	1	2	1	1	2	3	3	2	3	1	2	3	2	1
ALLFAMAJ	4	1	4	3	2	3	1	2	1	1	2	3	3	2	2	1	1	1	2	2
CONGEPARAJ	2	1	1	2		1	1	2	1	1	2	3	3	3	1	1	1		1	
SERVFAMAJ	2	3	1	3	1	1	1	2	1	1	3	3	3	3	1		1	1	1	1
GARDERIESAJ	2	3	1	2		1	1	2		1	3	3	2	3	1		1	1		1
DEPPUBEDU	1	3	4	3	1	3	1	1	2	3	4	3	4	4	1	2	1	3	2	2
DEPPUBEDUPS	1	2	2	2	1	2	1	1	2	3	3	2	3	3	2	1	1	3	2	2
DEPPUBEDUTER	2	2	2	2	2	3	2	2	1	2	4	4	3	3	1	3	2	1	1	1
FINPRIVEDU*	3	2	2	2	2		3	2	2	1	1	1	1	1	4	4	2		3	4
LITMATH*	2	3	3	3		4	2	1	1	1	3	4	3	3	4	4	3	4	4	2
LITSCIEN*	2	3	2	2		2	2	1	1	1	1	4	2	3	4	4	3	4	4	2
LITLECTF*	4	2	3	2		3	2	4	3	4	3	1	3	2	2	1	1	2	2	3
LITLECF*	3	3	1	3		3	4	4	4	4	3	1	2	2	2	2	1	2	3	
LITLECM*	2	3	1	4		2	4	2	4	2	3	2	2	4	1	2	3	1	2	2
LITLECE*	1	2	3	2		2	1	1	1	1	2	4	2	3	3	4	3	4	3	2
DEPPUBSANAJ	4	1	2	2	1	1	1	1	1	3	2	1	1	1	4	4	3	4	1	3
SANPUB	3	3	3	3	2	2	3	1	3	2	4	3	4	4	3	3	3	4	4	1
COUVHOS	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
COUVAMB	3	3	3	3	2	3		3		3	3	3	3	3	3	3	1	3	3	1
COUVPHA	3	3	3	3	2	3		3		3	3	3	3	3	3	2	1	3	3	
SERVEMP	3	2	3	2	4	2	1	1		2	2	2	2	4	3	3	3	2	2	1
FORMPRO	4	3	4	3	4	2	3	3	1	2	4	4	1	4	1	2	2	2	1	1
JEUNES	1	1	1	3	2	1	2	2	3	3	2	3	1	1	2	1	3	3	3	1
AIDEEMB	2	1	4	3	3	1	3	1	2	1	2	3	1	2	1	1	4	1	1	1
HAND	2	1	1	1	3	1	1	1		1	2	1	3	3	1	1	1	1	1	1
PRESTCHOAJ	3	3	3	2	3	3	2	1	1	2	3	2	2	2	2	2	2	2	1	2
TOTACT	3	2	4	4	4	2	3	1	2	2	4	3	3	4	1	1	3	2	1	1
TOTPASS	4	3	4	3	3	1	3	1	1	2	4	4	1	2	2	2	1	2	1	1
ESPVIE	2	2	2	3	2	4	3	2	4	1	1	2	3	4	4	3	1	2	2	1
MORTINF	2	2	3	2	3	2	1	4	2	3	2	1	2	1	3	3	3	4	3	4
FECON	1	1	2	4	3	1	1	1	1	2	3	3	3	2	3	2	4	4	2	4
CHOMAGE	3	1	2	3	1	1	4	4	3	1	1	3	1	1	2	2	1	1	1	2
DRELCHO	3	3	2	2	2	2	1	1	1	2	3	3	3	4	3	3	4	2	4	3
CHOLONG	3	2	3	2	2	2	3	4	4	3	2	2	1	2	2	1	2	1	2	1
DRELCHOLONG	1	1	1	1	2	1	1	1	2	2	1	3	4	3	3	2	4	3	4	2
ACTIVITE	2	3	1	2	3	4	1	1	1	3	4	3	4	4	3	3	2	3	3	3
DRELACT	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	1	1	1	1	2	1	3	2	2	2
ACTFEMSENF*	3	3	2	3	3	4	1	1	1	3	4	4	4	4	2	3	2	4	4	4
ACTFEM1ENF*	3	3	3	3	3	3	1	1	1	3	4	3	4	4	1	3	1	2	3	3
ACTFEM2ENF*	2	3	3	2	3	3	1	1	1	3	4	4	4	4	1	3	1	2	3	3
55-64ACT	2	1	1	2	2	4	2	2	1	3	4	3	4	4	3	3	3	4	3	4
PAUVENF	2	2	2	2	2	2	3	3	4	3	1	1	1	1	3	3	3	4	3	4
PAUVBIPAR	1	1	1	1	2	2	4	3	4			1	1	1	3	3	3		3	4
PAUVMONO	3	2	2	2	3	2	3	3	1			1	1	1	3	4	4		3	4
PAUVVIEIL	2	2	2	1	1	2	3	4	2			1	2	1	3	1	4		2	3
RATIOGAINS	2	2	2	2	1	2	4	4	3			1	1	1	3	3	3		3	4

\* Variables disponibles seulement dans les années 2000

**Annexe 6 – Présentation des points de coupure pour les modalités de variables dans les années 2000 (les points de coupure pour les autres points dans le temps sont disponibles sur demande auprès de l'auteur)**

**Dépenses sociales**

<b>Variables</b>	<b>Description</b>	<b>Points de coupure des catégories</b>
1. DEPPUB	Les dépenses publiques totales en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 33,8 à 38,5%</li> <li>• Assez faibles : 38,6 à 45,9%</li> <li>• Assez élevées : 46 à 50,6%</li> <li>• Très élevées : 50,7 à 58,2%</li> </ul>
2. DEPSOC	Les dépenses sociales totales en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 13,8 à 18,5%</li> <li>• Assez faibles : 18,6 à 21,8%</li> <li>• Assez élevées : 21,9 à 27,4</li> <li>• Très élevées : 27,5 à 29,2%</li> </ul>
3. PRESTVIEILAJ	Les prestations aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,18 à 0,33</li> <li>• Assez faibles : 0,34 à 0,49</li> <li>• Assez élevées : 0,50 à 0,65</li> <li>• Très élevées : 0,66 à 0,74</li> </ul>
4. SERVVEILAJ	Les services publics aux personnes âgées en pourcentage du PIB, ajustés par la proportion de 65 ans et plus dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,05</li> <li>• Moyens : 0,06 à 0,10</li> <li>• Élevés : 0,11 à 0,22</li> </ul>
5. PRESTFAMAJ	Les prestations aux familles en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,01 à 0,04</li> <li>• Assez faibles : 0,05 à 0,09</li> <li>• Assez élevées : 0,10 à 0,11</li> <li>• Très élevées : 0,12</li> </ul>
6. ALLFAMAJ	Les prestations d'allocations familiales en pourcentage du PIB, Ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,01 à 0,03</li> <li>• Assez faibles : 0,04 à 0,05</li> <li>• Assez élevées : 0,06 à 0,07</li> <li>• Très élevées : 0,08 à 0,11</li> </ul>

7. CONGEPARAJ	Les prestations de congé parental en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-4 ans dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,03</li> <li>• Moyennes : 0,04 à 0,08</li> <li>• Élevées : 0,09 à 0,11</li> </ul>
8. SERVFAMAJ	Les services publics offerts aux familles en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-14 ans dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,03</li> <li>• Moyens : 0,04 à 0,05</li> <li>• Élevés : 0,06 à 0,12</li> </ul>
9. GARDERIESAJ	Les services publics de garderie (petite enfance) en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion des 0-4 ans dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,03</li> <li>• Moyens : 0,04 à 0,13</li> <li>• Élevés : 0,14 à 0,33</li> </ul>

#### Dépenses en éducation et en santé

Variables	Description	Points de coupure des catégories
10. DEPPUBEDU	Les dépenses publiques totales en éducation en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 3,8 à 4,5%</li> <li>• Assez faibles : 4,6 à 5,1%</li> <li>• Assez élevées : 5,2 à 5,8%</li> <li>• Très élevées : 5,9 à 6,8%</li> </ul>
11. DEPPUBEDUPS	Les dépenses publiques en éducation aux niveaux primaire et secondaire, en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 2,4 à 3,1%</li> <li>• Moyennes : 3,2 à 4,0%</li> <li>• Élevées : 4,1 à 4,6%</li> </ul>
12. DEPPUBEDUTER	Les dépenses publiques en éducation au niveau tertiaire, en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,8 à 0,9%</li> <li>• Assez faibles : 1,0 à 1,2%</li> <li>• Assez élevées : 1,3 à 1,5%</li> <li>• Très élevées : 1,6 à 1,8%</li> </ul>
13. FINPRIVEDU	Le pourcentage des dépenses de nature privée dans le financement des institutions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 1,5 à 4,1%</li> <li>• Assez faibles : 4,2 à 9,3%</li> <li>• Assez élevées : 9,4 à 18,6%</li> <li>• Très élevées : 18,7 à 30,8%</li> </ul>

14. DEPPUBSANAJ	Les dépenses publiques en santé en pourcentage du PIB, ajustées par la proportion de 65 ans et plus dans la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 1,5 à 1,7</li> <li>• Assez faibles : 1,8 à 1,9</li> <li>• Assez élevées : 2,0 à 2,1</li> <li>• Très élevées : 2,2 à 2,5</li> </ul>
15. SANPUB	Les dépenses publiques en santé en pourcentage des dépenses totales en santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 44,2 à 52,0%</li> <li>• Assez faibles : 52,1 à 63,4%</li> <li>• Assez élevées : 63,5 à 75,8%</li> <li>• Très élevées : 75,9 à 85,2%</li> </ul>
16. COUVHOS	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible : 25,3 à 64,1%</li> <li>• Moyen : 64,2 à 90,8%</li> <li>• Élevé : 90,9 à 100,0%</li> </ul>
17. COUVAMB	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des soins ambulatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible : 25,3 à 30,6%</li> <li>• Moyen : 30,7 à 90,8%</li> <li>• Élevé : 90,9 à 100,0%</li> </ul>
18. COUVPHA	Le pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture publique pour des produits pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible : 31,6 à 49,9%</li> <li>• Moyen : 50,0 à 90,8%</li> <li>• Élevé : 90,9 à 100,0%</li> </ul>

#### Dépenses engagées dans des programmes sur le marché du travail

Variables	Description	Points de coupure des catégories
19. SERVEMP	Les dépenses d'administration et de services publics de l'emploi en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,04 à 0,09%</li> <li>• Assez faibles : 0,10 à 0,18%</li> <li>• Assez élevées : 0,19 à 0,24%</li> <li>• Très élevées : 0,25 à 0,37%</li> </ul>
20. FORMPRO	Les mesures de formation sur le marché du travail en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,02 à 0,05%</li> <li>• Assez faibles : 0,06 à 0,15%</li> <li>• Assez élevées : 0,16 à 0,23%</li> <li>• Très élevées : 0,24 à 0,86%</li> </ul>

21. JEUNES	Les mesures en faveur des jeunes en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,02%</li> <li>• Moyennes : 0,03 à 0,10%</li> <li>• Élevées : 0,11 à 0,40%</li> </ul>
22. AIDEEMB	Les mesures d'aide à l'embauche en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,01 à 0,13%</li> <li>• Assez faibles : 0,14 à 0,32%</li> <li>• Assez élevées : 0,33 à 0,45%</li> <li>• Très élevées : 0,46 à 0,60%</li> </ul>
23. HAND	Les mesures en faveur des personnes handicapées en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,01 à 0,15%</li> <li>• Moyennes : 0,16 à 0,34%</li> <li>• Élevées : 0,35 à 0,67%</li> </ul>
24. PRESTCHOAJ	Les prestations d'assurance-chômage en pourcentage du PIB, ajustées par le taux global de chômage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles : 0,05 à 0,07</li> <li>• Moyennes : 0,08 à 0,21</li> <li>• Élevées : 0,22 à 0,64</li> </ul>
25. TOTACT	Les mesures actives totales (variables 19 à 23) en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,14 à 0,46%</li> <li>• Assez faibles : 0,47 à 0,61%</li> <li>• Assez élevées : 0,62 à 1,18%</li> <li>• Très élevées : 1,19 à 1,58%</li> </ul>
26. TOTPASS	Les mesures passives totales (les prestations d'assurance-chômage et les mesures de retraite anticipée) en pourcentage du PIB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faibles : 0,37 à 0,77%</li> <li>• Assez faibles : 0,78 à 1,05%</li> <li>• Assez élevées : 1,06 à 1,81%</li> <li>• Très élevées : 1,82 à 3,04%</li> </ul>

**Situations démographiques**

<b>Variables</b>	<b>Description</b>	<b>Points de coupure des catégories</b>
27. ESPVIE	L'espérance de vie (en années) à la naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 77,1 à 77,8 ans</li> <li>• Assez faible : 77,9 à 78,8 ans</li> <li>• Assez élevée : 78,9 à 79,7 ans</li> <li>• Très élevée : 79,8 à 80,4 ans</li> </ul>
28. MORTINF	Le taux de mortalité infantile pour 1000 naissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,8 à 3,4</li> <li>• Assez faible : 3,5 à 4,7</li> <li>• Assez élevé : 4,8 à 5,3</li> <li>• Très élevé : 5,4 à 6,8</li> </ul>
29. FECON	L'indice synthétique de fécondité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 1,25 à 1,40</li> <li>• Assez faible : 1,41 à 1,65</li> <li>• Assez élevé : 1,66 à 1,75</li> <li>• Très élevé : 1,76 à 2,03</li> </ul>

**Performances de littéracie chez les élèves de 15 ans**

<b>Variables</b>	<b>Description</b>	<b>Points de coupure des catégories</b>
30. LITMATH	Le score moyen de littéracie mathématique chez les élèves de 15 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 447 à 457</li> <li>• Assez faible : 458 à 493</li> <li>• Assez élevé : 494 à 520</li> <li>• Très élevé : 521 à 537</li> </ul>
31. LITSCIEN	Le score moyen de littéracie scientifique chez les élèves de 15 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 459 à 481</li> <li>• Assez faible : 482 à 500</li> <li>• Assez élevé : 501 à 519</li> <li>• Très élevé : 520 à 538</li> </ul>
32. LITLECTF	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture très faible (égale ou inférieure au niveau 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 6,9 à 11,0%</li> <li>• Assez faible : 11,1 à 16,3%</li> <li>• Assez élevé : 16,4 à 20,3%</li> <li>• Très élevé : 20,4 à 26,3%</li> </ul>

33. LITLECF	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture faible (niveau 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 14,3 à 17,2%</li> <li>• Assez faible : 17,3 à 20,3%</li> <li>• Assez élevé : 20,4 à 22,5%</li> <li>• Très élevé : 22,6 à 25,9%</li> </ul>
34. LITLECM	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture moyenne (niveau 3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 24,6 à 25,8%</li> <li>• Assez faible : 25,9 à 28,7%</li> <li>• Assez élevé : 28,8 à 29,9%</li> <li>• Très élevé : 30,0 à 32,8%</li> </ul>
35. LITLECE	Le pourcentage d'élèves de 15 ans ayant une littéracie de lecture élevée (niveau 4 ou 5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 21,0 à 28,2%</li> <li>• Assez faible : 28,3 à 34,9%</li> <li>• Assez élevé : 35,0 à 42,9%</li> <li>• Très élevé : 43,0 à 50,1%</li> </ul>

#### Situations sur le marché du travail

Variables	Description	Points de coupure des catégories
36. CHOMAGE	Le taux de chômage global	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,7 à 5,2%</li> <li>• Assez faible : 5,3 à 7,7%</li> <li>• Assez élevé : 7,8 à 9,1%</li> <li>• Très élevé : 9,2 à 11,3%</li> </ul>
37. DRELCHO	La différence relative entre le taux de chômage des hommes et des femmes (H-F/H)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très élevée : -1,33 à -0,76</li> <li>• Assez élevée : -0,75 à -0,06</li> <li>• Assez faible : -0,05 à 0,12</li> <li>• Très faible : 0,13 à 0,23</li> </ul>
38. CHOLONG	Le taux de chômage de longue durée (12 mois et plus)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 6,4 à 14,4%</li> <li>• Assez faible : 14,5 à 33,8%</li> <li>• Assez élevé : 33,9 à 49,6%</li> <li>• Très élevé : 49,7 à 59,2%</li> </ul>

39. DRELCHOLONG	La différence relative entre le taux de chômage de longue durée des hommes et des femmes (H-F/H)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très élevée : -0,42 à -0,09</li> <li>• Assez élevée : -0,08 à 0,15</li> <li>• Assez faible : 0,16 à 0,34</li> <li>• Très faible : 0,35 à 0,86</li> </ul>
40. ACTIVITE	Le taux d'activité sur le marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 59,5 à 64,1%</li> <li>• Assez faible : 64,2 à 68,4%</li> <li>• Assez élevé : 68,5 à 77,3%</li> <li>• Très élevé : 77,4 à 84,3%</li> </ul>
41. DRELACT	La différence relative entre le taux d'activité des hommes et des femmes (H-F/H)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible : 0,05 à 0,13</li> <li>• Moyen : 0,14 à 0,24</li> <li>• Élevé : 0,25 à 0,36</li> </ul>
42. ACTFEMSENF	Le taux d'activité des femmes sans enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 52,8 à 54,6%</li> <li>• Assez faible : 54,7 à 68,4%</li> <li>• Assez élevé : 68,5 à 77,3%</li> <li>• Très élevé : 77,4 à 84,3%</li> </ul>
43. ACTFEM1ENF	Le taux d'activité des femmes ayant un enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 47,6 à 55,3%</li> <li>• Assez faible : 55,4 à 66,9%</li> <li>• Assez élevé : 67,0 à 78,5%</li> <li>• Très élevé : 78,6 à 88,1%</li> </ul>
44. ACTFEM2ENF	Le taux d'activité des femmes avec deux enfants ou plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 40,8 à 50,3%</li> <li>• Assez faible : 50,4 à 58,9%</li> <li>• Assez élevé : 59,0 à 70,3%</li> <li>• Très élevé : 70,4 à 81,8%</li> </ul>
45. 55-64ACT	Le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 28,5 à 31,5%</li> <li>• Assez faible : 31,6 à 45,9%</li> <li>• Assez élevé : 46,0 à 57,5%</li> <li>• Très élevé : 57,6 à 72,5%</li> </ul>

**Situations d'inégalités sociales**

<b>Variables</b>	<b>Description</b>	<b>Points de coupure des catégories</b>
46. PAUVENF	Le taux de pauvreté (%) dans l'ensemble des familles avec enfant(s) – seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des familles concernées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,4 à 4,2%</li> <li>• Assez faible : 4,3 à 10,2%</li> <li>• Assez élevé : 10,3 à 15,7%</li> <li>• Très élevé : 15,8 à 21,9%</li> </ul>
47. PAUVBIPAR	Le taux de pauvreté (%) dans les familles biparentales– seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des familles concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,0 à 5,7%</li> <li>• Assez faible : 5,8 à 8,0%</li> <li>• Assez élevé : 8,1 à 12,0%</li> <li>• Très élevé : 12,1 à 16,5%</li> </ul>
48. PAUVMONO	Le taux de pauvreté (%) dans les familles monoparentales– seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des familles concernées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 8,1 à 19,2%</li> <li>• Assez faible : 19,3 à 28,8%</li> <li>• Assez élevé : 28,9 à 37,8%</li> <li>• Très élevé : 37,9 à 52,7%</li> </ul>
49. PAUVVIEIL	Le taux de pauvreté (%) chez les personnes âgées (65 ans et plus) – seuil de pauvreté établi à 50% de la médiane des revenus des personnes âgées de 65 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,4 à 8,5%</li> <li>• Assez faible : 8,6 à 17,3%</li> <li>• Assez élevé : 17,4 à 24,7%</li> <li>• Très élevé : 24,8 à 35,8%</li> </ul>
50. RATIOGAINS	Le ratio des gains du dernier décile (10% les plus riches) par rapport au premier décile (10% les plus pauvres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible : 2,80 à 2,98</li> <li>• Assez faible : 2,99 à 3,45</li> <li>• Assez élevé : 3,46 à 4,56</li> <li>• Très élevé : 4,57 à 5,45</li> </ul>

## **Annexe 7 – Détail des résultats d'analyse de 1985 aux années 2000**

### **Les régimes providentiels en 1985**

Une précision s'impose d'emblée en regard de nos résultats d'analyse pour 1985 : les données manquantes exercent une action structurante légèrement plus forte sur le classement des pays comparativement aux autres points d'observation que nous avons retenus. Si ce problème nous impose une plus grande réserve quant à l'interprétation de nos résultats, il ne vient pas compromettre pour autant leur robustesse. À preuve, nous avons mené des analyses parallèles en laissant de côté les variables comportant davantage de données manquantes et les résultats qui s'en dégagent sont très similaires à ceux que nous allons décrire à l'instant.

### **Positionnement des pays sur les axes factoriels**

À prime abord, on peut constater que les regroupements de pays que mettaient en relief nos analyses pour les années 2000 ressortent moins clairement en 1985. À l'exception du bloc scandinave, la composition des regroupements de pays est assez hétérogène : les pays anglo-saxons, d'Europe continentale et d'Europe du Sud ne se distinguent pas clairement et leur classement est plutôt enchevêtré. Le premier axe oppose les pays nordiques et les Pays-Bas à l'extrémité gauche du plan factoriel aux Etats-Unis, au Portugal, à la Grèce et à la Nouvelle-Zélande à l'extrémité droite. La France, l'Allemagne, la Belgique et l'Irlande se positionnent quant à eux près du centre de l'axe, légèrement à la gauche de ce dernier, alors que l'Italie, l'Espagne, l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suisse gravitent à la droite du centre de l'axe. Le second facteur, représenté à la verticale, met en opposition d'une part les pays scandinaves ainsi que l'Autriche, la Suisse, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Grèce à l'extrémité supérieure et, d'autre part, les Pays-Bas, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni à l'extrémité inférieure. Sur ce deuxième facteur, les Etats-Unis se positionnent tous près du centre, dans la partie inférieure du plan.

### **Description et interprétation des deux premiers axes factoriels**

Sur le premier axe factoriel, la spécificité des pays nordiques tient à la générosité de leurs dépenses et, surtout, de leurs services publics. Dès le milieu des années 1980, ils semblent déjà engagés sur la voie d'une activation qui prend les couleurs d'un investissement social. Ils présentent un éventail bien garni de mesures défamilialisantes qui ne semble pas avoir d'équivalent au sein de l'OCDE : des services aux personnes âgées (servvieilaj03), des prestations de congé parental (congeparaj03), des services de garde pour la petite enfance (garderiesaj02) et, plus largement, des services aux familles (servfamaj03). Les pays nordiques sont aussi dans le peloton de tête en regard des dépenses publiques qu'ils engagent en éducation, globalement (deppubedu04) et pour l'enseignement primaire et secondaire (deppubedups04). Au chapitre des programmes sur le marché du travail, ce bloc de pays est engagé dans une perspective active qui sous-tend une gamme de services publics destinés à l'insertion ou la réinsertion en emploi : des services de formation professionnelle (formpro02 et formpro03), des mesures d'aide à l'employabilité des personnes handicapées (hand02 et hand03), et, globalement, un niveau élevé de dépenses actives sur le marché du travail (totact02 et totact03).

Cette configuration des dépenses publiques dans les pays nordiques est associée à des situations socio-économiques qui rendent compte d'une forte intégration des travailleurs sur le marché du travail : taux de chômage très faibles (chomage01), taux d'activité très élevés (activite04), notamment chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (55-64act03 et 55-64act04), ainsi qu'une différence relative très faible entre le taux d'activité des hommes et des femmes (drelact04). Sur le premier axe factoriel, les pays nordiques se distinguent aussi par la faible prévalence de la pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf01) et dans les familles monoparentales (pauvmono01 et pauvmono02).

Si les pays nordiques se démarquent par la générosité de leurs dépenses publiques, il en va tout autrement pour les pays qui se situent à l'extrémité droite du premier axe factoriel. La position du Portugal, de la Grèce, des Etats-Unis et de la

Nouvelle-Zélande est déterminée par le caractère plutôt résiduel de leurs dépenses publiques : une faible générosité au chapitre des dépenses sociales totales (depsoc01), des prestations au familles (prestfamaj01), des services aux familles (servfamaj01), des dépenses engagées dans l'enseignement primaire et secondaire (deppubedups01 et deppubedups02), des dépenses dirigées vers l'éducation tertiaire (deppubeduter01 et deppubeduter02) et des dépenses en santé (deppubsanaj01 et deppubsanaj02). Contrairement aux pays nordiques, les pays qui se situent à l'extrémité droite du premier axe ne semblent pas engagés dans une perspective active en regard de leurs programmes sur le marché du travail : les dépenses engagées dans des services de l'emploi sont faibles (servemp01), tout comme celles au chapitre de la formation professionnelle (formpro01) et des mesures destinées à l'insertion en emploi des personnes handicapées (hand01). Si, dans l'ensemble, leurs dépenses actives sur le marché du travail sont faibles (totact01), ces dernières ne sont pas pour autant suppléées par des dépenses passives, comme en témoignent les faibles prestations octroyées aux chômeurs dans ces pays (prestchoaj01). Le classement des pays qui apparaissent à la droite du premier facteur est déterminé par un nombre très restreint de variables socio-économiques : une forte prévalence de la mortalité infantile (mortinf03) et un taux d'activité assez élevé (activite03), à l'exception de la Grèce qui est en queue de peloton à cet effet.

Le deuxième facteur de notre analyse peut être appréhendé sous l'angle de la part des transferts sociaux dans l'appareil de protection sociale. Les pays se situant à l'extrémité inférieure de l'axe sont associés à des modalités de variables exprimant l'importance des prestations sociales dans la protection sociale, particulièrement en ce qui a trait aux mesures destinées aux chômeurs. À l'opposé, les pays qui se positionnent à l'extrémité supérieure sont quant à eux associés à une dimension passive assez faible et, en ce qui concerne les pays nordiques, à un éventail assez large de services sociaux qui alimentent un pôle actif de protection sociale.

Un examen des éléments constitutifs du deuxième axe factoriel révèle que le positionnement des pays à l'extrémité supérieure n'est pas sous-tendu par les

mêmes modalités de variables : le regroupement de pays nordiques et celui formé par la Suisse, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et l'Espagne se distinguent à cet effet. Les pays nordiques se caractérisent à la fois par une générosité des dépenses publiques (surtout au chapitre des services) et par des retours bénéfiques des dépenses publiques en ce qui a trait à l'intégration sur le marché du travail (forte activité et faible prévalence du chômage). Au chapitre des dépenses publiques, les pays nordiques se distinguent par le rôle prépondérant qu'exerce l'État dans le financement des services sociaux ; dans le domaine des services aux personnes âgées et aux familles (dont les services de garde), ils détiennent une longueur d'avance considérable par rapport aux autres pays (servvieilaj03, servfamaj03 et garderiesaj02). Cette générosité s'étend aussi au financement de l'éducation primaire et secondaire (deppubedups04) de même qu'à l'octroi de prestations de congés parentaux (congepar03). Les situations socio-économiques qui sont associées aux pays nordiques sur cet axe mettent en relief d'une part les retours bénéfiques sur le marché du travail que peuvent occasionner les dépenses publiques et, d'autre part, les retours de ces dépenses en termes de prévalence de la pauvreté. En regard du marché du travail, les pays nordiques se distinguent par un niveau de chômage très faible (chomage01), par une très forte participation sur le marché du travail (activite04), participation qui tend à s'équivaloir chez les hommes que chez les femmes (drelact04). Finalement, les pays nordiques affichent des niveaux très faibles de pauvreté, dans l'ensemble des familles avec enfants (pauvenf01) et dans les familles biparentales (pauvbipar01), en plus de présenter de très faibles niveaux de mortalité infantile (mortinf01)

La position de la Suisse, de l'Autriche, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal et de l'Espagne à l'extrémité supérieure du deuxième axe est quant à elle orientée par un nombre plus restreint de variables, qui renvoient à un pôle passif plutôt faible au chapitre des dépenses publiques. Au niveau des dépenses publiques, le classement de ces pays est essentiellement déterminé par de très faibles dépenses engagées dans des programmes de soutien passif (prestations) aux chômeurs (totpass01). Sur le plan socio-économique, l'Autriche et la Suisse partagent certaines caractéristiques avec le regroupement nordique en ce qui a trait à la

prévalence de la pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfants (pauvenf01) et dans les familles biparentales (pauvenfbipar01)

Les pays qui se situent à l'extrémité inférieure du deuxième axe factoriel se divisent en deux groupes en regard des modalités qui déterminent leur position. L'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'Irlande se caractérisent par un pôle passif de protection sociale; le soutien aux chômeurs sous forme de prestations est très important (prestchoaj03) et coexiste avec un éventail moins développé de politiques actives. Sur le plan socio-économique, ces pays se distinguent par des niveaux moyens de chômage (chomage02), sauf pour la Belgique (chomage03); des niveaux élevés de chômage de longue durée (cholong03 et cholong04); et par une faible prévalence de la mortalité infantile (mortinf02). Au chapitre de la pauvreté, ces pays présentent plusieurs similarités avec le bloc nordique : des taux de pauvreté faibles dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf01 et pauvenf02) et dans les familles biparentale (pauvbipar01 et pauvbipar02), de même que chez les personnes âgées (pauvvieil01 et pauvvieil02).

La position du Canada, de l'Australie, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie sur le deuxième facteur est très largement déterminée par des variables socio-économiques, à l'exception peut-être du Royaume-Uni dont le classement est en partie sous-tendu par la générosité de ses prestations d'assurance-chômage (prestchoaj03). En effet, le positionnement de ces pays est déterminé par des niveaux de chômage assez élevés (chomage03), par des niveaux très élevés de chômage de longue durée (cholong04) en ce qui concerne l'Espagne et l'Italie, par d'importants taux de pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf03) et dans les familles biparentales (pauvbipar03). Il faut cependant noter que le Canada se démarque des autres pays anglo-saxons par la faible prévalence de situations de pauvreté chez les personnes âgées (pauvvieil02).

## **Les régimes providentiels en 1990**

### **Positionnement des pays sur les axes factoriels**

Si le classement des pays était plutôt enchevêtré en 1985, il l'est d'autant plus en 1990, à l'exception du bloc de pays scandinaves qui, comme en 1985, se démarquent du lot. Ce constat est saisissant lorsqu'on jette un coup d'œil au plan graphique ci-dessous, qui illustre le positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels : un bon nombre de pays se retrouvent près du centre des deux axes, si bien qu'il est difficile de distinguer des regroupements nets dans cette partie du plan. Le premier axe de notre analyse oppose les pays nordiques à l'extrémité droite aux Etats-Unis, au Portugal, à la Grèce et l'Espagne qui apparaissent à l'extrémité gauche. Tous les autres pays se positionnent légèrement à la gauche du centre de l'axe, sauf pour la Belgique et l'Allemagne qui sont légèrement décalés vers la droite. Le deuxième facteur permet d'établir une distinction moins nette entre les pays comparativement au premier facteur. La plupart des pays sont en quelque sorte congestionnés près du centre de l'axe : on retrouve la Grèce, l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Norvège tout juste en dessous du centre de l'axe tandis que le positionnement de la Suisse, du Portugal, l'Australie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande et la Suède est marqué par un léger décalage vers le haut. Il faut toutefois noter que le Canada et les Etats-Unis se démarquent à l'extrémité supérieure de l'axe.

Une précision s'impose d'emblée en regard du positionnement de l'Autriche. Si ce pays se démarque sur les deux premiers axes, c'est que sa position est plus largement déterminée par les valeurs manquantes qu'il affiche, surtout sur les variables socio-économiques. Son intégration à notre analyse ne vient toutefois pas diminuer la validité de nos résultats : nous avons effectué des analyses complémentaires en excluant l'Autriche et les résultats qui s'en dégagent montrent que sa non intégration au modèle ne vient pas altérer le classement des autres pays.

### **Description et interprétation des deux premiers axes factoriels**

Les pays nordiques forment un bloc homogène et distinct sur le premier axe factoriel de notre analyse en 1990. Comme en 1985, la spécificité de ce bloc de pays peut être appréhendée sous l'angle d'une stratégie d'activation qui prend les couleurs d'un investissement social. Au chapitre des dépenses publiques, ces pays se montrent généreux à plusieurs égards : prestations et services sociaux, investissements en éducation et en santé, dépenses actives sur le marché du travail. La générosité des dépenses publiques dans les pays nordiques ne se limite pas à une poignée de mesures de protection sociale ; elle constitue une caractéristique systémique centrale comme en témoignent leurs dépenses publiques totales (deppub04) et leurs dépenses sociales (depsoc04), qui sont particulièrement élevées par rapport aux autres pays de notre analyse. Les pays nordiques sont en tête de peloton en regard des dépenses publiques qu'ils engagent en éducation, globalement (deppubedu04) et à chaque niveau d'enseignement (deppubedups04, deppubeduter03). À l'instar de l'éducation, le financement des soins de santé repose très largement sur les paliers publics (sanpub04). Les dépenses des pays nordiques sur le marché du travail sont résolument tournées vers des services aux chômeurs, services dont le financement étatique ne semble pas avoir d'équivalent dans les autres pays : des services de formation professionnelle (formpro03), des mesures destinées à l'employabilité des personnes handicapées (hand03) et, globalement, des dépenses actives colossales (totact04).

Les pays qui se situent à l'extrémité gauche du premier axe factoriel se démarquent par la faible étendue de leurs dépenses publiques. L'Espagne, la Grèce, le Portugal, les États-Unis affichent une résidualité manifeste en regard de plusieurs catégories de dépenses publiques. Le positionnement de la plupart des pays anglo-saxons peut aussi être appréhendé sous cette optique, mais leur résidualité s'applique à un nombre plus restreint de catégories de dépenses publiques. Nous aborderons d'abord le positionnement de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal et des États-Unis après quoi nous nous pencherons sur le cas des autres pays anglo-saxons. En Espagne, en Grèce, au Portugal et aux États-Unis, la résidualité des dépenses publiques s'étend aux services sociaux comme aux

prestations sociales. Les dépenses engagées dans des services aux personnes âgées sont très faibles (servvieilaj01), comme celles destinées à des services de garde pour la petite enfance (garderiesaj01). Ces pays octroient de très faibles prestations aux familles (prestfamaj01), notamment en ce qui a trait aux prestations d'allocation familiale (allfamaj01). Ils engagent aussi assez peu de dépenses au chapitre de l'éducation (deppubedu01 et deppubedu02) et de la santé (deppubsanaj01 et deppubsanaj02). Les dépenses engagées dans des programmes sur le marché du travail dans ces pays sont très peu généreuses, que ce soit en regard des dépenses actives comme les services de l'emploi (servemp01) et les mesures destinées à l'employabilité des personnes handicapées (hand01) ou des dépenses dites passives comme les prestations aux chômeurs (prestchoaj01) et les dépenses passives totales (totpass01).

Si le premier axe factoriel permet de différencier les pays sur plusieurs indicateurs de dépenses publiques et de situations socio-économiques, le deuxième facteur de notre analyse en 1990 implique un moins grand nombre de variables et met en relief des différences de second ordre entre les pays. Un examen des modalités significatives du second facteur révèle que le classement des pays à l'extrémité inférieure est déterminé par une configuration particulière de dépenses publiques alors que celui des pays qui apparaissent à l'autre extrémité du plan est principalement déterminé par des modalités socio-économiques.

Les pays situés à l'extrémité inférieure du plan se distinguent par des modalités qui témoignent d'une générosité étatique en regard de certaines catégories de dépenses publiques. Au chapitre des prestations sociales, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche s'avèrent particulièrement généreux dans les prestations qu'ils octroient aux personnes âgées (prestvieilaj04) alors que l'Autriche, la Belgique, la France et la Nouvelle-Zélande se démarquent par générosité de leurs prestations aux familles (prestfamaj03). Si les pays apparaissant au bas du plan se caractérisent par un soutien passif étendu pour certaines catégories de prestataires, ils misent tout de même sur une forme de soutien actif qui prend la forme de services sociaux. À cet effet, notons que la Grèce, la Norvège et l'Autriche mettent en œuvre des services publics de garde d'enfants (garderiesaj02) et, plus

largement, des services aux familles (servfamaj02) qui revêtent une importance non négligeable. Dans le domaine de la santé, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, la France, la Suisse et l'Espagne offrent à leur population une couverture quasi universelle pour les soins hospitaliers (couvhos02) et les produits pharmaceutiques (couvpha02). Finalement, l'Autriche, la France, le Danemark et l'Espagne se distinguent sur le second axe factoriel par un financement plus ou moins généreux des services de l'emploi (servemp02) mis à la disposition des chômeurs. En somme, la générosité des dépenses publiques dans les pays qui se situent à l'extrémité inférieure du deuxième facteur peut sembler asymétrique dans la mesure où elle davantage tournée vers des mesures de soutien passif (prestations aux familles et aux personnes âgées) que vers des services publics revêtant une dimension active, comme les services de garde, les services aux familles et les dépenses actives sur le marché du travail.

Le positionnement des pays dans la partie supérieure du deuxième axe est largement déterminé par des variables socio-économiques, qui renvoient à de bons résultats au chapitre de l'intégration sur le marché du travail et à une prévalence importante de situations d'inégalités sociales. Sur le marché du travail, les Etats-Unis et le Canada et la Suisse se distinguent par leur très faible taux de chômage de longue durée (cholong01) et leur taux d'activité élevé (activite03), tout comme le Royaume-Uni sur cette dernière variable. L'intégration au marché du travail est assez forte chez les personnes âgées et les femmes si on en juge par les taux d'activité élevés chez les personnes de 55 à 64 ans (55-64act03) qu'affichent les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et le Portugal et par les faibles différences relatives entre le taux d'activité des hommes et des femmes (drelact02) dans l'ensemble des pays anglo-saxons et au Portugal. Ces résultats sur le marché du travail vont toutefois de pair avec des situations inégalitaires ; la pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfant(s) est très répandue aux Etats-Unis et au Royaume-Uni (pauvenf04) alors que celle dans les familles monoparentales est tout aussi répandue aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Australie (pauvmono04).

## **Les régimes providentiels en 1995**

### **Positionnement des pays sur les axes factoriels**

Si le classement de plusieurs pays était enchevêtré en 1985 et en 1990, la situation n'est pas la même à partir de 1995 : les regroupements de pays ressortent plus clairement et, surtout, plus distinctement. Le trait distinctif de notre analyse en 1995 concerne la différenciation des pays d'Europe continentale et anglo-saxons, qui est beaucoup plus nette qu'avant. Le premier facteur de notre analyse oppose les pays nordiques aux pays d'Europe du Sud (sauf le Portugal). Si la position des pays continentaux et anglo-saxons est semblable sur cet axe, celle des continentaux demeure globalement plus près du centre de l'axe alors que celle des pays anglo-saxons est légèrement décalée à la gauche. Le deuxième axe factoriel permet d'établir une distinction beaucoup plus nette entre les pays d'Europe continentale (et les pays d'Europe du Sud dans une certaine mesure) et les pays anglo-saxons, les pays nordiques étant dans une position mitoyenne. Comme nous allons le voir à l'instant, le positionnement des pays sur ces deux axes en 1995 est plus clair qu'auparavant alors que la structure même de ces axes est très similaire en 1985 et en 1990.

### **Description et interprétation des deux premiers axes factoriels**

Le premier facteur de notre analyse met en relief la stratégie d'investissement qui prévaut dans les pays nordiques. Ces pays se distinguent de tous les autres regroupements par l'étendue de leurs dépenses publiques (deppub04, depsoc04), qui pave la voie à des investissements massifs en éducation (deppubedu04, deppubedups04, deppubeduter03), dans des mesures de conciliation travail famille qui prennent souvent la forme de services (servfamaj03, garderiesaj04) et dans des services offerts aux chômeurs (formpro04, jeunes03, hand03, totact04). Sur le plan socio-économique, les pays nordiques affichent des situations semblables à celles qu'ils présentaient en 1985 et 1990 : des taux de chômage de longue durée très faibles, des taux d'activité élevés pour toutes les catégories de travailleurs et une très faible prévalence de la pauvreté dans toutes les catégories de familles avec enfant(s)

À l'opposé des pays nordiques sur le premier facteur, on retrouve les pays d'Europe du Sud dont la position semble davantage déterminée par des variables de situations socio-économiques. En effet, les pays d'Europe du Sud se démarquent par des dépenses sociales totales assez faibles (depsoc02), comme en santé (deppubsanaj01) et en éducation (deppubedups02, deppubeduter01), mais surtout par leur configuration de situations sur le marché du travail, qui est diamétralement opposée à celle que présentent les pays nordiques. En effet, les pays d'Europe du Sud affichent des niveaux élevés de chômage de longue durée (cholong04), des taux d'activité très faibles (activite01), de même que des écarts importants quant aux taux d'activité des femmes, en défaveur des femmes (drelact04). Les pays latins doivent aussi composer avec d'importantes inégalités au niveau des gains sur le marché du travail (ratiogains03), qui les rapprochent d'ailleurs des pays anglo-saxons.

Quant aux pays anglo-saxons et d'Europe continentale, leur spécificité ressort davantage sur le deuxième facteur de notre analyse. Nous ferons l'économie des variables qui déterminent leur position sur l'axe d'activation puisqu'elles sont assez peu nombreuses.

Contrairement à nos analyses en 1985 et en 1990, le deuxième axe factoriel en 1995 permet de distinguer beaucoup plus clairement les pays d'Europe continentale des pays anglo-saxons. Les pays d'Europe continentale se distinguent par l'étendue globale de leurs dépenses publiques (deppub03, depsoc03) et, pour la première fois depuis 1985, par leur générosité de leurs programmes actifs sur le marché du travail (totact03). Sur le plan socio-économique, leur position est soutenue par un écart assez faible entre le taux d'activité des hommes et des femmes (drelact02, drelact03), par de faibles taux d'activité chez les personnes âgées entre 55 et 64 ans (55-64act01) et par de faibles taux de pauvreté dans l'ensemble des familles avec enfant(s) (pauvenf02), notamment dans les familles biparentales (pauvbipar02) et monoparentales (pauvmono02). Sur le deuxième facteur, le positionnement des pays anglo-saxons renvoie d'abord au caractère résiduel de leurs dépenses publiques (deppub01, depsoc01), notamment au chapitre des

dépenses actives sur le marché du travail (aideemb01, totact01, totact02). Les pays anglo-saxons se portent mieux que leurs homologues d'Europe continentale en regard de leurs situations sur le marché du travail : une faible prévalence du chômage de longue durée (cholong01), un faible écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes (drelact02) et des taux d'activité assez élevés chez les personnes âgées entre 55 et 64 ans (55-64act03). Fait notable, les situations d'inégalités sociales qui distinguaient les pays anglo-saxons en 1985 et 1990 ne ressortent pas sur le deuxième facteur de notre analyse en 1995.

En somme, le deuxième axe factoriel en 1995 permet de mettre en relief un éclairage nouveau sur l'évolution des pays d'Europe continentale : en 1985 et en 1990, ces derniers se distinguaient des pays anglo-saxons par une générosité étatique qui s'articulait davantage dans une optique de transferts sociaux alors qu'en 1995, leur générosité s'inscrit davantage dans une optique de services sociaux, du moins en ce qui concerne les programmes sur le marché du travail.

## **Les régimes providentiels en 2000**

### **Positionnement des pays sur les deux premiers axes factoriels**

Les résultats de notre analyse en 2000 sur la base des variables disponibles en 1985 sont très similaires à ceux que nous avons présentés dans le chapitre 6. D'emblée, cette similarité confirme que la structure des deux axes que nous avons identifiés précédemment est assez robuste pour survivre à la suppression d'un certain nombre de variables. Quand on regarde le positionnement des pays sur les deux premiers axes, on peut constater que chaque regroupement peut être clairement distingué : en fait chaque regroupement occupe exclusivement un des quatre cadrans formés par la jonction des deux axes. On retrouve ainsi les pays nordiques à l'extrémité droite du premier facteur et les pays anglo-saxons et d'Europe du Sud à l'autre extrémité. Quant aux pays d'Europe continentale, ils sont nettement plus près des pays nordiques qu'auparavant : pour la première fois depuis 1985, ils se situent tous dans la même portion du plan que les pays nordiques. Le deuxième facteur oppose les pays d'Europe continentale et du Sud aux pays anglo-saxons et nordiques. À la lumière du positionnement des pays sur les deux axes en 2000, il nous est possible d'affirmer que le parcours des regroupements de pays de notre analyse se précise avec le temps. L'enchevêtrement dans le classement des pays que nous avons relaté en 1985 et 1990 ne prévaut plus du tout en 2000 : les pays semblent tous engagés sur une voie distincte, mais qui n'est pas nécessairement permanente pour autant.

### **Description et interprétation des deux premiers axes factoriels**

Nous passerons assez rapidement sur le premier facteur de notre analyse en 2000 puisqu'il est presque identique à celui que nous avons présenté dans le dernier chapitre. Il permet de mettre en relief les fortes perspectives d'activation qui prévalent dans les pays nordiques et qui se traduisent par des dépenses publiques colossales engagées en éducation (deppubedu04, deppubedups03, deppubeduter04), en santé (sanpub04), dans des programmes actifs sur le marché du travail (formpro04, hand03, totact04) et dans des services aux personnes dépendantes (servvieilaj03, servfamaj03 et garderiesaj03). Comme à chaque point

dans le temps, les pays nordiques en 2000 se distinguent aussi par d'excellents résultats en termes d'intégration en emploi et par une très faible prévalence d'inégalités sociales.

Non loin des pays nordiques sur le premier facteur, on retrouve les pays d'Europe continentale. Ces derniers se distinguent aussi par l'étendue de leurs dépenses publiques, qui n'atteint pas les niveaux des pays nordiques, mais qui est loin d'être négligeable. Le décalage par rapport aux pays nordiques s'articule notamment autour des dépenses engagées dans divers services sociaux : les services destinés à la petite enfance, aux personnes âgées et aux chômeurs. Cependant, ce décalage est beaucoup moins important en 2000 qu'il l'était en 1985, ce qui peut rendre compte d'une nouvelle orientation donnée à la protection sociale.

Quant aux pays anglo-saxons et d'Europe du Sud, leur position sur le premier facteur demeure inchangée : la configuration de leurs dépenses publiques n'est pas dirigée vers une perspective d'activation. Si l'éducation et la santé constituent deux terrains importants de dépenses dans ces regroupements, les autres champs de protection sociale semblent laissés pour compte, surtout dans les pays anglo-saxons. Ainsi, les services aux personnes dépendantes, les mesures de conciliation travail/famille ainsi que les services offerts aux chômeurs constituent des champs de dépenses qui sont encore sous-développés. Malgré une configuration de dépenses publiques similaire à certains égards, les retours de l'activation ne sont pas tout à fait les mêmes dans les pays anglo-saxons et d'Europe du Sud.

Le deuxième facteur de notre analyse en 2000 est quelque peu différent par rapport aux autres points d'observation que nous avons retenus : il implique tous les regroupement des notre analyse alors qu'auparavant, il ne mettait pas souvent en scène les pays nordiques. L'opposition entre les regroupements de pays se joue à plusieurs niveaux. Les pays d'Europe continentale se distinguent par l'étendue globale de leurs dépenses publiques (deppub03, depsoc03), des prestations qu'ils octroient aux personnes âgées (prestvieilaj03), aux familles (prestfamaj04) et aux chômeurs (prestchoaj02) de même que par les sommes investies dans certains

programmes sur le marché du travail, notamment la formation professionnelle (formpro04). Les pays d'Europe du Sud affichent des affinités avec leurs homologues continentaux au chapitre des dépenses publiques même s'ils s'avèrent moins généreux que ces derniers. Toutefois, leurs performances sur le marché du travail (activité, chômage, chômage de longue durée) sont moins bonnes que celles enregistrées dans les pays continentaux, qui sont elles-mêmes moins reluisantes que dans les pays anglo-saxons et nordiques.

La position des pays anglo-saxons et nordiques sur le second facteur en 2000 est plus largement déterminée par des modalités socio-économiques, ce qui fait du sens quand on sait que la configuration de leurs dépenses publiques est aux antipodes. À cet effet, on peut noter que le rapprochement de ces deux regroupements s'opère principalement sur la base de leurs faibles taux de chômage de longue durée (cholong01), des faibles écarts entre le taux de chômage et de chômage de longue durée des hommes et des femmes (drelcho01 et drelcholong01) ainsi que des taux d'activité élevés chez les 55-64 ans (55-64act03 et 55-64act04).